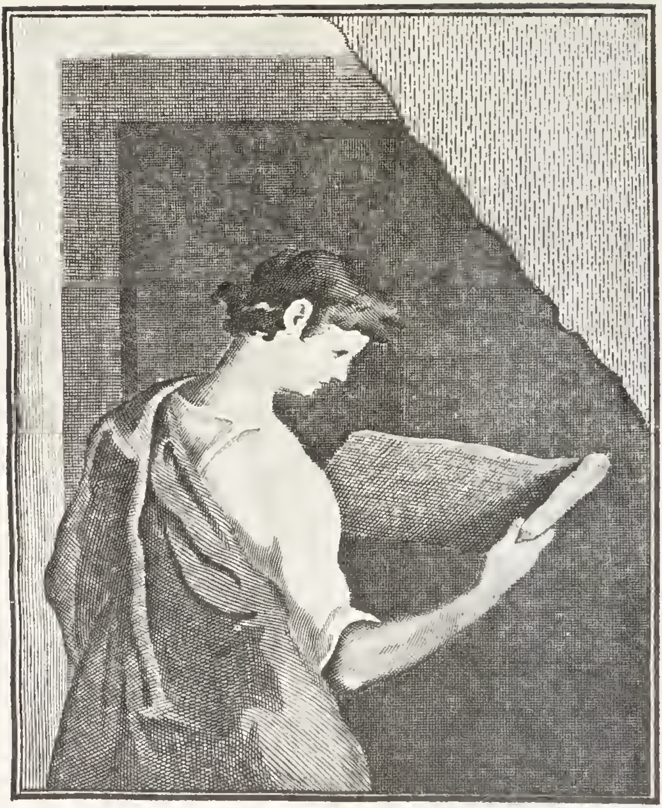

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoirespourlhis1712unse

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Janvier 1712. /1

CES MEMOIRES ONT commencé au Mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc & broché 16 s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	1. v.

coll. Billom Soc Jesu Catal inscrip

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recueïllis par l'Ordre de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Janvier 1712.

A TREVOUX,
Chez ETIENNE GANEAU, Libraire, & Directeur de l'Imprimerie de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXII.
Avec Privilege & Approbation.

AVERTISSEMENT ſur le premier tome de la douziéme année de nos Memoires.

La maniere dont le Public a continué de recevoir nos Memoires dans les tems les plus difficiles, nous engage à ne rien épargner pour le ſatisfaire & pour meriter ſon attention; & le jugement qu'ont porté de nôtre travail les plus celebres Journaliſtes d'Italie & d'Alemagne, & des Sçavans du premier ordre, ne laiſſe pas douter qu'on ne ſoit content de nôtre méthode, de la varieté répanduë dans nos Memoires, & ſur tout de nôtre exactitude à bien repréſenter les livres dans des extraits détaillez qui peuvent paſſer pour des abregez, & où nous tâchons de faire entrer ce qu'on peut dire ſur le ſujet & qui a échappé à l'Auteur.

On trouvera dans les Memoires ſuivans la même varieté & la même exactitude. Le Théologien, le Medecin, le Philoſophe, le Mathematicien, l'Antiquaire, le Sçavant appliqué à l'Ecritu-

re ſainte, le Lecteur curieux de l'Hiſtoire, le bel eſprit qui n'a d'attention que pour les ouvrages d'imagination, & de goût que pour les beaux Arts, rencontreront chacun un article à leur gré dans chaque volume de nos Memoires, & une abondante moiſſon pour leur curioſité dans les nouvelles literaires. Nous ne craignons point d'être longs dans les extraits des livres d'importance pourvû que nous les faßions bien connoître, nous paſſerons legerement ſur ceux dont il ne faut qu'avertir le Public.

Nous voudrions contenter les Auteurs autant que le Public, nous le ſouhaittons plus que nous ne l'eſperons; nous ne pouvons nous diſpenſer de mêler de la critique dans nos extraits; agir autrement ce ſeroit manquer à nos devoirs les plus eſſentiels, ce ſeroit trahir les Lecteurs qui nous prenent pour guides dans la connoiſſance des livres, que de les laiſſer ſéduire par des tîtres impoſans, que de leur cacher les écueïls où ils donneront infailliblement.

Reduits indiſpenſablement à inſinuer les défauts des livres dont nous parlons, nous mettons nôtre application à temperer une critique neceſſaire, par tout ce

qui la peut rendre moins ſenſible aux Auteurs, nous joignons ſi ſouvent les loüanges aux reproches, que nos éloges les plus ſinceres en ſont devenus ſuſpects. Malgré tous nos ménagemens, la délicateſſe des Auteurs l'emporte ſur nôtre moderation, ceux qu'on ne loüe pas ſans meſure ſe plaignent, s'irritent, quelques-uns éclatent.

Que faire ? Il faut contenter le Public, rendre nôtre ouvrage inſtructif, & laiſſer crier les Auteurs mécontens, le Public aura ſoin de nous venger; il l'a déja fait par le mépris & l'oubli où ſont tombé les libelles que le reſſentiment de quelques Ecrivains a produits contre nous. Ils entendent bien mal leur interêt, leurs plaintes les déshonorent plus que nôtre modeſte critique, ils diſent au Public plus clairement que nous ne l'avons dit que leurs livres ſont mauvais.

Des perſonnes déſintereſſées nous ont fait à nous mêmes des reproches plus juſtes & mieux fondez, mais ſur leſquels nous ne manquons pas d'excuſe. Il y a, dit on, beaucoup, de bons livres dont nous n'avons pas donné l'extrait, il y en a dont les extraits viennent aſſez tard.

Les bornes de nos Memoires, la difficulté d'avoir les livres étrangers, des raisons particulieres de mettre certains livres dans nos Memoires, le goût qui nous détermine à travailler sur certains sujets plûtôt que sur d'autres, sont les veritables motifs de cette omission; ils la rendent au moins pardonnable. Au reste, nous ne demandons qu'on la pardonne qu'à condition de la reparer. Tous les livres importans qui ont paru depuis le commencement du siécle auront place dans nos Memoires à mesure qu'ils tomberont entre nos mains, il n'importe pas au Lecteur qu'ils y paroissent un peu plûtôt ou un peu plus tard: s'il n'en a pas toûjours les extraits de bonne heure, il en a du moins quelque connoissance par les nouvelles literaires, où rien de tout ce qui s'imprime en Europe n'est oublié.

On se plaint de nôtre retardement auquel nous ne pouvons remedier, quoiqu'il exerce la patience des Auteurs, nous imprimons à plus de cent lieües de Paris, & nos copies sont envoyées près de trois mois avant qu'elles paroißent; quelque diligence que nous apportions, on n'a l'extrait d'un livre que quatre mois

après qu'il a paru, & la multitude de livres qui viennent en même tems dans nos mains rend quelquefois ce retardement bien plus long ſans qu'il y ait de nôtre faute.

On s'eſt encore plaint que les diſſertations ſçavantes étoient plus rares dans nos Memoires depuis quelque tems, on fera ceſſer ces plaintes, & nous prions les Sçavans de nous aider à les faire ceſſer.

Nous avertiſſons enfin que nulle conſideration ne nous fera inſerer dans nos Memoires des extraits faits par l'Auteur même: c'eſt une fidelité que nous devons au Public, nôtre juge; un Rapporteur manque à ſon devoir quand il ſe fie aux parties de l'extrait d'une cauſe.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.
Janvier 1712.

ARTICLE I.

L'HISTOIRE DES RELIGIONS de tous les Royaumes du monde revûë, corrigée, augmentée, & mise dans un meilleur ordre par le Sieur Joüet Chanoine de Laon, Prieur de Plainchatel. A Paris, chez Gille Paulus du Mesnil ruë Frementelle au petit Corbeil près le puits certain 1710. *in* 12. *quatre tomes, tome premier pages* 577. *tome second pages* 602. *tome troisiéme* 561. *tome quatriéme* 380.

MONSIEUR Jouet ne s'est proposé en donnant au Public l'Histoire de toutes les Religions que de faire mieux distinguer quelle est la

vraye. On ne hazarde rien en comparant l'Egliſe Catholique à tant de differentes ſectes, & le Lecteur après avoir parcouru le monde, frappé de tant d'erreurs qui regnent en differens païs, n'en ſera que mieux diſpoſé à ſentir la grace qui l'attache à la veritable Foi.

L'Auteur commence par l'examen des Religions de l'Europe, & comme le Chriſtianiſme domine dans cette belle partie du monde, il nous donne d'abord l'Hiſtoire du Chriſtianiſme. Il en expoſe en peu de mots les dogmes, s'étendant plus ſur ceux que les Proteſtans combattent. Il remonte enſuite à la naiſſance de l'Egliſe, & continuant d'en repréſenter l'admirable deſtinée, il la fait voir attaquée au dehors par toute la puiſſance Romaine dont elle triomphe, & continuellement agitée au dedans par des factions heretiques qui ſe détruiſent l'une l'autre & periſſent toutes ſans pouvoir l'ébranler. Après avoir préſenté dans ce tableau l'état general de la Religion la plus commune en Europe, Mr. Jouet entre

dans le détail par l'Italie, & par une relation exacte de la Cour de Rome. En parlant de la Religion de Venise, il nous apprend un fait assez singulier. Dans les Etats de cette Republique les Curez, dit-il, sont choisis par les Parroissiens. Il parcourt Naples, la Sardaigne, la Sicile, la Savoye, l'Espagne, la France. Il marque sur chaque païs en quel tems il a reçû la Foi, l'état du Clergé, les rits particuliers à chaque contrée, & les Conciles qui s'y sont tenus. En parlant de la Religion de Geneve il expose les erreurs des Calvinistes, en parlant de la Religion d'Espagne il expose les erreurs des Illuminez, *Alombrados*, condamnées en 1623. dont Molinos avoit renouvellé les erreurs; ni cette erreur, ni aucune autre n'est tolerée en Espagne.

Mr. Jouet explique toutes les variations de la Religion Anglicane. Un peu plus d'ordre les auroit mieux fait entendre.

La Religion Anglicane n'est, ni Lutherienne, ni Calviniste, ni Zuinglienne, mais un composé de ces

ſectes Proteſtantes où l'on a conſervé beaucoup de reſſemblance exterieure avec l'Egliſe Catholique dans le culte, & dans la diſcipline.

Les Anglicans ſont dans les erreurs communes à toutes les ſectes Proteſtantes contre l'unité, la perpetuité, l'infaillibilité de l'Egliſe. L'erreur fondamentale de leur ſchiſme n'eſt pas commune à tous les Proteſtans, elle tranſporte au Magiſtrat ſéculier l'autorité ſpirituelle, & rend le Roi maître de la Religion des peuples. Outre ces erreurs l'Auteur dit qu'ils ſont Lutheriens ſur l'Euchariſtie, il ſe trompe; ils ſont Calviniſtes ſur l'Euchariſtie, ſur l'invocation des Saints & ſur le reſpect dû à leurs images; Arminiens, du moins la plûpart, ſur la juſtification, le merite, le libre arbitre, la prédeſtination & la grace. Ce qui les caracteriſe le plus, c'eſt leur Hierarchie ſemblable à la Catholique: elle eſt compoſée d'Archevêques, d'Evêques, de Doyens, de Chanoines, d'Archidiacres, de Curez, de Prêtres. Les Evêques reçoivent l'ordination par l'impoſi-

tion des mains de trois Evêques, & ils ordonnent les Prêtres & les Diacres. Ils ont conſervé les ceremonies du Baptême & de la Confirmation, le Chrême, l'uſage du ſigne de la Croix. Ils pſalmodient. Les prieres de leur Liturgie ſont la plûpart celles du Rituel & du Miſſel Romain traduites en Anglois. Ils marient, ils enterrent, avec les ceremonies uſitées dans l'Egliſe Catholique; ils donnent l'abſolution à ceux qui la demandent, ils adminiſtrent le Viatique aux malades; ils celebrent les fêtes de la Vierge & des Saints; ils preſcrivent l'abſtinence des vigiles, du Carême, du vendredi & du ſamedi; ils portent des ſurplis & des chaſubles en faiſant l'office divin; les Evêques depoſent les Miniſtres, employent l'excommunication pour ſe faire obéïr : les Evêques & les Prêtres ſe marient, mais nôtre Auteur remarque que la Nobleſſe a évité juſqu'à preſent de s'allier avec eux.

C'eſt ce culte & cette Hiérarchie que les Proteſtans Anglois, connus ſous les noms de Puritains, Preſby-

teriens, Non-Conformiſtes, condamnent avec le plus d'aigreur. Selon nôtre Auteur, la jalouſie que l'éclat de la dignité Epiſcopale & les richeſſes des Evêques donnent aux Miniſtres Preſbyteriens, réduits à des gages modiques, eſt la principale cauſe de la diviſion : ce ſoupçon n'eſt pas temeraire.

Les Trembleurs & les Anabaptiſtes ſont auſſi quelque figure en Angleterre, ſur tout les premiers, dont la bizarre Religion eſt un fanatiſme outré. Leur grand principe eſt que chacun doit ſe conduire uniquement par les illuminations particulieres qu'il reçoit de Dieu : ils ne croyent aucun des Myſteres du Chriſtianiſme, ni la Trinité, ni l'Incarnation, ni la Reſurrection des morts ; ils vont encore plus loin, ils nient l'immortalité de l'ame, & par conſéquent l'Enfer & le Paradis ; ils ne reconnoiſſent aucune autorité, ni ſpirituelle, ni temporelle, & ils donnent à chaque particulier une liberté ſans bornes de faire & d'enſeigner ce qu'il veut ; ils veulent qu'on prie ſans diſtinction de

tems, de lieux, & ſans aucune formule preſcrite ; ils marquent peu d'eſtime pour JESUS-CHRIST & pour l'Ecriture ſainte. Le nom de Trembleurs leur vient d'une eſpece de tremblement qu'ils affectent. Jean Naylor & George Fox ſont les Auteurs de cette ſecte viſionnaire.

Les Anabaptiſtes different peu des Trembleurs. Ils ſuivent auſſi le principe de l'inſpiration particuliere, qu'ils n'outrent pas autant que les Trembleurs l'ont outré. Ils ne nient pas abſolument la Trinité ; ils expliquent l'Incarnation comme les Eutychiens ; ils condamnent ſur tout le Baptême des enfans. L'Ecoſſe eſt Preſbyterienne ; la plûpart des Irlandois ſont Catholiques ; peu d'Irlandois & les Anglois établis en Irlande ſuivent la Religion Anglicane ; les refugiez François qui s'y ſont établis depuis peu ſont Preſbyteriens.

La Hollande eſt encore plus partagée ſur la Religion que l'Angleterre. Le pur Calviniſme domine ; mais ceux qui en font profeſſion

ſont diviſez en plûſieurs ſectes. Les unes ſeparées de la Communion, comme les Gomariſtes & les Arminiens, les autres fort animées dans leurs diſputes, mais cependant unies de Communion, comme les Cocceïens, les Voëtiens & les diſciples de Deſmarets.

Les Arminiens ont pris leur nom d'Arminius leur premier Docteur; ils ſont auſſi appellez Remontrans,, à cauſe de la remontrance qu'ils preſenterent aux Etats Generaux en 1611. Arminius frapé de la dureté & de l'impieté des dogmes Calviniſtes ſur la prédeſtination, la grace & l'inutilité des bonnes œuvres, avoit oſé les combattre, & enſeigner ſur tous ces importans articles une doctrine oppoſée. Ses opinions, qu'il expliquoit nettement, furent goûtées; les autres Miniſtres Proteſtans ne virent point d'autre moyen de reprimer la nouvelle ſecte, que l'uſage de cette autorité qu'ils avoient mépriſée dans la veritable Egliſe. Ils tinrent un Synode à Dordrecht, le Calviniſ-

me rigide y fut confirmé. Les Arminiens n'eurent pas plus d'égard pour les décisions de Dordrecht, que leurs prétendus Juges en avoient pour les décisions de Trente ; mais la perte d'Arminius fut plus funeste à sa secte que tous les efforts de ses adversaires. Episcopius qui en devint le Chef étoit un Socinien caché. Arminius avoit enseigné la doctrine des Peres Grecs sur les points contestez. Episcopius alla plus loin, & conduisit adroitement ses dlsciples jusqu'au Pelagianisme ; il n'osa pas à la verité combattre directement la Trinité & l'Incarnation, mais le tour qu'il prit pour en détruire peu à peu la créance n'en est que plus artificieux. Il soutint que la créance d'aucun de ces articles n'étoit necessaire au salut, & qu'on devoit tolerer ceux qui les nioient. C'est cette tolerance universelle qui fait aujourd'hui le point capital de la secte Remontrante ; à la faveur de cette tolerance les Sociniens y dominent, quoiqu'il y reste encore quelques Théologiens attachez aux veritables sentimens d'Arminius.

Janvier 1712.

Les Cocceïens ſout les diſciples du fameux Cocceïus, ſi celebre par ſes ouvrages ſur l'Ecriture ſainte & par une grande connoiſſance de la langue Hebraïque & de l'érudition Juive. Les opinions qu'il a voulu accréditer ſont, ou des explications myſtiques de l'Ecriture où il trouve par tout le Chriſt & l'Ante-Chriſt, ou de nouvelles manieres d'expliquer l'alliance de Dieu avec les hommes avant la loi, ſous la loi, & depuis la mort du Sauveur.

Les Voëtiens ne different des autres Calviniſtes de Hollande que par une morale plus rigide.

Les Lutheriens de Hollande ſont oppoſez aux autres Lutheriens en pluſieurs articles; ils ne ſouffrent ni autels, ni images dans leurs Egliſes, ils ont entierement aboli l'uſage de la Confeſſion auriculaire & des habits ſacerdotaux; ils ne mettent aucune difference entre les Miniſtres Ecléſiaſtiques.

On voit encore en Hollande des Anabaptiſtes de differentes ſectes, des Sociniens déclarez, des Ariens, des Spinoſiſtes. Ces derniers ſont

les Disciples de l'Athée Benoît Spinosa qui a tâché d'appuyer sur les principes Philosophiques de Descartes les visions impies des Cabalistes Juifs & de quelques Philosophes payens, que tout est materiel, & qu'il n'y a point d'autre Dieu que l'univers ; que les miracles sont des effets naturels, & que toutes les Religions sont également fausses.

On sçait que la Suisse est partagée entre la Religion Catholique & le pur Calvinisme ; que le Lutheranisme & le Calvinisme ont infecté une grande partie de l'Alemagne. La Suede & le Dannemark font profession du Lutheranisme.

Ce seroit se tromper grossierement que de se figurer une conformité exacte de doctrine & de culte dans toutes les Eglises Lutheriennes. Les divisions des premiers de leurs Chefs, Luther, Melancton, Osiander, Illiricus, ont produit des sectes differentes. Celles de Calovius & de Calixte ont eû le même effet. De nos jours le parti des Pietistes s'est élevé & a fait de grands progrès; il est même à craindre pour les Lu-

theriens que les diſputes fort échauffées ſur la meſure des graces ne les diviſent encore en de nouvelles ſectes. Nôtre Auteur fait connoître en peu de mots leurs anciennes diviſions, il s'étend beaucoup ſur la difference des Lutheriens Interimiſtes, Confeſſioniſtes, & Rigides. Les Rigides Lutheriens ſont ceux qui s'attachent ſcrupuleuſement à la pure doctrine de Luther, les Confeſſioniſtes font profeſſion de ſuivre la Confeſſion de Foi préſentée à la Diette d'Auſbourg & compoſée par Melancton. Les Interimiſtes ſont la poſterité des Lutheriens pacifiques qui ſe ſoumirent à l'édit de Charles-quint, dans lequel ce Prince par condeſcendance pour les nouveaux heretiques leur accorda beaucoup de choſes en attendant l'aſſemblée d'un Concile, exigeant d'eux en même tems qu'ils s'écartaſſent moins des uſages anciens dans le culte exterieur; par cette raiſon les ceremonies des Interimiſtes ne different preſque pas des ceremonies Catholiques. Les Confeſſioniſtes s'en ſont un peu plus éloîgnez, ils en ont cepen-

dant autant conſervé que l'Egliſe Anglicane, à la Confirmation près. Les uns & les autres, auſſi bien que les Lutheriens, rigidement attachez aux écrits de Luther, ont entre leurs Eccléſiaſtiques une eſpece d'Hierarchie, des Sur-Intendans qui ont une autorité preſque Epiſcopale, des Pfarheres ou Prêtres, des Helffers ou Diacres. Les Lutheriens de Straſbourg diſciples de Bucer nient la réalité de l'Euchariſtie, & approchent beaucoup du Calviniſme ſur d'autres articles; cette conformité les rend odieux à la plûpart des Lutheriens, auſſi animez pour le moins contre les Calviniſtes que contre les Catholiques. L'oppoſition aux Calviniſtes eſt le principal ſujet des diſputes de Calixte, ſuivi par l'Univerſité d'Helmſtat contre Calovius, dont la doctrine a prévalu à Lipſic, à Vittemberg & à Tubinge. Calovius ne vouloit rien relâcher de l'ancienne ſeverité contre les Calviniſtes, qu'il accuſe après Luther d'hereſie ſur l'Euchariſtie, la prédeſtination & d'autres articles. Calixte inclinoit à les tolerer & à fai-

re avec eux quelque accommodement. Les Pietiſtes ſont des Fanatiques venus peutêtre d'Illiricus & de Schuvonкfeld : Veigelius , Spener, Arnold & Peterſen ont donné quelque éclat à cette ſecte tombée dans le mépris ; ils joignent les erreurs des Quietiſtes & d'autres plus monſtrueuſes aux erreurs Lutheriennes.

L'Alemagne renferme donc quatre ſectes ; les Catholiques , les Lutheriens, les Calviniſtes , les Pietiſtes. Il y a auſſi beaucoup d'Anabaptiſtes. En Boheme il reſte quelques Huſſites appellez les freres de Boheme , & quelques Ariens en Tranſilvanie. Il y a beaucoup de Calviniſtes en Hongrie. La Pologne a vû naître chez elle l'hereſie Socinienne, mais elle l'a bannie fort heureuſement de toute l'étenduë de ſon Royaume , où elle avoit eû pendant pluſieurs années un libre exercice.

Mr. Jouet commence ſon ſecond tome par l'hiſtoire de cette hereſie ; il nous apprend auſſi que l'on voit en Pologne des Ruſſiens qui ſuivent le rit Grec , mais qui ont renoncé au ſchiſme & reconnu la primauté du

St. Siege ; des Armeniens & beaucoup de Juifs , & même quelques Idolâtres dans la Samogitie.

Comme les Mofcovites voifins de la Pologne ont reçû la Foi des Grecs, déja féparez de l'Eglife Romaine , ils adherent à leur fchifme. Nôtre Auteur entre dans un grand détail de leurs fuperftitions. On fçait que les Tartares & les Turcs font Mahometans. Les Chrétiens fujets du Turc font Grecs fchifmatiques, Eutychiens , Neftoriens ou Catholiques ; les Armeniens , les Suriens ou Syriens , les Coptes ou Chrétiens d'Egypte, fuivent les erreurs d'Eutyches. Les Neftoriens font répandus dans l'ancienne Mefopotamie & dans l'Inde. Les Maronites ont feuls confervé la Foi Catholique au milieu de tant de Nations infidelles ou heretiques.

Les Drufes , petit peuple établi dans le mont-Liban , & qu'on a pris mal à propos pour une Colonie Françoife , font la pofterité des affaffins fi celebre dans l'hiftoire des Croifades. Ils fuivent une Religion particuliere , ils ne font , ni Idolâ-

tres, ni Juifs, ni Mahometans, ni Chrétiens.

Les Curdes ſont Manichéens, & les Sabaïtes, ou Chrétiens de Saint Jean, ſont un reſte des anciens Gnoſtiques.

Ce n'eſt pas ici le lieu de s'étendre ſur l'hiſtoire de ces differentes ſectes Chrétiennes, ni ſur celle du Mahometiſme qui remplit le ſecond tome du livre dont nous parlons; on y trouve auſſi une deſcription de la terre ſainte, après laquelle l'Auteur a placé une relation de la Religion des Juifs.

Le troiſiéme tome continuë d'expoſer les differentes Religions reçûës dans l'Aſie. L'Auteur a tiré de Galanus un détail aſſez circonſtancié des ceremonies de l'Egliſe Armenienne.

Un Armenien a reproché à ſes Compatriotes beaucoup d'erreurs. Son zele ou ſon chagrin l'ont trompé, & la plûpart de ſes accuſations ſont exagerées. L'Eutychianiſme eſt la plus conſiderable erreur de cette Egliſe. Ils ne veulent reconnoître qu'une nature dans JESUS-CHRIST;

il eſt vrai qu'ils s'expliquent quand on les preſſe d'une maniere qui les feroit paſſer pour Catholiques, s'ils ne rejettoient pas le Concile de Chalcedoine. Barthelemy de Boulogne, Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, travailla beaucoup dans le XIV. ſiécle pour les réünir à l'Egliſe Romaine, il ne réüſſit pas à l'égard de toute la Nation, mais il en convertit un grand nombre, fonda dans ce païs pluſieurs Couvens de ſon Ordre : il en reſte quelques-uns dans la Province de Naſcivan que ces Religieux ont conſervez dans la veritable Foi.

Les Georgiens & les Circaſſiens font profeſſion du Chriſtianiſme, mais ils le corrompent par les erreurs des Grecs ſchiſmatiques & beaucoup de pratiques ſuperſtitieuſes.

Les Perſans ſont Mahometans de la ſecte d'Ali ; car la Religion Mahometane eſt diviſée en pluſieurs ſectes qui ſe traitent mutuellement d'heretiques. Les Turcs & les Perſans ſont de deux ſectes contraires furieuſement animées l'une contre

l'autre, quoique dans le fonds de la doctrine ils conviennent, & ne disputent que sur des points peu importans & de vieilles querelles entre les successeurs du faux Prophete Mahomet.

Il reste dans la Perse & dans les païs voisins quelques sectateurs de l'ancienne Religion des Perses. On les accuse d'adorer le feu, mais ils le nient ; ils protestent qu'ils ne reconnoissent qu'un seul Dieu, & qu'ils n'honorent le feu que comme un symbole de la Divinité.

Les Mogols sont Mahometans, de la même secte que les Turcs, mais les anciens habitans des païs conquis par ce peuple Tartare sont Idolâtres. Mr. Jouet entre dans un grand détail sur cette idolatrie des Indes, il a extrait de plusieurs relations ce qui regarde la Religion & les quatres sectes de Banians ; la Théologie, la morale & le culte des Braminas, la Religion particuliere du Royaume de Siam, les grands travaux & les heureux succès des Missionnaires, qui sur les pas de Saint Xavier ont porté dans

ces vastes contrées la lumiere de la Foi.

Il n'a pas oublié ce que l'on croit dans ce païs de la prédication & du martyre de Saint Thomas, & l'état où l'on a trouvé les Chrétiens Nestoriens établis dans le Malabar & le Royaume de Coulan. Il s'étend fort sur la Religion du Tunquin, de la Cochinchine, des Laos de la Corée du Japon, païs où l'on suit la doctrine d'un imposteur Indien nommé Xaca. Il passe de la Chine dans la Tartarie, il y fait remarquer des vestiges de Christianisme que l'idolatrie des Lamas & le Mahometisme ont presque effacez. Les Tartares Usbeks sont Mahometans. On trouve aussi dans la Tartarie quelques peuples exemts d'idolatrie & attachez au culte d'un seul Dieu, qui ne sont, ni Chrétiens, ni Mahometans, ni Idolâtres.

Le quatriéme tome traite de la Religion des Africains & des Americains. En Afrique, les Coptes habitans de l'Egypte & les Abissins maitres de l'Ethiopie sont Chrétiens, mais engagez dans les erreurs

d'Eutyches. On trouve ici l'hiſtoire de la courte réünion des Abiſſins à l'Egliſe Romaine, & de la glorieuſe mort de pluſieurs Miſſionnaires qui ont ſacrifié leur vie pour la ſoutenir contre les attaques des ſchiſmatiques. Il y a encore des Chrétiens dans la Barbarie & dans l'interieur de l'Afrique exemts d'erreur, mais fort ignorans.

Le Mahometiſme domine en Egypte & dans quelques Royaumes qui ſéparent l'Egypte de l'Ethiopie ſur les côtes d'Afrique, dans les Royaumes de Fez, de Maroc, de Tunis, d'Alger.

Dans la Province de Maroc, qui donne ſon nom à tout le Royaume il y a un grand nombre de Juifs Caraïtes. Au même Royaume, les habitans de Tagoaſt dans la Province de Suz, c'eſt l'ancienne Tagaſte patrie de Saint Auguſtin, prétendent avoir ſon corps, ils honorent en effet un corps ſaint qui opere des miracles ſi éclatans, que les Mahometans mêmes y ont recours dans leurs maux, & trouvent le Saint propice à leurs vœux. Il faut

que ce ſoit le corps de Saint Alipe ami de Saint Auguſtin, autrefois Evêque de Tagaſte, car les tranſlations du corps de Saint Auguſtin d'Afrique en Sardaigne & de Sardaigne à Pavie ſont certaines, & il eſt au moins fort probable qu'on l'a découvert depuis peu dans l'Egliſe de Pavie, où Luitprand Roi des Lombards le fit inhumer après l'avoir fait tranſporter de Sardaigne.

Quelque progrès qu'ait fait le Mahometiſme dans cette partie du monde, il y reſte encore beaucoup de Princes & de peuples aſſervis à l'idolatrie la plus ſuperſtitieuſe & la plus extravagante. La Religion Catholique domine dans les Royaumes de Congo & d'Angola convertis par les Portugais, & le zele des Miſſionnaires l'a répanduë en beaucoup d'autres endroits.

Dans la Nubie un grand peuple ſe dit Chrétien, mais il n'a plus gueres d'autres marques de Chriſtianiſme que des Egliſes à demi ruinées, où l'on voit des Croix & des images de la Vierge & des Saints. Le curieux détail de ces differentes

Religions finit par un abregé de l'hiſtoire de l'Ordre de Malte.

L'Amerique étoit plongée toute entiere dans les tenebres de l'idolatrie, quand la miſericorde divine a voulu qu'on la découvrît & qu'on y portât la lumiere de l'Evangile. Les Mexicains ſacrifioient des hommes; les habitans du Perou moins inhumains dans leurs ſacrifices adoroient le ſoleil ; ce bel aſtre étoit la Divinité de pluſieurs autres peuples ; quelques-uns plus ſauvages avoient preſque perdu tout ſentiment de Religion, comme ils avoient perdu tout ſentiment d'humanité. Les Miſſionnaires de differens Ordres ont converti la plûpart de ces peuples. Le détail de leurs ſuperſtitions & l'hiſtoire de leur converſion remplit la moitié du quatriéme volume, & c'eſt par là que finit l'hiſtoire des Religions. Le deſſein en eſt ſans doute beau, grand, utile. Pour l'executer il a fallu neceſſairement s'en rapporter ſouvent aux relations des voyageurs, ſource qui n'eſt pas toûjours pure : mais ce ſeroit juger avec trop de rigueur que

d'exiger de l'Auteur une exactitude également soutenuë dans toutes les parties d'un travail si vaste, cette grande étenduë de l'ouvrage, l'abondance de la matiere, & la multitude de détails curieux doivent aussi servir d'excuse à l'Auteur sur les negligences & le peu d'uniformité de son stile. Il y auroit encore à travailler pour mettre l'histoire des Religions dans sa perfection; telle néanmoins qu'on nous la donne elle merite l'attention & même l'empressement du Public, il faudroit lire plus de cent volumes pour apprendre ce qu'on trouve ici sur le plus interessant de tous les sujets ramassé dans quatre petits tomes.

Ne finissons pas sans conduire l'esprit de nos Lecteurs à quelques reflexions naturelles & décisives pour la verité de la Religion Catholique. Le prodigieux égarement de l'esprit humain en matiere de Religion, égarement presque universel pendant plusieurs siécles, égarement commun encore aujourd'hui à la plûpart des peuples, égarement poussé jusqu'aux contradictions les plus ma-

nifeftes, aux fictions les plus bizarres, à des pratiques évidemment criminelles & fenfiblement ridicules, ce prodigieux égarement laiffe-t'il le moindre doute à un efprit raifonnable fur la neceffité d'une Religion revelée ? Dieu fage Créateur, Dieu foigneux de fa gloire, Dieu plein de bonté pour les créatures, a-t'il pû fans contredire fa fageffe, fans trahir fa gloire, fans démentir fa bonté, abandonner aux foibles lumieres de l'homme le foin important de fe faire une Religion ? Peut-il ne pas vouloir être connu des créatures ? N'eft-il point fenfible à leur aveuglement fur ce qu'il y a de plus important dans la vie ? Se plaira-t'il à leurs blafphemes ? Confentira-t'il qu'ils le confondent avec les plus viles créatures ? Il ne l'a pû, il a donc dû fe faire connoître, il l'a fait puifqu'il l'a dû. Il y a donc une Religion revelée & feule veritable Religion, dont tout homme peut avec une application ordinaire connoître la verité. Dieu en parlant a voulu qu'on l'entendît, & s'il a revelé la Religion qu'il approuve, il lui a donné des caracteres

auxquels on ne peut ſe méprendre ſi l'on ne s'aveugle ſoi-même ; toute autre conduite eſt indigne de Dieu.

Quelle eſt cette vraye Religion ? L'idolatrie n'en a aucun trait, le Judaïſme prouve bien que ſon origine eſt toute divine, mais les tîtres qu'il produit, les livres de ſes Prophetes qu'il a conſervez le convainquent d'infidelité, & menent au Chriſtianiſme comme au ſeul veritable Judaïſme, où les figures & les propheties de l'ancien Teſtament ſont accomplies.

L'éclat des miracles de JESUS-CHRIST & de ſes Diſciples, l'admirable propagation du Chriſtianiſme, où il ne paroît rien d'humain, rendent la preuve complette en nôtre faveur. D'ailleurs nulle Religion n'eſt ſi digne de Dieu, nulle n'eſt ſi conforme aux beſoins de l'homme.

Le Mahometiſme ne peut pas entrer en comparaiſon. Tout eſt humain dans ſon origine, ſon progrès, ſes promeſſes même ſont indignes de l'homme. Mais quelle ſecte Chrétienne doit être préferée aux autres ? Nous aurons bientôt occaſion d'exa-

miner cette queſtion, il ſuffit préſentement de dire ici en un mot, que la ſecte dont l'origine, dont la conſervation eſt divine, eſt le vrai Chriſtianiſme. A ces deux marques le Lecteur ne peut s'empêcher de reconnoître l'Egliſe Romaine formée par les Apôtres. Elle a vû naître & perir toutes les anciennes hereſies; celles qui ſubſiſtent auront le même ſort, le paſſé répond de l'avenir. Les hereſies déja détruites avoient-elles moins d'apparence, moins de prétextes, des appuis moins puiſſans que les hereſies qui ſubſiſtent? Elles ont peri, les ſectes qui comme elles portent juſque dans leurs noms la datte de leur nouveauté, les ſectes qui ont de commun avec elles l'eſprit de revolte & de diſſention, une naiſſance honteuſe, des dogmes déja condamnez par la venerable antiquité, doivent-elles eſperer un meilleur ſort? Et pour ne point ſortir de la preuve hiſtorique; un Roi impudique, des Moines libertins, des Prêtres ſcandaleux, paroîtront-ils, à tout homme qui fera uſage de ſa raiſon, de dignes inſtrumens de Dieu pour rétablir ſon Egliſe?

Une autre reflexion qui n'echappera pas aux Lecteurs, c'est que l'idée d'un seul Dieu souverain s'est conservée même dans les tenebres les plus épaisses de l'idolatrie ; ils seront encore plus frapez d'appercevoir au milieu des fables de tant de sectes idolâtres, la créance du premier peché & de la corruption des hommes & l'attente d'un Sauveur, veritez necessairement liées avec le Christianisme.

ARTICLE II.

SEPTUAGINTA INTERPRETUM tomus ultimus, continens Psalmorum, Jobi, ac tres Salomonis libros, cum apochryphâ ejusdem nec non Siracidæ Sapientiâ &c. C'est à dire, *La version des Septante. Tome dernier, contenant les Pseaumes, Job, les trois livres de Salomon, celui de la Sagesse attribué à Salomon, & celui de Jesus fils de Sirac ; décrits sur le manuscrit d'Alexandrie, corrigez sur d'autres exemplaires & sur les anciens Auteurs, & principalement sur l'édition des Exaples d'Origene.*

Janvier 1712.

Par Jean-Ernest Grabe Professeur de Théologie. A Oxfort, au théatre de Sheldon, & aux frais de Henri Clement Libraire, à l'enseigne du Croissant, dans le Cimetiere de Saint Paul 1709: in fol. *&* in 8°. *9 feüilles pour les prolégomenes, & 49 pour le texte.*

CE tome destiné à être le dernier de toute l'édition, est le second selon l'ordre de l'impression, & a paru immédiatement après le premier, dont on a rendu compte dans les Memoires au mois de Février 1711.

Le 1. ch. des prolégomenes est employé à donner une idée du manuscrit d'Alexandrie, par rapport aux livres contenus dans ce volume. Et avant toutes choses, pour assûrer son antiquité qui le rend principalement recommandable, Mr. Grabe prévient une objection : c'est que dans le recueïl des Cantiques mis à la fin des Pseaumes, celui de la Sainte Vierge porte ce tître, προσευχὴ Μαρίας τῆς θεοτόκου, *Priere de Marie la Mere de Dieu*; d'où l'on pourroit soupçonner que cet exemplaire a été

écrit depuis le Concile d'Ephese. Mr. Grabe fait voir que les Peres plus anciens ont toujours attribué à la Sainte Vierge la qualité & le nom de Mere de Dieu. Il cite Socrate [a], & Saint Cyrille [b], qui le prouvent par des passages d'Origene, de St. Athanase, d'Atticus, de Theophile, d'Antiochus, d'Ammon Evêque d'Andrinople. Il ajoute encore de nouvelles citations d'Origene [c], de Saint Basile [d], de Saint Gregoire de Nisse [d], de Saint Gregoire de Nazianze [f]: enfin Julien l'Apostat [g] reprocha aux Chrétiens, qu'ils ne cessoient point de nommer Marie Mere de Dieu.

Mr. Grabe rapporte la lettre de Saint Athanase à Marcellin touchant la dignité & l'utilité des Pseaumes, avec ce qui s'appelle l'hypothese d'Eusebe touchant les Auteurs, les

a *L.7. Eccles. Hist. c.32.* b *Epist. ad Acacium Beroens, Epist. ad Monach. Ægyp. l. ad Reginas.* c *Homil.1. inter diversas.* d *Homil.25.* e *Epistol. ad Eusthatiam & Ambrosiam.* f *Or.35. & 51.* g *Cyrillus l.8. contra Julian.*

divisions & le sujet des Pseaumes, & la distinction de ceux qui se récitoient de jour ou de nuit. Il donne ces pieces comme elles sont dans son manuscrit, & sans version Latine, qui n'est pas necessaire à ceux à qui il offre le texte Grec de l'Ecriture.

Quant au livre de Job, tel qu'il est dans le manuscrit d'Alexandrie, Mr. Grabe avouë que ce n'est point la pure version des Septante. Elle étoit en ce livre tronquée de près de la moitié dès le tems d'Origene, qui tira des autres versions de quoi remplir ce qui lui manquoit; & ce fut ensuite sur sa copie qu'il fut décrit. Mais outre que les asterisques d'Origene sont omis dans le manuscrit d'Alexandrie, en plusieurs endroits il s'éloigne des exaples & des citations des Peres. Mr. Grabe dans le dessein de rechercher la source d'une si grande alteration, se souvint d'une note de l'édition de Rome au ch. 32. de Job. v. 10. „Selon Origene d'au„tres exemplaires après ces mots: „*Je vous dis, écoutez moi*, ajou-

„ tent ces verſets : *J'ai entendu vos diſ-*
„ *cours, vôtre prudence m'a été à charge jusqu'à cette heure.* " Puis donc que cela ſe trouve ainſi dans le manuſcrit d'Alexandrie, Mr. Grabe ſoupçonna qu'il pourroit y être venu de quelque verſion plus ancienne qu'Origene, telles qu'étoient la 5ᵉ. & la 6ᵉ. dont pourtant il ne reſte pas une ſeule ſyllabe. A cette premiere conjecture, qu'il reconnoit être mal fondée, il en ſubſtituë une autre: c'eſt que le livre de Job dans le manuſcrit d'Alexandrie eſt copié ſur un des exemplaires de la reviſion du Martyr Lucien, laquelle étoit en uſage dans les Egliſes depuis Conſtantinople jusqu'à Antioche. Afin d'appuyer cette conjecture il a recuëilli tous les endroits où Saint Jean Chryſoſtome a cité le livre de Job, & il les a trouvé en partie conformes à ſon manuſcrit, & en partie à l'édition de Rome. Il y a encore à demander, pourquoi à Alexandrie ſe propoſer des exemplaires qui n'y étoient point à l'uſage de cette Egliſe ?

Dans le 2. ch. il fait de longues

énumerations des fautes échappées à Galé & à Junius dans leurs éditions des Pſeaumes ſelon ce manuſcrit, & de celles qu'il a obſervées dans le manuſcrit même ; & il rend raiſon des corrections qu'il a faites, ſoit en changeant quelques mots, ſoit en ſuppléant des omiſſions.

Il marque dans le ch. 3e. les éditions & les manuſcrits qui lui ont ſervi pour perfectionner ſon édition. Le 4e. contient une liſte des endroits qu'il s'eſt crû obligé de corriger. Il finit par des témoignages de ſa reconnoiſſance envers la Reine Anne & l'Electeur de Brandebourg, dont il a reçû de grands preſens, ceux de la Reine lui ont été procurez par l'Archevêque d'Yorc.

ARTICLE III.

OBSERVATIONS SUR DES monumens d'Antiquité trouvez dans l'Eglise Cathedrale de Paris, par M. D. M. Chez Pierre Cot ruë St. Jacques 1711. *in 4°. pages* 26.

LE Roi pour accomplir le vœu du Roi son pere Louïs XIII. fait élever dans l'Eglise de Nôtre Dame de Paris un Autel magnifique, & decorer le Chœur d'ornemens conformes à la magnificence de l'Autel. L'execution de ce dessein a obligé de creuser une cave pour servir de sepulcre aux Archvêques, on l'a ouverte d'environ trois toises de largeur & de quatre toises de longueur, il a fallu en la creusant pénetrer jusqu'à quinze pieds de profondeur, parce qu'à six pieds on a trouvé deux vieux murs addossez qui traversoient toute la largeur du Chœur, l'un avoit cinq pieds d'épaisseur, l'autre n'en avoit que trois. On a démoli ces deux murs jusqu'au fondement. C'est en démo-

lissant au mois de Mars 1711. l'un de ces murs composez de gros moilons fort durs, qu'on découvrit dans le fond plusieurs grandes pierres quarrées posées à plomb sur un terrein solide, dont quelques-unes étoient ornées de bas-reliefs : on les a transportées dans le petit Cloître de St. Denis du Pas. Les bas-reliefs ont exercé les Antiquaires de Paris, & deux membres de l'Academie Royale des Inscriptions ont rendu publiques leurs conjectures sur ces monumens. Nous allons en rendre compte à nos Lecteurs sans prendre aucun parti dans cette dispute. Mr. Moreau de Mautour est l'Auteur du premier écrit qui ait paru sur cette curieuse matiere : c'est celui dont nous parlons dans cet article. Mr. de Mautour recherche d'abord en quel tems ces bas-reliefs ont été posez dans les fondemens de l'Eglise de Nôtre-Dame. Il nous donne en peu de mots l'histoire de ce saint édifice, & conclut que Childebert, le second Roi Chrétien de France, après avoir ordonné par un édit la destruction de tous les monumens du Paga-

nisme qui restoient dans son Royaume, voulut, par le mouvement du même zele, fonder sur un Autel consacré aux faux Dieu l'Eglise de Nôtre-Dame, qu'il bâtit plus grande & plus magnifique qu'elle n'étoit.

Il décrit ensuite les bas-reliefs qu'il veut expliquer. Les pierres qui en sont ornées sont quarrées, à peu près de même figure & de même grandeur. L'une large d'environ deux pieds deux pouces & épaisse d'un pied & demi, porte l'inscription qui s'est conservée entiere sur un de ses côtez.

TIB. CAESARE
AVG. IOVI OPTVm
MO
MAXSVMO
NAVTAE PARISIACI
PVBLICE POSIERV
NT

Sous Tibere Cesar Auguste les Navigateurs de Paris ont consacré solemnellement cet Autel au très-grand, au très-bon Jupiter.

Mr. Mautour traduit autrement, mais nous croyons ſa traduction peu exacte.

Sur chacune des trois autres faces l'on voit en bas-relief trois demi figures, dont quelques-unes ſont mutilées, d'hommes vêtus d'une eſpece de tunique ; ſix de ces neuf figures tiennent une lance & un bouclier, ſur le rebord d'un des côtez on lit EVRISES, ſur un autre on lit SENANI I*l*O*M*, les autres lettres ſont effacées.

Par l'aſſemblage de deux autres pierres qui ſe rapportent l'une à l'autre, on forme une eſpece de colonne quarrée preſque entiere, de la hauteur de trois pieds quatre pouces, & de la largeur de deux pieds & demi : ſur une des faces on voit le nom & la figure de Vulcain, tenant d'une main des tenailles & de l'autre un marteau. Sur une autre face eſt la figure de Jupiter debout, une draperie lui couvre l'épaule gauche & la moitié du corps, il porte une pique ſans fer connuë ſous le nom de *haſta pura* pour une marque de la divinité, on ne voit que la tête de l'aigle qui eſt

à côté de ce Dieu, au-dessus on lit *Jovis.*

Sur la face qui suit est la figure de profil d'un homme qui ayant le bras droit élevé, tient de la main droite une hache dont il paroît abatre les branches d'un arbre. On lit au dessus de la figure ESVS, nom que les Gaulois donnoient à Mars. Sur la quatriéme face on voit entre des feuïllages trois oiseaux posez, un sur la tête & deux sur le corps d'un taureau, en haut sur le rebord on lit très-distinctement TARVOS TRIGARANVS.

La troisiéme pierre large de deux pieds trois pouces, & haute d'un pied & demi, a sur une face Castor, dont le nom s'y lit. Il a la tête couverte d'une espece de bonnet, une draperie lui couvre la poitrine, il pose la main droite sur la tête d'un cheval, & de la main gauche il tient une baguette.

Sur la face qui suit on voit une figure semblable, mais fort mutilée; le nom est effacé, mais on ne peut pas douter que ce ne soit la figure de Pollux. Sur une autre face de cette

troiſiéme pierre on a repréſenté un vieillard chevelu & barbu avec de grandes cornes un peu branchues & un anneau paſſé dans chaque corne, le nom de cette Divinité s'eſt conſervé : on lit au deſſus de la figure CERNVNNos. Sur la derniere face un jeune homme contraſte avec ce vieillard cornu, il eſt repréſenté nud & de profil, il tient de la main gauche une maſſuë dont il menace un ſerpent qui paroit s'élever contre lui. L'inſcription dont il ne paroît que quelques lettres fugitives n'apprend pas le nom de cette Divinité.

La quatriéme pierre quarrée plus large, & un peu moins épaiſſe que les autres, porte de chaque côté deux demi-figures d'un bon goût & ſans aucune inſcription. La figure d'un homme armé à la Romaine & celle d'une femme ſont les mieux conſervées.

Voilà une ample matiere pour les conjectures, rapportons celles de l'Auteur. Il avertit d'abord qu'il ne faut pas prendre les *Nautæ*, qui ont érigé cet autel, pour de ſimples Bateliers. C'étoit une Communauté

 de

de Marchands trafiquans ſur les rivieres qui paſſent à Paris, ou qui ſont voiſines de cette ville, Compagnie ſemblable à celle qui étoit établie à Rome pour la navigation du Tibre, & dont l'exercice & les privileges ſont reglez par la loi *de Nautis Tyberis*, qui fait partie du Code Theodoſien. Il y a encore aujourd'hui une Compagnie pareille pour la navigation de la Loire établie à Orleans.

Le tître d'Auguſte donné à Tibere dans l'inſcription merite quelque attention. Suetone & Dion aſſûrent qu'il a pris rarement ce tître, & il eſt en effet très-rare ſur les medailles frapées à Rome, mais il eſt commun ſur les medailles frapées en Eſpagne. L'inſcription au reſte a été gravée fort negligemment, comme on le voit par la grande M, miſe au deſſous d'une petite qui n'a point de proportion avec les autres lettres du même mot, & par *poſierunt* mis pour *poſuerunt*.

Les neuf figures qui accompagnent l'inſcription ſont probablement celles des Marchands qui ont

fait ériger l'autel ; Mr. de Mautour croit pourtant que ſans s'arrêter à une conjecture ſi vraiſemblable, on peut dire qu'on a voulu repréſenter les Curetes qui ont élevé Jupiter, les longues tuniques, les boucliers, lui ont donné cette idée à laquelle deux autres fort differentes ont ſuccedé. N'auroit-on point voulu, dit nôtre Auteur, conſerver la memoire des ſoldats Gaulois qui ſuivirent Brennus en Aſie, nous croyons qu'il y a peu d'apparence que des peuples ſoumis aux Romains ayent été ſi peu politiques, que de rappeller le ſouvenir de ces ennemis ſi funeſtes à l'ancienne Rome. La quatriéme conjecture de l'Auteur ſur ces figures ne nous paroît pas plus naturelle, il l'a hazardée ſur le ſeul nom de *Senani*. Si cette conjecture a lieu les neuf figures repréſentent l'entrevûë des Phociens fondateurs de Marſeille avec Senanus Roi des Gaulois, Saliens & Liguriens. Pour appuyer mieux cette conjecture l'Auteur veut trouver de la conformité entre ce nom inconnu *Curiſes* & le *Portus Crycis*, aujourd'hui *Lericè*,

ou *Hierisium*, aujourd'hui Hieres. Après tout on doit plus de congratulation à l'Auteur sur l'abondance de ses conjectures, que de reproches sur le peu de solidité de quelques-unes. Il est également prodigue d'explications sur le *taruos trigaranus.* Après avoir remarqué, avec le feu P. Pezron, que *taru* signifie un taureau en vieux Gaulois, & *garan* une gruë, il soupçonne que le taureau & les trois gruës sont des symboles choisis pour désigner le nom des Chefs de la Compagnie des Navigateurs de Paris : il ne s'en tient pas là, ce sont peut être, dit-il, les attributs de Jupiter & de Vulcain que ces symboles nous cachent. Ne seroit-ce point, ajoute-t'il, la marque d'un vœu fait pour empêcher le degât que les gruës peuvent faire dans les moissons?

Les figures d'Esus & de Cernunnos, & celle d'un homme qui combat un serpent, sont des énigmes que nôtre Auteur devine encore de plus d'une maniere. Esus est Mars adoré sous ce nom dans les

Gaules & dans la Germanie, le nom d'Eſus écrit au deſſus de la figure ne permet pas d'en douter. On ne ſçavoit pas comment ces peuples avoient coûtume de le repréſenter, le bas relief nous l'apprend.

Hercule étoit auſſi une Divinité Gauloiſe connuë ſous le nom d'Ogmis, il eſt probable que c'eſt lui qui eſt repréſenté combattant un ſerpent ; Cernunnos eſt apparemment le Dieu Pan, ſes cornes, ſa barbe de bouc le font connoître.

Mr. de Mautour ne laiſſe pas d'appuyer de quelques preuves d'autres explications de ces figures. La premiere peut être, ſelon lui, celle d'un Druide qui abat le gui de chêne, la ſeconde un Druide qui ſuit un ſerpent dont il emporte l'œuf, proye d'un grand uſage pour s'inſinuer dans la faveur des Princes, ſelon la doctrine ſuperſtitieuſe de ces Prêtres Gaulois. Mr. de Mautour aime mieux que la figure cornuë ſoit Bacchus que Pan, mais il aime encore mieux que ce ſoit le Dieu de la Seine.

Les figures de la quatriéme pierre

ſont ſi mutilées qu'on n'a pû les expliquer même en devinant.

ARTICLE IV.

*DESCRIPTION DES BAS-RELIEFS anciens trouvez depuis peu dans l'*Eglise *Cathedrale de Paris.* A Paris, chez Pierre Cot ruë St. Jacques 1711. *in* 4°. *pages* 41.

LE tître de cette diſſertation eſt trop modeſte. Pour lui en donner un convenable il auroit fallu l'intituler, *Recherches ſçavantes ſur les bas reliefs anciens trouvez depuis peu dans l'Egliſe Cathedrale.* Mr. Baudelot y ſoutient ſon caractere & l'érudition n'y eſt pas épargnée. Ce docte Antiquaire nous apprend que Childebert ne commença à bâtir la ſeconde Egliſe de Nôtre-Dame que ſur la fin de ſon regne, & que ce fut ſon neveu Cherebert qui l'acheva. Il croit que les pierres qui ſont le ſujet de ſon ouvrage ont autrefois fait partie de quatre autels, que le premier fut dreſſé par le corps des Marchands trafiquant par eau éta-

blis à Paris, pour remercier les Dieux de ce que Tibere avoit été nommé Auguſte : c'eſt le ſens que Mr. Baudelot donne à l'inſcription. Il fait voir que c'eſt en reſtreindre trop la ſignification que de traduire *ſous Tibere Ceſar Auguſte.* Il apporte des preuves inconteſtables que la flaterie a ſouvent été pouſſée juſqu'à rendre graces aux Dieux dans de pareilles occaſions. Il cite un monument qui nous enſeigne que le beau tître d'Auguſte ſe conferoit avec quelques ceremonies & par une eſpece de conſecration. Il releve infiniment le Corps qui a érigé cet autel, il ne peut ſouffrir qu'on le confonde avec les Bateliers : c'étoient, ſelon lui, de riches Commerçans, les Fermiers des péages : en effet un Chevalier Romain eſt appellé dans une inſcription *Nauta araricus* ; une Compagnie de Navigateurs, *Nautarum*, a dans une autre inſcription le tître de *ſplendidiſſimum Corpus*, & des Senateurs n'ont pas dédaigné d'entrer dans ces Compagnies.

Les bas-reliefs du premier autel repréſentent, ſelon nôtre Auteur, la

proceſſion que l'on fit pour le conſacrer. Pour en convaincre ſes Lecteurs il leur fait obſerver que toutes les figures ſemblent marcher & ſe ſuivre, qu'elles ſont tournées à gauche : c'étoit de ce côté que les Gaulois ſe tournoient en priant, oppoſez en cela aux Romains & aux Grecs qui ſe tournoient à droit. L'air des têtes, l'habillement, tout eſt Gaulois dans ces figures ; les Druides & les Bardes précedent ſans armes, les principaux du peuple ſuivent armez, c'étoit une coûtume des Gaulois de ne jamais paroître en public qu'avec leurs armes. Mr. Baudelot explique fort heureuſement les trois figures ſans barbe : ce ſont les enfans de ces Marchands qui érigent l'autel ; parmi les Gaulois on émancipoit la jeuneſſe par le don d'un bouclier & d'une lance, & l'on prenoit le tems des aſſemblées pour cette ceremonie, qui répond aſſez à la coûtume d'armer les jeunes gens Chevaliers qui fut en uſage dans les ſiécles ſuivans. Mr. Baudelot conjecture avec beaucoup de vraiſemblance qu'on avoit pris l'occa-

ſion de la dédicace de l'autel pour armer ces jeunes Gaulois. Il tente diverſes explications ſur ces mots inconnus *Curiſes Senani*; aucune ne le ſatisfait, ne pourroit-on pas dire que comme *ſenani* ſignifie *les navigateurs de la Seine*, *Curiſes* ſignifie *les navigateurs de Leure?*

Nôtre ſçavant Auteur ne voit rien à dire ſur les trois autres autels qui ne lui ſemble commun, & il ſe mocque de ces Antiquaires copiſtes qui accablent ſans neceſſité le Lecteur d'un confus amas de citations triviales, où l'on n'apprend rien qui ne ſoit connu même du peuple ſçavant. Qu'on ne s'attende pas néanmoins à ne plus rien trouver de remarquable dans la diſſertation dont nous parlons, un Sçavant, tel que Mr. Baudelot fait toûjours des obſervations ſingulieres ſur les ſujets les plus communs. Il reconnoît dans les figures du ſecond autel Jupiter, Vulcain & le Mars Gaulois Eſus. Il a apperçû une tête d'homme repréſentée en petit ſur laquelle Jupiter poſe la main : c'eſt un ſymbole de la protection que le Corps des Na-

vigateurs demande à ce Dieu, on voit ſur les medailles de ces ſortes de types.

L'explication de la figure d'un taureau au milieu des bois, ſur lequel trois gruës poſent, avec cette inſcription *taruos trigaranus*, eſt docte & ingénieuſe. Mr. Baudelot ſe ſert habilement d'un paſſage de Plutarque dans la vie de Marius, où nous apprenons que les Celtes portoient dans les combats la figure d'un taureau d'airain, objet de leur culte, & par lequel ils juroient; ils portoient auſſi ſa figure dans leurs drapeaux, & Tacite dit qu'en tems de paix ils mettoient ces figures dans les bois. Le taureau au milieu des bois eſt donc un ſigne de la paix dont jouïſſoit la Gaule; nôtre Auteur explique de la même maniere les trois gruës qui ſe repoſent ſur le taureau. Les gruës qui s'acharnent dans leurs combats entre elles juſqu'à ſe laiſſer prendre par les hommes, plûtôt que de quitter priſe, lui paroiſſent des ſymboles convenables du courage, & leur repos un ſymbole de la paix. Ne pourroit-on pas dire que

les gruës, qui ont toûjours passé pour le symbole de la vigilance, marquent ici celle du principal Magistrat des Gaules, à qui le païs étoit redevable de la tranquillité dont il jouïssoit, & dont le nom *Trigaranus* formé de *tri*, qui en Gaulois signifie *trois*, & *garan*, qui dans la même langue signifie *gruë*, par son allusion aux figures rend le symbole plus ingénieux & plus parfait. *Trigaranus* est sûrement un nom d'homme, & ce mot ne désigne pas simplement trois gruës, comme *tarvos* designe un taureau.

Mr. Baudelot reconnoît encore sur le troisiéme autel Castor, Pollux, Pan, Hercule; peutêtre auroit-il dû en cherchant l'étymologie de *Cernunnos*, nom Gaulois de Pan, s'arrêter a *cern* qui signifie en Gaulois *corne*; il a mieux aimé composer ce nom de deux mots *cer*, ou plûtôt *Ker*, qui signifie ville, & *nunnos* qu'il prétend signifier pere, parce que dans les Capitulaires on donne ce nom aux superieurs des Religieux. Comment l'origine de ce mot *nonnus* a t'elle échapé à un si sçavant Hom-

me ? *Nonnus* eſt un mot Egyptien qui n'a paſſé dans les Gaules qu'avec les Moines pluſieurs ſiécles aprés Tibere.

Sur le quatriéme autel nôtre Auteur ſe borne à montrer que les figures en ſont habillées à la Gauloiſe, il en reſte trop peu pour fonder d'autres conjectures.

ARTICLE V.

L. CHRIST. FRID. GARMANNI Medici R. E. S. &c. de miraculis mortuorum libri tres &c. C'eſt à dire, *Des miracles des morts, ouvrage diviſé en trois livres, par L. Chreſt. Fred. Garmann Medecin du Roi de Pologne & Electeur de Saxe.* A Dreſde & à Lipſic, aux frais de Jean Chriſtophle Zimmermann 1709. *in* 4°. *pages* 1244. *ſans les tables.*

C'Eſt ici un de ces livres informes qui traitent de tout & qui n'apprennent preſque rien. Le Compilateur a recueïlli ſans ordre & ſans critique les effets les plus extraor-

dinaires de la nature, l'autorité d'un seul Ecrivain lui paroît un garand suffisant pour avancer les choses les plus incroyables. Nous n'entreprendrons pas ici de donner un extrait suivi de ce vaste ouvrage, il suffira d'en tracer aux Lecteurs une idée generale.

Mr. Garmann divise ce volume en trois livres. Dans le premier il traite des excrescences qui arrivent aux corps des morts &c. Dans le second il parle de quelques phénomenes particuliers qui accompagnent ces mêmes corps ; & enfin dans le troisiéme livre il rapporte les sentimens de quelques Medecins touchant la corruption, la petrification & l'incorruptibilité des cadavres.

Les Lecteurs trouveront à la tête de cet ouvrage une longue & ennuyeuse dissertation de près de deux cens pages, où l'Auteur explique ce qu'il entend par les *mots* de *cadavres* & de *prodiges*. Peu de personnes auront la patience de la lire jusqu'au bout.

L. 1. Mr. Garmann commence

d'abord par parler des cheveux. C'est, dit-il, un sentiment assez reçû parmi les Philosophes & les Medecins, que les cheveux, la laine, les plumes, les ongles, les cornes, les dents &c. sont des plantes qui croissent & qui vegetent. La forme des cheveux, leur rondeur, leur cavité, confirment assez ce sentiment. Il y a même des Naturalistes qui sont persuadez que des cheveux *transplantez* pourroient vegeter; ainsi il n'y a pas lieu de s'étonner si on les voit croître même après la mort. Mr. Wulferus prétend avoir vû le corps d'un pendu dont le poil de la barbe avoit crû en peu de tems de la longueur d'une coudée. Ce qui arriva à Nuremberg vers le milieu du dernier siécle est fort remarquable. Une femme y fut enterrée, selon la coûtume du païs, dans une biere peinte de noir; la terre où le corps fut mis étoit fort seche & d'une couleur jaunâtre, au bout de quelques années, comme l'on creusoit auprès de cette fosse, l'on découvrit une prodigieuse quantité de cheveux qui sortoient par les fentes du cercueïl. Le Fos-

ſoyeur en avertit les Magiſtrats de la ville, leſquels ſurpris d'un tel prodige ordonnerent qu'on en ôtat une des planches. On vit alors la biere pleine de longs cheveux qui repréſentoient une figure humaine, les yeux, le nez, la bouche, toutes les parties du corps y étoient très-diſtinctement marquées ; mais le Foſſoyeur y ayant touché, il ne reſta rien que des cheveux, les os & les chairs étant entierement conſumées. Ces cheveux ſe gardent encore à Nuremberg, ils ſont longs de plus de ſix pieds, mais l'air les a tellement endurcis qu'ils ſe caſſent facilement.

Il ſemble que la ſurface du corps eſt le lieu propre où le poil & les cheveux croiſſent, mais une experience trop fatale en a ſouvent découvert dans les parties internes du corps. Un jeune Polonois attaqué d'une foibleſſe d'eſtomac languit pendant quelques mois, les ſymptomes firent juger aux Medecins que le poulmon étoit ulceré. Les remedes loin de diminuer la maladie l'augmenterent, le malade y ſuc-

comba enfin ; le corps ayant été ouvert on apperçut que le cœur étoit tout couvert de poil. En 1563. un jeune homme après une longue & fâcheuſe maladie mourut ; les Chirurgiens ayant ouvert ſon corps trouverent dans un de ſes reins un peloton de cheveux fort épais. Nous omettons une infinité de faits pareils que Mr. Garmann a eû ſoin de ramaſſer, nous dirons ſeulement que s'il apportoit les raiſons phyſiques de ces phénomenes ſon ouvrage ſeroit beaucoup plus utile & plus curieux.

L'operation du fameux Tagliacotti occupe un chapitre entier. Cet habile Chirurgien avoit trouvé le moyen de faire des nez, & de les enter ſi proprement ſur le viſage, qu'ils y prenoient racine. Mr. Garmann explique toutes les particularitez de cette curieuſe operation. La chair, dit-il, dont l'on ſe ſert doit être priſe du bras d'une perſonne bien ſaine & à la fleur de ſon âge, il faut que l'operation ſe faſſe au printems, car le grand froid empêcheroit les chairs de ſe joindre, & une chaleur exceſſive pourroit bien en-

gendrer la gangrenne. Nôtre Auteur avouë que ces nouveaux nez sont sujets à de grands inconveniens: car il arrive souvent, ou qu'ils demeurent livides, ou qu'ils pourrissent & tombent tout à fait : ainsi au lieu d'être un agrément, ils causent une très grande difformité. Vanhelmont assûre qu'un soldat natif de Bruxelles ayant perdu le nez, alla à Bologne trouver Tagliacotti. Ce celebre Artiste fit l'operation & lui appliqua un nez de sa façon, le soldat retourna en parfaite santé à Bruxelles, mais il n'y fut pas longtems que son nez commença à pourrir & à tomber. On chercha la cause de cet accident, & on trouva que la personne dont on avoit pris la chair étoit morte. Il seroit inutile de rapporter ici d'autres histoires pareilles. Mr. Garmann attribuë tous ces accidens à la sympathie, mais il n'explique pas en quoi elle consiste. Il parle ensuite de la transfusion du sang, qui est une operation curieuse à la verité, & où les Chirurgiens peuvent montrer leur adresse, mais qui ne sert pas à prolonger la vie de l'homme.

Dans le troisiéme chapitre nôtre Auteur explique quelques phénomenes qui arrivent aux endroits où il y a plusieurs corps morts. Il est certain, dit-il, que les feux & les éclairs que l'on y apperçoit quelquefois sont des effets purement naturels causez par les exhalaisons qui sortent de ces corps. Pour ce qui est du bruit & des cris lamentables que quelques personnes prétendent avoir entendu dans des cimetieres, ce sont des contes capables seulement d'imposer au peuple. Il est vrai que des Auteurs dignes de foi ont remarqué qu'au tems que la peste cause des plus grands ravages, les oiseaux nocturnes, les chiens, les chats, &c. font des hurlemens que le vulgaire prend pour des pronostiques d'une mort prochaine; mais Mr. Garmann ne trouve point de connexion entre ces effets & la mort. Quelques autres Auteurs, ou trop simples, ou trop crédules, attribuent ces cris aux Sorciers. Les Ecrivains Polonois & ceux de quelques autres païs du Nord sont fertiles à inventer ces sortes de fables,

& c'eſt ce qui rend le peuple crédule jufqu'à la ſuperſtition.

Pour ce qui eſt du bruit que l'on entend quelquefois dans les cercueïls, la cauſe en peut être fort naturelle, témoin ce qui arriva il y a quelques années en Alemagne. Un homme qui travailloit à faire une foſſe dans le cimetiere de Gotha, remuant quelques os à demi conſumez, entendit un bruit très-aigu & ſemblable à un cri, il apperçut en même tems une écume graſſe qui ſortoit d'un des os, mais un moment après cette écume ſe diſſipa en fumée avec un tel fracas & une odeur ſi inſupportable, que le pauvre Foſſoyeur en étant ſaiſi eut bien de la peine à gagner ſa maiſon.

Le quatriéme & le cinquiéme chapitre ne contiennent que des choſes fort communes, touchant le changement qui ſe remarque dans les viſages des morts. Mr. Garmann debite à ſon ordinaire tout ce qu'il a lû ſur ce ſujet.

Le Chapitre ſuivant contient quelques particularitez touchant les dents. Le ſentiment commun eſt

que les dents ſont des os qui tirent leur nourriture des gencives, par le moyen de certains petits nerfs imperceptibles qui leur ſervent de racines : ce ſont ces nerfs offenſez qui cauſent ces grandes douleurs que l'on ſent aux dents. Quelques Medecins ont crû que les dents ſont une eſpece de pierre, leur dureté & leur incorruptibilité confirment ce ſentiment. On trouve dans un Cimetiere de Comore en Hongrie une ſi prodigieuſe quantité de dents, qu'on n'y ſçauroit remuer la terre ſans en rencontrer d'auſſi belles & d'auſſi fraîches que celles des perſonnes ſaines & pleines de vie. Le Prince Radzevil aſſûre que l'on voit encore dans les momies d'Egypte des rangées de dents fort blanches, & qui ſe conſervent depuis tant de ſiécles dans leur entier. Ajoutez à cela que les dents réſiſtent beaucoup plus au feu que ne font les autres os.

Pluſieurs Auteurs aſſûrent que l'on a vû des enfans qui avoient des dents d'or. Il y avoit dans la Sileſie en 1593. un jeune enfant à qui il perça une dent pareille. Le P. Tylkowski Je-

ſuite rapporte un fa it ſingulier en ce genre, & qui paroît certain dans toutes ſes circonſtances. Un jeune enfant, natif de Vilne en Lithuanie, ſe plaignoit quelquefois d'une grande douleur qu'il ſentoit aux dents. Sa mere y voulant apporter quelque ſoulagement fut ſurpriſe d'y appercevoir une dent d'or, toute la ville accourut au bruit de ce prodige. Nicolas Paez Evêque de Vilne fit apporter l'enfant chez-lui, & ordonna en même tems que les Medecins, les Chirurgiens & les Orfevres s'aſſemblaſſent, pour examiner en ſa préſence s'il n'y avoit point de fraude. Ils certifierent par un acte juridique que la dent étoit de ſin or; mais il arriva peu de tems après que cette dent devint inſenſiblement de même couleur & de même nature que les autres. Mr. Garmann pour ſauver l'honneur des Medecins qui avoient, ce ſemble, trop précipité leur déciſion, attribuë cet effet à la Magie. Quoiqu'il en ſoit, pluſieurs Ecrivains celebres aſſûrent que les dents des animaux qui paiſſent ſur les montagnes où il y a des mines

d'or, prennent peu à peu la couleur de ce métal.

Dans le ſeptiéme & dans le huitiéme chapitre nôtre Auteur rapporte le ſentiment des Medecins, touchant quelques effets naturels qui ſont ordinaires, & dont les cauſes paroiſſent aſſez évidentes. Dans le neuviéme chapitre il traite des enfans qui naiſſent après la mort de leur mere. Les hiſtoires en fourniſſent un grand nombre d'exemples qu'il ſeroit inutile de rapporter ici.

Le dixiéme chapitre contient pluſieurs choſes curieuſes touchant les ongles, les cornes, & les os. L'experience fait voir que les ongles croiſſent même après la mort. Ambroiſe Paré aſſûre qu'il a vû les ongles d'un pendu croître comme s'il avoit été en vie. Pierre Uffenbach ayant été obligé de couper le poignet à un jeune Gentilhomme de Boheme, remarqua que les ongles de cette main coupée avoient en peu de tems crû de la longueur d'un doigt.

Pour ce qui eſt des cornes, c'eſt une choſe certaine que l'on en a vû, non ſeulement aux animaux qui n'ont

pas coûtume d'en avoir, mais l'on a remarqué ſouvent qu'il en croiſſoit aux hommes. L'on a vû de nos jours une jeune fille en Irlande qui au lieu d'ongles avoit des cornes de la longueur de quatre ou cinq pouces. Mr. Locke vit autrefois à Paris dans l'Hopital de la Charité un jeune homme qui avoit de longues cornes au bout de ſes doigts. Henri Kornmann aſſûre qu'il a vû lui-même tirer deux cornes de la longueur d'un doigt des yeux d'un pendu. Un celebre Naturaliſte prétend que les cornes des bufles & de quelques autres animaux prennent racine & croiſſent en terre comme des plantes, mais on aura toûjours de la peine à ajouter foi à ces ſortes de relations.

Les grands os que l'on trouve en Dannemark & en quelques autres païs du Nord, font croire à quelques Auteurs qu'ils ſont des plantes qui prennent leur nourriture de la terre même, mais il eſt plus probable que ce ſont des os des Geants. Il eſt vrai que Martin Kergerus ſoutient qu'il n'y a jamais eû de Geants dans ces païs, mais il ſemble que cet Ecri-

vain n'a pas lû les Hiſtoriens du Nord. Olaus Vormius , Saxon le Grammairien , Angnin Jonas &c. aſſûrent tous le contraire. Quoiqu'il en ſoit , Mr. Garmann ſans approuver tout ce que Fazellus , le P. Kircher & G. Schottus ont écrit ſur ce ſujet , ſoutient qu'il y a eû autrefois des hommes d'une grandeur extraordinaire. La nature , dit-il , produit quelquefois des nains , nous en voyons parmi les plantes & parmi les animaux. Pourquoi ne veut-on point que cette même nature produiſe quelque fois des Geants ? On a vû de nos jours des hommes hauts de neuf, dix & onze pieds. On rencontre en Irlande des chiens d'une ſi prodigieuſe grandeur , que ſi la race en étoit éteinte , nos ſucceſſeurs prendroient leurs os pour des os de baleine. Mr. Evelyn & quelques autres Naturaliſtes ont vû en Norvege des arbres d'une hauteur & d'une groſſeur énorme.

Dans le 2. livre Monſieur Garmann traite de pluſieurs phénomenes qui arrivent aux corps des morts. Il dit que c'eſt une choſe ordinaire

de voir des puſtules livides, des excreſcences de chair &c. paroître tout d'un coup ſur ces corps : il preſcrit le moyen de connoître quand une perſonne eſt morte de poiſon, frapée de la foudre, ou étoufée par les vapeurs malignes qui ſe rencontrent dans les mines. Ce genre de mort arrive fréquemment à ceux qui travaillent dans les mines de Hongrie, mais rien n'eſt plus curieux que ce que l'on raconte de ces vapeurs. Voici ce qu'en dit un Auteur digne de foi. Les Mineurs apperçoivent quelquefois au haut de la voute une boule de la grandeur d'un ballon mediocre, la peau qui l'environne eſt de l'épaiſſeur d'une toile d'araignée, elle paroît graſſe & gluante, lorſque par quelque accident cette peau vient à crever les vapeurs qui en ſortent ſont ſi malignes, que les Mineurs en ſont ſuffoquez ſur le champ. Pour prévenir ces fâcheux accidens, l'on a coûtume d'allumer du feu dans les mines, lequel ayant inſenſiblement rarefié l'air, fait crever ces boules & en diſſipe en peu de jours toute la

 malignité.

malignité. Il y a d'autres vapeurs dans les mines moins dangereuſes à la verité, mais toujours funeſtes à ceux qui en ſont ſaiſis. Il y a quelques années qu'un Ouvrier travaillant à vingt cinq ou trente pieds ſous terre, ſe vit tout à coup environné d'une vapeur blüâtre, laquelle s'étant enflammée à une chandelle, ſe diſſipa preſque auſſitôt, avec un tel fracas, que les Mineurs qui travailloient auprès étant accourus au bruit, trouverent le pauvre homme étendu ſur la place avec les bras & les jambes caſſées. Ces ſortes de vapeurs ſe trouvent plus ſouvent dans les mines de charbon que dans celles d'où l'on tire du métal. Mr. Garmann rapporte pluſieurs exemples ſemblables, & il ne manque pas de citer les Auteurs d'oû il les a tirez; mais la brieveté que nous nous ſommes preſcrite dans ces extraits nous oblige de les ómettre ici.

Le troiſiéme livre eſt aſſez court. Nôtre Auteur ſe contente d'y ramaſſer tout ce qu'il a lû touchant l'incorruptibilité des corps. Il prend ici l'occaſion, en vrai Proteſtant, de

ſe déchaîner contre les miracles ; ceux même qui ſont les plus averez paſſent chez-lui pour des fables, ou pour des effets purement naturels. Il attribuë aux exhalaiſons du Mont-Veſuve le miracle du ſang de Saint Janvier qui ſe liquefie lors qu'on l'approche de la tête de ce Saint. Il preſcrit enſuite la maniere d'embaumer les corps & de les conſerver pendant pluſieurs ſiécles ſans corruption, mais les Lecteurs auront de la peine à ajouter foi à tout ce qu'il debite ſur ce ſujet.

La petrification des corps eſt un effet ſi ſingulier de la nature, que le vulgaire l'a ſouvent regardée comme une eſpece de miracle. Les Hiſtoriens parlent ſouvent de poiſſons changez en pierre, l'experience même montre que quelques autres animaux ont été petrifiez ; mais il eſt aſſez incroyable que des hommes ayent été changez en pierre. Il eſt bien vrai que quelques Ecrivains en parlent, mais il eſt certain que ces Auteurs ont été, ou trop crédules, ou peu verſez dans la connoiſſance des effets de la nature.

Aventin prétend qu'en 1348. cinquante perſonnes avoient été changées en ſtatuës, & que les Statuës ſe voyoient encore de ſon tems en Baviere, mais des Hiſtoriens contemporains n'en font aucune mention, la tradition même du païs, qui auroit ſans doute conſervé la mémoire d'un fait auſſi ſingulier, n'en a aucune connoiſſance.

Il ſeroit inutile de parler ici des pierres que l'on tire quelquefois du corps humain, l'on en a vû d'une groſſeur prodigieuſe & qui peſoient trois ou quatre livres.

Dans le dernier chapitre Mr. Garmann parle de la reſurrection des corps. Les Lecteurs y trouveront un mélange de ſacré & de prophane qui fait voir que l'Auteur a beaucoup lû, & qu'il eſt auſſi mauvais Théologien que Philoſophe.

ARTICLE VI.

JO. GEORGII PRITII introductio in lectionem novi Testamenti &c. C'est à dire, *Introduction à la lecture du nouveau Testament, où ce qui concerne la Critique, l'Histoire, la Chronologie, la Geographie, est exposé avec brieveté & clarté. Par Jean-George Pritius.* A Lipsic, aux frais de Gleditschius l'ancien, 1704. *in 12. pages 726.*

IL suffit presque de dire de cet ouvrage que ce sont des prolégomenes sur le nouveau Testament écrits avec la brieveté & la netteté que promet l'Auteur. Le volume n'a crû sous sa main que par la quantité des matieres qu'il y a renfermées. Car non content de traiter des livres du nouveau Testament en general & en particulier, de leurs Auteurs, de la langue en laquelle ils ont été premierement écrits, des principales traductions, du tems où chacun a paru, de leur autenticité, des livres apocryphes, il

rapporte en abregé la vie de tous les Apôtres, il traite de la langue Helleniste & des Hellenistes, de la maniere ancienne d'écrire, de la distinction en chapitres, leçons & versets, des principaux manuscrits, des variantes.

Outre cela il décrit l'état où étoient le peuple Juif & la Religion Juive au tems de JESUS-CHRIST, alterée par les dogmes impies des Saducéens, par les fausses interpretations des Pharisiens, par le Schisme des Samaritains & les maximes séditieuses de Judas de Gaulone en Galilée, il remonte à l'origine de ces sectes, & de celle des Esséniens; il ajoute ce qui regarde le regne des Herodes. Il donne une table chronologique des faits contenus dans le nouveau Testament, une description de la Terre-sainte, de la ville & du Temple de Jerusalem. Il parle des monnoyes & des diverses mesures qui étoient en usage parmi les Juifs, & il finit par le Sanedrin & les Synagogues.

Bien que toutes ces choses soient à cette heure si connuës par une

infinité de livres de toute ſorte, qu'on peut dire, *nulli nota magis domus eſt ſua*, comme elles ne ſçauroient l'être trop, le travail de Mr. Pritius ne laiſſe pas d'être loüable, ne ſeroit-ce que pour les avoir ramaſſées & digerées.

On ne remarquera que peu d'endroits. Au chapitre quinziéme qui eſt des Harmonies, ou Concordes des quatres Evangeliſtes, il paroît fort eſtimer celle qui fut commencée par le fameux Lutherien Kemnits, continuée par Lyſer, achevée & publiée par Gerhard. On a ſouvent entendu dire que le Port-Royal l'avoit, ou copiée, ou priſe pour modele. Il approuve une penſée de Calovius, fort commode pour ordonner la ſuite hiſtorique de la vie de JESUS-CHRIST, & pour concilier la narration des Evangeliſtes, qui ſemblent rapporter à des tems differens, & avec des circonſtances differentes, un même miracle & un même diſcours. Calovius veut donc que ce ſoient autant de diverſes actions, l'occaſion s'étant préſentée plus d'une fois à JESUS-

Christ d'operer de ſemblables guériſons & de réïterer de ſemblables inſtructions. Par là ſe diſſipent ces anticipations de tems, & ces omiſſions de circonſtances, ſi uſitées dans les Concordes. Si Mr. Pritius avoit vû celle qu'a composé le P. Lamy de l'Oratoire, il y auroit trouvé un exemple qui appuye la conjecture de Calovius : il auroit vû, dis-je, que poſant deux empriſonnemens de Saint Jean Baptiſte, l'un raconté par Saint Matthieu, l'autre par Saint Jean, l'hiſtoire Evangelique prend ſa ſuite naturelle, ſans qu'il ſoit beſoin de déranger la narration du premier pour l'accorder avec celle du ſecond.

Au chap. 16. où il décrit la vie de Saint Pierre, il traite de fiction ce qui ſe dit des diſputes de Saint Pierre avec Simon le Magicien à Rome.

Au chapitre ſuivant il marque dans une table Géographique les voyages & les actions de Saint Paul : il s'eſt principalement attaché à Capel, qu'il n'abandonne qu'en peu d'endroits pour ſuivre Sandhage-

nius. Il croit que St. Paul aprés son élargissement à Rome retourna en Orient, comme il l'avoit promis aux Philippiens. Selon son sentiment le martyre des Apôtres St. Pierre & Saint Paul arriva en 64. la dixiéme année de Neron : mais il ajoute que dans un manuscrit fort antique du nouveau Testament, apporté du Mont Sina & venu à la possession de Boeclerus, se lisent ces mots. » L'A-
» pôtre Saint Paul eut la tête coupée
» à Rome sous l'empire de Neron
» en la trente-sixiéme année depuis
» la salutaire Passion, & la soixante-
» neuviéme depuis la naissance de
» nôtre Sauveur JESUS-CHRIST,
» le cinquiéme jour du mois *Pané-*
» *mos*, ou, selon la maniere de comp-
» ter des Romains, le troisiéme avant
» les Calendes de Juillet, c'est à di-
» re, le 28. de Juin. Il y a donc, com-
» me je l'ai aujourd'hui 29. de Juin,
» exactement supputé, 330 ans de-
» puis son Martyre jusqu'au present
» Consulat des deux freres Empe-
» reurs Augustes Arcadius & Hono-
» rius, qui est le quatriéme de celui-
» là & le troisiéme de celui-ci en la

» neuviéme Indiction. Puisque ce Consulat répond à l'année 396. l'Auteur du calcul met le martyre de Saint Paul en 66. & la naissance de Jesus-Christ trois ans avant nôtre ere commune, en quoi il convient avec Jule l'Africain & l'Eglise d'Alexandrie.

Le même manuscrit a fourni un long prologue sur les Epîtres de St. Paul, qui contient un abregé de la vie de l'Apôtre selon la chronique d'Eusebe. Le Sieur Pritius le rapporte tout entier dans le chapitre dix-huitiéme, & il y ajoute le sentiment de Pearson, d'Usserius, de Capel, & de Ligfoot, touchant le tems & le lieu où les Epîtres de St. Paul ont été écrites.

En parlant de la langue originale des livres du nouveau Testament au chapitre vingt-uniéme, il a omis de remarquer que l'Evangile Hebreu de Saint Matthieu à l'usage des Nazaréens étoit different du nôtre, & partant supposé & falsifié. Mais il observe, que ce qui se lit à la fin de la version Syriaque n'est pas de la main du Traducteur : ce sont ces

paroles. *Fin du Saint Evangile de la prédication de Saint Matthieu, qui l'a prêché en Hebreu dan la Paleſtine.* Car un manuſcrit de la bibliotheque d'Altorf porte une autre concluſion. *Fin de l'Ecriture de l'Evangile de Saint Matthieu Apôtre, qui a prêché en Hebreu dans la Paleſtine; qu'il prie pour nous, ainſi ſoit-il.*

Le chapitre trente-deuxiéme eſt de ce qui concerne les Herodes. Mr. Pritius dit que Cellarius a bien juſtifié Joſephe ſur ce point, & il le ſuit.

Dans le chapitre trente-ſixiéme, il propoſe un nouveau ſyſteme de Mr. Van-Till, touchant l'année & le jour de la naiſſance de JESUS-CHRIST, dans lequel les évenemens ſont preſſez. Van-Till ſuppoſe, ſelon le Calendrier des Juifs, qu'Herode mourut le vingt-cinquiéme jour de Novembre, & que ce fut en la quarante-deuxiéme année Julienne & la quatriéme avant l'ere commune: il prétend que le même jour cette mort fut annoncée en Egypte à Joſeph qui partit dès le lendemain, & que la Sainte Vierge

fut de retour à Jerusalem pour accomplir la ceremonie de la Purification le quarante-uniéme jour après la naissance de son fils : enfin il donne environ dix journées pour revenir d'Egypte à Jerusalem ; & il conclut que la Purification se fit le 5. ou le 6. jour de Decembre, & que JESUS-CHRIST naquit le 25. d'Octobre. Mr. Pritius content d'avoir exposé cette bizarre conjecture ne l'adopte pas, & il s'attache à la chronologie de Ligfoot, mettant la naissance de JESUS-CHRIST au tems de la fête des Tabernacles, qui se celebroit dans le mois de *Tisri*, répondant en partie au mois de Septembre, & en partie à celui d'Octobre, & en la premiere année de l'ere commune.

ARTICLE VII.

JO. MARIÆ LANCISII Intimi Cubicularii & Archiatri Pontificii de subitaneis mortibus libri duo. C'est à dire, *Traité des morts subites, en deux livres. Par Jean-Marie Lancisi Camerier & Me-*

decin du Pape. A Lipsic, sur l'exemplaire de Rome, aux frais de Jean-Frideric Gleditsch, 1709. *in* 8°. *pages* 313.

LEs morts subites étant devenuës fréquentes à Rome depuis l'été de 1705. jusqu'au printems de 1706. & répandant la consternation dans les esprits, le Pape eut premierement recours à la misericorde de Dieu, & ordonna des prieres publiques pour demander une bonne mort, & puis il commanda à son premier Medecin & à la Societé des Medecins de chercher les causes d'une chose si fort à craindre, & les moyens de la prévenir.

C'est à ce commandement de sa Sainteté que nous devons l'excellent ouvrage de Mr. Lancisi. Personne avant lui n'avoit entrepris ce sujet en particulier, depuis que la découverte de la circulation du sang a appris à raisonner plus juste sur la constitution du corps humain, sujet cependant qui pour nôtre interêt commun meritoit bien qu'un homme habile & judicieux s'y appliquât parti-

culiérement : c'eſt ce qu'a fait l'Auteur qui diviſe ſon traité en deux livres. Dans le premier il conſidere les morts ſubites en general, & dans le ſecond il s'arrête à celles qui ont mis la déſolation à Rome.

Il entre en ſon ſujet par les notions de la vie & de la mort. Il dit que la vie » n'eſt autre choſe qu'un flux & » un reflux continuel plus ou moins » ſenſible, & ſous la direction de l'a» me, de l'air, & du ſang, & du ſuc » nerveux; que ce flux & ce reflux » ſe fait & s'entretient en des orga» nes, & par des organes neceſſaires » & diſpoſez à recevoir & à donner » un mouvement alternatif plus ou » moins ſenſiblement. Ces principaux » organes ſont le poumon, le cœur » & le cerveau, qui dans leurs fonc» tions ſont aidez par une mécanique » admirable d'autres organes, tels » que ſont les glandes, de petits ca» naux, les muſcles. Au contraire la mort eſt » une veritable & totale » ceſſation du mouvement de l'air, » du ſang & du ſuc nerveux dans les » organes & par les organes, qui de» meurent privez de mouvement.

L'air peut cauſer promptement la mort, ſoit en ſe rarefiant, ſoit en ſe condenſant & s'épaiſſiſſant, ſoit en ſe chargeant de divers poiſons qui entrant dans le poumon & s'inſinuant, dit Mr. Lanciſi, par les pores du crane, ôtent au ſang ſa fluidité.

Si le ſang s'écoule & reſte en trop petite quantité, ſi au contraire il eſt en trop grande quantité, & que par deſſus cela il vienne en s'echauffant & en fermentant à embarraſſer le cœur & le cerveau, il s'arrête tout à coup comme dans de grandes craintes; ſi enfin il reçoit un ſuc empoiſonné qui le met hors d'état de circuler, & qui y coule, ſoit de dehors, ſoit de quelque partie mal affectée du corps, & principalement des hypocondres & de l'eſtomac, ce ſont autant de cauſes de mort ſubite.

Il en eſt à peu près de même du ſuc nerveux. Il manque quelquefois faute de ſang, & d'autres fois par trop de ſang qui preſſe les endroits du cerveau où ce ſuc ſe filtre; il peut auſſi arriver que les orifices des nerfs ſoient bouchez & lui fer-

ment le passage, ou qu'enfin il soit vitié en soi.

Quant aux parties solides, tout ce qui arrête la respiration amene aussi-tôt la mort, soit que le mal vienne, ou du poumon même, ou de la trachée artere, ou du diaphragme, ou des muscles intercostaux.

C'est ainsi que tout ce qui arrive au cœur & lui ôte la faculté de continuer son mouvement, donne la mort; comme lorsqu'il est embarrassé des polypes, que des tumeurs ou des os se forment vers ses oreillettes, & il s'y est quelquefois trouvé des vers qui le rongent.

Enfin la cause de la mort est souvent dans le cerveau. Non seulement un coup violent à la tête altere & confond la substance du cerveau, mais un simple choc & une legere contusion peut suffire pour rompre quelque vaisseau, d'où il se fait un dépôt d'humeurs qui se corrompent; le coup exterieur est gueri, & l'ennemi est au dedans. Accident qui peut même arriver par un fort éternuëment, & Strada raconte qu'un Boulanger ayant éternué vingt-trois fois de suite, tomba mort à la vingt-

quatriéme. Sans aucune cauſe exterieure un dépôt s'amaſſe dans la tête, des tumeurs naiſſent, les veines ſe relâchent & s'étendent en varices, les méninges s'épaiſſiſſent & s'endurciſſent ; de là des peſanteurs, des migraines, des mélancolies, & enfin la mort.

Mr. Lanciſi dit, que toutes ces differentes cauſes de mort ſubite ſe peuvent rapporter à trois principales : à la ſuffocation, à la ſyncope, & à l'apoplexie, dont l'une eſt ſuivie des deux autres ; parceque la reſpiration, le mouvement du ſang & celui du ſuc nerveux s'aident mutuellement, & que le poumon, le cœur & le cerveau ont une mutuelle dépendance dans leurs fonctions. Quelquefois elles ſe peuvent détourner & vaincre, quelquefois elles ſont irremédiables, & il eſt de l'habileté d'un Medecin de prendre bien ſon parti là-deſſus pour ſon honneur particulier & pour celui de la profeſſion.

Comme il arrive aſſez ſouvent, qu'en ces cas ſubits il y a à douter ſi le malade eſt veritablement mort, ou s'il ne l'eſt pas, c'eſt alors que le

Medecin doit être circonſpect à prononcer, pour ne pas tomber dans l'inconvenient du fameux Veſalius, qui jugeant une femme morte, ſe mit auſſi-tôt à l'ouvrir. Ce que la maladie n'avoit pas fait, le biſtouri le fit : au ſecond coup la femme jetta un grand cri, & peu de tems après mourut veritablement de la main du Medecin. Veſalius fut pourſuivi en Juſtice & obligé de ſe cacher, mais le regret de s'être déshonoré le fit auſſi mourir. S'il n'y a pas un ſi grand mal à affirmer que le malade n'eſt pas mort, quand il l'eſt, le Medecin ne laiſſe pas d'intereſſer ſa reputation. Ce qui fait donc de la difficulté en ces occaſions, c'eſt que le mouvement du ſang peut devenir ſi lent qu'il ne ſe fait point ſentir au pous, & que d'ailleurs le Medecin peut prendre l'agitation de ſon propre pous pour celui du malade, ou plûtôt, du mort qu'il touche.

Les cauſes de la mort ſubite ainſi expliquées Mr. Lanciſi paſſe aux pronoſtiques, en avertiſſant pourtant qu'il ne les donne pas tous comme

certains & infaillibles, puiſque la bonne ou la mauvaiſe conduite de ceux en qui ils s'apperçoivent peut beaucoup contribuer, ou à en avancer l'effet, ou à le retarder, ou même à l'empêcher. Il ne veut pas qu'un Medecin les déclare aux perſonnes timides, que la ſeule appréhenſion de la mort ſeroit capable de faire mourir; & il louë l'avis de Galien, de ſe conduire autrement avec des hommes ſages & qui ont de la raiſon, qu'avec ces ames foibles & qui s'étonnent aiſément.

Il diviſe les pronoſtiques ſelon l'ordre des cauſes. Ceux qui ſe tirent des poumons; c'eſt dans un vieillard aſthmatique une toux qui devient ſeche tout à coup, ou une toux violente qui revient par intervalles, cauſée par une humeur acre dans la trachée artere & dans les bronques du poumon: c'eſt un mal de poitrine avec une difficulté de reſpirer qui contraint le malade de ſe coucher ſeulement ſur un côté & qui l'extenuë; c'eſt un crachat purulent & de mauvaiſe odeur; c'eſt enfin la conſtitution de l'air & du tems,

qui fait grande impreſſion ſur des corps d'ailleurs indiſpoſez.

Le cœur donne ſes pronoſtiques par les irrégularitez du pous, par les maux de cœur, les défaillances, les hémorragies, les anevryſmes, ou dilatations des arteres & de veines : à quoi l'Auteur ajoute une plenitude & une graiſſe exceſſive, la ſuppreſſion des humeurs qui s'évacuoient par des cauteres, des fiſtules, de vieux ulceres, ou autrement. Cependant le pous intermittant n'annonce pas une mort prochaine, ſinon quand il eſt joint avec d'autres ſignes funeſtes.

A l'égard du cerveau, il dit que les pronoſtiques ne ſe doivent pas conſiderer ſéparément, mais dans un amas de pluſieurs circonſtances, de l'âge au deſſus de quarante cinq ans, de la ſuppreſſion des évacuations ordinaires d'humeurs, de quelques ſymptomes en la tête & dans les nerfs, comme ſont des douleurs, de la peſanteur, de la foibleſſe, la perte de la mémoire ou de la vûë, un aſſoupiſſement, des vapeurs, des tremblemens & des convulſions, un

engourdissement, & sur tout de legeres attaques d'apoplexie, n'arrivant gueres qu'une forte apoplexie n'ait été précedée de quelques-uns de ces accidens. Il faut ajouter la saison des équinoxes & des solstices, l'épilepsie, des playes & des contusions à la tête.

En une si grande misere l'homme ne voit-il aucune ressource, & ne peut-il rien esperer de l'art de la Medecine? C'est déja beaucoup qu'il soit averti du danger, & qu'il puisse se préparer chrétiennement au coup de la mort qui le menace. Mr. Lancisi, jaloux de l'honneur de sa profession, cite d'Hippocrate, qu'il est toujours avantageux pour le Medecin d'avoir connu & prévû le mal qu'il ne sçauroit guerir. Cependant il faut tenter & proportionner le remede selon la diversité des sujets. A celui qui est plein & gras ordonner la sobrieté & la diete, l'exercice du corps, la purgation, en y employant le tartre, l'aloës, le sel ammoniac, la terebenthine, les acides, & les autres medicamens dessicatifs & resolutifs; recommander aux

personnes timides & susceptibles de passions vives & soudaines, d'en éviter les occasions. Comme il louë extremement la sobrieté, il remarque que bien des gens se plaignent de la foiblesse de leur estomac, à laquelle pourtant ils sont redevables de ce qu'ils conservent de santé; parcequ'elle les retient contre les excès du manger & du boire.

Pour les valétudinaires, c'est à la prudence du Medecin de les traiter par rapport à leurs besoins présens. En general, puisque l'anevrysme & la dilatation des veines ou des vaisseaux lymphatiques, qui ensuite se rompent, est la cause la plus frequente des morts subites, le meilleur remede consiste en de legeres saignées avec la diete & le repos. Par ce moyen, dit Mr. Lancisi, des Religieux obligez par leur état à la temperance & à ne se donner que peu de mouvemens, ne laissent pas de vieillir & finissent par l'hydropisie. L'usage des vulneraires est encore utile en ces occasions, avec l'opium brûlé, le champignon de Malte & les préparations de vitriol.

Janvier 1712.

Si ce ſont des convulſions opiniâtres aux-quelles il faut remedier ſelon qu'elles ont leur origine dans l'eſtomac, les hypocondres, le cœur, le cerveau, & ſelon qu'elles ſont cauſées par un ſuc, ou acre & ſubtiliſé, ou épaiſſi & viſqueux, il convient d'y employer des medicamens ſpécifiques & aſſez connus des Medecins, ſurtout il exhorte à la temperance & à fuir toute débauche & tout excès.

Dans le 2. livre il traite en particulier des morts ſubites arrivées à Rome; & il ſe mocque de ceux qui les attribuoient à l'uſage du tabac ou du chocolat, ou aux exhalaiſons malignes excitées par les tremblemens de terre qui avoient précedé. Il dit que par la diſſection & l'inſpection des corps il a paru, que perſonne n'a été emporté de mort ſubite, qui n'en eût en ſoi une cauſe particuliere: il convient néanmoins que la temperature de l'air, comme cauſe generale, a pû accelerer l'effet des particulieres dans des corps d'ailleurs valétudinaires; & qu'ainſi les morts ſubites ont été plus fréquentes. L'été avoit

été extremement chaud & ſec, l'autonne pluvieux avec un vent de Sud, l'hiver inégal & partagé entre les vents de Nord & de Sud qui ſouffloient alternativement. Il remarque que peu de perſonnes aiſées & éloignées de la débauche étoient mortes ſubitement & encore moins de femmes.

Voyons maintenant les remedes qui ſemblerent alors avoir le plus de ſuccès dans ces attaques ſubites, ou en préſervant de la mort, ou au moins en la reculant. 1°. La ſaignée, ſoit du bras, ſoit du pied, eut de bons effets, principalement dans les perſonnes graſſes. Elle devenoit ſurtout ſalutaire, quand elle ſe faiſoit en la partie qui ſembloit le plus mal affectée, au front, au nez, ſous la langue, principalement aux jugulaires, & même au talon, quand une jambe ſe trouvoit entrepriſe. Mr. Lanciſi avertit néanmoins qu'en cas d'apoplexie, d'épilepſie & de ſuffocation, il n'eſt pas toujours utile de tirer du ſang, & que le Medecin doit ſe rendre attentif aux indications marquées par Hippocrate. Car ſi elle

ſoulage les perſonnes accoutumées à une bonne nourriture, elle tuë les pauvres en les privant des parties balſamiques & ſpiritueuſes de leur ſang, qui n'y ſont qu'en petite quantité, & qui ſont pourtant neceſſaires à animer toute la maſſe. Il raconte qu'un Banquier, homme de bonne chere & fort replet, ayant été environ un mois accablé d'une peſanteur de tête & d'une continuelle envie de dormir qui faiſoient apprehender l'apoplexie, en fut délivré par deux hémorragies, dont la premiere le déchargea d'onze livres de ſang, & la ſeconde de quatre: de ſorte que le Medecin appellé s'en tint à ce qu'avoit fait la nature, & n'ordonna qu'un bon regime & la diete. Exemple, dit Mr. Lanciſi, capable de confondre les diſciples d'Eraſiſtrate.

2°. Les remedes topiques pour les corps bien nourris furent encore d'un grand ſecours, comme les frictions, les véſicatoires, & les emplâtres qui attirent, appliquées ſur la tête ou ſous les pieds, & ſur les autres parties où le mal ſe déclaroit. Quelques perſonnes du peuple & pau-

vres revinrent de l'apoplexie par le moyen d'un fer chaud, qui leur fut appliqué ſous la plante des pieds; & l'Auteur juge que des lames chaudes peuvent utilement être appliquées aux ſutures de la tête.

3°. Quand la faculté d'avaler reſtoit au malade, il étoit ſoulagé par les remedes laxatifs & reſolvans, par les vomitifs & par les clyſteres.

4°. Dans la ſuite de la guериſon Mr. Lanciſi ordonnoit l'uſage de l'eau, des bouïllons clairs, des magiſteres diſtilez, des décoctions d'herbes qui ont la vertu de temperer les humeurs, des émulſions, d'amandes douces, de la gelée de corne de cerf, & d'autres ſemblables choſes.

Enfin il a vû de bons effets des remedes propres à ranimer le mouvement, tels que ſont les confections d'hyacinthe & d'alkermes, quelques gouttes d'eau clairette, la teinture d'or préparée ſans diſſolvant corroſif, les ſels volatils de corne de cerf, de crane humain, de ſuccin ou d'ambre, & de choſes ſemblables, qu'il faiſoit prendre dans beaucoup

d'eau. Il s'eſt auſſi ſervi de la thériaque, & a fait appliquer aux narines & aux temples, des odeurs fortes & puantes, & de l'eſprit de ſel ammoniac.

Mr. Lanciſi finit par pluſieurs obſervations faites ſur diverſes perſonnes, dont les unes ont échappé, & les autres ont ſuccombé. Il décrit les remedes qui ont ſauvé celles-là, & ce qui a été remarqué dans la diſſection des autres.

ARTICLE VIII.

DISSERTATION SUR LA MORT ſubite. Par Mr. Dionis Premier Chirurgien de feuë Madame la Dauphine, à preſent de Madame la Ducheſſe de Bourgogne. A Paris, chez Laurent d'Houry Imprimeur Libraire, ruë Saint Severin, devant la ruë Zacharie. 1710. *in* 8°. *pages* 200.

ON place cet ouvrage immédiatement après le précedent, non ſeulement à cauſe qu'en tous les deux c'eſt le même ſujet, mais parce que celui-ci eſt comme la ſuite de l'autre. Mr. Dionis ne ſe propoſant,

comme il le déclare dans sa préface, que de confirmer par ses operations Chirurgiques, ce que Mr. Lancisi à dit dans son traité de la mort subite.

„ Puis que le principe de nôtre „ vie consiste dans la circulation du „ sang, que nous ne vivons qu'au- „ tant que le mouvement circulaire „ du sang subsiste, & que nous ne „ mourons que par la cessation de ce „ même mouvement, il est évident, que les causes de la mort subite sont celles-là même qui peuvent tout à coup arrêter le sang dans sa course, & empêcher la circulation. Mr. Dionis en marque trois. „ 1°. La trop „ grande quantité de sang qui peut „ suffoquer. 2°. Le défaut & le man- „ que de sang, quand il n'y en a plus, „ ou pas assez pour faire mouvoir le „ cœur. 3°. Les embarras qui se „ trouvent dans le chemin du sang.

Comme il traite cette importante matiere en Chirurgien, il rapporte ce qu'il a vû en ouvrant le corps de quelques personnes frapées de mort subite, & ses exemples sont de personnes illustres. Dans feu Monsieur le Duc d'Orleans & dans feuë Mada-

me la Princeſſe d'Epinoy, il trouva les ventricules du cerveau autant remplis de ſang qu'ils en pouvoient contenir, & ce fut à la fin du repas que la mort les enleva ſubitement. Funeſte effet de la trop grande abondance de ſang, qui rompit ſes vaiſſeaux & ſe répandit: mais il faut dire, avec Mr. Lanciſi, que cet épanchement cauſa l'apoplexie.

Un exemple de mort arrivée par le manque de ſang, eſt le ſieur Bury Muſicien du Roi. L'orifice interieur de l'eſtomac lui fut trouvé ſi ſerré par un calus qu'il n'y pouvoit paſſer que très-peu de nourriture; de là les vomiſſemens après avoir mangé, la maigreur, & enfin la mort.

En voici d'autres pour les obſtacles au mouvement & à la circulation du ſang. Mr. Beſnier Chef du Gobelet du Roi, ſervant Monſeigneur le Duc de Bourgogne au dîner, tomba mort le 3e. de Novembre 1703. Il avoit la capacité de la poitrine étroite, le diaphragme élevé & embarraſſé de ſang groſſier, & les poumons de même embarraſſez de ſorte qu'ils n'étoient point ſpongieux, mais d'un

parenchyme semblable à celui de la rate. Le Sr. Guillain Valet de pied du Roi, se chauffant debout dans l'antichambre tomba mort le 24e. de Février 1704. L'unique cause qui se pût remarquer d'une mort si prompte, fut dans les poumons, dont la partie droite étoit fort petite & adhérente à la plévre, sans corruption néanmoins & vuide de sang; la partie gauche trois fois plus grande que la droite, s'étoit chargée d'un sang grossier.

A ces exemples Mr. Dionis ajoûte l'histoire de la mort de Mrs. le Marquis de Seignelay & le Marquis de Louvoy. A la verité Mr. de Seignelay languit pendant un an, pressé d'une difficulté de respirer, qui alla toujours en augmentant, & à laquelle l'unique soulagement étoit la saignée: à quelque heure, soit de jour, soit de nuit, qu'il se sentît plus oppressé, il se faisoit tirer une poilette de sang. Mr. Dionis ouvrit & embauma son corps, & il en parle ainsi.

„ J'allai d'abord à la poitrine, com-
„ me le lieu où je devois trouver les
„ causes de sa mort. Je trouvai la

„ plévre, les membranes des pou-
„ mons, le mediastin & le pericar-
„ de, tout parsemez de glandes de la
„ grosseur d'un pois : elles étoient
„ gonflées & dures, ce qui rendoit
„ ces membranes d'une épaisseur
„ extraordinaire. Le sang qui étoit
„ tant dans la veine cave, que dans
„ l'aorte & les vaisseaux des pou-
„ mons, étoit de couleur vermeille,
„ tout coagulé & tellement endurci,
„ qu'ayant ouvert ces vaisseaux je l'en
„ tirai semblable à des branches de
„ corail. Le reste du corps étoit dans
„ sa disposition naturelle. Deux obstacles s'opposoient donc au mouvement libre du sang, les passages lui étoient bouchez, & il étoit épaissi.

Mr. de Louvoy le 26. de Juillet 1691. après avoir dîné en bonne compagnie, entra au Conseil, où il ne put achever la lecture d'une lettre qu'il avoit commencé de faire au Roi. De retour chez-lui & se sentant étouffer, il demanda une saignée, que Mr. Dionis lui fit grande, après laquelle il en demanda une seconde; & puis ayant dit qu'il se sentoit évanouïr, il eut des râlemens

qui durerent quelques minutes. En cet intervalle Mrs. Daquin, Fagon & Seron ordonnerent les ventouſes avec ſcarifications. L'eau apoplectique, les gouttes d'Angleterre, les eaux divines furent miſes en uſage. Rien n'eut la force d'arrêter la mort; après laquelle le ſang continua de couler par des ſcarifications, & le lendemain Mr. Dionis fut obligé pour arrêter le ſang de remettre la compreſſe ſur l'ouverture de la veine où la ſaignée avoit été faite. » Le » cerveau étoit dans ſon état naturel » & très-bien diſpoſé, l'eſtomac étoit » plein de ce qu'il avoit mangé à ſon » dîner, il y avoit pluſieurs petites » pierres dans la veſicule du fiel, » les poumons étoient gonflez & » pleins de ſang, le cœur étoit gros, » flétri, mollaſſe, & ſemblable à du » linge moüillé, n'ayant pas une » goutte de ſang dans ſes ventricu- » les. Mr. Dionis conclut en general, que la circulation étoit interrompuë, & il laiſſe aux Medecins à en chercher la cauſe. Il ne faut pas être Medecin pour voir que l'entrée du cœur étoit fermée au ſang, & que le

mal étoit dans les valvules qui doivent lui donner paſſage dans les ventricules ; & ſans doute cette extraordinaire fluidité du ſang merite auſſi attention.

Mr. Dionis ne convient pas tout à fait avec Mr. Lanciſi, qu'aſſez ſouvent la cauſe d'une mort ſubite eſt ſi cachée qu'il n'en paroît aucun indice certain dans les corps qui ſont ouverts. Il aſſûre au contraire à la gloire de ſa profeſſion, qu'un habile Chirurgien ne manque pas de la découvrir.

Si c'eſt, comme dit Hippocrate, une gloire & une augmentation de reputation pour le Medecin, d'avoir connu le mal qu'il ne ſçauroit guerir, & d'en avoir prévû les ſuites, ce n'eſt pas pour le malade une conſolation. Mr. Dionis en agit mieux, il ne nous promet rien moins que de nous préſerver de la mort ſubite, en nous aſſûrant qu'il eſt en nôtre pouvoir de ne point mourir ſubitement.
„Il n'y a qu'à obſerver quatre choſes.
„La premiere, de ne manger qu'autant qu'il faut pour entretenir la
„circulation du ſang. La ſeconde,

„ de faire un exercice moderé. La
„ troisiéme, de ne point negliger les
„ avertissemens & les avancoureurs
„ des maladies. La quatriéme, de ne
„ nous point laisser emporter à la
„ violence de nos passions. Voyons en peu de mots ce qu'il prescrit sur chacun de ces points.

Il s'exprime agréablement contre ceux qui passent une bonne partie de la vie à table, & ceux qui la passent toute dans le repos & la paresse. Il dit que l'excès de manger n'est pas seulement nuisible à la santé, mais que c'est aussi un vice : au contraire la sobrieté entretient les hommes dans une bonne constitution, & leur prolonge les jours ; témoins Messieurs Petit & Duchesne, celui-là Premier Medecin de Monseigneur, & celui-ci de Monseigneur le Duc de Bourgogne, qui étant petits mangeurs, ont vécu sans nulle incommodité de corps ni d'esprit jusqu'à quatre vingt douze ans. Il dit que le grand appetit que se sentent certaines personnes, peut être diminué en gagnant quelque chose sur soi de jour en jour ; parceque moins de

nourriture fournira aussi moins de ces sucs qui picottent l'estomac, & excitent le sentiment de la faim. Il veut deux repas, mais que le souper soit d'alimens legers, de facile digestion & non de viandes. De l'intemperance viennent le trop d'embonpoint & le trop de sang; & puis la mort subite.

Qui ne veut pas se moderer sur le manger doit au moins se donner de l'exercice. S'il y manque encore, la derniere ressource sont les saignées & les purgations, que Mr. Dionis ne veut pas être épargnées. Il remarque que Mr. Lancisi est plus reservé sur la saignée; parce qu'en effet elle est moins necessaire en Italie, à cause de la frugalité qui y regne, & de la chaleur du climat qui produit une plus grande transpiration.

Comme il assûre qu'il n'est point de mort si subite, qu'elle n'ait été précedée & annoncée par quelques signes, c'est alors que dans une affaire si importante il n'y a rien à negliger, & qu'il faut recourir aux remedes. Les étourdissemens & les saignemens de nez arrivez à Mon-

ſieur le Duc d'Orleans, marquoient le beſoin d'une ſaignée qui l'auroit infailliblement ſauvé. La Princeſſe d'Epinoy avoit eû des éblouïſſemens & des palpitations de cœur.

Si au lieu de cette dangereuſe abondance de ſang il y en a trop peu pour entretenir la circulation, ce manquement vient, ou d'une nourriture inſuffiſante, & alors il en faut prendre davantage, ou d'une perte & hémorrhagie, qu'il faut reparer par des cordiaux & des alimens liquides.

Enfin il avertit d'apprendre à moderer ſes paſſions, qui dans leur excès ſont capables de reſſerrer le cœur & d'interrompre la circulation du ſang.

On voit que ce ſont toujours les mêmes cauſes de la mort ſubite, ſoit à Rome, ſoit à Paris.

ARTICLE IX.

ELOGE DU FEU PERE CLAUDE *Fraſſen Religieux de l'Obſervance de St. François.*

L'Ordre de Saint François a donné à l'Egliſe & à la Faculté de Paris de grands Hommes, parmi leſquels le R. P. Fraſſen ne tient pas le dernier rang.

Il étoit originaire de Peronne, né proche de cette ville. L'an mil ſix cens vingt il ſe donna à Dieu dans le Couvent des Cordeliers de la même ville. Après ſa profeſſion on l'envoya étudier au grand Couvent de Paris, & prendre les degrez dans la celebre Faculté de cette Capitale. Les étudians de l'Ordre de St. François ſont en poſſeſſion de s'y diſtinguer, le P. Fraſſen s'y diſtingua plus qu'aucun autre. Il prit le bonnet de Docteur l'onziéme de Decembre 1662. & depuis il n'eſt pas ſorti du grand Couvent, où le choix des Religieux lui a ſouvent donné le nom de Superieur, & où leur confiance n'a point

cessé de lui en donner l'autorité. Aidé des liberalitez du Roi qui l'estimoit, & qui a paru sensible à sa mort, il décora le grand autel d'un tabernacle de marbre, dont la matiere & l'ouvrage sont également admirez des Connoisseurs, & de ceux qui ne jugent que par le sentiment des beautez naturelles. L'autel de Sainte Elisabeth est encore une preuve de son bon goût, & de la confiance qu'avoit en lui la Reine Marie Therese de sainte memoire. Il a aussi augmenté les bâtimens du Couvent; mais la sagesse de sa conduite, l'exemple de ses vertus, l'éclat de sa science, ses doctes écrits, ont procuré à cette maison, à tout l'Ordre, à la France & à l'Eglise, des avantages plus considerables.

Un esprit facile, pénetrant, un grand sens, un cœur droit, inviolablement attaché à son devoir, & ferme dans les partis qu'il avoit pris avec prudence, incapable de flechir sous le respect humain, une égalité d'ame à l'épreuve de tous les accidens, un secret impénetrable, une bonté effective, mais qui n'avoit

rien de mol ni de foible, une pieté ſincere, ſolide, éclairée, une religioſité conſtante, attentive aux moindres obſervances, mais ſans gêne & ſans perplexité, une gravité modeſte mêlée de douceur & d'affabilité, vertus qui compoſoient le caractere du P. Fraſſen, lui avoient acquis une reputation ſi bien établie, qu'on lui a offert tous les emplois les plus conſiderables de ſon Ordre, il n'en a accepté que ceux qu'il n'a pû refuſer : il a été trois fois Gardien du grand Couvent de Paris.

En 1682. le Pere Fraſſen, en qualité de Gardien de Paris, aſſiſta au Chapitre general de l'Ordre de St. François qui ſe tint à Tolede en Eſpagne, où préſida le Cardinal Porto Carrero, & bien qu'en ce tems-là il ne fût pas aiſé aux François d'acquerir l'amitié & l'eſtime des Eſpagnols, ni des autres ſujets ou alliez de la maiſon d'Autriche, le Pere Fraſſen fut cependant élû Definiteur General de tout l'Ordre de St. François par un concours unanime de toutes les Nations de l'Univers qui compoſent ce grand Ordre,

chacun se faisant un plaisir & un devoir de donner des marques publiques de son estime à cet homme, respectable même par sa seule presence. A son retour en France il eut l'honneur d'entendre de la bouche du Roi que sa Majesté étoit satisfaite de la conduite qu'il avoit tenuë dans les Royaumes étrangers.

En 1688. le Pere Frassen, en qualité de Definiteur General, assista au Chapitre de l'Ordre qui se tint à Rome, où présida le Cardinal Cibo sous le pontificat d'Innocent XI. Il y eut quelque question à discuter entre les Religieux François & ceux des autres païs : le Pere Frassen fut chargé de porter la parole, la conjoncture étoit délicate, & il ne s'y étoit pas attendu ; cependant il s'en acquitta avec tant de prudence, que sans choquer aucune des autres Nations, il soutint avec force & gravité l'honneur & les interêts de la sienne, & merita après son retour de Rome de recevoir de la part du Roi le même honneur qu'il en avoit reçu après son retour d'Espagne.

Ces deux voyages, & un troi-

siéme qu'il fit pour visiter une Province en qualité de Commissaire General, sont les seules sorties de quelque durée qu'il ait faites hors du grand Couvent de Paris, depuis soixante ans qu'il y demeuroit. Il s'y tenoit dans une exacte retraite, exempte de dissipation, mais non pas de travail : il y enseigna un cours de Philosophie étant encore jeune Bachelier. Depuis, étant devenu Docteur, il y a enseigné la Theologie pendant environ trente ans, formant les Docteurs par la saine doctrine de ses sçavantes leçons, comme il formoit les Religieux par les bons exemples de sa vie reguliere.

Cette solitude qui cachoit aux yeux du monde la personne du P. Frassen ne cachoit pas son merite, le Roi le connoissoit, & par ordre de sa Majesté le Conseil d'Etat a souvent deputé ce Religieux, pour informer & donner son avis sur des affaires de grande consequence & qui demandoient une prudence consommée : le Parlement l'a honoré de semblables commissions. Les Archevêques de Paris l'ont éstimé & consulté, soit sur

les matieres de doctrine, soit sur le reglement des mœurs.

Plusieurs personnes considerables, des familles de grande distinction, & des Communautez très-reglées se conduisoient par ses conseils ; même des Ordres Religieux entiers, se trouvant dans de differens sentimens sur des questions qui regardoient leur gouvernement, recouroient à lui volontiers, lui proposoient leurs doutes avec confiance, & recevoient ses décisions avec docilité, comme s'il avoit été leur legitime superieur.

On comprend aisément qu'avec un semblable crédit, si le P. Frassen eut été ambitieux, ou moins attaché à son état, il pouvoit en acquerir un plus relevé ; mais il étoit si éloigné de ces vûës interessées, que quand quelque grand du monde lui en ont fait l'ouverture, le serieux plein de gravité & de modestie avec lequel il leur répondoit les laissoit entierement convaincus de son parfait détachement & de la solidité de sa vertu.

Ayant atteint la 83. ou 86. année de son âge, le P. Frassen, que sa bon-

ne constitution & sa vie reglée avoient entretenu dans une santé assez ferme, commença à plier sous le poids de la vieillesse & de quelques attaques d'apoplexie qu'il sentit par intervalle ; & pour surcroît d'épreuves la Providence permit qu'il perdît successivement l'usage de ses deux yeux, sans que les Religieux qui le voyoient le plus fréquemment se soient apperçus qu'au milieu de tous ces coups cette égalité d'ame qu'il a possedé au souverain degré, ait souffert un instant d'interruption, & lors que ses freres plus touchez de ses infirmitez que lui même lui disoient quelques paroles de consolation, il y répondoit toujours par quelque passage de l'Ecriture Sainte, qui marquoit la tranquillité qui regnoit dan son ame parmi tous ces debris de son corps, par sa parfaite soumission à la volonté de Dieu.

Ne pouvant presque plus marcher, il se trainoit tous les jours à l'Eglise avec le secours d'un Religieux & d'un bâton, & lors qu'on lui représentoit qu'il prenoit trop sur lui, les Officiers d'armée, disoit-

il, regardent la breche comme le lit d'honneur, & un Religieux Prêtre ne s'estimera-t'il pas trop honoré, si Dieu lui fait la grace de mourir à l'Autel ? Tant qu'il a pû il a tous les jours celebré la sainte Messe. Obligé enfin de s'en abstenir il alloit toûjours à l'Eglise, où il communioit souvent avec une pieté très-fervente & une simplicité d'enfant, & il entendoit à confesse des personnes de pieté qui se confioient en lui & avoient besoin de sa direction.

Le 8 Février 2^e^. Dimanche du même mois fut le dernier jour qu'il descendit à l'Eglise, il y communia avec sa pieté ordinaire & tint quelque tems le Confessionnal, & comme le froid se fit sentir ce jour là assez violent, il lui causa un rhume qui le retint necessairement à la chambre le reste de ses jours ; ce rhume étant tombé sur sa poitrine fit juger qu'un homme de cet âge n'en reviendroit pas. Il se connoissoit parfaitement, il sentoit son état present ; outre cela on le lui annonça sans crainte de l'inquieter, on sçavoit assez sa disposition là-dessus, il

reçut cette nouvelle non ſeulement ſans la moindre alteration de ſa tranquillité accoûtumée, mais il répondit avec un ton de voix renforcée, la ſainte volonté de Dieu ſoit faite. Il ſe prépara aux derniers Sacremens, il les demanda & les reçut avec toutes les démonſtrations exterieures que l'on peut imaginer d'une Foi vive & d'une tendre devotion, & comme les Religieux qui étoient preſens lui demanderent ſa benediction, il la donna affectueuſement à tous preſens & abſens, après leur avoir demandé pardon du peu d'édification qu'il leur avoit donné pendant ſa vie, qui avoit pourtant été ſi édifiante.

Comme il a toujours conſervé entiere la preſence d'eſprit, le reſte de ſon tems ſe paſſa à produire, autant que ſa foibleſſe pouvoit le lui permettre, des actes interieurs & exterieurs de foi, d'eſperance, d'amour de Dieu & de reſignation à ſa volonté, à écouter la lecture des pſeaumes & autres prieres, & à tâcher de reciter avec un autre Religieux l'office du jour, & celui de la Sainte

Vierge qu'il n'a jamais omis ; même le jour qu'il mourut, pour n'être pas pris au dépourvû, les petites heures étoient dites dès les six heures du matin, parceque, disoit-il, je pourrois bien mourir aujourd'hui.

Enfin après avoir attendu pendant plusieurs jours de moment en moment celui qui devoit être le dernier de sa vie, le 26. Février 1711. vers les deux heures après midi, la nature venant à défaillir entiérement, ce saint Religieux dans sa 91^e^. année de son âge & la 74. de sa profession, plein de jours heureux, de pieux travaux & de bonnes œuvres, passa de cette vie à une meilleure, par une mort tranquille comme un doux sommeil, dans le baiser du Seigneur, au milieu des prieres, des larmes & des regrets de ses freres, qui sentent comme ils doivent la perte d'un pere dont la presence faisoit leur plus douce consolation, & dont la vie leur étoit un modele de la conduite la plus accomplie.

Le 27. sur les six heures du soir son corps fut enterré au pied du principal Autel de la Chapelle de

Sainte Elisabeth qu'il avoit fait bâtir, & où l'on fit un service solemnel. Le 28e. ses obseques furent celebrées, non seulement par la Communauté du grand Couvent des Cordeliers, mais aussi par celle des Reverends Peres Jacobins du grand Couvent de St. Jacques. L'enterrement & le service furent pareillement honorez de la presence d'un très-grand nombre de Docteurs en Theologie, & de plusieurs personnes de grande consideration.

Catalogue des ouvrages du P. Frassen.

Sa Philosophie a été imprimée trois fois differentes.

1°. *in* 4°. 1. vol.

2°. à Paris chez Couterot en 1668. *in* 4°. 2. vol.

3°. à Toulouze chez Colomier & Posuel en 1686. *in* 4°. 2. vol.

Sa Theologie.

A Paris chez Couterot en 1672. & années suivantes *in folio* 4. vol.

La traduction en François des let-

tres de St. Paulin, à Paris chez Guerin *in* 12. 1. vol.

Disquisitiones Biblicæ, à Paris chez Roulland en 1682. *in* 4°. tom. 1er. 1 vol. tom. 2e. chez Vitte en 1705. *in* 4°. 1. vol.

Outre cela il a donné au Public quelques livres de pieté qui ont eû plusieurs differentes éditions.

Ouvrages posthumes.

Le premier tome *de Disquisit. Bibl.* est chez le Libraire prêt à être mis sous la presse pour la secondefois

Sa Theologie est en état de revoir le jour avec un 5e. vol. qui n'a pas encore paru.

ARTICLE X.

JOANNIS NICOLAI ANTIQ. Prof. & Contubern. Tubing. Rectoris tractatus de siglis veterum &c. C'est à dire, *De l'usage ancien de marquer les mots par les premieres lettres, traité très-utile à ceux qui aiment la belle Litterature, & qui comprend tout ce qui peut servir à l'in-*

telligence des medailles, des inſcriptions, du Droit, & preſque de tous les Arts. Par Jean Nicolai, ancien Profeſſeur & Recteur du College de Tubingen. A Leide, chez Abraham de Swart. *in* 4°. *pages* 314.

ON a été obligé de rendre ces mots du tître, *de ſiglis*, par une périphraſe, nôtre langue ne nous fourniſſant point de terme propre à l'exprimer, ſi ce n'eſt peutêtre celui d'abreviation, qui ſemble pourtant trop general : car ce qui eſt appellé *ſigla* par Juſtinien, dans ſa lettre aux Collecteurs du Digeſte, ſignifie proprement une maniere abregée d'écrire, en mettant les lettres initiales pour les mots entiers. *Siglæ*, diſent Briſſon & Hotman, *ſunt ſingulariæ litteræ*, quelques lettres ſeules ſans les autres qui forment un mot. Ainſi les *ſigles*, s'il eſt ici permis de ſe ſervir de ce mot, ſont differentes des notes qu'employoient les Copiſtes pour écrire plus vîte & en abregé les diſcours qu'ils entendoient prononcer, & qu'enſuite, ou eux mêmes, ou d'au-

tres Copistes mettoient au net. Deux exemples connus de tout le monde feront comprendre de quoi il s'agit. Les Romains mettoient ces quatre lettres S. P. Q. R. pour signifier *Senatus Populus Que Romanus*, & en écrivant à leurs amis S. P. D. *Salutem Plurimam Dicit*; & encore S. V. B. E. E. V. *Si Vales Benè Est, Ego Valeo.* Ce sont *siglæ*, c'est à dire, des manieres abregées de s'exprimer par les seules lettres initiales.

Le Sr. Nicolai a destiné cet ouvrage à faire voir l'usage fréquent qu'en ont fait les Anciens. Il commence par les Juifs, qui abregent ainsi le nom de leurs Rabbins : ils disent *Rambam*, au lieu de *Rabbi Moïse Ben Majemon*, ou fils de Majemon, & *Ramban*, au lieu de *Rabbi Moïse Ben Nachman*, & *Rasi*, au lieu de *Rabbi Salomon Jarki*. Une partie de la Cabale Juive s'applique à tirer des sens cachez de l'Ecriture, en prenant chaque lettre d'un seul mot pour autant d'initiales, & faisant valoir le mot pour une phrase entiere.

Les Grecs en fournissent aussi des

exemples. Celui d'Eſope merite d'être rapporté. Son Maître Xanthus faiſoit détruire un viel édifice, où il trouva une colonne de marbre ſur laquelle étoient gravées ces lettres Α. Β. Δ. Ο. Ε. Θ. Χ. Il eut recours à l'habileté de ſon Eſclave qui les expliqua ainſi. Ἀποβὰς Βήματα Δέσσαρα, Ὀρύξας, Εὑρήσεις Θησαυρὸν Χρυσίου: » Deſcendant quatre marches & foüiſſant en terre, vous trouverez un » tréſor en or. Le tréſor trouvé, & Xanthus profitant de l'avis ſans le payer, Eſope lui repréſenta que l'inſcription diſoit ἀνελόμενοι, Βαδίσαντες διέλεσθε ὃν εὕρετε θησαυρὸν χρυσίου. » Enlevez, & en vous retirant partagez le tréſor. Xanthus n'approuva pas la ſeconde explication; mais il fut troublé de la troiſiéme, qu'Eſope ajouta auſſitôt, ἀπόδος βασιλεῖ Διονυσίῳ ὃν ὧρες θησαυρὸν χρυσίου· » Rendez au Roi Denis le tréſor que » vous avez trouvé.

Un exemple d'une autre eſpece eſt pris de ces cinq lettres ΙΧΘΥΣ, que les Chrétiens gravoient ſouvent ſur les piſcines des Baptiſtaires. Jointes en un mot, elles ſignifient un *poiſſon*;

séparées, & comme initiales elles sont Ιησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτήρ. *Jesus Christ fils de Dieu, nôtre Sauveur.* Tertullien, St. Optat, & St. Augustin en parlent.

C'est principalement chez les Romains que ces sortes d'abreviations ont été en usage. Ils n'écrivoient les prénoms que par la premiere lettre, ou par les deux premieres, pour éviter l'équivoque, C. pour *Caius*, CN. pour *Cneius.* Quelquefois cela s'étendoit jusqu'aux noms & surnoms, M. T. C. *Marcus Tullius Cicero.* Les formules ordinaires & vulgairement connuës ne se marquoient pas autrement. S. Q. D. E. R. A. P. P. V. L. O. E. COSS. PRAETT. TR. PL. Q. N. S. A. P. P. V. F. *Si Quid De Eâ Re Ad Populum Plebem Ve Lati Opus Est, Consules, Prætores, Tribunus Plebis, Qui Nunc Sunt, Ad Populum Plebem Ve Ferant.* » S'il est besoin de rapporter cette affaire au » peuple, qu'elle lui soit rapportée » par les Consuls, les Préteurs, le » Tribun du Peuple, qui sont maintenant en charge. Le Président Brisson au second livre de son trai-

té des formules explique plusieurs semblables énigmes.

Il n'est rien de plus utile dans ce livre que les tables que l'Auteur y a mises pour l'intelligence des abreviations Romaines. La premiere a été composée par le Grammairien Valerius Probus. La seconde & la troisiéme sont du même Grammairien, & regardent les Decrets du Senat & du Peuple, & quelques formules du Droit. La quatriéme recueïllie par Magnon comprend les formules propres des Jurisconsultes. La cinquiéme explique le Calendrier. La sixiéme est pour les medailles Latines & anciennes. La septiéme pour les modernes. La huitiéme pour les Grecques. La neuviéme pour les Tribus du peuple Romain, & la dixiéme des portes de la ville de Rome. Comme cette maniere abregée est susceptible de divers sens, & que chacun y peut assez souvent trouver ce qu'il s'est imaginé, ou ce qui le favorise; l'Empereur Justinien la défendit dans les actes judiciaires, & ordonna qu'ils fûssent écrits tout au long.

Janvier 1712.

Non ſeulement les medailles & les cachets dont l'eſpace étroit ſemble exiger des abreviations, mais encore les inſcriptions en ſont pleines. Le Sieur Nicolai parcourt tous les endroits où étoient poſées des inſcriptions, arcs de triomphes, colonnes, pyramides, ſtatuës, ponts, grands chemins, maiſons, ſépulcres. Les Romains étoient par leur éducation portez à l'amour de la gloire, & vouloient par leurs moindres ouvrages perpetuer la memoire de leur nom. Juſqu'aux plus vils Ouvriers, ils mettoient le leur ſur ce qui ſortoit de leurs mains & de leur boutique, même ſur des briques.

Voilà en ſubſtance ce qui eſt du deſſein de l'Auteur, & ce qui concerne les abreviations dont il promet de traiter. Mais il n'en demeure pas là, & il y mêle les chiffres d'Arithmetique, les notes de Muſique, les caracteres dont ſe ſervoient les Grammairiens, les Aſtronomes, les Medecins : il rapporte les differentes marques des poids & des meſures ; enfin il n'oublie pas les caracteres de la Magie.

ARTICLE XI.

ISTORIA NATURALE del monte Veſuvio, diviſata in due libri, di Gaſpare Paragallo Auvocato Napolitano. C'eſt à dire, *Hiſtoire naturelle du Mont-Veſuve diviſée en deux livres. Par Gaſpar Paragalli Avocat de Naples.* A Naples, de l'Imprimerie de Jacques Raillard. 1705. *in* 4°. *pages* 429.

L'Auteur de ce livre eſt aſſez connu des Sçavans par la belle diſſertation qu'il fit imprimer ſur le tremblement de terre arrivé en 1688. L'ouvrage dont nous donnons ici l'extrait ne cede en rien à la beauté du premier. Mr. Paragalli ne ſe contente pas d'y donner une ſimple relation des phenomenes ſurprenans que l'on découvre autour du Mont-Veſuve, il en explique les cauſes, & il refute en habile Philoſophe les ſentimens de quelques Anciens, qui ſans examiner les prodigieux effets cauſez par l'incendie de cette montagne, les ont attribuez, ou à quel-

que cause chimerique & inconnuë, ou aux vents soûterrains.

Nous ne nous arrêterons pas à parler ici des differens noms que les Anciens ont donnez au Mont-Vesuve. Ortelius en rapporte un grand nombre, & quelques Geographes recens ont fait sur ce sujet d'amples dissertations. Nous dirons seulement que cette montagne n'est connuë aujourd'hui en Italie que sous le nom de *Monte di Somma.* Mais quoique l'origine de ces differens noms soit très-incertaine, l'origine de la montagne même l'est beaucoup plus. Les Lecteurs nous permettront de rapporter ici ce que quelques Philosophes ont écrit touchant la formation des montagnes en general.

Quelques Naturalistes se sont imaginé que le vent renfermé dans les cavernes soûterraines, & cherchant quelque issuë, souleve la terre & forme ces énormes montagnes que nous voyons. Albert le Grand ne paroît pas éloigné de ce sentiment. Il soutient seulement que pour que l'air ait cette force, il faut necessairement qu'il soit rarefié par

des feux soûterrains. Kepler prétend que comme une chaleur immoderée des entrailles produit sur le corps & sur le visage des hommes des bubes & des pustules, de même la chaleur interne de la terre est cause que les montagnes s'élevent en differens endroits. Agricola au contraire attribuë la cause des montagnes aux eaux soûterraines.

Quoi qu'il en soit, nôtre Auteur ne prétend parler dans cet ouvrage que de l'origine des volcans, ou des montagnes qui jettent continuellement des flammes. Les pyrites, dit-il, ou les mineraux enflammez sous terre rarefiant peu à peu l'air, causent ces violentes secousses, qui fendant la terre en font sortir une prodigieuse quantité de cendres, de pierres, de sable & de soufre qui forment les montagnes; & une preuve que le Mont-Vesuve s'est formé de cette maniere, c'est que tout le païs qui l'environne abonde en marcassites & en fontaines minerales. Nicephore & Fulgose assûrent que l'on a vû après de violens tremblemens de terre s'élever en differens

païs de vaſtes montagnes. Tout le monde ſçait que les tremblemens de terre ayant été preſque continuels pendant l'eſpace de deux ans à Pouzzol & aux environs, la terre enfin s'entr'ouvrit la nuit du 29. Septembre de l'année 1538. & vomit une telle quantité de pierres, de cendres & d'autres matieres, qu'elle forma la montagne que les habitans appellent encore aujourd'hui *Monte nuovo.*

Mais quoique cette conjecture de Mr. Paragalli ſoit aſſez ingénieuſe, elle ne ſera pas cependant adoptée de tous les Philoſophes. Mr. Liſter, ſi connu par les beaux ouvrages qu'il a donnez au Public, ſoutient que les volcans brûlent depuis le commencement du monde.

Auſſi eſt-il impoſſible de marquer en quel tems le Mont-Veſuve a commencé à ſe former, tout ce que l'on en peut dire, c'eſt que les plus anciens Hiſtoriens font mention des flammes qui en ſortoient, & c'eſt à cauſe de ces flammes que les Gentils le regardoient comme une Divinité, témoin cette ancienne inſ-

cription trouvée à Capouë où on lit ces paroles.

IOVI VESVVIO SAC:
D. D.

Il n'eſt point neceſſaire de parler ici de la ſituation du Mont-Veſuve. Tout le monde ſçait qu'il eſt à huit milles de Naples, dans une des plus agréables & des plus fertiles contrées qui ſoient en Europe. Il eſt vrai que les Philoſophes ne conviennent pas de la cauſe de cette fertilité. Nôtre Auteur l'attribuë aux cendres dont la montagne même & le païs circonvoiſin ſont couverts, & en effet la plûpart des Naturaliſtes remarquent que les cendres, à cauſe des ſels qu'elles contiennent, ſont très-propres à engraiſſer la terre & à la rendre fertile. Il eſt d'ailleurs certain, & l'experience le démontre, que les cendres qui ſortent du Veſuve ſont pleines de ſel, de nitre & d'autres ſels volatils. Tout ce païs étoit autrefois peuplé & plein de belles & grandes villes dont l'Hiſtoire a conſervé les noms, & dont il ne reſte à peine que quelques legers veſtiges, triſtes monumens des terribles incendies qui les ont con-

ſommées. Il faut cependant avouër que les environs du Veſuve ſont encore aujourd'hui aſſez peuplez. On y rencontre un grand nombre de belles villes & d'agréables maiſons de campagne : le Sarno eſt la ſeule riviere qui arroſe ce païs.

Pour la montagne même, elle eſt haute d'environ trois mille pas, elle eſt d'un côté toute couverte de pierres & de cendres, de l'autre on voit pluſieurs arbriſſeaux dont la verdure en rend l'aſpect aſſez agréable. Procope aſſûre que l'air étoit ſi temperé autour du Mont-Veſuve que les Medecins y envoyoient les perſonnes attaquées du poulmon pour s'y rétablir, & Agricole dit que les payſans de ſon tems avoient coûtume de creuſer des foſſes dans la montagne & de s'y faire ſuer, ce qui les délivroit de pluſieurs fâcheuſes maladies.

Le Veſuve a ſouvent changé de forme. Strabon qui eſt un des plus anciens Auteurs qui en ayent parlé, dit que de ſon tems il y avoit au haut de la montagne une grande plaine toute couverte de cendres

& de pierres à moitié calcinées ; mais après le terrible incendie arrivé sous l'Empereur Tite, cette plaine fut changée en une affreuse caverne faite en forme d'amphitéatre, le feu continuel ayant consumé peu à peu la matiere qui restoit au fond de cette caverne, on n'y appercevoit sous l'empire de Justinien le Grand qu'un horrible gouffre. Dans la suite des tems les pierres qui sortoient de la montagne formerent deux sommets d'égale hauteur. Pontanus & quelques autres Ecrivains en parlent ; mais après le tremblement de terre & l'incendie arrivez en 1631. le sommet le plus méridional se baissa d'environ deux cens dixhuit pas. Il est vrai que vers l'an 1650. il s'éleva au milieu de ce sommet une petite éminence de la hauteur de deux hommes, qui s'accrut tellement qu'en 1688. on pouvoit le discerner de Naples, & maintenant ce sommet surpasse de beaucoup l'autre.

Nôtre Auteur parle ensuite des differens embrasemens du Vesuve, & il avouë de bonne foi qu'on ne

peut rien dire de certain ſur un ſujet ſi embroüillé, les Hiſtoriens étant fort partagez là-deſſus, & rapportant ſouvent le même fait tout differemment. Il y en a qui, fondez ſur un paſſage d'Aurelius Victor & ſur le ſilence de Pline, prétendent que le premier incendie du Veſuve arriva ſous l'empire de Tite; mais ce ſentiment eſt formellement contraire à tous les Anciens. Diodore de Sicile qui vivoit ſous Auguſte aſſûre que le Veſuve avoit autrefois jetté beaucoup de feu. *Qui olim plurimùm ignis inſtar Æthnæ evomuit.* Strabon, Vitruve, Tertullien & pluſieurs autres ſont de ce ſentiment. Sans nous arrêter aux fables voyons ce que les Hiſtoriens dignes de foi ont écrit touchant les differens embraſemens du Veſuve.

Il y en a qui ſont perſuadez qu'il n'y a eû que vingt incendies, comme cette inſcription qui ſe trouve ſur le grand chemin auprès de la montagne ſemble le marquer.

Poſteri, Poſteri, veſtra res agitur,
Dies facem præfert diei, nudius perendino

Advertite.

Vicies ab satu solis arsit Vesevus
Ni fabulantur historiæ,
Immani semper clade hæsitantium,
Ne posthàc incertos occupet moneo.

D'autres n'en comptent que douze. Nôtre Auteur, sans entrer dans la discussion de ces faits, ne parle que des embrasemens arrivez depuis la naissance de JESUS-CHRIST.

Bocace assûre que sous l'empire de Neron le Vesuve vomit une si grande quantité de cendres & de pierres calcinées par la violence du feu, que tout le païs circonvoisin en fut couvert; mais comme les Auteurs contemporains n'en font aucune mention, il est probable que Bocace aura confondu le tremblement de terre qui ruina plusieurs belles villes de l'Asie avec l'incendie du Vesuve arrivé sous Tite. Pline, Eusebe, Suetone, Dion, Eutrope, & generalement tous les anciens Historiens parlent de ce terrible embrasement. Ils assûrent que plusieurs villes situées autour de la montagne furent réduites en cendres, &

que l'Empereur touché de ce malheur en fit rebâtir plusieurs. Le fragment d'une inscription que l'on voit à Naples, auprès de l'Eglise de l'Annonciade, est un monument & de la bonté de ce Prince & de la reconnoissance de ces infortunez Citoyens.

ΤΙΤΟΣ ΚΑΙΣΑΡ ΟΥΕΣΠΑΣΙ
ΑΝΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΣ

VESPASIANVS AVGVSTVS
NIF. CONS. VII. CENSOR PP
TIBVS CONLAPSA RESTITVIT.

Dion & Galien parlent d'un autre incendie arrivé sous l'empire de Severe vers l'an 244. Baronius, Marcellin, Procope, Sigonius &c. font mention d'un troisiéme embrasement arrivé en 471. ou 472. Les cendres & les sables qui sortirent de la montagne furent portées, si nous en croyons quelques Ecrivains, jusqu'à Constantinople & dans la Lybie : mais cela ne paroîtra pas étrange à ceux qui ont lû ce que Dion rapporte de l'incendie arrivé sous l'empire de Tite ; car il

assûre que les cendres qui sortirent du Vesuve furent portées jusqu'en Afrique. *Tantus fuit pulvis, ut ab eo loco in Africam & Syriam & Ægyptum penetraverit.* D'autres Ecrivains parlent des flammes que le Vesuve a vomi en differens tems, mais nous pouvons dire qu'un des plus terribles fleaux qui ait jamais désolé l'Italie, fut l'incendie qui arriva en 1631. Nôtre Auteur en parle assez au long, il dit que le sommet de la montagne & tous les environs furent couverts l'espace de plusieurs jours d'une noire & épaisse fumée, que les eclairs & les feux mêlez dans l'obscurité jettoient la terreur & l'épouvante dans le cœur de tous ceux qui les voyoient. D'ailleurs le bruit affreux qui se faisoit entendre au fond des cavernes du Vesuve, étoit un triste pronostic du malheur qui arriva peu de jours après; car la montagne s'étant entr'ouverte jetta une si grande quantité de pierres fonduës par la violence du feu, que plusieurs villes en furent entiérement détruites.

Depuis ce tems-là le Vesuve a

ſouvent jetté des flammes, mais de tous ſes embraſemens il n'y en a point qui égale celui qui arriva en 1694. Mr. Paragalli, qui étoit alors à Naples, fut témoin oculaire de cet incendie. Il ne ſe contente pas de le décrire en ſimple Hiſtorien, il en recherche les cauſes, & nous pouvons dire que peu d'Ecrivains en ont parlé avec autant de juſteſſe & de netteté que lui. On entendit la nuit du ſixiéme d'Avril un affreux bruit qui ſembloit venir du fond des cavernes du Veſuve; ce bruit fut ſuivi d'un violent tremblement de terre qui renverſa pluſieurs beaux édifices. La fumée cependant qui ſortoit ſans ceſſe de la montagne avoit tellement obſcurci le ciel & les environs de la montagne, que les habitans s'attendoient à une entiere déſolation. Enfin la nuit du 13. du même mois on apperçut un grand torrent de pierres fonduës qui deſcendoit de la montagne, & qui menaçoit tout le païs d'une ruine prochaine. Les payſans effrayez ſe refugierent à Naples. Mr. Paragalli eut la curioſité d'aller examiner de

près cette matiere liquefiée, elle ſortoit d'une des ouvertures de la montagne avec tant d'impétuoſité qu'on avoit de la peine à en approcher, d'ailleurs les pierres que la violence du feu fendoit & lançoit enſuite en l'air, étoient capables de rallentir la curioſité de tout autre; mais cela ne put empêcher Mr. Paragalli de monter juſqu'au haut de la montagne. Il y trouva l'ancienne ouverture tout à fait remplie de cette matiere, ſur laquelle on voyoit flotter pluſieurs petits éclats de pierres. Ce torrent de feu ne paroiſſoit preſque point pendant le jour à cauſe de la fumée qui en ſortoit; mais pendant la nuit il cauſoit un ſpectacle des plus effrayans. La ſuperficie de la matiere liquefiée étoit très-ſolide, ce que nôtre Auteur attribuë aux particules de ſable mêlées avec le ſoufre & le bitume, leſquelles étant à l'air s'endurciſſoient auſſitôt.

Sur la fin du premier livre Mr. Paragalli refute le ſentiment de quelques Anciens, qui ont ſoutenu que les cavernes des volcans étoient ſi

profondes qu'elles s'étendoient à des Païs fort éloignez.

Après avoir écrit hiſtoriquement les plus merveilleux effets du Mont-Veſuve, nôtre Auteur examine en Philoſophe quelles en peuvent être les cauſes. Il rejette les raiſonnemens des Anciens comme peu ſolides, & il propoſe un ſyſteme ſimple & aiſé pour expliquer tous ces effets.

Il ſuppoſe donc, comme nous l'avons déja indiqué, que le Veſuve & tout le païs qui l'environne abonde en mineraux, en ſoufre, en bitume &c. que ces mineraux renfermez dans les cavitez de la terre, & venant à s'enflammer, ou par la mixtion qui s'en fait naturellement, ou par le choc de deux cailloux, produiſent le même effet que feroit de la poudre à canon renfermée dans une mine. De là vient, dit-il, que l'on a ſouvent vû des pierres d'une énorme grandeur lancées par les ouvertures de la montagne & portées à une diſtance conſiderable ; de là vient ce bruit étonnant qui ſe fait entendre quelque tems avant que

la montagne vienne à jetter des flammes ; de là auſſi vient cette prodigieuſe quantité de cendres & de ſable qui déſolent toutes les campagnes voiſines. Pour ce qui eſt de la formation de ce ſable, les Philoſophes n'en conviennent pas. Borelli croit qu'il eſt formé par le choc des groſſes pierres, qui tombant avec violence les unes ſur les autres ſe briſent & ſe réduiſent en ſable. Monſieur Paragalli prétend que ce ſable n'eſt autre choſe que la matiere liquefiée dont nous avons parlé, laquelle étant pouſſée en l'air par la violence du feu ſe réſout en petites particules.

Au reſte ce ſyſteme de Mr. Paragalli, quoique fort ſimple, ne laiſſe pas de ſouffrir quelques difficultez. Car on demande. 1°. Comment il ſe peut faire que les pyrites ou mineraux s'enflamment d'eux mêmes? 2°. Suppoſé même qu'ils s'enflamment, qu'eſt ce qui fournit de nouvelles matieres à ces feux ſoûterrains qui durent depuis tant de ſiécles?

1°. Que les mineraux prennent

feu d'eux mêmes, c'eſt une verité inconteſtable que l'experience fait voir tous les jours. Il y a quelques années que le maître d'une fonte ayant mis dans un ſeul monceau quantité de pierres minerales ou des marcaſſites, apperçut au bout de quelques mois qu'il en ſortoit une épaiſſe fumée, & peu de jours après le feu y prit avec tant de violence, que toutes les pierres furent calcinées & réduites en une eſpece de métal. D'ailleurs ſi les volcans qui ſont pour la plûpart compoſez de mineraux ne prennent pas feu d'eux mêmes, quelle cauſe en pourrions nous aſſigner? Seroit-ce le ſoleil? Mais eſt-il vrai-ſemblabe qu'il ait aſſez de force dans les païs les plus ſeptentrionaux, pour avoir allumé la matiere qui brûle dans le Mont-Ætna depuis tant de ſiécles? On ne peut non plus attribuer la cauſe de ce feu au tonnerre & aux tremblemens de terre; car il eſt probable que les pyrites enflammées dans l'air ſont cauſe du tonnere & des éclairs, de la même maniere que les mineraux enflammez ſous terre ſont cauſe des tremblemens de terre & des volcans.

2°. L'experience montre auſſi que les ſemences des pyrites & des mineraux ſont ſi abondantes & ſi univerſellement répanduës, qu'elles peuvent toujours fournir nouvelle matiere aux flammes des volcans. Boyle aſſûre que le proprietaire d'une mine d'étain en ayant tiré toutes les marcaſſites, la trouva au bout de quelques années auſſi abondante que la premiere fois; & Agricola dit que la terre dont on tire l'alun étant expoſée à l'air en fournit d'autre. Il y a une infinité d'exemples pareils qu'il ſeroit ennuyeux de rapporter ici.

ARTICLE XII.

GUILLELMI BEST J.C. RATIO emendandi leges &c. C'eſt à dire, *La maniere de corriger les loix, où ſur des regles certaines pluſieurs loix ſont corrigées, quelques-unes expliquées, en conſervant preſque partout le texte du Digeſte de Florence, avec quelques endroits des autres Auteurs & du Code de Theodoſe corrigez par les mêmes regles. Par Guillaume Beſt Juriſcon-*

Janvier 1712.

sulte. A Utrec, chez Guillaume Vande Water, 1707. *in* 8°. *pages* 294.

SI l'on pouvoit prédire à quelque ouvrage des hommes, non pas qu'il ne perira point, mais qu'il sera même hors de tout danger de perir, c'eut été certainement au Digeste. Le choix, l'ordre, la grande utilité de tout ce qu'il contient, l'élegance du discours, devoient lui promettre qu'il seroit multiplié à l'infini. Cependant à peine s'est-il sauvé d'un oubli éternel, & nous n'avons aujourd'hui un livre si recommandable que par le moyen d'un seul manuscrit qui fut trouvé à Melphe dans la Pouïlle l'an 1137. & qui fut la part la plus prétieuse du butin que remporterent les Pisans de cette ville, prise par l'Empereur Lothaire de Saxe sur Roger Comte & depuis Roi de Sicile. Les Florentins s'étant rendus maîtres de Pise en 1407. enleverent le manuscrit qui est maintenant dans la bibliotheque du Grand Duc de Toscane. Il est d'autant plus surprenant qu'il n'en

ſoit reſté qu'un ſeul exemplaire, qu'on ne ſçauroit douter qu'au tems de l'Empereur Juſtinien, ſous l'autorité du quel il fut compoſé, & publié, il n'en fût tiré une infinité de copies.

Or n'avoir qu'un ſeul manuſcrit, c'eſt demeurer expoſé à beaucoup de fautes qui ſont inévitables aux Copiſtes. Il faut donc avoir recours à la critique, & c'eſt par ſon moyen que le Sr. Beſt entreprend de corriger le texte de pluſieurs loix, & d'en expliquer quelques-unes. Avant lui Cujas, Duaren, Antoine Auguſtin, Budé, Hotman, Pacius, Godefroi ſe ſont propoſé le même deſſein de la correction des loix; mais il s'y eſt pris à ſa maniere, en ſe formant des regles, de critique qu'il a uniquement conſultées. Celle qu'il met à la tête des autres eſt judicieuſe, de s'attacher au texte autant qu'il eſt poſſible, c'eſt à dire, autant qu'il peut avoir un ſens raiſonnable; & il ſe mocque avec juſtice de ces hardis & délicats Critiques, qui à la vûe d'un mot qui ne leur plaît pas, ou d'une expreſſion qu'ils ne jugent pas Lati-

ne, se donnent la liberté de faire des changemens ; ce n'est plus leur Auteur qui parle lui-même, ils le font parler conformément à leur imagination.

Cette regle est generale, voici les particulieres. 1°. User de distinction, qui consiste quelquefois à mettre un point & une virgule en leur place ; la ponctuation faisant beaucoup à la clarté ou à l'obscurité du discours ; quelquefois à joindre en un mot ce qui étoit séparé en deux, ou à séparer en deux ce qui étoit joint en un seul ; quelquefois à distinguer ce qui est d'un Auteur de ce qui est d'un autre. 2o. Prendre garde à des lettres qui se mettent les unes pour les autres. Ainsi le manuscrit de Florence employe presque indifferemment B & V, O & U, E & I, C & Q, souvent quelques autres lettres y sont changées de même. 3°. Quand deux syllabes de même son se suivent le manuscrit en omet une ; on y lit *casibusa* pour *casibus usa*, & *singulares* pour *singulares res*. Ce qui arrive aussi à l'égard des syllabes qui ont quelque conformité pour le son. A

quoi il faut encore rapporter la suppression de l'aspiration H en des endroits où elle devoit être, & l'addition où elle ne devroit pas être. 4°. Il n'y a souvent pour éclaircir le texte qu'à transporter une lettre, ou l'ajouter, ou l'effacer, ou la changer en une autre. 5°. Il faut d'autres fois changer un mot, comme *& si* ou *nisi* aulieu de *si*, & *semel* aulieu de *simul*. 6°. Corriger la construction, contre laquelle un Copiste hâté aura failli. 7°. Transposer les mots, par exemple, *si quis in alii fundum successerit*, il faut lire, *si quis alii in fundum successerit.*

Outrepasser ces regles, c'est, dit-il, deviner & sortir des bornes de la critique, & il n'y a qu'en des endroits tout à fait gâtez & irrémediables, où il soit permis d'avancer au hazard ses conjectures.

Il ajoute ensuite son avis sur les méthodes que d'autres ont tenuës. Il désapprouve 1°. Ceux qui pour entrer dans le sens des loix dont l'expression est embarrassée, se font une clef des lettres initiales, & les font répondre à leur pensée. Outre que les abreviations sont assez rares dans

le manuſcrit de Florence, & ſont d'une autre eſpece. 2°. Il ne peut en ſouffrir d'autres, qui, en tout lieu qui leur fait de la peine, s'en prennent à Tribonien, lui imputant d'avoir corrompu les paſſages des anciens Juriſconſultes. 3°. Il en eſt de même de ceux qui ſe plaignent que la gloſe a paſſé dans le texte. 4°. D'autres ajoutent ou retranchent à leur gré la négation *non.*

Il convient que de comparer les loix du Digeſte avec le texte Grec des Baſiliques, dans les endroits qui ont quelque conformité, peut être d'une grande utilité; mais il ne s'y eſt pas appliqué, & il loüe le travail de Godefroi à rectifier les dattes.

Ce qu'on vient de rapporter fait le chapitre premier. Les vingt ſix ſuivans contiennent l'application des regles de critique à diverſes loix. Comme il arrive aſſez ſouvent de conteſter ſur une conſequence qu'un Auteur donne comme tirée d'un principe certain & avoüé, il ſe pourra peut-être auſſi faire que le Sieur Beſt trouvera des Lecteurs plus diſpoſez à admettre ſes regles, que ſes

applications. Il a mis à la fin du livre un long catalogue des loix, dont il a corrigé le texte ; mais il suffit ici d'en rapporter quelques-unes pour servir d'exemples, après avoir averti qu'un de ses Contradicteurs, Mr. Væchtler, l'a vivement attaqué dans le Journal de Lipsic du mois de Novembre de l'année 1708. Mr. Best a répondu dans le Journal du mois d'Avril de l'an 1710.

Au ch. 7. il fait quelques corrections par le seul changement de la ponctuation. La 45e. Loi *ff. de condit. & demonst.* est conçuë en ces termes. *Julianus ait. Si hæredi legatarius, cui sub conditione legatum erat* SI HÆREDI DECEM DEDERIT ; *id, quod ei deberet, hæres acceptum tulisset.* Mr. Best trouve de l'obscurité, en ce que l'heritier & le legataire sont reputez débiteurs l'un envers l'autre : il prétend l'ôter, cette obscurité, en changeant seulement une virgule de place, & lisant, *id, quod ei deberet hæres, acceptum hæredi (legatarius) tulisset.* En cette loi il s'agit de sçavoir si le legataire a rempli la condition de donner une certaine somme à l'heri-

tier, lorſqu'au lieu de la lui compter il lui remet une dette d'égale valeur; ſurquoi le Juriſconſulte Julien répond, qu'en ce cas le legataire n'a pas en effet rempli la condition, mais que c'eſt comme s'il l'avoit remplie. C'eſt donc l'heritier qui étoit débiteur envers le legataire, & la virgule doit être miſe après *hæres.* La conſtruction le demande ainſi, puiſque les premiers mots, *ſi hæredi legatarius*, ne ſçauroient être rapportez qu'à ces autres, *acceptum tuliſſet.*

En la loi 3^e^. *ff. ad exhibend.* il y a, *Item, ſi optare velim ſervum vel quam aliam rem, cujus optio mihi relicta eſt: ad exhibitionem me agere poſſe conſtat, ut exhibitis poſſim vindicare.* Le ſens s'éclaircit en liſant, *ut ex exhibitis*, le Copiſte ayant laiſſé au Lecteur à ſuppléer la particule *ex* par laquelle commence le mot ſuivant. La loi ordonne, que ſi l'option de pluſieurs choſes m'eſt donnée, je ſuis en droit de me les faire toutes repréſenter, afin que je puiſſe choiſir.

Au reſte le Sieur Beſt ne s'occupe pas tellement du Digeſte, qu'il ne-

gligé la belle Literature ; & par le moyen de ſes regles de critique il fait auſſi des corrections dans Horace, Martial, Quintilien, & quelques autres Auteurs. Il change la ponctuation en ces vers d'Horace [a].

Paulùm ſeveræ Muſa tragœdiæ,
Deſit theatris : mox ubi &c.

Et il trouve le ſens plus beau en liſant.

Paulùm ſeveræ Muſa tragœdiæ
Deſit : theatris mox, ubi &c.

En ces autres vers [b] il lit.

Puræ rivus aquæ, ſylvaque jugerum
Paucorum, & ſegetis certa fides meæ,
Fulgentem imperio fertilis Africæ
Fallit. Sorte beatior.

Aulieu de

Fallit ſorte beatior.

Peutêtre ces corrections peuvent-elles paſſer ; mais celles ci paſſeront-elles ?

Amicum [c]
Mancipium Domino, & frugi, quod ſit ſatis : hoc eſt,
Ut tu id tale putes.

Pour

Ut vitale putes.

[a] L. 2. ode 1. [b] L. 3. ode 16. [c] L. 2. ſatir. 7.

ARTICLE XIII.

SQUARTIO DI LETTERA del Dottor Bernabo Scacchi sopra le considerazioni del Signor Biagio Garofalo intorno alla Poesia degli Ebrei. *C'est à dire, Fragment d'une lettre écrite par le Docteur Bernabo Scacchi, à l'occasion des considerations de Mr. l'Abbé Garofalo sur la Poësie Hebraïque.* in 8°. *pages* 64. *sans nom d'Imprimeur & sans marque du lieu de l'impression.*

LA question qui a commis ensemble deux Sçavans Italiens est aussi obscure qu'inutile. Il nous importe peu de sçavoir les regles de la versification Hebraïque, il est difficile de les découvrir. Gomarus, Cappel, Mr. le Clerc, ont épuisé leurs conjectures sur un sujet si embarrassé, & ces doctes Critiques ont si peu avancé, qu'Isaac Vossius assûroit de Gomarus & de Cappel qu'ils auroient mieux fait de supprimer leurs ouvrages. Des Connoisseurs ont porté le même jugement

& celui de Mr. le Clerc. Le mauvais succès de ces Auteurs celebres n'a point découragé Mr. l'Abbé Garofalo. Il a marché sur les pas de Mr. le Clerc, & tâché de convaincre ses Lecteurs que les vers Hebreux étoient à proprement parler une prose rimée. Nous avons rendu compte de l'ouvrage de cet Abbé dans les Memoires du mois d'Octobre de l'an 1710.

Le prétendu Mr. Scacchi à la premiere lecture *des considerations* ne put retenir les mouvemens qu'elles exciterent en lui, presque tout lui parut faux dans ce livre. L'Abbé s'est fait des idées magnifiques de tout ce qui a rapport à son sujet. Selon lui, la Poësie a le même objet que la Théologie & la Philosophie. La langue Hebraïque est la plus harmonieuse de toutes les langues. Mr. Scacchi a de la Poësie une idée moins brillante, il croit avec Mr. de la Mothe que sa fin principale est de plaire, & que c'est pour parvenir à ce but qu'elle employe la fiction, l'harmonie & le stile figuré. Les Sciences qui s'attachent à la verité n'ont pas be-

soin de ces ornemens affectez, la simplicité, la clarté leur convient. Ce Docteur accable son adversaire d'autoritez d'un grand poids, Platon, Aristote, Philon, Lactance, mettent une grande difference entre la Philosophie & la Poësie. Ils regardent la fiction & l'artifice comme essentiels à la Poësie; la verité & la simplicité comme essentielles à la Philosophie.

Mr. Scacchi ne comprend pas que Mr. l'Abbé Garofalo soutienne que la langue Hebraïque est la plus harmonieuse de toutes les langues, lui qui assûre qu'on n'a pû la réduire à des vers mesurez.

L'opposition des deux Auteurs Italiens est grande, comme l'on voit, sur tous les points qu'ils traitent; elle est, s'il se peut, encore plus grande sur la question principale. Le Docteur est surpris, que dans une matiere si obscure l'Abbé ait prononcé hardiment que la versification Hebraïque ne consiste que dans les rimes. St. Jerôme, qui vivoit dans un tems où il étoit plus facile de s'instruire à fond sur les vers He-

breux, assûre qu'il en a reconnu dans les livres sacrez d'hexametres, de saphiques, d'alcaïques, de pindariques. Philon & Josephe l'avoient dit avant St. Jerôme, Philon dans le traité de la vie contemplative, Josephe au livre second, au livre quatriéme & au livre septiéme des antiquitez Judaïques. Abrabanel, le plus sçavant des Rabbins, est du même sentiment, & Rabbi Moyse Abib entre sur cette matiere dans un détail curieux. Il fait remarquer dans l'Ecriture deux especes de vers mesurez; les uns d'un nombre égal de syllabes, les autres inégaux, mais dont l'inégalité se corrige par la prononciation & par le chant. Saint Jerôme avoit fait en passant la même remarque. Rabbi Moyse Abib tâche de la prouver.

L'Abbé attribuë à l'imperfection de la langue Hebraïque la confusion des syllabes longues & breves. C'est, selon le Docteur, un avantage de cette langue. Cette distinction de longues & de breves, est, dit-il, sans aucune beauté, gênante pour le Poëte, & fatigante pour ceux qui veu-

lent apprendre la langue. Pour nous, il nous paroît certain que cette distinction a lieu dans toutes les langues, que les Poëtes qui l'obſervent donnent à leurs vers des graces particulieres, que cette diſtinction négligée rend les vers durs & peſans, que la verſification de Racine n'eſt ſi douce & ſi agréable que parce-qu'il a eû l'habileté de faire cette diſtinction, qu'on pourroit la faire, & que peutêtre on l'a faite autrefois dans l'Hebreu.

Mr. Scacchi prétend que les accens Hebreux ſont des indices de la meſure des mots Hebreux, & ce qu'il dit ſur leur uſage eſt très-curieux.

Il va plus loin, & il pouſſe ſon Adverſaire juſqu'au dernier retranchement. Quand on ne pourroit, dit-il, reconnoître la meſure des vers Hebreux, devroit-on conclurre de cette difficulté de la reconnoître, que la verſification Hebraïque n'étoit ſujette à aucune meſure, ne ſeroit-ce pas affirmer ce qu'on ne ſçait pas?

On veut que les vers Hebreux ne

soient distinguez que par la rime, & l'on cite pour exemple la Poësie Arabe, l'exemple retombe sur ceux qui le citent. Mr. Scacchi leur soutient que la Poësie Arabe est mesurée & rimée tout à la fois, comme la Poësie Françoise, Espagnole & Italienne.

Mais sur quoi assûre-t'on si positiment que les vers Hebreux sont rimez ? y trouve-t'on des rimes ? Non, on suppose qu'il y en avoit autrefois, & que c'est la faute des Copistes & celle des Massoretes si on n'y en remarque plus. Les uns ont changé la prononciation, les autres, dit-on, ont défiguré les vers en les copiant mal. De pareilles conjectures contentent-elles un Lecteur judicieux ?

Il ne restoit plus au prétendu Mr. Scacchi que la corruption du texte Hebreu à détruire, il le fait au long & sçavamment, il entreprend même de justifier les Massoretes qui, selon lui, n'ont fait autre chose que fixer par l'invention des points la prononciation qui s'étoit conservée par tradition. Il croit que les anciens

Hebreux avoient des voyelles, mais comme la coûtume de les omettre en écrivant avoit prévalu, les Massoretes pleins d'un respect religieux pour le texte sacré, aimerent mieux inventer les points, que faire dans ce texte divin autant de changemens qu'il en auroit fallu faire pour mettre des voyelles partout où elles manquoient.

La dispute mene nôtre Auteur à parler de la prononciation du nom de Dieu. Mr. Garofalo veut, avec Mr. le Clerc, qu'on prononce *Javoh*. Ce n'est pas le sentiment de Mr. Scacchi, il prouve que la veritable prononciation de ce nom adorable est perduë. C'est à cet endroit que finit le fragment de sa lettre, on nous dit que la mort l'a empêché d'y mettre la derniere main, & Monsieur Fabriano Reali son frere uterin a crû devoir la publier dans l'état où elle est; mais on est persuadé en Italie que l'Auteur est plein de vie, & que les noms de Bernabo Scacchi & de Fabriano Reali cachent le Docteur Raphaël Rabbenio Medecin Juif, & que le livre

eſt imprimé à Padouë. Nous en avons l'obligation au celebre Mr. Magliabechi qui continuë de ſervir la Republique des Lettres avec le même zele & la même capacité. Des hommes tels que lui devroient être immortels.

ARTICLE XIV.

RECHERCHES HISTORIQUES DE l'Ordre du Saint Eſprit. Les noms, les qualitez, les armes & blazons de tous les Commandeurs, Chevaliers, Officiers, depuis ſon inſtitution juſqu'à préſent, ceux de leurs peres, meres, enfans & deſcendans, avec les ſtatuts, ordonnances & privileges du même Ordre, enſemble ceux de l'Ordre de Saint Michel, avec la liſte des Chevaliers faits par le Roi Louïs le Grand depuis 1665. A Paris, chez Claude Jombert près les Auguſtins 1710. *trois tomes, tome premier pages 466 tome ſecond 460 tome troiſiéme pages 179.*

LEs Ordres militaires de Saint Michel & du Saint Eſprit ſont

ſi celebres, que les recherches hiſtoriques qu'on nous donne ne peuvent manquer d'être bien reçûës du Public. Quoi qu'il ſoit extrêmement difficile, & presque impoſſible, d'éviter les fautes dans des dénombremens tels que ceux dont ce livre eſt plein, on peut aſſûrer que l'exactitude de l'Auteur approche de fort près de la perfection.

Il releve dans ſa préface une erreur vulgaire ſur l'origine de l'Ordre du St. Eſprit. Des vers Latins qu'on lit aux Cordeliers de Paris, & que la foule des Hiſtoriens a copiez, diſent que Henri III. l'inſtitua, parceque né le jour de la Pentecôte il avoit été élû Roi de Pologne le même jour, & ſuccedé le même jour à ſon frere Charles IX. dans le Royaume de France. Il eſt pourtant certain qu'il étoit né le dixhuitiéme de Septembre 1551. On apprend dans la même préface un fait aſſez inconnu, qu'un Hoſpodar de Moldavie chaſſé de ſes Etats ſe refugia en France ſous Henri IV. qui donna l'Ordre de Saint Michel à ce Prince & à ſon fils.

Le troisiéme tome paroît de nouveau, les deux autres avoient déja paru.

ARTICLE XV.

NOUVELLES LITERAIRES.

DE DANNEMARK,

DE COPENHAGUE.

On ne vous a point imposé quand on vous a écrit d'Alemagne qu'il étoit né ici un petit Cyclope, je l'ai vû : il n'avoit de monstrueux que la tête, qui n'étoit pas plus grosse qu'elle l'est dans les autres enfans, mais toute veluë. Du milieu du front il sortoit un bec d'oiseau tourné un peu de côté, un petit trou qu'on remarquoit au bout faisoit juger que ce bec lui auroit servi de nez. La place du nez étoit occupée par un grand œil avec ses sourcils ; il ne paroissoit point de levres, le menton étoit fort petit, au dessous duquel naissoient deux longues oreilles sans cavité ; il paroissoit seulement à la naissance des

oreilles deux petits trous : c'étoit le commencement de deux fistules, dont l'une alloit vers la bouche, l'autre vers la place du nez.

Puisque je suis en train de vous debiter du merveilleux, je vais vous parler des Theses qu'a proposées ici Mr. Jean Hagerup, elles sont en leur genre presque aussi singulieres que le petit Cyclope.

PREMIERE THESE.

On ne sçauroit trop loüer l'admirable Nembrod, je n'ai garde de le traiter de tyran, ni de lui imputer le crime de ceux qui éleverent la Tour de Babel.

CINQUIEME THESE.

Les Moines de l'Eglise Romaine ne sont pas membres de l'Eglise, ce ne sont pas des hommes.

SIXIEME THESE.

On peut soutenir qu'il n'y a point d'autre élement que l'eau.

Janvier 1712.

SEPTIEME THESE.

On peut entendre par les dens & voir par le nez.

Il prouve la premiere partie de cette These par une experience assez commune. Si l'on met dans un clavecin un couteau qu'on serre entre les dens, on entend l'harmonie du clavecin, quoiqu'on ait les oreilles bouchées. Il ne prouve la seconde partie de la même These que par l'autorité de Smetius, qui raconte dans le cinquiéme livre de ses mêlanges de Medecine, *Miscellanea medica*, qu'un jeune homme aveugle voyoit la lumiere, & discernoit la blancheur des fleurs par le nez.

Encore un paradoxe. Il a paru une dissertation où l'on prétend prouver que Melchisedech est Japhet fils aîné de Noé. *Tentamen problematicum-historicum, quo antiquo parenti Japheto asseritur dignitas gemina Melchisedeci. In 4°. ex typographæo regiæ Majestatis & Universitatis.*

Le peu que l'Ecriture nous ap-

prend de Melchisedech, qu'il étoit Roi de Salem & Prêtre du très-haut, a laissé le champ libre aux conjectures des Interpretes. Des heretiques du troisiéme siécle le mettoient au dessus de JESUS-CHRIST; les Hieracites, autres heretiques du même tems, le confondoient avec le Saint Esprit; quelques Catholiques, dont parle Saint Epiphane, l'ont pris pour le fils de Dieu; Cunæus, Altingius, sçavans Calvinistes, sont dans la même opinion; d'autres ont prétendu que c'étoit un Ange; quelqu'un s'est imaginé que c'étoit un homme, mais exemt du peché originel & créé immédiatement; le bon homme la Peyre l'a immortalisé. Le gros des Interpretes méprisant ces visions s'est partagé en trois sentimens qui ont chacun beaucoup de probabilité. Les uns veulent que Melchisedech soit Sem, les autres que ce soit Cham, les autres que ce soit un Roi Chananéen. Nôtre Auteur propose une nouvelle conjecture. Melchisedech, selon lui, est Japhet. La seule de ses preuves qui ait quelque force est

prise du titre de Prêtre du très-haut, que l'Ecriture donne à Japhet. Ce titre, selon nôtre Auteur, ne convient qu'au seul aîné de toute la famille de Noé, le sacerdoce étant alors inséparable de toute la primogeniture; mais n'y avoit-il donc qu'un seul Prêtre dans le monde? Ceux qui ont prétendu que le sacerdoce appartenoit de droit aux aînez; ont étendu ce droit aux aînez de toutes les familles particulieres, & même il n'est pas certain que ce privilege fût affecté aux aînez; le fondement de la nouvelle conjecture est donc mal assûré, & elle ne réünira pas les Interpretes sur Melchisedech.

Ne croyez pas néanmoins que le goût pour les sentimens extraordinaires soit ici universel, la nouvelle dissertation de Mr. Liem sur le sens du mot τοῦ Καμήλου dans le verset 24. du chapitre XIX. de Saint Matthieu prouve le contraire. Les anciens Peres l'ont entendu d'un chameau, & ont regardé ce que dit le fils de Dieu, *qu'il est moins facile à un riche d'entrer dans le Ciel, qu'à un cha-*

meau de passer par le trou d'une aiguille, comme une façon de parler proverbiale qui marque une extreme difficulté. Calvin, Kemnitius, Bochart, sans autre autorité que celle de deux Grecs modernes, ont changé le chameau en cable, & Drusius a été assez hardi pour vouloir alterer le texte. Il est étonnant que Bochart, si sçavant dans les langues orientales, n'ait pas sçu que ce proverbe a été & est encore en usage parmi les Arabes : c'est ce que Mr. de Liem oppose à la nouvelle explication en faveur de l'ancienne.

Mr. Laurentius vient de donner une nouvelle édition fort augmentée de la description du cabinet de curiositez du Roi composée par Oliger Jacobæus, *Musæum Regium Oligeri Jacobæi.*

DE HALL.

Les Protestans se voyent avec douleur separez de toutes les Eglises du monde. Ils ne peuvent se cacher que leur secte n'est pas proprement une Eglise, mais une faction

commencée par des Moines Apoſtats, des Prêtres revoltez ſans Evêques, ſans ordination, ſans miſſion, ſans ſacerdoce, ſans ſacrifice. De là cet ardent déſir d'obtenir la Communion de l'Egliſe Grecque, ces négociations ſouvent renoüées & toûjours inutiles. On a la réponſe du Patriarche Jeremie aux propoſitions d'union que les Lutheriens lui firent ſous le titre de, *Cenſura Eccleſiæ Orientalis*. On ſçait quelle a été l'iſſuë des troubles excitez dans l'Egliſe Grecque par Cyrille Lucar gagné par les Calviniſtes. Les Proteſtans déſeſperent, il eſt vrai, de ſe faire reconnoître pour freres par les Egliſes d'Orient ; mais ils n'ont pas perdu le deſſein de les infecter de leurs erreurs. Dans cette vûë ils firent imprimer à Geneve l'an 1638. une paraphraſe du nouveau Teſtament en Grec vulgaire compoſée par Maxime Calliopolite. On en fit une ſeconde édition à Londres l'an 1703. corrigée par un certain Seraphime, on vient d'en faire une troiſiéme édition à Hall aux dépens de l'Electrice de Bran-

debourg. On y a joint le texte, comme dans l'édition de Geneve, mais beaucoup plus correct, & pris de l'édition de Leyden en 1698. Deux Prêtres Grecs ont corrigé la paraphrase, & rempli vingt-sept lacunes qui sont dans l'édition de Londres. Un d'eux, nommé Libere Colletti, a fait des remarques sur la paraphrase, & dressé un Calendrier, où l'on voit quelle partie du nouveau Testament l'Eglise Grecque lit chaque jour dans son office & à la Messe. On a fait passer en Grece un grand nombre d'exemplaires pour y être distribuez gratuitement. *Novum Testamentum Græcum & Græco-Barbarum. Halæ Saxonum*, *in* 12.

D'ULME.

Mr. Vallifer a entrepris l'apologie des livres symboliques des Lutheriens. Les Protestans ont pour premier principe que l'Ecriture sainte est la seule regle de la Foi : c'est un principe beau dans sa spéculation, mais dont la pratique découvre les inconveniens. Une secte se

forme aiſément ſur le prétexte de ſecoüer le joug de l'autorité humaine, de ne s'attacher qu'à la pure parole de Dieu, entenduë de chacun par le ſecours d'une lumiere ſurnaturelle; la liberté, l'orgueilleuſe ſatisfaction d'être l'arbitre de ſa Foi, groſſiſſent bien-tôt le parti; il faut d'autres principes pour le conſerver, il ſe partage, il ſe trouble, il ſe diſſipe, à moins qu'une autorité ſuperieure ne termine les conteſtations, ne ramene les eſprits à l'unité de créance, n'arrête dans de juſtes limites la liberté d'expliquer l'Ecriture à ſon gré. C'eſt ce qu'ont éprouvé toutes les ſectes. Les Lutheriens, après avoir tant déclamé contre l'autorité du Saint Siége & des Conciles, établie ſur des fondemens ſi ſolides, ont employé l'autorité uſurpée de leurs Miniſtres pour réduire les eſprits entreprenans. Ils ont des formules de Foi dont ils exigent la ſignature : c'eſt ce qu'ils appellent *livres ſymboliques*, *la Confeſſion d'Auſbourg*, *l'apologie de cette Confeſſion*, *les articles de Smalcalde*, *le formulaire de la Concorde*, ouvrages d'un petit
 nombre

nombre de Theologiens sans mission, ouvrages moins respectables assûrément que les decrets des Conciles, & que les Lutheriens préferent pourtant à ces decrets venerables. On a fait & on fait encore de grandes objections contre ces livres. Mr. Vallifer soupçonné de ne les pas estimer, se purge en travaillant pour les défendre. *Vindiciæ librorum Ecclesiæ Lutheranæ symbolicorum, Autore M. Jo. Friderico Vallisero. Ulmæ, in* 8°.

Mr. Chrétien Volfius Professeur de Mathematiques entretenu par l'Electeur de Brandebourg est connu par son *Aërometrie* & par d'autres ouvrages estimez. Il est de ces sçavans Ecrivains à qui le Public doit le Journal Latin de Lipsic. Cet habile Homme a fait imprimer en Aleman *un cours de Mathematiques* ; il a tâché de dégager ces Sciences de tout ce qui n'est pas necessaire, de ramener toutes les connoissances qu'elles donnent à la pratique, & d'expliquer le plus clairement qu'il est possible des matieres peu intelligibles. Son ouvrage est partagé en quatre tomes *in* 8°. Le premier con-

tient un traité préliminaire de la méthode Mathematique, l'Arithmetique, la Géometrie, la Trigonometrie, l'Architecture civile. Le second comprend la Pyrotechnie; l'Architecture militaire, la Mecanique, l'Hydroſtatique, l'Aërometrie & l'Hydraulique. Le troiſiéme eſt employé à expliquer l'Optique, la Catoptrique, la Dioptrique, la Perſpective, la Trigonometrie ſpherique, l'Aſtronomie, la Chronologie, la Géographie, la Gnomonique. On a dans le quatriéme l'Algebre commune, l'Analiſe de Mr. de Leibnitz & la Bibliotheque du Mathematicien. *L'édition Latine de ce cours de Mathematiques* a ſuivi de près l'édition Alemande.

Elementa Matheſeos univerſæ edita à Chriſtiano Volfio in Academia Fridericiana Mathematum Profeſſore Regio. Halæ Magdeburgicæ, in 8°. quatre tomes.

DE MARPURG.

La traduction Latine des Novelles de Juſtinien eſt barbare, auſſi peu intelligible que peu exacte. Mr.

Hombergk en a entrepris une plus élegante, plus claire & plus correcte, dont il a fait paroître un essai. *C'est la version de la premiere Novelle accompagnée de notes. Authenticæ, seu novellæ Constitutionis primæ Domini Justiniani sacratissimi Principis, notis criticis perpetuis & Commentario illustrata, curâ Joh. Friderici Hombergk de Vach Professoris in Academia Marburgii Cattorum, in folio.*

DE LIPSIC.

Gledistch & Veidman ont donné une nouvelle édition du Commentaire *d'Abravand* sur ce que les Juifs appellent *les premiers Prophetes*, c'est à dire, *sur les livres de Josué, des Juges, des Rois, des Paralipomenes. Son Commentaire sur le Pentateuque* a été imprimé depuis peu à *Hanau.*

Les deux derniers tomes du cours de Droit public de Mr. Cortreius paroissent depuis quelque tems.

Adami Cortreii corpus Juris publici sacri Imperii Romano-Germanici, tomus tertius & quartus, in folio. Le dernier tome renferme des traitez du sça-

vant Auteur, *sur le huitiéme & le neuviéme Electorat, sur l'état de la ville de Breme, & sur le droit de postes* qu'il accorde aux Electeurs & aux Princes.

On a imprimé ici en Aleman *la vie du fameux Conrad Gesner*, qui a la gloire d'avoir contribué autant qu'aucun autre au rétablissement des belles Lettres dans le seiziéme siécle, par soixante & douze ouvrages imprimez, dont quelques-uns, comme, *la Bibliotheque, les Pandectes, & l'histoire des animaux*, sont d'un travail infini. Il naquit à Zurich l'année 1516. passa sa jeunesse dans une extreme indigence, il parvint enfin à être Professeur de Medecine dans sa patrie. L'Auteur anonyme de sa vie donne un *catalogue de ses ouvrages* beaucoup plus exact que tous ceux qui ont paru; l'ouvrage est un *in* 8°. de 703 pages imprimé à Lipsic chez David Richter 1711.

Trois chiens ont fait des ravages extraordinaires dans quelques villages, ils ont mangé plus de quatre cens brebis, & fait paroître une force superieure à celle des plus gros

dogues. Ceux qui les croyoient enragez se sont bientôt détrompez, parceque les chiens enragez ne mangent point & meurent bientôt : plusieurs les ont pris pour des Magiciens transformez en chiens. Enfin un de ces chiens assommé dans une bergerie a été reconnu pour un animal d'une espece mitoyenne entre le chien & le loup, né d'un chien & d'une louve. On a imprimé un petit livre Aleman qui expose les differentes opinions qu'on a eûës sur ces animaux & contient la description de celui qui a été tué.

Il paroît un écrit Aleman sçavant, mais hardi, sur les prétentions de plusieurs Princes d'Alemagne qui demandent, ou entrée, ou pluralité de suffrages dans le College des Princes.

L'Electeur de Brandebourg prétend un nouveau suffrage en vertu d'un decret Imperial, qui érige le Comté de Mœurs en Duché & Principauté de l'Empire. Le Duc de Saxe Veissenfels veut être reçu comme Duc de Querfurt, l'Evêque de Munster demande un nouveau suf-

frage comme Comte de Stromburch; le Duc de Volfembutel fonde une pareille prétention sur le tître de Comte de Blankemburg; l'Electeur de Saxe demande quatre voix; d'autres Princes remüent la même question. L'Anonyme montre combien la pluralité de personnes dans les Dietes est préjudiciable au bien de l'Alemagne, & combien il est contraire aux anciens usages que la même personne ait plusieurs voix. C'est en 1542. que cet abus a commencé, & comme il croît tous les jours, il faut enfin, dit l'Anonyme, songer efficacement à y mettre des bornes; c'est apparemment l'entreprendre un peu tard.

Reflexions sur les voix que plusieurs Puissances d'Alemagne demandent dans les Dietes, particuliérement sur les quatre voix que le Roi Auguste demande dans le College des Princes. 1711. *pages* 56.

D'ITALIE, DE NAPLES.

Le Pere Jean Chrysostome Scarfo, Religieux de l'Ordre de Saint

Basile, Docteur en Théologie, a formé depuis long-tems le dessein glorieux à son Ordre & utile à l'Eglise, de ne prendre que dans Saint Basile & Saint Jean Damascene, le premier Legislateur, & le second un des principaux ornemens de son Ordre, les principes d'une Philosophie toute Chrétienne. Il l'a executé heureusement, & comme les essais qu'il en a fait paroître ont été applaudis, il veut donner le cours entier de Philosophie & de Théologie selon ce plan, sous le titre, d'*Analysis Philosophica ac Theologica.* Il va faire paroître les jugemens des Théologiens sur l'instruction pastorale du Cardinal d'Enhoff, *Judicium Theologicum contra instructionem pastoralem Eminentissimi D'Enhoff; la preuve de sept falsifications faites dans l'édition des ouvrages de Saint Augustin; les vies de plusieurs Saints & Saintes de son Ordre, de Sainte Macrine sœur de Saint Basile, de Sainte Theodore Alexandrine pénitente, de Saint Barthelemy Abbé de Grottaferrata, de Saint Elie de Rhegio, de Saint Luc de Demenna, de Saint Vital de Castronovo; une dissertation pour mon-*

trer que Sainte Rosalie a été Religieuse de son Ordre; une Apologie pour la Congregation Italienne de Saint Basile; l'histoire de son Ordre, & d'autres ouvrages de Théologie, de Physique, de Mathematiques; des explications de quelques Pseaumes; des homelies, des panegyriques. Le Pere Scarfo est un de ces esprits universels dont l'érudition a aussi peu de bornes que la penetration & le travail, il a donné au Public les ouvrages suivans qui ont eû grand cours.

Academia sacra distributa in plura dubia canonica & moralia.

Sacra stromata dogmatica, scholastica, moralia.

Lectiones & conclusiones. Neophysica.

Speculum Marianum.

Theophilangela.

DE FLORENCE.

Mr. Henry Brenkman Hollandois est venu ici, dans le dessein de revoir le Digeste sur le celebre manuscrit des Pandectes. Il travaille à cette revision avec une application infatigable, secondé par Mr.

l'Abbé Salvini, qui de ſon côté compare le texte des Pandectes avec la paraphraſe des Inſtitutions par Theophile, les Baſiliques, & d'autres Juriſconſultes Grecs dont les manuſcrits ſont dans la bibliotheque du Grand-Duc. Mr. Brenkman a entre les mains un manuſcrit fort ancien des Digeſtes, qui appartient à Mr. Corneille Van Byncker shock celebre Juriſconſulte Hollandois. On ne doute pas que ces travaux de Meſſieurs Brenkman & Salvini ne produiſent une édition du Corps de Droit Civil plus parfaite que toutes celles que nous avons. Quoique ce ſoit rendre un aſſez grand ſervice au Public, Mr. Brenkman veut faire davantage en ſa faveur, & pour la perfection de l'étude du Droit, il veut rétablir, autant qu'il ſe peut, les ouvrages des anciens Juriſconſultes diſperſez dans le Digeſte, par la réünion des fragmens de chacun de ces Auteurs. Il a fait imprimer pour eſſai les ouvrages d'Alfenus Varus, avec ſa vie tirée de divers Auteurs. On reproche à Mr. Brenkman d'avoir réüni pluſieurs

plusieurs Alfenus dans la personne du Jurisconsulte; l'Alfenus Cordonnier de Cremone, dont parle Horace, l'Alfenus Poëte ami de Catulle.

La question faite par le Roi de Dannemark à son passage à Florence, pourquoi le Jeudi saint dans quelques Eglises on lave les pieds à treize pauvres, puisque la coûtume des autres Eglises, où on ne les lave qu'à douze pauvres, paroît plus conforme à la premiere institution de JESUS-CHRIST, cette question, dis-je, a été l'occasion d'un livre publié par le Pere François Orlendi Dominicain, qui a joint à la résolution de cette question la résolution d'un autre question qu'il s'est faite, pourquoi dans ce saint jour on lave les Autels après les avoir dépoüillez. *Duplex lavacrum in Cœna Domini Fidelibus exhibitum in* 4°. *apud Nestenum & Borghighianum.*

DE LUQUES.

Le Pere Orlendi n'est pas le seul qui ait entrepris de satisfaire à la

question du Roi de Dannemark. Le Seigneur Jean Baptiste de Fresco-Baldi Prieur de Saint Laurent de Florence, a fait imprimer une dissertation sur le nombre des pauvres à qui on lave les pieds le Jeudi saint, & cette dissertation a déja eû deux éditions. *Pedilavium, sive de numero pauperum quibus lavandi sunt pedes feriâ quintâ majoris hebdomadæ. Editio secunda ab Autore recognita & aucta. Lucæ, typis Peregrini Frediani.* Mr. de Fresco-Baldi soutient que le treiziéme pauvre représente le maître de la maison où JESUS-CHRIST fit la Cene. Le Pere Orlendi refute ce sentiment, & croit que le treiziéme pauvre représente JESUS-CHRIST, ou Saint Paul treiziéme Apôtre.

DE MODENE.

Le goût des belles Lettres & l'érudition ne se trouvent que rarement dans un même sujet; il est pourtant des génies extraordinaires qui semblent posseder toutes les especes d'esprit. Mr. Muratori est

un de ces heureux génies, ſes Anecdotes & tant de ſçavantes diſſertations ne laiſſent pas douter de ſon érudition. Son *traité de la perfection de la Poëſie Italienne* convainc de ſon goût pour les veritables beautez de la Poëſie ; il vient encore d'en donner une preuve dans une nouvelle édition *des Poëſies Italiennes de Petrarque.* Il a revû le texte ſur les manuſcrits & ſur l'édition originale d'Ubaldini, il a joint au texte *les conſiſiderations ſi recherchées d'Alexandre Taſſoni*, parmi leſquelles il a inſeré quelques remarques choiſies *de Muzio, de Capodiſtria.* Les conſiderations de Taſſoni ſont augmentées de pluſieurs remarques nouvelles de ce ſçavant Critique qui n'ont point encore été imprimées. Enfin on a dans le même volume *les remarques de Mr. Muratori ſur Petrarque*, & ce n'en eſt pas la partie la moins pretieuſe.

D'ANGLETERRE, DE LONDRES.

Bickerſtaffs Eſop eſt un livre ſatyrique fort divertiſſant. L'Auteur en

voulant donner le caractere des Anglois en general, tombe un peu trop rudement sur des particuliers; il n'épargne personne, à peine épargne-t'il Dieu. Il seroit à souhaiter que ces sortes d'Auteurs ne se mêlassent jamais de parler de Religion.

On vend chez S. Poping une petite *relation du Canada.* Ce livre parut il y a quelques mois, lorsqu'on croyoit les Anglois maîtres de Quebec. La description que l'on fait de ce païs est magnifique, & peu conforme à ce que l'on en sçait par des relations plus sûres.

Un Théologien de l'Eglise Anglicane vient de faire imprimer un assez gros traité, où il montre *qu'il n'est jamais permis de se tuer soi même.* Ce dessein paroît assez extraordinaire; mais l'Auteur prétend que son ouvrage pourra être de quelque utilité, dans un païs où la fureur de se tuer passe pour grandeur d'ame dans l'esprit de beaucoup de personnes.

Poping vend l'infame satyre intitulée le *Divorce celeste*, attribuée à Ferrante Pallavicin. Le Traduc-

teur Anglois y a joint un ſupplément plus infame que le livre même.

Comme on a ſouvent parlé *des Refugiez du Palatinat*, un d'eux a entrepris d'en écrire l'hiſtoire. Le deſſein du livre eſt de répondre aux objections que l'on a faites contre leur établiſſement dans la Grande Bretagne.

Les meilleures plumes d'Angleterre ſont occupées à écrire ſur les affaires du tems. Il paroît tous les jours une infinité de livres, les uns pour ſoutenir l'Egliſe Anglicane, les autres en faveur des Preſbyteriens.

DE HOLLANDE.

La nouvelle édition des diſſertations de Mr. Pitearn, celebre Medecin d'Edimbourg & Chef des Medecins mecaniques, eſt preſque achevée : il a retouché les diſſertations qui ont paru, & ajoute un *traité du ſcorbut*, un traité *de menſtruis mulierum*, & ce qui reſte *de Caſſius, ancien Medecin méthodique*, éclairci par de ſçavantes notes. Il a fait imprimer

séparément une réponse fort vive au memoire *de Mr. Astrue sur la digestion.*

On a réimprimé la Chymie de Mr. Friendt Anglois, *Prælectiones Chimicæ.* L'Auteur explique les opérations de la Chymie suivant les nouveaux principes de Mr. Neuton, & ces loix d'attraction qui sont aujourd'hui d'un si grand usage aux Philosophes Anglois, & qui valent bien les qualitez occultes dont elles prennent la place.

Mr. le Clerc veut écrire l'*histoire de la guerre présente.*

Mr. Perizonius, qui nous a donné en *Latin l'histoire du seiziéme siécle jusqu'à la mort de Charle-Quint*, prépare la continuation de cet ouvrage.

On a fait une nouvelle édition de l'excellent traité de Borelli sur le mouvement des animaux, auquel on a joint les conjectures de Mr. Bernoulli sur le mouvement des muscles.

Joannis Alphonsi Borelli de motu animalium editio nova, additæ sunt Bernoullii meditationes Mathematicæ de motu musculorum, in 4°. Lugduni Batavorum.

Janvier 1712.

DE PARIS.

Lommius celebre Medecin de la ville de Bruxelles, où il vivoit il y a un siécle, nous a donné un traité *de febribus*, des commentaires sur Corn. Celse, *de sanitate tuendâ*, & un troisiéme ouvrage sur les signes diagnostiques & prognostiques de toutes les maladies, sous le tître de, *Observationum Medicinalium libri &c.* On a fait trois éditions de ce dernier volume. Il est néanmoins devenu très-rare par l'empressement qu'ont eû les Curieux à en rechercher les exemplaires, depuis que Mr. Fagon & quelques autres Medecins illustres ont fait connoître le merite de ce livre. On a lieu de présumer que la traduction qu'on en a faite, & qui s'imprime actuellement à Paris, sera goûtée du Public. Le stile du Traducteur est naturel, précis, & les remarques qu'il y ajoûte sont tirées des meilleurs Auteurs de Medecine anciens & modernes. Voici le tître de la traduction.

Tableau des maladies, où l'on décou-

vre leurs ſignes & leurs évenemens, traduit du Latin de Lommius.. avec un grand nombre de nouvelles remarques.... Ouvrage qui renferme les Obſervations les plus importantes pour acquerir une parfaite connoiſſance de tous les maux du corps humain, tant internes qu'externes, en prévoir les ſuites, en pénetrer les cauſes, & s'aſſûrer de leurs remedes.

Le Traducteur eſt un jeune Medecin de Paris nommé le Breton.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Janvier 1712.

ART. I. L'*Histoire des Religions de tous les Royaumes du monde, revue, corrigée, & mise dans un meilleur ordre par le Sieur Jouet Chanoïne de Laon, Prieur de Plainchatel.* Page 7

ART. II. Septuaginta Interpretum tomus ultimus, continens Psalmorum, Jobi, ac tres Salomonis libros, cum apocryphâ ejusdem necnon Syracidæ Sapientiâ &c. *La version des Septante. Tome dernier, contenant les Pseaumes, Job, les trois livres de Salomon, celui de la Sagesse attribué à Salomon, & celui de Jesus fils de Sirac &c. Par Jean Ernest Grabe Professeur de Théologie.* p.33

ART. III. *Observations sur des monumens d'antiquité trouvez dans l'Eglise Cathedrale de Paris. Par M. D. M.* p.39

ART. IV. *Description des bas reliefs anciens trouvez depuis peu dans l'Eglise Cathedrale de Paris.* p.49

ART. V. L. Christ. Frid. Garmanni Medici R. E. S. &c. de miraculis mortuorum libri tres. *Des miracles des morts, ouvrage divisé en trois livres, par L. Chrest. Fred. Garmann Medecin du Roi de Pologne & Electeur de Saxe.* p.55

ART. VI. Jo. Georgii Pritii Introductio in lectionem novi Testamenti &c. *Introduction à la lecture du nouveau Testament, où ce qui concerne la Critique, l'Histoire, la Chronologie, la Geographie, est exposé avec brieveté & clarté. Par Jean George Pritius.* p.72

ART. VII. Jo. Mariæ Lancisii intimi Cubicularii & Archiatri Pontificii de subitaneis mortibus libri duo. *Traité des morts subites, en deux livres. Par Jean Marie Lancisi Camerier & Medecin du Pape.* p.79

ART. VIII. *Dissertation sur la mort subite. Par M. Dionis premier Chirurgien de feüe Madame la Dauphine, à present de Madame la Duchesse de Bourgogne.* p.94

ART. IX. *Eloge du feu Pere Claude Fraßen Religieux de l'Observance de St. François.* p.104

ART. X. Joannis Nicolai antiq. Contubern. Tubing. Rectoris tractatus de ſiglis veterum. *De l'uſage ancien de marquer les mots par les premieres lettres. Par Jean Nicolai ancien Profeſſeur & Recteur du College de Tubingen.* p.115
ART. XI. Iſtoria naturale del monte Veſuvio. *Hiſtoire naturelle du mont Veſuve de Gaſpar Paragalli Avocat de Naples.* p.122
ART. XII. Guillelmi Beſt J. C. ratio emendandi leges &c. *La maniere de corriger les loix &c. Par Jean Guillaume Beſt Juriſconſulte.* p.138
ART. XIII. Squartio di lettera del Dottor Bernabo Scacchi, ſopra le conſiderazioni del Signor Biagio Garofalo intorno alla Poeſia de gli Ebrei. *Fragment d'une lettre écrite par le Docteur Bernabo Scacchi, à l'occaſion des conſiderations de Mr. l'Abbé Garofalo ſur la Poëſie Hebraïque.* p.147
ART. XIV. *Recherches hiſtoriques de l'Ordre du St. Eſprit, les noms, les qualitez, les armes & blazons de tous les Commandeurs, Chevaliers, Officiers; enſemble ceux de l'Ordre de*

St. Michel, avec la liste des Chevaliers faits par le Roi, Louïs le Grand, depuis 1665. p.154
ART. XV. *Nouvelles Literaires.*
De Dannemark, de Copenhague. p.156
De Hall. p.161
D'Ulme. p.163
De Marpurg. p.166
De Lipsic. p.167
D'Italie, de Naples. p.170
De Florence. p.172
De Luques. p.174
De Modene. p.175
D'Angleterre, de Londres. p.176
De Hollande. p.178
De Paris. p.180

Fin de la Table.

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS.

Février 1712.

CES MEMOIRES ONT commencé au Mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc & broché 16 s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	2. v.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recueïllis par l'Ordre de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Février 1712.

A TREVOUX,
Chez ETIENNE GANEAU, Libraire, & Directeur de l'Imprimerie de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXII.

Avec Privilege & Approbation.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Février 1712.

ARTICLE XVI.

THE TRUTH OF CHRISTIAMTY demonſtrated &c. C'eſt à dire, *La verité de la Religion Chrétienne démontrée &c. par Charles Leſlie.* A Londres, chez E. Pool à la demi lune, & chez G. Strahan à la balle d'or 1711. *in* 8°. *pages* 224.

L'Auteur du livre dont nous donnons ici l'extrait en avoit fait imprimer un autre ſur le même ſujet en 1697. intitulé, *Courte méthode &c.* dont nous avons parlé aſſez au long

dans nos Memoires du mois de Mars 1705. Comme il établissoit dans ce premier ouvrage la verité de la Religion Chrétienne, il se vit attaqué par un grand nombre de Déïstes, d'Athées & de libertins de profession. Mais ceux par lesquels il a été le plus maltraité sont l'Auteur d'un libelle intitulé, *la découverte*, Mrs. Toland & le Clerc, l'Auteur *des droits de l'Eglise*, & celui des volumes intitulez *Observator*.

Mr. Leslie répond à tous ces Messieurs dans la premiere partie de son ouvrage. Dans la seconde il établit la verité de la Religion Chrétienne contre les Déïstes. Enfin dans la troisiéme il attaque l'autorité de l'Eglise Catholique & lui oppose l'esprit particulier.

Premiere partie.

L'Auteur de la découverte est un de ces Ecrivains violens & emportez qui à chaque page de son livre tombe rudement sur Mr. Leslie. Il l'appelle tantôt un *Papiste*, tantôt un *Prêtre*, tantôt un *imposteur*, qui en

établiſſant la neceſſité d'une Religion revelée, ne *cherche qu'à anéantir la liberté des hommes.* Il ajoute avec une hardieſſe pleine d'impudence, que *s'il vouloit entrer dans une diſcuſſion critique des livres de l'ancien & du Nouveau Teſtament, il pourroit prouver qu'ils ſont ſuppoſez, & par conſequent que les témoignages qu'on en tire ne ſont d'aucune force.* Ce petit échantillon fait aſſez connoître le genie & le caractere de cet impie. Il eſt inutile de s'arrêter ici à ce qui eſt perſonnel à Monſieur Leſlie, mais nous rendrons compte de la maniere dont l'Auteur *de la découverte* combat *ſa méthode.* Il ſoutient donc que les quatre marques établies par Mr. Leſlie pour diſtinguer les miracles de JESUS-CHRIST & de Moyſe, de tous les faits incertains & fabuleux de l'antiquité, conviennent également à des impoſtures, à des fables inventées à plaiſir.

Le premier exemple qu'il cite eſt tiré de Tite-Live, ou, pour mieux dire, du ſupplément de Freinshemius, qui aſſûre qu'un ſerpent étant entré dans un navire qui partoit

d'Epidaure, fut porté à Rome dans un tems que la ville étoit affligée de la peste. Le serpent se retira dans une Isle du Tibre & ne fut plus vû. La contagion cessa, & les Romains y bâtirent un temple à Esculape.

Supposons, dit Mr. Leslie, que cette histoire soit vraye dans toutes ses circonstances, supposons qu'elle soit attestée par des Ecrivains dignes de foi, suppositions fort gratuites, qu'en peut-on conclurre? Ce serpent parla-t'il? Publia t'il quelque nouvelle doctrine comme venant de Dieu? Rendit-il témoignage à la mission de quelque personne qui se disoit envoyé de la part de Dieu?

Le second exemple est encore tiré de l'ancienne histoire de Rome, où il est dit que deux jeunes hommes ayant chargé les Latins à la tête de la Cavalerie Romaine, parurent le même soir à Rome, & firent entendre au peuple que les ennemis avoient été vaincus & mis en déroute; que les Romains persuadez que c'étoient Castor & Pollux leur firent bâtir un temple.

Mais cette histoire n'est pas rap-

portée par des témoins oculaires & contemporains ; l'Historien qui l'a écrite n'a vécu que plusieurs siécles après ce prétendu miracle. D'ailleurs elle ne confirme pas la verité d'une doctrine comme venant de Dieu.

Le troisiéme exemple est tiré de quelques Ecrivains modernes qui nous ont laissé des relations de Siam, & qui y parlent de *Sommonocodon*, dont l'histoire fabuleuse, dit l'Auteur *de la découverte*, a les mêmes marques de verité que Mr. Leslie attribuë aux miracles de JESUS-CHRIST & de Moyse.

Mais les mêmes Historiens que cet Auteur cite, nous apprennent combien peu on doit ajoûter de foi aux traditions des Siamois, puisqu'ils remarquent que la religion de ce peuple ignorant & grossier est pleine de confusion, qu'on a peine à deviner quelle idée ils ont de Dieu, qu'ils admettent la metempsicose & presque toutes les autres opinions bizarres de la Gentilité. Il est vrai que le mêlange que l'on trouve dans leurs histoires, ou plûtôt, dans leurs traditions du

ſacré & du prophane, fait croire à quelques Hiſtoriens que ces peuples ont eû autrefois quelque connoiſſance du Chriſtianiſme ; mais ce qu'ils racontent de *Sommonocodon* eſt auſſi groſſierement inventé, & auſſi mal prouvé, qu'il eſt malicieuſement appliqué par l'Auteur de la découverte.

Enfin le quatriéme exemple eſt tiré d'un Auteur Catholique, qui parle de quelques miracles operez dans l'Egliſe Romaine. Mais au lieu de s'attacher à ceux que tous les Catholiques regardent comme inconteſtables, il en choiſit que les Critiques Catholiques avoüent eux mêmes n'être pas ſi certains. L'Auteur *de la découverte* paroît perſuadé de la fauſſeté de tous les exemples qu'il rapporte, & c'eſt pour cela même qu'il ſoutient qu'on peut leur attribuer les mêmes marques de veritéque Mr. Leſlie applique aux miracles de Jesus-Christ & de Moyſe, & c'eſt là tout le but de ſon ouvrage.

L'Auteur l'a composé depuis peu en Hollande avec le Sr. Toland ſon ami, qui n'a pas plus de Religion

que lui ; & même, si on en croit des gens dignes de foi, ces deux Messieurs sont actuellement occupez à mettre au jour un ancien manuscrit, qui prouvera, disent-ils, que JESUS-CHRIST a demeuré trente ans en Egypte, & qu'il étoit plus instruit des Sciences de ce païs, que n'étoient Moyse & les Magiciens de Pharaon ; & que les miracles que JESUS-CHRIST & Moyse ont operez n'ont été que l'effet de la Magie. Ce manuscrit plein de suppositions ridicules & contraires à la Chronologie, à l'Histoire, au bon sens, rebuté, méprisé, par les Juifs, quoiqu'il soit l'ouvrage d'un Rabbin, meritoit de tels Editeurs. On n'est pas surpris que l'esprit d'impieté porte des hommes vains & orgueilleux à avancer des blasphemes si étranges ; mais ce qui étonne, c'est qu'une impieté si horrible & si scandaleuse trouve un azyle chez des peuples Chrétiens.

Mr. le Clerc est le premier que l'on sçache qui ait attaqué ouvertement l'ouvrage de Mr. Leslie. C'est dans le huitiéme tome de sa Biblio-

theque choisie imprimée en 1706. qu'il prétend refuter la *courte méthode*, en accablant son Auteur d'injures & de calomnies. » Il y a je ne sçai » qui, dit Mr. le Clerc, qui méprise » se les meilleures preuves du Chri» tianisme ; je ne sçai à quel dessein, » mais je soupçonne beaucoup que » ce ne soit pour établir des tradi» tions trompeuses, & les égaler aux » dogmes les plus assûrez du Chris» tianisme dans la vûë d'en profiter. » Les discours séditieux, calomnieux ,, & violens de cet homme, ne per» mettent pas qu'on ait meilleure ,, opinion de lui. Il n'est pas besoin ,, que je désigne davantage cet Au,, teur, qui cherche de la reputa,, tion à attaquer ceux qui croiroient ,, flétrir la leur, s'ils s'amusoient à ,, perdre leur tems à lui répondre. C'est ainsi que Mr. le Clerc s'exprime dans sa Bibliotheque. On dira en passant qu'il semble que plus Mr. le Clerc s'engage à soutenir de mauvaises causes, plus son stile est dur & impoli ; mais c'est à Mr. Leslie à voir ce qu'il a à répondre aux complimens de son adversaire. Les ouvrages que

nous avons déja de lui, & qui lui ont acquis la reputation d'une des meilleures plumes d'Angleterre, font désirer qu'il entreprenne une réponse dans les formes à Mr. le Clerc, & qu'il suive pied à pied un Auteur qui lui donne assez de prise.

L'Auteur *des droits de l'Eglise* n'a entrepris son ouvrage, dit Mr. Leslie, que pour établir le Déïsme, & c'est peut-être pour cette raison, ajoute-t'il, que Mr. le Clerc l'a jugé digne d'avoir place dans sa Bibliotheque *, il abrege ce détestable ouvrage, il le commente, il le louë comme un livre excellent : aussi ceux qui y prennent quelque interêt témoignent-ils à leur tour l'obligation qu'ils ont à Mr. le Clerc ; ils ont traduit en Anglois l'extrait qu'il en a fait, & ils l'ont fait imprimer depuis peu à Londres.

Pour dire maintenant un mot de *l'Observator*, cet Auteur proteste dans son écrit du mois de Juin dernier, qu'il *n'a pas composé la découverte, quoique l'ouvrage soit bon*, mais il soutient que Mr. Leslie est un pré-

* *Tome X.*

varicateur & un Papiste ; & la preuve qu'il en apporte, c'est qu'il ne donne pas dans les excès extravagans de quelques Protestans, & que dans la *courte méthode il n'a jamais dit que le Pape fût l'Antechrist* : aureste il ne se contente pas de décrier l'ouvrage de Mr. Leslie, il a voulu aussi donner quelques preuves de la verité de la Religion. Les voici.

» 1°. Tout homme est naturelle-» ment convaincu de la dépravation » de sa propre conscience & de sa » raison. Mais si l'on demandoit à un » payen, à un Déïste, quelle est la » cause de cette dépravation ; ils ne » pourroient pas la dire, & il n'y a » que l'Ecriture seule qui nous ap-» prenne que ce penchant naturel » que nous avons au mal vient de » la chûte de nôtre premier Pere. Il » faut donc, conclut de là l'Auteur ,, de *l'Observator*, que l'Ecriture soit ,, vraye, puisqu'elle nous apprend ,, une chose qu'il seroit impossible de ,, sçavoir sans elle.

,, 2o. La doctrine qui est conte-,, nuë dans l'Ecriture est une doctri-,, ne sainte & tout à fait conforme à ,, la nature de Dieu.

„ 3°. Cette même doctrine est contraire à la nature corrompuë, & aux inclinations vitieuses des hommes.

„ 4°. Ces sortes de preuves ne dépendent point des sciences, elles ne sont pas fondées sur l'autorité humaine.

„ 5°. Enfin supposée une fois la verité de l'Ecriture, on prouve évidemment, dit cet Auteur, que le Pape est l'Antechrist.

Tout le monde sent assez le ridicule de cette cinquiéme reflexion. Pour les quatre premieres, elles peuvent être utiles à confirmer ceux qui sont déja convaincus de la verité des miracles de Jesus-Christ & de Moyse, & de l'autenticité de l'Ecriture sainte : mais se borner, comme fait l'*Observator*, à ces seules preuves, & rejetter toutes les autres, c'est trahir la cause qu'on fait semblant de défendre : c'est dans cette vûë que Mr. Leslie entreprend d'en faire voir le foible.

Il dit sur la premiere, que parmi les sectes Chrétiennes il y en a qui ne croyent pas le peché originel ;

que d'ailleurs un Déïste, selon toutes les apparences, demanderoit à l'Auteur une preuve de l'autenticité & de la verité de l'Ecriture avant que d'y ajouter foi.

Les Philosophes, continuë Mr. Leslie pourroient s'élever contre la seconde & la troisiéme preuve, en étalant les préceptes qu'ils donnent de bien vivre.

La quatriéme, dit-il, ne peut subsister; car il n'y a pas moyen de connoître la plûpart des faits que par autorité ou par revelation, & comme l'Auteur de l'*Observator* rejette l'autorité humaine, & que les Déïstes rejettent la revelation, il lui faudra necessairement un miracle pour les réduire à connoître la verité; si ce n'est, dit en riant Mr. Leslie, que la cinquiéme preuve opere leur conversion.

Enfin cet Auteur ne parle dans son écrit que de la doctrine, sans faire aucune mention des faits auxquels toutefois le Sauveur en appelle comme aux preuves de sa doctrine.

Car comment un Déïste connoîtra-t'il que JESUS-CHRIST est le

Sauveur du monde, que par ses œuvres? Et comment sçaura-t'il la verité de ses œuvres, que par le témoignage de ceux qui les avoient vûës & qui sont morts pour en attester la verité?

Seconde partie.

La seconde partie du livre de Mr. Leslie contient un dialogue entre un Déïste & un Chrétien. On y prouve d'une maniere invincible la verité de la Religion Chrétienne, & on la prouve par les miracles dont parle l'Ecriture sainte. Car s'il est vrai que le Sauveur a fait tous les miracles qui lui sont attribuez par les Evangelistes, il faut conclurre que la Religion qu'il a enseignée aux hommes est vraye. Or voici les quatre regles que Mr. Leslie avoit données dans *la courte méthode*, pour lever tous les doutes que les incredules peuvent faire naître sur la verité des faits miraculeux rapportez dans l'Ecriture.

1°. Ces faits sont palpables, ils tombent sous les sens, les yeux & les oreilles en pouvoient juger.

2°. Ils sont publics & ils ont été faits à la vûë de tout le monde.

3°. Il y a des monumens publics & des ceremonies instituées en consequence de ces faits.

4°. Enfin ces monumens & ces ceremonies ont commencé dès le tems que les faits sont arrivez.

Mr. Leslie avoit soutenu dans sa *courte méthode* qu'un fait auquel ces quatre marques conviennent ne peut être faux, ni contesté par un homme raisonnable : mais comme quelques Déïstes chicannent sur ces marques de verité, nôtre Auteur en ajoute encore quatre autres dans son nouvel ouvrage.

I. Le livre où les faits sont rapportez contient la loi & les coûtumes du peuple pour lequel il a été écrit. Cette marque convient parfaitement aux livres de Moyse ; mais les Déïstes prétendent qu'elle ne peut pas convenir à l'Evangile. Mr. Leslie avouë que le nouveau Testament ne contient pas la loi municipale & civile des Chrétiens ; mais il soutient qu'elle contient la loi Divine à laquelle leur Religion les

soumet ; & cela même, dit-il, est une forte preuve de la verité de l'Evangile. Car il est encore plus aisé que des erreurs se glissent dans un livre qui ne sert de loi qu'à une seule nation, que dans celui qui sert de loi à tant de nations differentes qui font profession du Christianisme, puisque sans une conspiration universelle de tous les peuples du monde, il seroit impossible de corrompre l'Evangile.

Les Déïstes prétendent cependant que les diverses leçons de l'Ecriture sainte sont une preuve que ces livres ont été falsifiez ; mais bien loin que ces differentes leçons détruisent la verité de l'Ecriture, elles la confirment. Car elles n'alterent point la doctrine qui y est contenuë, elles ne nient point les faits qui y sont rapportez, les Chrétiens ont soin de marquer ces differentes leçons, que l'ignorance des Copistes & des Traducteurs ont laissé glisser quelquefois dans le texte ; mais cela marque seulement le soin qu'ils ont de conserver l'Ecriture dans toute sa pureté. Que s'il est ar-

rivé quelquefois que les heretiques y ayent voulu introduire des erreurs, on a vû aussi-tôt s'élever contre eux tous les autres Fidelles.

II. La seconde preuve de la verité de l'Ecriture, reprend Mr. Leslie, est tirée des propheties qui ont annoncé la venuë de Jesus-Christ. Ces propheties sont si clairement marquées, si exactement accomplies, que les plus incredules ne les peuvent pas revoquer en doute. Nous ne suivrons pas ici Mr. Leslie dans le détail qu'il donne des propheties: il suffit de dire que l'Ecriture prédit toutes les circonstances de la venuë du Messie, son incarnation, sa naissance, sa vie, sa mort, sa resurrection. Elle marque le tems précis qu'il devoit paroître au monde, qu'il naîtroit d'une vierge, que la ville de Bethléem seroit le lieu de sa naissance. Elle prédit le massacre des Innocens, l'adoration des Rois venus d'Orient, sa fuite en Egypte, &c. Si l'on considere maintenant avec quelle exactitude ces propheties ont été accomplies dans la personne de Jesus - Christ, on ne peut

douter que le livre qui les contient ne soit divin.

III. Mr. Leslie tire sa troisiéme preuve des types & des figures qui représentent Jesus-Christ dans l'ancien Testament. Tels sont le sacrifice d'Abraham, l'agneau pascal, le serpent d'airain &c. Ces preuves sont communes, mais elles ne sont pas pour cela moins convaincantes.

IV. Enfin la quatriéme preuve est tirée du caractere des Ecrivains sacrez, qui n'avoient aucun interêt d'imposer au monde en écrivant des choses fausses. Ce n'est pas ici, dit Mr. Leslie, une preuve purement probable, c'est une démonstration morale des plus fortes. En effet, si les faits miraculeux dont il est parlé dans l'Ecriture sont de telle nature, qu'il étoit impossible à ceux qui les racontoient de se tromper, qu'il étoit également impossible à ceux qui les écoutoient de les croire, s'ils n'étoient pas vrais, il faut necessairement conclurre que de tels faits ne peuvent être susceptibles, ni de fourbe, ni d'imposture; car les personnes qui ont raconté ces faits en

avoient été témoins oculaires, & ils les ont racontez à des personnes qui en avoient été aussi témoins. De dire maintenant que de telles personnes ont été trompées, c'est croire que leurs sens ont été pervertis. Ajoutez à cela que les Apostats & les autres ennemis des Chrétiens, les Juifs & les Romains, auxquels on en appelloit comme à des témoins de ces faits, n'ont jamais osé les nier; & la Providence de Dieu a permis que durant les trois premiers siécles tous les Etats du monde ont été contraires au Christianisme : car sans cela les Déistes auroient pû dire, comme l'a dit en effet l'Auteur impie de *l'Amyntor*, *que personne n'avoit osé dans ces commencemens publier la fourbe de ceux qui avoient inventé cette Religion.* Quelle extravagance, d'oser dire que dans un tems où tout l'Empire Romain, où toutes les puissances du monde étoient opposées au Christianisme, où il s'est trouvé des millions de Martyrs assez genereux pour aimer mieux mourir dans les plus cruels supplices que de démentir leur Religion;

que dans ce tems il ne ſe ſoit pas trouvé un ſeul homme qui ait eû la droiture & la fermeté de reveler un myſtere d'iniquité, dont la découverte auroit fait ſa fortune!

Que les Déïſtes comparent une prétention ſi peu ſenſée avec les preuves ſolides de la Religion Chrétienne qu'on vient d'apporter. Qu'ils comparent auſſi ces mêmes preuves avec celles que l'on pourroit produire en faveur du Judaïſme, du Paganiſme, du Mahometiſme, &c. & ils verront qu'il n'y a pas une de ces Religions qui puiſſe ſe vanter d'avoir de telles marques de verité. Quand il ſeroit vrai que quelques-unes de ces marques pourroient convenir à quelques faits étrangers à la Religion Chrétienne, il eſt du moins évident que toutes les huit ne peuvent ſubſiſter enſemble, que par rapport aux faits miraculeux qui prouvent la verité de la Religion Chrétienne.

Troiſiéme Partie.

Mr. Leſlie dans ſa troiſiéme par-

tie oppose au sentiment des Catholiques, qui sont persuadez de la necessité qu'il y a d'attribuer à l'Eglise une autorité infaillible dans la décision des controverses, à ce sentiment, dis-je, il oppose celui des heretiques, qui jugent eux mêmes de tout par leur esprit particulier. Mais sur cela il ne fait que proposer les objections ordinaires des Protestans que nos Controversistes ont tant de fois refutées. C'est pourquoi il seroit inutile d'en donner ici un extrait détaillé. Nous dirons seulement en finissant, qu'on ne remarque pas dans la derniere partie de cet ouvrage, ni cette force de raisonnement, ni cette justesse d'esprit, qui rendent les ouvrages de Mr. Leslie si recommandables, lorsqu'il a une bonne cause à soutenir.

ARTICLE XVII.

BURCARDI GOTTHELSII Struvii introductio ad notitiam rei Literariæ & usum bibliothecarum, accessit dissertatio de doctis impostoribus, editio secunda

 auctior

auctior & emendatior. C'est à dire, *Introduction à la connoissance des livres & de tout ce qui regarde les belles Lettres, principalement à l'usage des bibliotheques, seconde édition augmentée & corrigée; avec une dissertation sur les doctes imposteurs.* A Iena, aux dépens d'Ernest Claude Bailliar en mil sept cens six *in* 12. *pages* 576. *pour l'ouvrage,* 48 *pour les tables.*

BURCARDI GOTTHELFII Struvii supplementa ad notitiam rei Litterariæ & usum bibliothecarum, accessit oratio de meritis Germanorum in historiam. C'est à dire, *Supplément de l'Introduction à la connoissance des livres, & de tout ce qui concerne les belles Lettres, & principalement à l'usage des bibliotheques, avec un discours sur les services que les Historiens Alemans ont rendus à la Republique des Lettres.* A Iena, aux dépens d'Ernest-Claude Bailliar 1710. *in* 12. *pages* 176.

L'Introduction à la connoissance des livres est un des plus beaux desseins qu'on puisse former: son

execution donneroit au Public un ouvrage neceſſaire qui nous manque abſolument, mais ce deſſein demande un Sçavant conſommé, un homme d'un goût épuré, & d'une critique ſûre, d'une lecture immenſe, qualitez qui ne ſont pas incompatibles, mais qui ne ſe trouvent dans le même ſujet que très-rarement. L'eſſai d'un pareil ouvrage que Mr. Struve offrit au Public dès l'an 1705. & qu'il a retouché deux fois depuis ſix ans, commence par des remarques ſur les hiſtoires Literaires données ou promiſes au Public ſur les catalogues des livres les plus eſtimez : il loüe beaucoup la Bibliotheque & les Pandectes de Geſner, & il a raiſon de les loüer; mais il a tort de mépriſer la Bibliotheque ſacrée de Poſſevin, elle contient d'excellentes inſtructions pour l'étude des Sciences les plus importantes.

Il louë encore, & il a raiſon de louër, le ſyſteme de la bibliotheque de Paris, inventé, executé & publié, par le Pere Garnier, & le catalogue de la bibliotheque de feu Mr.

l'Archevêque de Rheims, *Bibliotheca Telleriana.* Mr. Clement qui en est l'Auteur en a fait un de la bibliotheque du Roi qui n'est encore que manuscrit, & que les Connoisseurs mettent au dessus de la plûpart des livres de cette espece.

L'Auteur passe des catalogues des bibliotheques aux bibliotheques mêmes, il en recherche l'origine, il parcourt les plus belles bibliotheques anciennes & modernes, il fait connoître les Auteurs qui en ont parlé, jusqu'à ceux qui dans les relations de leurs voyages ont décrit quelques bibliotheques particulieres. N'est-ce pas être exact?

Le cinquiéme chapitre renferme plusieurs avis sur l'usage des bibliotheques & sur le discernement des livres. Mr. Struve n'omet rien quand il instruit, il ne suppose dans ses Lecteurs aucune connoissance, & sur ce principe il avertit que pour se servir commodément d'une bibliotheque il faut gagner l'amitié du Bibliothecaire, & avoir grand soin de ne pas déranger les livres.

Les regles qu'il donne pour juger

de l'excellence d'un livre, ne ſont, ni recherchées, ni infaillibles, elles ſemblent même ſe contredire. Un livre merite, dit-il, une attention particuliere quand il eſt d'un Auteur connu par d'autres ouvrages eſtimez; il convient pourtant que les plus grands Hommes vieilliſſent, & qu'un Auteur n'eſt pas toûjours égal dans ſes ouvrages. Il veut qu'on préfere l'Auteur qui a une bonne bibliotheque à celui qui n'en a point; il avouë cependant que l'oſtentation d'un Ecrivain qui charge ſes marges de citations eſt un grand défaut; le tems qu'un Auteur a mis à faire un livre lui ſemble pouvoir ſervir de préjugé, il eſt vrai que les fruits précoces ne ſont pas de durée; mais l'Oedippe de Corneille fait en ſix mois, n'eſt-il pas fort au deſſus de l'Arſace, auquel de Prade a travaillé tant d'années? Et le moindre impromptu de Demoſthene ne l'emporte-t'il pas ſur le panegyrique qui a coûté quinze ans d'application à Iſocrate? Il faut auſſi, ſelon Mr. Struve, faire attention à l'âge, à la patrie de l'Au-

teur, quand on veut juger d'un livre, il détruit pourtant cette regle auſſi-tôt qu'il l'a poſée, par une foule d'exemples de jeunes Auteurs qui ſe ſont rendus celebres, & par beaucoup de preuves qu'il entaſſe pour établir que l'eſprit & l'érudition ſont de tout païs. Il refute agrement le Cardinal du Perron, le Pere Bouhours & Mr. Baillet, qui n'ont pas jugé favorablement de l'eſprit des Alemans : ni les argumens, ni la plûpart des exemples qu'il rapporte, n'embarraſſeroient pas ſes adverſaires, ils en prendroient avantage ; mais il eſt de l'équité de ſe déclarer pour la bonne cauſe quoique mal défenduë. Le Cardinal du Perron, le Pere Bouhours & Mr. Baillet ſont injuſtes envers l'Alemagne, elle a porté de beaux eſprits. Qui refuſera cette gloire à Lotichius Poëte elegiaque ſi délicat, aux Jeſuites Maſenius, Pexenfelder, Avancin ; au Duc de Brunſvik Antoine Ulric, à la Princeſſe Palatine Sophie Ducheſſe de Hanovre, à Mr. de Leibnits, dans qui tous les caracteres d'eſprit ſont

réünis ? Nous ne nommons pas tous ceux dont la belle imagination, dont l'esprit vif & solide, condamne le jugement précipité du Cardinal du Perron, il excepte lui même Gretser. Après cet aveu Mr. Struve ne peut imputer à toute la nation Françoise le mépris de l'Alemande ; & nous pouvons nous plaindre à nôtre tour du jugement qu'il porte de la nation Françoise : nous ne le chicannerons pas néanmoins, & nous laissons aux Connoisseurs l'examen des caracteres qu'il attribuë à chaque nation de l'Europe. Peu content lui-même de ses observations, il renvoye à Mr. de la Mothe le Vayer pour apprendre quel est le genie des peuples, afin d'en conclurre quel est le genie de chaque Auteur & le merite de chaque livre. C'est engager les pauvres Lecteurs à faire un long circuit : sans étudier les temperamens de chaque nation dans la Mothe le Vayer, qui n'a rien dit d'original sur cette matiere, le plus court pour juger d'un livre, est de le lire si l'on est Connoisseur, ou de s'en rapporter aux Connoisseurs si

on ne l'eſt pas. Cette méthode eſt aſſurément plus ſûre que les douze regles de nôtre Auteur, nous paſſons les ſix dernieres ſans craindre que le Lecteur nous blâme de cette omiſſion, ſa curioſité ſera plus piquée par l'hiſtoire des Journaux que nous tirerons du chapitre ſixiéme, en rectifiant ce que l'Auteur y a laiſſé de défectueux, elle fera le ſujet de l'article qui ſuit immédiatement celui-ci.

On apprend dans le ſeptiéme chapitre de l'Introduction les noms des Auteurs qui ont écrit les vies des Sçavans & de ceux qui en ont fait des recueïls, & dans le huitiéme quels Ecrivains ont donné au Public des éloges d'Auteurs, ou des jugemens ſur les livres. C'eſt là que nôtre Auteur a crû devoir inſerer un catalogue des ouvrages dont le tître ſe termine en *ana*, fades ouvrages dont la Republique des Lettres fut inondée ſur la fin du ſiécle paſſé. Des *Scaligerana* on en vint juſqu'à *Arlequiniana.* Il y parle auſſi des Sçavans qui ont tâché de deviner les Auteurs des écrits anonymes, de

déchiffrer les noms d'Auteurs ſuppoſez, ou de faire le procès aux plagiaires : il y traite encore des dictionnaires hiſtoriques, & des lettres de Sçavans qui contiennent quelques faits touchant les Auteurs. En un mot, il y indique aſſez fidellement toutes les ſources de l'hiſtoire Literaire.

Le chapitre neuviéme regarde les livres défendus. Mr. Struve eſt obligé d'avouër que la raiſon même établit la coûtume de condamner & de brûler les livres pernicieux, il fait enſuite un long détail des livres dangereux pour la Religion. Nous dirons en paſſant, que ſans entrer en diſpute ſur la matiere de ces écrits impies, les mœurs de leurs Auteurs, leurs avantures, leur ſtile, le caractere de leur eſprit, ôte tout crédit à leurs ouvrages & les refute par avance. Mr. Struve n'a pas oublié les livres de Magie, d'Alchymie, des faux Prophetes, des Politiques qui ont écrit ſans aucun égard pour la juſtice, ni pour la Religion, & de certains Auteurs hardis qui ont attaqué le gouvernement du

païs où ils vivoient & manqué de respect pour les têtes couronnées. Ces catalogues ne sont pas complets, il s'en faut beaucoup, mais on peut s'en passer, ils ne servent qu'à certaines gens qui aiment à tenir magasin de tous les poisons de l'esprit, *omnia colligunt venena.*

Le dixiéme chapitre est une histoire abregée des Academies & des Societez sçavantes : on connoît assez celles de France & d'Italie, & la Societé Royale d'Angleterre. Les Academies d'Alemagne, dont il parle, nous étoient moins connuës, la plûpart, ou sont éteintes, ou n'ont existé qu'en projet, trois seulement subsistent avec éclat : l'Academie des Curieux des secrets de la nature à Breslau & l'Academie des Sciences à Berlin. Le College des Antiquitez Suedoises établi à Upsale a eû d'illustres membres & donne de grandes esperances.

L'histoire de l'Imprimerie remplit l'onziéme chapitre. Nôtre Auteur concilie fort heureusement les longues contestations sur l'invention de l'Imprimerie. La Chine en dis-

pute la gloire à l'Europe : Harlem, Mayence, Strasbourg se l'attribuent. M. Struve accomode les parties de ce fameux procès en partageant l'honneur d'une invention si utile. Les Chinois, dit-il, possedent depuis plusieurs siécles un art d'imprimer qui ne ressemble qu'assez peu à celui qui est en usage dans l'Europe, ils gravent plûtôt qu'ils n'impriment, leurs livres & les planches qui ont servi à un ouvrage ne peuvent servir à un autre. C'est cet art de graver les livres que Laurent Coster Bourgeois de Harlem inventa en Europe vers le milieu du quinziéme siécle : Jean Fust qui avoit travaillé sous lui passa en Alemagne, & s'associa à Jean Guttemberg natif de Strasbourg, mais établi à Mayence. Ils graverent d'abord des livres en bois, ils en graverent après en cuivre ; enfin ils parvinrent après plusieurs essais à la découverte du secret si commode de séparer les lettres. Pierre Schoffer de Genesheim gendre de Fust, porta cette découverte à la perfection où nous la voyons par la fonte des matrices. Jean Mentel

Bourgeois de Straſbourg ayant appris ce ſecret de Guttemberg, qui s'étoit ruiné à le découvrir, travailla plus heureuſement que lui & s'enrichit. Nicolas Janſon & Alde Manuce ajoûterent aux avantages de la nouvelle invention la beauté des caracteres & la correction du texte. Les éloges des Imprimeurs & des Correcteurs d'Imprimerie les plus celebres terminent ce chapitre & tout l'ouvrage. Mr. Struve, peu inſtruit de ce qui concerne la France, a omis les Cramoyſis, Vitré, Camuſat, Petit, Imprimeurs comparables à ceux qui ont le plus de réputation. Nous ſouſcrivons au reſte de tout nôtre cœur aux juſtes loüanges qu'il donne à tant de belles éditions qui ſe ſont faites depuis quelques années en Angleterre, & aux reproches auſſi juſtes qu'il fait aux plus fameux Imprimeurs de Hollande, ſur le peu de ſoin qu'ils ont de la correction. Nous nous réjouïſſons encore avec Mr. Struve de ce que les Libraires d'Alemagne ſe défont peu à peu du mauvais goût qui a regné ſi long-tems parmi eux. Les Impri-

meurs de Lipſic ont donné l'exemple à leurs compatriotes d'employer du papier plus beau & des caracteres plus nets : on ne peut trop ſouhaiter que cet exemple ſoit ſuivi, & que tant d'ouvrages utiles que l'Alemagne produit ſe puiſſent lire ſans peine.

Le deſſein de la diſſertation ſur les doctes impoſteurs eſt bien choiſi & mal executé. L'Auteur n'y parle que d'un petit nombre de ces impoſteurs qui ſe ſont attribuez les ouvrages d'autrui, ou qui ont attribué leurs propres ouvrages à d'autres Ecrivains. Il rapporte, ſans la prouver, la conjecture autoriſée par des manuſcrits ſur l'abregé Latin de Joſeph, dont St. Ambroiſe eſt l'Auteur, & qui ne porte le nom d'Hegeſipe que par l'ignorance des Copiſtes, qui ont changé *Joſippi* en *Hegeſippi*. Il condamne avec tout le monde ſçavant les impoſtures d'Annius, de Viterbe, que des Ecrivains peu ſoigneux citent encore quelquefois ſous les noms de Beroſe, de Philon, de Megaſthene & de Xenophon. Il donne la veritable idée

du faux Hunibaud & du faux Turpin, qui ont infecté de leurs fables les commencemens de nôtre histoire; il montre par diverses preuves que l'audace des imposteurs n'a épargné, ni les medailles, ni les chartes, & qu'un bon Critique ne sçauroit être trop en garde contre leurs artifices.

Jean Vestrene Jurisconsulte Hollandois est sans doute le plus punissable de tous ces imposteurs. Ce scelerat a osé publier son infame satire Lotadique, sous le nom de Louïse Ligea Dame Espagnole, aussi recommandable par sa vertu que par son esprit; la calomnie est averée.

La plus grande partie de la dissertation est employée à examiner si le livre des trois imposteurs existe, ou si ce n'est qu'une chimere. Dans la premiere édition de cette dissertation Mr. Struve avoit suivi le sentiment de Grotius, de Mr. Naudé, de Mr. de la Monnoye & de Mr. Bayle, & soutenu que cet abominable ouvrage n'a jamais été un livre réel, mais un dessein imaginé par quelques libertins, & qu'on a cherché l'Auteur, formé & détruit di-

vers ſoupçons , avant que de s'être bien aſſûré ſi le livre dont on cherchoit l'Auteur exiſtoit veritablement. L'examen des autoritez qui ſemblent établir ſon exiſtence découvre ſenſiblement leur foibleſſe: les uns , & c'eſt le plus grand nombre, n'en parlent que ſur le témoignage d'autrui , ceux qui diſent l'avoir vû ſont ſuſpects & ne s'accordent pas enſemble ; perſonne ne dit l'avoir lû. L'avidité du gain pourroit à la fin produire quelque manuſcrit ſous ce tître , mais juſqu'ici il paroit plus probable que ce livre eſt un livre en idée. Cependant le témoignage de Campanella a fait changer de ſentiment à Mr. Struve : c'eſt changer trop legerement. Le caractere qu'il a fait lui même de Campanella devoit ôter toute créance auprès de lui à cet Ecrivain avanturier & d'une imagination étrangement dereglée.

ARTICLE XVIII.

HISTOIRE DES JOURNAUX tirée du livre dont on a parlé dans l'article précedent, mais rectifiée & augmentée.

PHotius a la gloire d'avoir inventé les Journaux des Sçavans, si on en croit Juncker & Constantin Volfius. Le dernier a imprimé une dissertation Latine pour soutenir cette opinion, *Constantinus Volfius de Photio Ephemeridum Eruditorum inventore. Vitteberga*, 1689. *in* 4o. Juncker a suivi Volfius sans rien examiner dans son histoire Latine des Journaux, *Christiani Junckeri Schediasma historicum de Ephemeridibus, sive Diariis Eruditorum in nobilioribus Europæ partibus hactenus publicatis. Lipsiæ*, 1692. *in* 12. Les doctes Alemans accordent trop à Photius, ils devoient se contenter de le proposer comme nous pour un excellent modele à tous ceux qui font des extraits de livres : Sa bibliotheque est un dessein different des

Journaux. Photius n'a eû en vûë que de conserver la memoire de ce qu'il avoit lû pendant son Ambassade de Perse, par des extraits des livres; & par des jugemens sur la méthode & le stile des Auteurs; le projet des Journalistes est plus étendu. Ils prétendent rendre compte au Public de tous les livres nouveaux; des querelles des Auteurs, des inventions nouvelles, du progrès des Arts: ce sont les annales sçavantes de leur siécle qu'ils écrivent; dessein dont Photius n'a pas eû la moindre idée. On ne peut donc refuser la gloire de l'invention des Journaux à la France, & à Mr. Sallo Conseiller au Parlement de Paris, qui commença dans cette ville le Journal des Sçavans l'an 1665. sous le nom du Sieur d'Hedouville. Il en donnoit un chaque semaine, le premier parut le cinquiéme de Janvier, & il continua d'en donner jusqu'au trentiéme de Mars, sa mort interrompit un ouvrage si utile. Mr. l'Abbé Gallois le reprit au commencement de l'année suivante 1666. & consola bientôt le Public de la perte de Mr. Sallo qu'il reparoit si avanta-

geusement. Soit qu'il se lassât d'un travail pénible, & qui n'est connu que de ceux qui le soutiennent, soit que la guerre qui s'alluma dans l'Europe rendît le commerce des livres plus difficile & la matiere des Journaux plus rare, il n'en parut que huit en 1672. l'année suivante 1673. il n'en parut aucun, & l'on n'en vit que deux en 1674.

Sur la fin de cette année Mr. Gallois ceda son emploi à Mr. l'Abbé de la Roque, qui le remplit pendant huit ou neuf années, & eut pour successeur Mr. Cousin Président de la Cour des Monnoyes, à qui de tems en tems on joignit diverses personnes. Mais en 1702. ce Journal prit une nouvelle forme, par les soins & sous la direction de Mr. l'Abbé Bignon. Cet illustre Protecteur des Sciences assembla une Societé d'Ecrivains choisis, entre lesquels il partagea les matieres : il se trouve à leurs assemblées, il regle leur critique par la sienne, il a lié un commerce de Lettres avec les plus sçavans Hommes de ce tems; enfin il n'épargne aucune dépense pour faire venir

tout ce qui s'imprime dans les diverses parties de l'Europe. Cette Societé de Journalistes choisis, outre les Journaux qui paroissent exactement, excepté pendant les vacances, a donné les années 1707. 1708. & 1709. un supplément qui paroissoit chaque mois.

Pour suivre l'ordre qu'à choisi nôtre Auteur, nous parlerons de tous les Journaux écrits en François, avant de passer à ceux qui ont paru en d'autres langues.

Journaux François.

Le Journal des Sçavans fut l'original de plusieurs copies. Quelques Auteurs ne se formerent pas un dessein aussi vaste que celui du Journal; ils se bornerent à la Physique & à la Medecine.

Tels sont *les memoires & conferences sur les Sciences & sur les Arts présentez à Monseigneur le Dauphin par Mr. Denys pendant les années* 1672. 1673. *&* 1674.

Les nouvelles découvertes sur toutes les parties de la Medecine, par Mr. de Blegny en 1679.

Le Journal de Medecine commencé en 1682. *in* 12. & quelques autres ouvrages de même espece discontinuez aussitôt que commencez.

Le Mercure sçavant, qu'avoient entrepris en Hollande Mr. de Blegny & Mr. Gautier Medecin de Niort, ne parvint pas au troisiéme mois, recommandable seulement par l'occasion qu'il donna à feu M. Baile d'entreprendre un nouveau Journal sous le tître de, *Nouvelles de la Republique des Lettres*, qu'il commença par le mois de Mars 1684. & qu'il continua jusqu'au mois de Février 1687. inclusivement. Une cruelle maladie lui fit quitter ce travail. Mrs. de la Roque, Bernard, & d'autres amis de Mr. Baile le continuerent jusqu'au mois d'Avril 1689. Alors l'ouvrage fut interrompu jusqu'au commencement de 1699. Mr. Bernard qui le reprit sous le même tître l'a continué jusqu'à la fin de l'année 1710. & jusqu'à present n'a point eû de successeur. Deux autres Journaux François parurent en Hollande dans le tems que Mr. Baile cessa de travailler, l'un sous le tître d'*Histoire des*

ouvrages des Sçavans, dont Mr. Baſnage de Beauval, frere du Miniſtre, étoit l'Auteur : cette Hiſtoire commencée par le mois de Septembre 1686. n'a fini qu'avec la vie de l'Auteur au mois de Mars mil ſept cens dix.

Mr. le Clerc donna la même année le premier tome de ſa *Bibliotheque univerſelle & hiſtorique.* Mr. de la Croſſe partagea le travail des huit premiers tomes avec Mr. le Clerc, & compoſa ſeul le neuviéme ; enfin Mr. le Clerc reſta maître de l'ouvrage, qu'il a continué juſqu'au vingt-cinquiéme volume, qui n'étoit que le premier de l'année 1693. Dix ans après en 1703. Mr. le Clerc revint à ſon premier deſſein, & depuis cette année juſqu'à preſent il en a fait paroître vingt tomes, ſous le tître de, *Bibliotheque choiſie.*

Le grand cours de ces Journaux heretiques fit naître à Monſeigneur le Duc du Maine l'idée d'un Journal où l'on eût principalement en vûë la défenſe de la Religion. Il choiſit les Jeſuites du College de Paris pour executer ſon deſſein, ſous

le tître de, *Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.* Ce nouveau Journal commencé avec le siécle, n'a jamais été interrompu. Mr. Struve mal informé met Mr. Simon au nombre des Auteurs, Mr. Simon n'a jamais eû de part à nos Memoires, que par une ou deux pieces inserées dans les premiers tomes, &il n'a aucune liaison avec ceux qui y travaillent. Les Auteurs ont souvent changé, deux plus constans y travaillent, l'un depuis dix ans, l'autre depuis sept ans. L'édition de ces Memoires mit tout le monde dans le goût des Journaux, un deluge d'ouvrages pareils inonda la Republique des Lettres, aucun n'a continué jusqu'à la seconde année. On n'a vû que douze volumes des essais de Literature depuis le mois de Juillet 1702. jusqu'en 1704. Le dessein de l'Auteur étoit directement opposé à celui des autres Journalistes, ils ne parlent que de livres nouveaux, il ne vouloit parler que de livres anciens, rares & peu connus. Les deux supplémens des essais de Literature s'éloignent encore plus de l'idée commune des Journaux.

L'an 1704. vit naître & finir le *Recueïl de pieces fugitives*, dont il ne parut que quatre volumes.

Le Journal Literaire, ouvrage du Pere Hugo, Religieux de l'Ordre de Prémontré, commença & finit avec l'année 1705.

On a tenté deux fois à Hambourg un *Journal en François*, mais l'entrepriſe n'a jamais réüſſi.

Il n'a paru que ſix feuïlles des *Ephemerides ſçavantes*, & deux années d'un *Journal des Sçavans*, dont *Mr. Dartis* étoit l'Auteur, 1694. & 1695. Celui que *Mr. Chauvin* entreprit à Berlin en mil ſix cens quatre-vingt ſeize a duré trois ans.

On a fait auſſi quelque tentative en ce genre à Geneve.

L'Hiſtoire de l'Academie Royale des Sciences peut être miſe au rang des Journaux. On y donne très-rarement des extrairs de livres. Elle eſt remplie d'obſervations de Phyſique, de Medecine, de Mathematiques, il en paroit chaque année un tome depuis mil ſix cens quatre-vingt dix-neuf. Mr. de Fontenelle en eſt l'Auteur.

Février 1712.

Journaux Anglois.

L'Angleterre fut la premiere à imiter la France. La fameuſe Societé Royale commença de publier des Memoires la même année que Mr. Sallo commença le Journal des Sçavans en 1665. Le tître, *Philoſophical tranſactions*, *Philoſophical collections*, Experiences Philoſophiques, Collections Philoſophiques, avertit que la Philoſophie eſt l'objet principal des Auteurs, & que les extraits des livres qu'on ajoûte ne ſont qu'un acceſſoire. Mrs. Oldenburger, Hook, Grew, Plot, Muſgrave, Halley, Valler & Sloane, ont travaillé ſucceſſivement à ce Journal : il en a paru depuis peu d'années deux excellens abregez, la traduction Latine de quelques années n'eſt pas eſtimée.

Les autres Journaux Anglois ne ſe ſont pas fait eſtimer. Celui qu'on appelle, *The hiſtory of the vorks of the learned*, a commencé à Londres en 1699. *Cenſura temporum* en 1708. En 1710. un même Auteur, nommé Mr. la Roche, commença deux Jour-

naux differens; l'un, ſous le tître de *Memoires de Literature*, eſt une feuïlle volante qui paroît tous les lundis, & qui ne contient que la traduction Angloiſe de certains articles des Journaux étrangers; l'autre eſt un *in* 4°. en quatre ou cinq feuïlles: c'eſt un recueïl de pieces fugitives intitulé, *Bibliotheca curioſa or a miſcellany &c.* Le tems fera connoître le merite de ces nouveaux Journaux.

Journaux Italiens.

L'Italie vit en 1668. le premier Journal écrit en ſa langue. Mr. L'Abbé Nazari ſoutint cette entrepriſe juſqu'en 1681. avec beaucoup de gloire. Il s'imprimoit à Rome ſous les auſpices du Cardinal Maſſimi.

Le Journal de Veniſe commença un peu plus tard en 1671. & finit en même tems que le Journal de Rome. Les Auteurs de ce Journal de Veniſe étoient Pierre Moretti & François Miletti. Cinq ans après, l'an 1686. le Pere Gaudence Roberti Carme, & le Pere Benoît Bacchini Benedictin de la Congregation du Mont-

Caſſin, entreprirent *à Parme* un *Journal* qu'ils continuerent pendant quatre ans : le départ du P. Bacchini pour Modene fit tomber ce Journal à la fin de l'an 1690. On commença en 1692. d'en donner une continuation imprimée à Modene. Le Pere Bacchini appellé à Boulogne promettoit d'y travailler encore avec Mrs. Ramazzini & Guillelmini, mais d'autres occupations l'empêcherent de tenir parole.

Le Journal de Ferrare, entrepris par Mr. L'Abbé Della Torre fameux Antiquaire, eut une plus courte durée ; il commença avec l'année 1691. & n'alla pas loin.

Le Journal de Florence, *Saggi di naturale eſperienze fatte nel Academia del cimento*, ſe borne à la Phyſique.

Albrizi commença d'imprimer l'an 1696. la Galerie de Minerve, *la Galleria di Minerva.* Ce Journal contient plus d'écrits entiers que d'extraits : c'étoit l'ouvrage d'une Societé de gens de Lettres dont Mr. Apoſtolozeno étoit le Secretaire. Mais le Journal que ce ſçavant Italien a commencé avec l'année 1710. ſous les

auſpices du grand Prince de Toſcane, ſera vraiſemblablement tomber la Galerie de Minerve ; le deſſein de ce *nouveau Journal* eſt plus regulier : il s'imprime *à Veniſe*, *in* 12. & il en paroît tous les trois mois un volume. On écrit d'Italie que pluſieurs Ecrivains d'un grand merite ont leur part dans cette entrepriſe. On nomme le Seigneur Bernardo Treviſani, Noble Venitien & grand Philoſophe, le Cavalier Maffei, une des meilleures plumes d'Italie,& qui joint beaucoup d'érudition à beaucoup de politeſſe ; Mrs. Valliſnieri & Morgagni, celebres par des ouvrages eſtimez ſur la Phyſique, la Medecine & l'Anatomie ; Mr. Patarol, qui a une grande connoiſſance des belles Lettres & de l'antiquité : mais rien ne donne un préſage plus certain du ſuccès qu'aura ce Journal, que la liaiſon des Auteurs avec l'illuſtre Marquis Orſi, qui eſt en Italie le centre & l'arbitre de la Literature, & avec le fameux Mr. Magliabecchi.

Les Faſtes des Sçavans, *Faſti eruditi della bibliotheca volante*, ne ſont

pas estimez, même en Italie, ils ont commencé à Parme il y a trois ou quatre ans, & ils ont déja cessé deux fois.

Journaux Latins.

Le premier & le plus estimé des Journaux Latins est celui de Lipsic, *Acta Eruditorum*, qui continuë sans interruption depuis le mois de Janvier 1681. Othon Menkenius a la gloire d'avoir commencé cet excellent Journal, & Mr. Jean Burcard Menkenius est à la tête de ceux qui le continuent avec un succès toujours égal. Ils ont donné quatre tomes de supplémens & des tables generales de dix en dix ans.

Le Journal Latin de Parme par Pierre Paul Manzani commença & finit presque en même tems.

Achilles Daniel Leopoldi Jurisconsulte, & Jacques de Mellen Ministre Lutherien à Lubek, formerent le dessein d'un Journal borné aux seuls ouvrages que produiroient les côtes de la mer Baltique, *Nova Litteraria maris Balthici.* L'ouvrage après

avoir duré dix ans depuis 1698. juſqu'en 1708. eſt fondu dans le Journal de Hambourg dont nous allons parler.

Il fut entrepris en 1703. par Mr. Pierre Ambroiſe Lehman & Godefroi Straſburg, qui en donnent tous les mois un certain nombre de feüilles : on leur reproche trop d'exactitude à parler de toutes les theſes qui ſe ſoutiennent en Alemagne & dans le Nórd. C'eſt ce détail qui remplit leur Journal. On y verroit avec plaiſir l'extrait des meilleures theſes qui ſont ordinairement dans ces païs, des diſſertations curieuſes ſur des matieres intereſſantes travaillées avec beaucoup de ſoin par d'habiles Profeſſeurs : mais en cette occaſion, plus qu'en aucune autre, il faut du choix; & une diligence exceſſive eſt un plus grand défaut qu'un peu de négligence. Ajoûtons que ces Journaliſtes ſont fort mal ſervis pour les nouvelles Literaires des païs étrangers : leur travail merite cependant l'attention & les loüanges du Public. On y apprend beaucoup de faits touchant les Univerſitez & les Sçavans

d'Alemagne qu'on ne trouveroit point ailleurs.

La fameuſe Academie des Curieux de la nature a donné pendant trente ans un Journal de Medecine & de Phyſique fort eſtimé. *Miſcellanea naturæ Curioſorum.* Il a fini avec l'année 1706.

Les dix tomes des obſervations qui s'imprimoient à Hall, *Obſervationes Hallenſes*, dont nous avons rendu compte dans nos Memoires, ſont plûtôt un recueïl de pieces fugitives qu'un Journal. Il faut mettre au même rang les piéces tirées des manuſcrits, *Acta Literaria ex manuſcriptis*, dont Mr. Struve a déja donné ſept tomes. Il avoit commencé en 1705. ſur le plan des eſſais de Litterature un Journal rempli d'extraits de livres des deux ſiécles précedens, *Bibliotheca antiqua*, il l'a diſcontinué en 1707.Le recueïl de toutes les parties de cette Bibliotheque qui ont paru ſéparément ſe vend dans un ſeul volume *in* 4°. ſous le nouveau tître de, *Theſaurus variæ eruditionis ex Scriptoribus potiſſimùm ſæculi XVI. & XVII. collectus. Ienæ.*

La Hollande a vû pendant quelque tems un Journal Latin travaillé avec beaucoup de ſoin. Mr. Kuſter & Mr. Sike l'entreprirent de concert. Le premier tome parut à Utrecht au mois d'Avril 1697. Mr. Sike en fut ſeul chargé pendant l'année 1699. & l'ouvrage finit avec l'année. Il a pour tître, *Bibliotheca novorum librorum.*

Le Journal de Suiſſe que l'on doit à Mr. Scheuchzen eſt auſſi écrit en Latin, *Nova Litteraria Helvetica :* il continuë de paroître depuis l'an 1702.

Il reſte à parler de deux Journaux Latins conſacrez à la Phyſique, aux Mathemathiques & à la Medecine ; le Journal de Breſſe, *Acta nova Philo-exoticorum naturæ & artis.* Il n'en a paru qu'une année depuis le mois de Mars 1686. juſqu'au mois de Mars 1687. excluſivement. Ce Journal contient peu d'extraits, & c'eſt moins un Journal, qu'une hiſtoire de l'Academie des Sciences établie à Breſſe, qui dans ſon nom même a voulu marquer que l'ardeur des autres nations de l'Europe pour l'étude de la nature avoit excité la ſienne.

Février 1712.

Le Journal de Medecine imprimé à Copenhague ſous le tître, *Acta Medica Hasnienſia*, eſt dû au ſçavant Thomas Bartholin. L'Auteur ne s'eſt pas laiſſé gêner par le tître de l'ouvrage, & il fait de fréquentes excurſions dans la Phyſique, les Mashematiques, & même dans l'Hiſtoire. Il n'a pas fait d'extrait de livres, & ſon ouvrage n'eſt qu'un recueïl de petites diſſertations. On en a cinq tomes depuis 1671. juſqu'à 1679.

On a commencé en 1710. d'imprimer en Latin les Memoires de l'Academie des Sciences de Berlin, *Miſcellanea Berolinenſia.*

Journaux Flamans.

Pierre Rabbus fit paroître à Rotterdam l'an 1692. un Journal en Flamand ſous le tître de *Boockzalvan Europe.* Un procès qu'il eut avec le Libraire fit qu'il en choiſit un autre à Amſterdam, où il mourut l'an 1702. Meſſieurs Sewel & Gavern l'ont continué l'un après l'autre juſqu'en 1708.

Un Medecin nommé Ruiter habile homme, en a commencé un en 1711. qui fait souhaiter qu'on le traduise dans une langue plus connuë.

Journaux Alemans.

L'Alemagne a été fertile en Journaux écrits dans la langue du païs, assez peu ont réüssi. Comme on les lit rarement hors de l'Alemagne, nous nous dispenserons de parler de tous ces Journaux inconnus, & nous sommes persuadez que les Lecteurs ne s'en plaindront pas; il suffira de parler de deux ou trois qui meritent qu'on les distingue, & des deux qui subsistent encore.

Mr. Tentzel est l'Auteur de deux Journaux fort goûtez. Le premier a duré dix ans : il est en forme de conversations, *Monatlichen Unterredungen.* L'an 1689. l'avoit vû naître, l'an 1698. le vit finir. En 1704. le même Auteur commença un Journal qui n'est pas en forme de dialogue comme le précedent, il l'appella Bibliotheque curieuse, *Curieuse Bibliothec.* Il n'a pas eû le succès du premier, il a fini en 1707.

Les deux années 1700. & 1701. du Journal d'Hanover, composé par Mr. Eccard ſous la direction de Mr. de Leibnitz, ſont dignes de Mr. Leibnitz. La troiſiéme eſt de divers Auteurs, elle n'a pas ſoutenu la reputation qu'avoient acquiſe les deux autres.

Mr. Loeſcher, celebre Theologien de la ſecte Lutherienne, eſt Auteur d'un Journal, *Altes und neves*, où il critique également les livres anciens & les livres nouveaux : il n'a en vûë que la Théologie, & tout ſon travail eſt tourné de ce côté.

L'an 1708. a vû commencer un Journal Aleman qui fait honneur à la nation. Mr. Chriſtophle Woltereck en a la direction. Meſſieurs Jean-Henry Krauſe & Jerôme Auguſtin Groſchuſſius travaillent avec lui ; ils marchent ſur les pas de Meſſieurs Tentzel & Eccard. Il paroît beaucoup de goût dans les jugemens qu'ils portent, & beaucoup d'érudition dans leurs remarques: il ſe vend à Francfort & à Lipſic.

Ausführlicher Bericht von allerhand neuen Buchern und andern dingen, ſozur

heutigen Hiſtorie der Gelehrſamkeit gehorig, zu Fortſetzung der Monathlichen Unterredungen, Monatlichen Auſzüge und curieuſen Bibliothec.

Mr. Guillaume Turck a commencé en même tems à Hall un autre Journal ſous le tître de, *Neve Bibliothec*, il eſt un peu ſuperficiel.

Nous avons fait une remarque qui nous a paru devoir être communiquée à nos Lecteurs. Il n'y a aucun Journaliſte qui n'ait eû à ſouffrir de la délicateſſe des Auteurs, & les Journaux les plus eſtimez ſont ceux qui ont excité plus de querelles, & contre leſquels on a écrit avec moins de reſerve. Les Journaliſtes ont pris ordinairement le parti de ne point ſe détourner pour répondre à ces libelles, nous ſuivrons toûjours un exemple ſi ſage.

ARTICLE XIX.

CONJECTURES PHYSIQUES. *Par Nicolas Hartſoeker.* A Amſterdam, chez Henri Des-Bordes Libraire dans le Kalwer-Straat 1706.

deux tomes in 4°. le premier de 371 *pages, & le second de* 336.

CEt ouvrage eſt composé en forme de diſcours, comme ſi l'Auteur les prononçoit devant ſon Alteſſe Electorale le Comte Palatin, qui lui a fait l'honneur de l'approcher de ſa perſonne en qualité de Mathematicien & de Phyſicien. Il n'y a gueres d'endroits de la nature qu'il ne parcoure, ni de phénomenes dont il ne rende raiſon. Son ſtile eſt élegant, & pour la méthode, il dit, » qu'il a toûjours tâ» ché de ne rien avancer qu'après » un examen rigoureux & géome» trique, autant qu'on le peut faire » en matiere de Phyſique, où l'on » eſt ſouvent obligé d'admettre des » probabilitez pour des démonſtra» tions. C'eſt ſur ce pied-là des probabilitez qu'il donne la liberté à un Phyſicien de s'imaginer ce qui lui plaira de la grandeur, de la figure, de l'arrangement, du mouvement des petits corps, ſelon qu'il en a beſoin pour expliquer les differens effets de la nature. Il ſemble néan-

moins que cette liberté a ses bornes : ce qui s'appelle systeme de Physique doit pénetrer jusqu'à rendre raison de la formation & des proprietez de ces petits corps : car les faire paroître à son besoin, sans annoncer d'où ils viennent, c'est comme dans la Comedie faire le dénoüement de l'intrigue par une Divinité apostée & qui n'étoit pas attenduë. Si Mr. Descartes en a ainsi usé, comme le dit Mr. Hartsoeker, en cela il est blâmable ; mais sans prétendre qu'il a réüssi, on le voit au moins occupé à chercher d'où vient la diversité des grands & des petits corps dont il se sert dans la construction de son monde.

Tome premier.

Le premier tome est divisé en quatre livres, & chaque livre en plusieurs discours. Dans le premier livre l'Auteur traite du systeme general du monde, au centre duquel il place le soleil, qu'il dit être un grand feu qui a besoin d'aliment. Et voici comme il pourvoit à son

entretien. » Le ſoleil a autour de lui
» une atmoſphere d'air, du centre
» de laquelle tous les corps ſubtils
» s'éloignent, & les groſſiers s'ap-
» prochent : d'où il faut conclurre,
» que les corps combuſtibles qui
» ont ſervi de nourriture au ſoleil
» doivent monter en fumée, ſe ré-
» pandre dans ſon atmoſphere, & y
» demeurer juſqu'à ce que les par-
» ties qui étoient disjointes & ſé-
» parées les unes des autres par l'ac-
» tion du feu, s'étant raſſemblées,
» compoſent de nouveau des corps
» combuſtibles, & qu'ainſi ces corps
» étant devenus trop peſans pour ſe
» ſoutenir dans cette atmoſphere,
» retombent dans le ſoleil pour lui
» ſervir de nouvelle nourriture, &
» le rendre de cette maniere éter-
» nel. Voilà, ajoute-t'il, le mouve-
» ment perpétuel, & il n'y en a
» point d'autre dans la nature.

Or comme le ſoleil eſt preſſé de tous côtez par l'atmoſphere qui l'environne, il en jaillit continuellement & avec un extreme violence des ruiſſeaux de feu, qui ſont ſes rayons & ſa lumiere.

Février 1712.

Mr. Hartſoeker a eû bonne opinion de ſes Lecteurs, & il a crû que d'eux mêmes ils ſçauroient ſe débarraſſer de mille difficultez qui ſe préſentent à ce ſujet. Car on ne comprend pas ce qui retient cette atmoſphere autour du centre du ſoleil, ni pourquoi & l'atmoſphere & le ſoleil même ne s'en écartent pas & ne ſe diſſipent pas. Il eſt encore plus difficile de concevoir que l'atmoſphere preſſe aſſez fortement, pour faire ſortir du ſoleil ces ruiſſeaux de feu avec la rapidité qui convient aux rayons de lumiere; ſur tout quand on fait reflexion, que tout ce preſſement ne doit être attribué qu'aux ſeuls corps les plus grands & les plus condenſez que leur peſanteur attire vers le centre. Où l'on eſt enfin abſolument arrêté, c'eſt qu'on n'apperçoit rien qui repare ces grands & continuels écoulemens de feu; le ſoleil a toûjours le même aliment, & cependant une partie conſiderable de lui-même lui échappe à tous momens, comment ne s'épuiſe-t'il pas?

Revenons à Mr. Hartſoeker, qui

se persuade que les rayons du soleil allant fraper contre les planetes, leur communiquent du mouvement & ne les font pas seulement tourner autour de lui, mais suffisent aussi à les faire tourner chacune sur leur axe. Il ne dit pas pourquoi elles ont été plûtôt déterminées à prendre leur course d'Occident en Orient, que d'Orient en Occident. Ce mouvement a été petit en son commencement, & les chocs réïterez des rayons l'ont fait croître. La lune d'abord libre comme les autres planetes a trouvé en son chemin l'atmosphere de la terre & s'y est engagée ; alors, contrainte de changer de route, elle a communiqué son mouvement à l'atmosphere qui l'embarrassoit, & le même mouvement s'étant étendu jusqu'à la terre, contribuë encore à la faire tourner sur son axe. Jupiter qui est accompagné comme de quatre lunes qu'on nomme ses satellites, tourne de même sur son axe. Mars, quoique seul, ne laisse pas d'avoir un semblable mouvement ; & il est vraisemblable que Mercure, Venus & Satur-

ne, ont de pareilles revolutions.

Comme il pourroit ſembler ſurprenant que Jupiter, quoique cinq cens fois peut être moins expoſé que la terre à l'action des rayons du ſoleil, ayant peutêtre vingt fois moins de ſurface à proportion de ſa maſſe, tourne cependant ſur ſon axe en moins de dix heures, Mr. Hartſoeker a penſé que toutes les planetes ſont creuſes en dedans, & ne ſont compoſées que d'une croûte, qui eſt beaucoup moins épaiſſe dans Jupiter que dans la terre; d'où vient qu'il eſt plus ſuſceptible de mouvement & plus leger.

De là vient encore que Jupiter eſt ſoutenu à une plus grande diſtance du ſoleil: car les planetes ont leur place dans le ciel, ſelon la proportion de la force des rayons du ſoleil à les repouſſer, & la force de leur peſanteur à les approcher du ſoleil. Il ſemble donc que les rayons en ſe faiſant chemin à travers l'atmoſphere du ſoleil, & les corps qui ſont deſtinez à être ſon aliment, ayent la diſcretion de ne les pas repouſſer, & de ne pas pri-

ver le ſoleil de ſon neceſſaire.

Non ſeulement l'axe de la terre ſe tient toûjours parallele à lui-même, mais auſſi les axes de Mars & de Jupiter gardent une ſemblable ſituation ; & ces trois axes ſont à peu près paralleles entre eux. Mr. Hartſoeker les fait ainſi tenir par quelque matiere ſubtile qui traverſe le monde en coulant ſelon cette ligne.

Tel eſt le ſyſteme general du monde, que l'Auteur expoſe dans le premier livre, où il dit des choſes agréables à lire de la vaſte étenduë du monde, dans lequel les étoiles fixes ſont autant de ſoleils, à une diſtance prodigieuſe les uns des autres. Mais il s'imagine que le monde s'étend à l'infini, que les étoiles font rouler des planetes autour d'elles, que les planetes ſont habitées.

Le ſecond livre eſt intitulé, *De la terre & de ſes proprietez*. M. Hartſoeker y traite du flux & du reflux de la mer, des vents & des courants d'eau en divers endroits de la mer, de la peſanteur des corps durs & liquides, de l'air, des principes chimiques, des métaux, de l'antimoine,

de l'aiman, du verre. La multitude & la varieté des matieres ne permet pas de s'arrêter à chacune.

Il rapporte le flux & le reflux de la mer, à ce que la lune en ſon paſſage preſſe la colonne de matiere qui eſt entre elle & la ſurface des eaux ; & s'étant fait objecter, qu'il a été obſervé en quelques endroits au milieu de l'Ocean que le tems de la haute mer eſt celui que la lune eſt au méridien, il répond, que ces obſervations n'ayant été faites qu'en des endroits aſſez éloignez de ceux où la lune preſſe, l'élevation de la mer eſt un effet des eaux qui y ont été pouſſées.

Il attribuë l'origine des vents dans l'air & des courans d'eau dans la mer, au tournoyement de la terre, que l'air ni la mer ne ſçauroient ſuivre également : à quoi il ſe mêle des cauſes particulieres, à ſçavoir, les rayons du ſoleil qui rarefient l'air, diverſes fermentations ſur la terre qui font un ſemblable effet, la rencontre des montagnes, la diſpoſition des côtes de la mer ; & il explique tout cela en détail & ſur une carte geographique.

Les corps grossiers sont rejettez vers la terre par de petits corps qui s'en écartent avec une vîtesse extrême & presque infinie, & c'est ce qui en ceux-là se nomme pesanteur ; dont l'effet le plus considerable est la dureté de quelques corps, qui ne sont durs que parceque leurs parties sont pressées les unes contre les autres. En cet endroit Mr. Hartsoeker distingue deux sortes de pressions, l'une causée par toute une atmosphere de la terre qui s'étend au delà de la lune, & l'autre seulement par les corps grossiers qui environnent la terre à quelque hauteur; & conséquemment il semble qu'il n'y auroit qu'à distinguer deux sortes de colonnes, les unes plus élevées qui pressent plus fortement que les autres : mais l'Auteur en distingue de differentes hauteurs, apparemment par rapport au plus & au moins de subtilité de la matiere qui presse. Il dit qu'un corps est d'autant plus dur, resiste d'autant plus à l'action du feu, & se met d'autant plus difficilement en fusion, que ses parties soutiennent des colonnes plus larges & plus éle-

vées. Il explique la force des reſſorts par la même preſſion.

L'eau, ſelon Mr. Hartſoeker, eſt compoſée de petites boules, & l'air l'eſt de petits cerceaux qui peuvent être comprimez, mais qui peuvent auſſi par la force du reſſort reprendre leur figure circulaire. En ſuivant cette idée de cerceaux, il explique divers effets de l'air. Suppoſé toutefois que ces cerceaux, ſelon la penſée de l'Auteur, ſoient des corps premiers & abſolument indiviſibles; & par conſéquent abſolument durs, on ne voit pas qu'ils puiſſent changer de figure, un tel changement ne pouvant arriver que par le dérangement des parties.

Il dit que les ſels acides ſont de petits corps longs & pointus comme des aiguilles, toujours conſtans, immuables & indiviſibles, que les ſels alkali ſont formez en cylindres creux & plus courts que les aïguilles des acides; & que les huiles ont des parties branchuës & ſans pointes.

Les métaux ſont auſſi compoſez de parties indiviſibles & que l'art n'a pû, ni entamer, ni alterer. C'eſt

donc perdre ſa peine que chercher la tranſmutation des métaux.

Pour expliquer les proprietez de l'aiman, Mr. Hartſoeker employe à la verité des tourbillons de matiere magnétique; mais il lui ſuffit qu'elle entre par un des poles de l'aiman & ſorte par l'autre, ſans qu'il ſoit neceſſaire de la partager entre les deux poles: on ne s'eſt point apperçu de ce qui la détermine à choiſir l'un plûtôt que l'autre. Si l'on s'imagine au-deſſous de cette premiere croûte de la terre une ſeconde croûte qui ne lui ſoit point adhérente, qui ait ſes poles differens ſur leſquels elle tourne un peu plus lentement, & qui ſoit toute magnétique; cette ſuppoſition pourra ſervir à expliquer la déclinaiſon de la bouſſole. Toutefois l'Auteur ne s'y fie pas entierement, non pas à cauſe de cette croûte magnétique ſéparée de lá croûte ſuperieure, & ayant ſes poles particuliers; mais parce qu'il ſe remarque trop d'irrégularitez dans la déclinaiſon de la bouſſole.

Le troiſiéme livre eſt deſtiné à l'explication des premiers principes

du corps naturel. Mr. Hartſoeker eſt perſuadé, » que ce monde viſible „ eſt diſtingué en deux ſortes d'êtres „ immuables & entierement differens l'un de l'autre ; dont l'un eſt „ abſolument liquide ou fluide , & „ l'autre abſolument ſolide & dur, „ qu'il appelle premier & ſecond „ élement , parce que tous les corps „ ſenſibles ou naturels en ſont com- „ poſez. Bien des Philoſophes avant lui ont penſé que la matiere du monde étoit des petits corps indiviſibles, ou des atomes ; mais peut-être aucun n'avoit introduit cette pouſſiere infiniment déliée : apparemment a-t-on penſé qu'à cauſe de la petiteſſe infinie de ſes parties , elle ſeroit incapable de rien contribuer aux effets de la nature. Quoi qu'il en ſoit , il n'eſt rien à quoi l'eſprit ſente davantage de répugnance , qu'à reconnoitre des portions de matiere qui ſoient indiviſibles de leur nature , & une diviſion faite juſqu'à l'infini. Epicure s'eſt ménagé ſur ces deux points. Mr. Hartſoeker ajoute » que les pe- » tits corps abſolument ſolides & » durs du ſecond élement flottent de

» telle ſorte dans le premier éle-
» ment, qu'ils en ſont entourez de
» toutes parts, ſans pouvoir jamais
» s'entretoucher ; & il ſoutient que
la contiguité entre les corps eſt impoſſible.

Dans le ſecond diſcours du même livre il expoſe les regles de la communication du mouvement entre les corps qui ſe choquent, & il en déduit les principes de la Statique & de l'Hydroſtatique. Il en déduit auſſi l'explication de la peſanteur :
» car puiſque dans un amas de corps
» grands & petits qui s'entrecho-
» quent, les petits acquierent par ce
» choc mutuel plus de vîteſſe que
» ceux qui ſont plus grands, & plus
» de mouvement à proportion de
» leur grandeur, il s'enſuit que dans
cette varieté de corps qui ſont autour de la terre, les petits doivent s'éloigner vers la circonference, où ils ont plus de facilité de continuer leur mouvement, & où ils s'embarraſſent moins les uns des autres ; & par conſéquent ils doivent pouſſer les plus gros vers le centre. Or la terre a pû ſe former par le même

moyen qui la conſerve, & qui n'eſt autre que la peſanteur : enſorte que ſi tous ces corps differens avoient été créez en un amas confus, ils ſe ſeroient arrangez comme nous les voyons. Il ſeroit arrivé, continuë Mr. Hartſoeker, que les corps les plus gros ſe rencontrant dans leur chûte vers le centre, ſe ſeroient ſoutenus en arc comme les pierres d'une voûte : ainſi la terre eſt demeurée creuſe, & cette cavité eſt remplie d'une matiere plus ſubtile que nôtre air.

On croit voir que c'eſt là ſuppoſer une peſanteur, & non pas l'exprimer, ni montrer quel eſt ſon principe ; parcequ'en effet c'eſt la ſuppoſer, que de déterminer un centre commun par rapport au mouvement, ſoit que les corps y ſoient attirez par une force ſecrette, ou qu'ils faſſent effort de s'en éloigner. Qu'on laiſſe aux corps un mouvement libre en tout ſens & ſans rapport à un centre commun, ils demeureront épars & ne ſe raſſembleront point. Ce n'eſt pas donc aſſez de leur donner plus ou moins de mouvement,

 il

il faut encore leur accorder une force, ou centripete, ou centrifuge, & s'expliquer ſur ce qui les contraint à tendre vers un centre commun, ou à s'en écarter.

L'Auteur attribuë beaucoup d'action à ſon premier élement, c'eſt à dire, à la matiere diviſée à l'infini; c'eſt le feu pur. Pour comprendre comment s'allume & s'entretient le feu que nous ſentons, il faut s'imaginer que les corps combuſtibles contiennent entre les parties dont ils ſont compoſez beaucoup d'air, que les cerceaux de cet air ainſi enfermé ſont gênez & en figure ovale; mais ſi le premier élement s'inſinuë en plus grande quantité, alors il donne moyen aux cerceaux d'air d'exercer leur force de reſſort, de ſe rétablir en figure circulaire, & par là de ſéparer les parties qui le comprimoient. Et comme le premier élement entraîne avec lui de nouvel air, le feu augmente & s'entretient.

Un autre uſage du premier élement eſt de former les rayons de lumiere en s'écoulant du ſoleil, comme il a été dit, & comme il le faut penſer

des autres corps lumineux. Surquoi on voudroit demander, à quoi ſert l'aliment que Mr. Hartſoeker a pris ſoin de fournir au ſoleil, en qui il ne peut certainement reparer les écoulemens perpetuels que ſouffre cet aſtre, puiſque ceux-ci ſont du premier élement, que les alimens ſont du ſecond élement, & qu'un élement ne ſçauroit être changé en l'autre? Quoiqu'il en ſoit, la lumiere eſt portée au travers d'une matiere très-ſubtile percée de toutes parts, & elle coule ainſi, comme dans des tuyaux continus & cylindriques. Les corps diaphanes ſont remplis de cette matiere ſubtile, mais avec quelque difference, en ce que dans l'air ces tuyaux cylindriques ſont plus groſſiers que dans l'eau, & dans l'eau que dans le verre: ce qui donne à l'Auteur le moyen d'expliquer les refractions de la lumiere.

Il dit que la varieté des couleurs eſt cauſée par le plus ou le moins de vîteſſe qu'ont les rayons. Comme ceux qui en ont davantage, ont auſſi plus de force pour ſe maintenir dans la premiere détermination de leur

mouvement, ils ſouffrent moins de refraction. D'où vient qu'en paſſant au travers d'un priſme de verre, ceux qui ont à peu près la même vîteſſe ſe raſſemblent enſemble & ſe dégagent des autres ; ce qui eſt la cauſe de faire paroître diverſes couleurs.

Pour ce qui eſt des couleurs permanentes, Mr. Hartſocker dit que les corps blancs ſont ceux qui reçoivent les rayons ſur une infinité de petites ſurfaces diverſement poſées, deſquelles les rayons refléchiſſent mêlez les uns avec les autres. Les corps noirs ſont ceux qui abſorbent les rayons. L'explication des autres couleurs eſt ſinguliere. L'Auteur penſe que les corps par leur diſpoſition particuliere forment comme des reſervoirs à recevoir la lumiere, qu'ils laiſſent écouler par d'autres iſſuës, ſelon la proportion de mouvement convenable, pour faire le vert, le jaune & les autres couleurs.

Le 4e. livre eſt des méteores. Mr. Hartſoeker y fait un grand uſage de la fermentation entre les vapeurs &

les exhalaiſons dans l'air. Il n'a rien de particulier touchant l'Arc-en-ciel. Il attribuë l'origine des fontaines aux pluyes.

Tome II.

Dans le 5e. livre Mr. Hartſoeker décrit avec beaucoup de netteté l'œconomie du corps humain. Il commence par la digeſtion des alimens, qu'il conduit depuis qu'ils ſont entrez dans la bouche juſqu'à ce qu'ils entrent dans le cœur.

Le battement du cœur n'eſt point l'effet d'une fermentation qui s'éleve dans ſes ventricules, mais des eſprits animaux qui le font reſſerrer. C'eſt dans le poumon que quelques parties de l'air que nous reſpirons, & des ſels volatils qui ſont répandus dans l'air, s'inſinuant dans le ſang, le font fermenter, & le chyle qui juſques-là avoit coulé avec le ſang & n'avoit été mêlé avec lui, prend ſa nature & devient ſang. Comme le ſang peut s'alterer & devenir peu propre à recevoir l'effervefcence neceſſaire dans les poumons, Monſieur

Hartſoeker ſouhaiteroit de tenter la transfuſion. Il veut que la cauſe des fievres ſoient des abcès formez en quelque partie du corps, & qui répandent leur mauvaiſe qualité dans le ſang.

En traitant de la reſpiration & des organes qui y ſervent, il dit que le vomiſſement eſt cauſé par le ſeul diaphragme qui s'abaiſſe ſur l'eſtomac, & non par un reſſerrement propre de l'eſtomac.

Il n'approuve pas la penſée de ceux qui comparent les glandes à des cribles & à des tamis : mais il dit qu'une liqueur étant miſe en poſſeſſion d'un canal, ce qui ſurvient de liqueur ſemblable y prend ſon chemin. Non ſeulement l'urine, mais les autres liqueurs qui ſe filtrent dans les glandes de nôtre corps, abondent en ſels qui ne ſe découvrent point dans les alimens dont nous nous nourriſſons : l'Auteur dit donc que nous les recevons par la reſpiration.

Pour expliquer la nutrition, il dit que nôtre corps en toutes ſes parties, ſoit membranes, ſoit os, eſt com-

poſé de fibres creuſes, qui s'entretiennent par le moyen de la limphe qui y coule. Tandis qu'elles ſont encore tendres, la limphe écarte leurs parties, & s'arrêtant dans les interſtices, donne de l'accroiſſement au corps. La limphe continuant toujours de s'y rendre les endurcit peu à peu, les épaiſſit, retrecit leur cavité, diminuë leur flexibilité, de là ſuit la vieilleſſe & la caducité. Ainſi ce qui donne l'accroiſſement aux hommes & les entretient en vigueur, ſe end la cauſe de leur ruine.

Mr. Hartſoeker finit par répondre à pluſieurs objections qui lui ont été faites, & par des éclairciſſemens. Il déploye une grande érudition Phyſique, & il employe toutes ſes forces à refuter les ſentimens oppoſez aux ſiens, ſurtout il n'épargne pas ceux de Mr. Deſcartes. Il ne peut ſouffrir que le ſoleil tourne ſur ſon axe, & encore moins que les bêtes ſoient de ſimples machines & ſans connoiſſance; rien ne lui paroît plus extravagant & plus éloigné du bon ſens. Pour lui, il leur donne deux ames, l'une fait ſa reſidence dans le

cervelet & préside aux mouvemens naturels, & l'autre, sur la nature de laquelle il ne s'explique pas, est doüée de connoissance. Ce n'est pas tout, car il admet de même deux ames dans l'homme, & il dit que l'ame placée dans le cervelet est son feu, c'est à dire, son premier élement, qu'il appelle l'ame universelle du monde.

Il ne convient pas avec Mr. Homberg, que l'or, ni aucun autre métal se puissent vitrifier au foyer du miroir ardent. Il oppose ses experiences à celles de cet habile Chymiste, & des experiences faites au miroir ardent du Landgrave de Hesse-Cassel, qui est d'égale force avec celui du Palais-Royal, puisque non seulement il en a la grandeur & la figure, mais qu'il a été travaillé par le même Mr. Tschirnaus. Mr. Hartsoeker rapporte qu'en un jour très-serein du mois de Juin il y exposa dans une coupelle de l'or bien affiné & purifié du poids de quatre ducats. Une fumée très-legere s'en éleva d'abord, & ne dura tout au plus qu'un quart de minute;

cependant l'or demeura en une violente fusion depuis onze heures & un quart jusqu'à midi & demi : ensuite étant refroidi , il fut trouvé de même poids & de même qualité qu'auparavant.

La plus grande loüange que merite Mr. Hartsoeker , n'est pas celle d'avoir étudié la nature , ou de l'avoir exposée avec élegance : mais d'avoir sçû rapporter un si merveilleux ouvrage à Dieu , qui l'a fait par sa sagesse & sa puissance , *à magnitudine enim speciei & creaturæ cognoscibiliter poterit Creator horum videri* * , la grandeur du monde & la beauté des choses qu'il renferme , font évidemment connoître le Créateur. Si l'on sentoit entrer en son esprit quelques soupçons que Mr. Hartsoeker pense autrement , on s'efforceroit de les étouffer , le voyant écrire à un grand Prince, & Catholique, dans l'épitre dédicatoire du second tome, » En faisant voir à Vôtre Altesse Se- » renissime la mecanique surpre- » nante du corps humain , je n'ai

* *Sap.* 13.

» gueres laissé échapper d'occasions
» de démontrer par là *à posteriori* qu'il
» y a un être souverain & tout-
» puissant, qui par son intelligence
» infinie gouverne l'univers ; & j'ai
» tâché de cette maniere de rendre
» ce traité autant fructueux qu'il m'a
» été possible.

Pour s'acquitter d'une promesse si solemnelle & si sage, il s'addresse ainsi au Prince [a], » Qui est-ce, Mon-
» seigneur, qui considerant avec
» quelque attention que tant d'ope-
» rations differentes se font par les
» mêmes organes avec une simplici-
» té si grande, ne doit être ravi
» d'admiration ? Mais qui peut ad-
» mirer ces merveilles, sans admirer
» leur Auteur ? On n'admire pas la
» machine, mais le Machiniste ; ni
» le tableau, mais le Peintre qui l'a
» fait. Or qu'il y ait un être, non-
» seulement Auteur de toutes cho-
» ses, mais aussi de ce que contient
» l'univers, personne n'en peut dou-
» ter. Et encore [b], Où est l'Athée
» à qui il faudroit d'autres preuves
» pour l'assûrer & pour le convain-

[a] *Page* 61. [b] *Page* 91.

» cre qu'il y a un être tout-puiſſant
» qui par ſon intelligence infinie
» gouverne l'univers, que toutes
» ces merveilles dont je viens d'en-
» tretenir V. A. S. & ce bel ordre
» & cet arrangement admirable que
» l'on découvre dans toutes les par-
» ties des animaux.

Dès la préface du premier tome & en pluſieurs endroits il s'exprime en des termes ſemblables.

ARTICLE XX.

REGLES POUR FORMER UN Avocat, tirées des plus fameux Auteurs, tant anciens que modernes. A Paris, chez D. Jollet ſur le pont St. Michel 1711. *in* 12.

MOnſieur de Merville Avocat au Parlement avoit recueïlli ces regles pour ſa propre inſtruction, & ſans aucun deſſein de les rendre publiques. Il aſſûre que dans ce recueïl tout eſt tiré des Maîtres de l'Art, qu'il les a tous lûs, & qu'il a réduit ſelon l'ordre des matieres

leurs maximes. C'eſt ainſi que ſon livre s'eſt inſenſiblement formé. Le premier chapitre eſt de l'éloquence en gèneral. Mr. de Merville ſe plaint que l'on ne donne dans le Barreau preſque point d'autre tems à l'éloquence que celui qu'on lui a donné dans les premieres études : il établit pour principe que la nature & l'art doivent concourir pour former un parfait Orateur, qu'il faut joindre le travail au talent, & il n'oublie rien pour animer les Avocats à ne pas craindre des peines qui les mettent en état de ſe rendre maîtres des hommes, & de les tourner à leur gré par la force du diſcours. La nobleſſe & les prérogatives de la profeſſion d'Avocat ſont pour eux un nouveau motif de ne ſe pas épargner. Mr. de Merville a recherché avec beaucoup de ſoin tout ce qui releve cette illuſtre profeſſion. Ceux même qui ſçavent quel rang les Avocats ont eû dans les Republiques d'Athenes & de Rome, ignorent peutêtre que les Empereurs ſe faiſoient un honneur de mettre leurs fils au rang des Avo-

cats, & qu'ils n'ont pas dédaigné de deſcendre du trône eux mêmes pour en exercer les fonctions, & faire ſervir leur éloquence à la défenſe des innocens. Jule Ceſar, Auguſte, Germanicus, Veſpaſien, Antonin, ont fait gloire d'imiter en cela les Heros de l'ancienne Rome. La France n'a point dégradé cette utile profeſſion : elle eſt la ſeule entrée aux dignitez de la Robe, & l'on a vû des Chanceliers, des Gardes des ſceaux, des premiers Préſidens du Parlement de Paris, tirez du Corps des Avocats ſans avoir paſſé par d'autres emplois, honorer ces grandes places par leur merite. On a vû d'un autre côté, dit nôtre Auteur, des Souverains, & des fils de Souverains, venir prendre place parmi les Avocats, ſans croire deſcendre. Ce n'eſt donc plus la naiſſance qui peut honorer une profeſſion ſi diſtinguée, ce n'eſt plus que la ſuperiorité de merite, & il en faut même beaucoup pour ſoutenir un ſi grand éclat. Nôtre Auteur fait conſiſter le merite de l'Avocat. 1°. Dans la ſcience. 2°. Dans le talent de compoſer.

3°. Dans l'action. 4°. Dans la probité & les autres vertus necessaires à un Interprete de la justice. Il donne une grande étenduë à la science de l'Avocat. Il veut qu'un Avocat lise l'histoire sainte & prophane, les Peres de l'Eglise, les Conciles; qu'il possede les belles Lettres, qu'il étudie à fond le Droit Civil & Canonique; qu'il sçache sur tout les loix du Royaume, c'est à dire, les Ordonnances de nos Rois, les coûtumes, la jurisprudence des Arrêts, les sentimens de nos Jurisconsultes sur les questions indécises, la procedure: il faut même qu'il lise les Poëtes, principalement les tragiques, qu'il ait toûjours entre les mains les plaidoyez estimez. Pour le Droit, les livres dont il recommande l'usage, sont les Paratitles de Cujas & de Colombet, sur le Digeste & sur le Code, & l'excellent livre de Gothefroi, qui a pour titre, *Manuale Juris.*

Il parle ensuite de la composition, & enseigne en détail les regles de l'exorde, de l'explication du fait, de l'établissement des moyens, de la

refutation & de la peroraiſon. Les deux derniers chapitres regardent la prononciation & les vertus eſſentielles à l'Avocat. Toutes les reflexions de l'Auteur ſont ſenſées, & entiérement conformes aux principes de l'équité, & aux regles les plus ſûres de l'art de perſuader.

Il ſemble loüer dans ſon premier chapitre Julien l'Apoſtat, de la paſſion qu'il avoit pour l'éloquence, paſſion ſi violente, *qu'il ſe levoit toutes les nuits pour invoquer Mercure, qu'il aimoit autant haranguer que combattre, & qu'il n'eſtimoit pas moins ſes diſcours que ſes conquêtes.* Si cet éloge de Julien n'eſt pas une ironie, c'en devroit être une. Le fait eſt vrai, mais il fait peu d'honneur à l'éloquence, car il découvre dans Julien une étrange bizarrerie.

ARTICLE XXI.

*MAXIMES SUR LE MINISTERE DE la Chaire par M.*** P. D. L. O.* A Paris, chez Damien Beugnié 1711. *in* 12. *pages* 352.

VOici un de ces évenemens qui paroiſſent concertez & qui

ſont l'effet d'un pur hazard. Tandis qu'un Avocat celebre faiſoit imprimer des regles de l'éloquence du Barreau réduites en maximes, un Miniſtre de l'Evangile a fait imprimer des maximes ſur le miniſtere de la Chaire, & ces deux livres, encore plus ſemblables par la maniere de traiter leur ſujet, que par le ſujet même, embraſſent tout l'art de perſuader, & tous les genres de l'éloquence. Le Pere Rapin a ſuivi la même méthode dans ſes *Reflexions ſur l'éloquence*, & le Pere Giſbert dans un livre intitulé, *le bon goût de l'éloquence Chrétienne.*

Les deux nouveaux Auteurs ſont maîtres de leur matiere, ils ont puiſé dans les meilleures ſources. Le ſtile de l'Auteur *des maximes ſur le Miniſtere de la Chaire* eſt plus vif, plus étudié, il ſçait mieux ſe rendre propre ce qu'il emprunte d'ailleurs. Servons nous de ſes termes pour expliquer ſon deſſein : » Les maximes » d'un art, dit-il, ne ſont que les pré- » ceptes en raccourci, l'on a tâché de » recueïllir celles qui ſont l'art de la » prédication. On n'a pas prétendu

» encherir ſur ceux qui ont déja
» donné des regles de cet important
» miniſtere, on a voulu ſeulement
» les reſſerrer, pour les rendre plus
» vives & plus aiſées à retenir.

» L'on n'entreprend pas d'y aſſu-
» jettir perſonne : l'aſſerviſſement
» aux préceptes contraint le génie.
» Le bon goût n'a été formé ſur les
» regles, qu'après que les regles ont
» été dreſſées ſur le bon goût. Un
» beau naturel, quoi qu'irrégulier,
» vaut mieux que l'art.

» Il eſt difficile que dans un ſtile
» ſi concis il n'y ait quelque obſ-
» curité. L'inconvenient n'eſt pas
» grand, ſi le ſens ſe préſente après
» y avoir penſé. Le Lecteur n'eſt pas
» fâché qu'on donne quelque exer-
» cice à ſa pénetration.

» Il s'eſt coulé des maximes ſous
» des titres qui ne les amenent pas
» neceſſairement : l'on n'a pû les
» mieux placer, & il ne falloit pas
» les omettre.

» Bien que toutes ces maximes
» n'ayent pas de liaiſon neceſſaire,
» elles doivent avoir quelque rap-
» port. C'eſt ce qu'on tâchera d'y

» obſerver. L'on examinera le Pré-
» dicateur, & tous les talens qui le
» perfectionnent; le ſermon, & tou-
» tes les parties qui le compoſent.

Nous pouvons aſſûrer que le deſſein eſt rempli, & quelques maximes copiées au hazard ſerviront de preuve à nôtre ſentiment.

Sur le talent de la Prédication.

„ Moyſe s'excuſe à Dieu de por-
„ ter ſa parole ſur ce qu'il a peine
„ à parler. Pluſieurs prennent pour
„ génie la démangeaiſon de ſe pro-
» duire.

„ Joindre à la capacité, à la pieté,
„ au zele, de l'eſprit, du bon ſens,
„ une imagination vive, une mémoi-
„ re fidelle, une aſſûrance modeſte,
„ la préſence agréable, le geſte aiſé,
„ le ſon de la voix net, une véhe-
„ mence qui touche & qui émeut,
„ c'eſt aſſembler les talens de la
„ Chaire.

Les Auditeurs de mauvais goût
„ ne ſont pas le plus petit nombre;
„ il eſt utile à la Religion qu'il y ait
„ des Prédicateurs qui leur convien-

„nent. Il ne ſeroit, ni poſſible, ni „avantageux de les redreſſer ; pour- „veu que leur doctrine ſoit ortho- „doxe, il faut les laiſſer dans leur „talent.

„La benediction que Dieu donne „aux diſcours ſimples de certains „hommes apoſtoliques, ne doit „pas donner envie d'imiter leur „négligé. Elle ne doit pas non plus „porter ceux qui ſont édifiez de „cette ſimplicité, à condamner les „ornemens d'une éloquence plus „exacte.

„Le zele eſt le premier talent, & „celui qui met en œuvre tous les „autres. S'il eſt ſincere & ardent, „il fait rejaillir le merveilleux évan- „gelique ſur l'air, ſur la voix, ſur „le geſte. Tout cet exterieur annon- „ce l'homme envoyé du Ciel, & „prépare à la converſion.

„L'imitation en gâte pluſieurs ; „l'on étouffe ſon génie, pour ſe „donner celui qui ne convient pas. „Il faut étudier ſon talent, le bien „connoître & en ſuivre la pente.

» Souvent ce qu'on imite eſt ce » qu'il faudroit éviter. Le faux, l'ir-

„ régulier, eſt ce qui frappe davan-
„ tage. Le Peintre attrape plus ai-
„ ſément les défauts d'un viſage,
„ que la juſte proportion des traits.

Sur l'eſprit.

„ Il n'eſt pas bon pour la Chaire
„ qu'on ait trop d'eſprit. L'on voit
„ des Prédicateurs qui ne peuvent
„ ſe défaire d'une maniere trop fine
„ de penſer & de s'exprimer. Ils diſ-
„ tillent, pour ainſi dire, les veritez;
„ & plus ces eſſences ſont épurées,
„ plus elles s'évaporent. Cette dé-
„ penſe eſt à pure perte, elle ne ſert
„ de rien pour la fin de l'action.

„ Dire qu'on prêche à l'apoſtoli-
„ que, quand faute de génie ou de
„ préparation on parle pauvrement,
„ c'eſt prophaner une expreſſion
„ ſainte, & blaſphemer ce qu'on
„ ignore. Que ces négligens ayent
„ les dons apoſtoliques, on leur par-
„ donnera leur groſſiereté.

„ Ce que l'invention fournit doit
„ ſe mettre en œuvre avec choix. Si
„ l'on s'attend que la chaleur de l'i-
„ magination ſupplée à la médita-

„ tion, on parle beaucoup, mais on
„ dit peu, & ſans ordre.

Sur la ſcience du Prédicateur.

„ La bonne ſcholaſtique n'eſt au-
„ tre choſe que la doctrine de l'E-
„ gliſe examinée ſelon les regles qui
„ la rendent exacte, & la réduiſent
„ ſous certains chefs méthodiques,
„ aiſez à retenir. Le Prédicateur
„ qui la poſſede eſt ſûr dans ce qu'il
„ avance. S'il tire d'ailleurs la beau-
„ té du diſcours, c'eſt là qu'il en
„ prend la force. Sous le ſtile de
„ l'Ecole la verité eſt ſeche; mais
„ on lui donne de l'embonpoint par
„ d'autres ſecours.

Sur l'uſage de l'Ecriture Sainte.

„ L'énergie eſt dans les Prophe-
„ tes, on tire d'eux le pathetique.
„ Les alluſions ingénieuſes ſe pui-
„ ſent dans les livres hiſtoriques.
„ Les élevations affectives ſe for-
„ ment des paroles des Pſeaumes.
„ Les livres ſapientiaux donnent des
„ regles de conduite. Les préceptes

„ moraux & les conſeils ſont dans „ les Evangiles , principalement „ dans Saint Matthieu. Le fonds de „ la Religion eſt dans Saint Paul ; „ on doit s'appliquer à ſuivre ſon „ raiſonnement & à le pénetrer.

„ Des Proteſtans habiles ont en- „ trepris d'expliquer l'Ecriture , „ mais peut-on trouver la Religion „ chez des maîtres , qui n'ont ja- „ mais éte diſciples de l'Egliſe, qui „ affectent d'ignorer les Peres, ou „ de les décrier ? Il y a dans les ſec- „ taires beaucoup de critique gram- „ maticale , & d'érudition propha- „ ne, mais nulle pieté , nulle onc- „ tion ; & qui pis eſt, il y a un faux „ dogme.

» L'étude de l'Ecriture eſt ſûre, „ quand on la lit avec les yeux des „ Peres. Le Prédicateur ſe déclare „ alors leur diſciple , il tire ſa ſcien- „ ce de la tradition, & ne donne que „ ce qu'il a reçû. Cette méthode eſt „ humble , ſûre & facile. Les veri- „ tez ſont anciennes , le Maître qui „ les enſeigne n'y met du ſien que „ le tour.

Sur les preuves.

„ En prêchant il ne ſuffit pas d'é-
„ mouvoir, il faut convaincre. Au
„ Barreau le pathetique peut triom-
„ pher, le Juge touché & émû pro-
„ nonce, & qui a perdu a perdu : mais
„ la Chaire doit tendre à la perſua-
„ ſion. Si le ſentiment eſt ſans lu-
„ miere, quand il eſt paſſé, le pecheur
„ eſt encore le même ; au lieu que
„ la conviction demeure, après que
„ l'émotion eſt calmée. Le plus ſo-
„ lide du diſcours eſt toûjours le
„ plus beau.

„ Des matieres importantes prou-
„ vées foiblement font un tort au
„ Miniſtre, dont le contrecoup por-
„ te ſur le miniſtere, & même ſur la
„ Religion.

„ Pour examiner la force d'une
„ preuve, on voit, ſi propoſée froi-
„ dement & dans le diſcours fami-
„ lier, elle convainc l'homme ſenſé.
„ Les plus communes ſont ſouvent
„ les meilleures : à force d'être
„ vrayes elles ſont devenuës com-
„ munes. L'auditeur les revoit avec

„ plaisir, si on leur donne un tour
„ nouveau.

Arrêtons nous, insensiblement nous transcririons la plus grande partie du livre.

L'Auteur nous a prié d'avertir de quelques fautes d'impression causées par son absence ; à la page 3. merveilleux garent, pour meilleur garent, page 125. à la verité, pour à la vertu, pages 198. & page 222. correction pour conviction, page 272. Confesseurs, pour Connoisseurs, page 312. hommes, pour sermons &c. page 352. ame, pour ami.

ARTICLE XXII.

CRITICA HISTORICO-Chronologica in universos Annales Ecclesiasticos Eminentissimi & Reverendissimi Cæsaris Cardinalis Baronii &c. C'est-à-dire, *Critique de toutes les Annales Ecclesiastiques du Cardinal Baronius, en ce qui regarde l'Histoire & la Chronologie. Par le R. P. Antoine Pagi Docteur en Theologie & Religieux Conventuel de Saint François ; & impri-*

mée après sa mort par les soins du R. P. F. Pagi son neveu, Docteur en Théologie & du même Ordre. A Anvers, aux frais d'une Societé de Libraires. 1705. *Tome 2. depuis l'an 359. jusqu'à 649. in folio, pages* 889.

IL semble qu'on doive ici se proposer de faire comprendre deux choses. La premiere, quelle étoit la necessité de repasser sur les Annales Ecclésiastiques du Cardinal Baronius, soit pour corriger les fautes qui lui sont échappées, soit pour éclaircir les faits qu'il a rapportez. La seconde, comment le P. Pagi s'est acquitté d'une critique si necessaire, & qui demandoit tant d'habileté, & en même tems si difficile; *labor hic quàm scribere major.* L'une & l'autre paroîtront en ce qu'on va exposer de l'année 395. par laquelle commence ce second tome.

Baronius n. 1. & 2. assûre, sur le témoignage de Claudien *, que Théodose en mourant recommanda ses deux fils Arcadius & Honorius à Stilicon, & lui laissa l'administration entiere

* *L. 2. adversus Rufinum.*

entiere des deux Empires d'Orient & d'Occident. Le P. Pagi préfere ce que Suidas rapporte * d'Eunapius qui vivoit aussi alors, & ce que Zozime & les autres Historiens Grecs confirment, que Theodose donna une autorité égale à Stilicon & à Rufin, à celui-ci dans l'Orient, & à celui-là dans l'Occident. Il dit que Baronius n. 5. n'a pas eû raison de reprendre Zozime d'avoir écrit que Rufin né à Eause en Aquitaine, étoit Celte; puisque Zozime au même endroit comprend toute la Gaule sous le nom des Celtes, aussi bien que Strabon.

Selon Philostorge, Arcadius épousa la fille de Bauton François de nation, & dont Zozime fait l'éloge. Elle étoit à la verité élevée chez Promotus, mais non pas sa fille, comme l'a crû Baronius sur un passage de Zozime mal entendu. Elle se nomma Ælia Eudoxia, & non pas Licinia Eudoxia, comme l'a pensé Baronius. Licinia Eudoxia, dont Baronius rapporte une medaille, fut

* *Voce* Ῥȣφῖνος.

fille de Théodose II. & mariée à Valentinien III.

Le P. Pagi décrit ensuite d'après Sozomene l'état où étoient les affaires de la Religion en ce tems-là, & quelles heresies avoient cours : il ajoute quelques loix contre les heretiques omises par Baronius. En la huitiéme du Code de Théodose rapportée par Baronius n. 10. il est fait mention d'un Euresius, que le Pere Pagi dit avoir été Luciferien, comme l'a remarqué Godefroi, qui cite la requête présentée aux Empereurs Valentinien, Théodose & Arcadius, par Faustin Prêtre de la même secte, environ l'an 383.

La Grece cette année fut livrée en proye aux Gots, & l'Asie aux Huns par la perfidie de Rufin. Cependant Mr. Valois [a] met ces ravages en l'année précedente & avant la mort de Théodose, parceque Saint Jerôme écrit [b] *qu'alors l'armée Romaine étoit éloignée, & employée aux guerres civiles en Italie.* Cette preuve est trop foible pour être opposée à

[a] *Ad Sozomeni l.8. c.1.* [b] *Epist. 30. de epitaph. Fabiolæ.*

l'autorité de Zozime, de la chronique de Marcellin, de Jornandes, & même de Saint Jerôme en sa lettre troisiéme. D'ailleurs Zozime en donne la solution en ces mots : *Stilicon qui avoit le commandement de toute l'armée retint auprès de lui ce qu'il y avoit de meilleures troupes, & n'envoya que le rebut en Orient.* Le P. Pagi ajoute quelques circonstances que Baronius n'a pas racontée, de la mort de Rufin.

Baronius n. 24. attribuë deux medailles d'Arcadius aux victoires remportées sur les Perses par la vertu de la Croix. Au contraire le P. Pagi soutient qu'Arcadius fut toujours en paix avec les Perses, & que la guerre entre eux & les Romains ne s'excita qu'en 420. sous l'empire de Theodose le jeune. Il differe l'exil de Timasius dans l'Oasis à l'année suivante.

Il incline à differer l'Episcopat de Saint Augustin à l'année suivante, en marquant de la défiance de la Chronologie de Saint Prosper & de Cassiodore. Il arrange les lettres que Saint Augustin & Saint Paulin se

ſont écrites l'un à l'autre, dans l'ordre que les Peres Benedictins leur ont donné.

Touchant la chronique d'Euſebe, & les hiſtoires Eccléſiaſtiques de Rufin & de Sulpice Severe, le P. Pagi obſerve, que Baronius, qui en parle n. 38. attribuë à Saint Paulin la faute du Copiſte, qui dans la lettre troiſiéme de ce Saint à Sulpice Severe a mis Euſebe Evêque de Conſtantinople, aulieu d'Evêque de Céſarée.

Il dit que Baronius n. 44. s'eſt trompé en faiſant Profuturus, à qui Saint Auguſtin écrivit ſa lettre 38e. en 397. Evêque de Calame: il l'étoit de Cirte, ou de Conſtantine, & Megalius de Calame.

Enfin il aſſigne à l'année précedente le premier poëme de Saint Paulin à l'honneur de Saint Felix de Nole, que Baronius n. 50. aſſûre avoir été compoſé dès l'année 393.

Cet échantillon qu'on vient de donner des corrections faites en une ſeule année des Annales de Baronius, peut ſuffire au deſſein qu'on a eû de montrer l'utilité & le merite

de cette critique, qui d'un bout à l'autre respiro l'érudition.

Si Baronius a été sujet à tant de méprises, elles lui sont bien pardonnables. Car outre qu'il n'étoit gueres possible à un Auteur qui entreprenoit un si vaste dessein, & qui travailloit, pour ainsi dire, dans un champ presque inculte, de faire attention à tout, il manquoit des secours necessaires & qui sont maintenant communs, comme on l'a déja remarqué dans l'extrait de sa Critique au mois de Septembre 1711. Il s'en faut beaucoup que la connoissance des médailles fût alors portée au point où elle l'a été depuis, les éditions des livres étoient moins correctes & faites avec peu de critique : ainsi n'ayant eû qu'une édition défectueuse de Marcellin, il n'a pû éviter quelques fautes dans la Chronologie & les dattes. Combien de livres & d'ouvrages anciens ont été ressuscitez depuis son tems, & dont il n'a pû avoir nulle connoissance? Par exemple, Idace, les Fastes de Sicile ou d'Alexandrie, Theophane, Marius Mercator, le Synodique

contre les tragedies excitées par Irenée, l'Auteur anonyme publié par M. Valois après la chronique de Marcellin, & mille autres qui se trouvent aujourd'hui, ou imprimez séparément, ou dans les collections des Conciles, & dans ces diverses collections intitulées, *Monumenta vetera, Spicilegia*, *Analecta &c.* sans compter ce grand nombre de vies de Saints nouvellement découvertes & mises au jour par les continuateurs de Bollandus & par le P. Mabillon. De tout cela il resulte une grande lumiere pour l'histoire Ecclésiastique, dont le Cardinal Baronius a été privé. A quoi il faut ajouter tant de dissertations posterieures à lui sur les points difficiles & embroüillez.

De ce lieu commun qu'on a jugé necessaire, on vient à quelques observations particulieres. En l'année 398. Baronius n. 19. cite un passage de Saint Augustin *, qui se mocque de l'imagination de certains Payens qui avoient prophetisé sur la ruine du Christianisme, auquel ils ne donnoient que trois cens soixante-cinq ans de durée; comme des Pro-

* *L.* 18. *de Civit. Dei. c.* 53.

testans de nos jours ont prophetisé sur la décadence de l'Eglise Catholique. Or, leur objecte Saint Augustin, depuis la mort de Jesus-Christ arrivée le 25^e. jour de Mars, & la venuë du Saint Esprit le 15^e. de Mai sous le Consulat des deux Geminus, comptez trois cens soixante cinq Consulats, & vous tomberez à celui d'Honorius & d'Eutychien. Trente ans se sont écoulez depuis le terme de la prophetie, & le Christianisme est florissant.

Baronius raisonne ainsi sur cet endroit de Saint Augustin. Si a ces 365. années nous ajoutons les 33. de la vie de Jesus-Christ, nous avons 398, qui est justement l'année où Honorius pour la quatriéme fois & Eutychius furent Consuls; & par conséquent, poursuit Baronius, nôtre Chronologie se soutient & est exacte.

Mais le sçavant Cardinal, répond le P. Pagi, se trompe en son calcul. Car les gens habiles conviennent maintenant que le Consulat des deux Geminus répond à l'année 29. & non pas à 31. comme l'a crû Baronius. Desorte qu'il faut conclurre,

qu'il y a une faute dans le texte de Saint Auguſtin, & qu'aulieu de 365 ce ſont 369 ans depuis le Conſulat des deux Geminus juſqu'au 4e. d'Honorius avec Eutychien. Faute que perſonne n'a remarquée, & que les Peres Benedictins ont laiſſé paſſer.

Un évenement des plus grands que le monde ait jamais vû, eſt la priſe de Rome par Alaric. Le P. Pagi, fondé principalement ſur l'autorité de Zozime & de Philoſtorge, & ſur la datte de quelques loix d'Honorius, la met en 409. Baronius la differe à l'année ſuivante.

Aux années 421. 422. & 424. le P. Pagi entre dans un détail plus grand & plus inſtructif ſur les affaires des Evêques d'Illyrie, que Baronius, qui d'ailleurs n'a pû voir la revocation de la loi par laquelle Théodoſe le jeune avoit ordonné qu'elles fuſſent portées au jugement de l'Evêque de Conſtantinople; cette revocation n'ayant été publiée que par Holſtenius, & même depuis la mort de Mr. de Marca.

Baronius en l'année 427. n.25. & 28. dit que l'hiſtoire Eccléſiaſtique

de Theodoret commence en 323. finit en cette année 427. & qu'elle a été composée avant le Concile d'Ephese, puisque Theodoret écrivant à Eusebe d'Ancyre, & faisant le dénombrement de ses ouvrages depuis le Concile, ne dit rien de son histoire. Le P. Pagi est d'un autre avis sur ces trois points. Car 1°. Theodoret marque dans sa préface qu'il commence où Eusebe a fini, & par l'empire de Constantin ; paroles qui ne peuvent convenir qu'au tems que Constantin devint, après la défaite de Licinius en 325. le maître de tout l'Empire Romain. 2°. Puis donc que Theodoret finit son histoire en avertissant qu'il y a renfermé cent cinq années, & que la premiere est 325. la derniere est 429. On voit que cette double époque dépend d'une autre, qui est la derniere victoire de Constantin sur Licinius, que Baronius met en 323. & le P. Pagi en 324. Il y y a plus, car Theodoret termine ses narrations par la mort & l'éloge de Theodote d'Antioche & de Theodore de Mopsueste, qui vivoient encore en 428. 3°. Si Theodoret écri-

vant à Eusebe d'Ancyre en 443. ne fait nulle mention de son Histoire Ecclésiastique, c'est, dit le P. Pagi, qu'il ne l'avoit pas encore publiée. Et il doit passer pour constant, qu'elle est de beaucoup posterieure au Concile d'Ephese, puis qu'il y est parlé de l'heresie des Eutychiens, & de la translation du corps de St. Jean Chrysostome à Constantinople.

Du reste, le P. Pagi n'accorde pas à Mr. Valois que Theodoret ait eû le dessein de donner comme un supplément des histoires de Socrate & de Sozomene ; il dit qu'il est incertain lequel de ces trois Historiens a prévenu les autres, qu'ils ont écrit séparément & sans nulle communication entre eux, comme il n'y en a point eû entre le Cardinal Noris & le P. Garnier, qui en même tems ont travaillé à éclaircir l'histoire du Pélagianisme.

En l'année 442. les Huns firent la guerre aux Romains. Le P. Pagi en rapporte des circonstances tirées des relations du Rheteur Priscus, que l'Empereur Theodose le jeune employa dans les négociations avec ces

barbares. Ces relations n'ont vû le jour que depuis la mort de Baronius.

Pierre le Foulon, ſelon Baronius, envahit en 470. l'Evêché d'Antioche ſur Martyrius, & à l'hymne nommée *Triſagion, Dieu ſaint, Dieu fort, Dieu immortel*, ajouta, *Qui avez été crucifié pour nous.* Selon le P. Pagi ces troubles arriverent dès l'an 463. comme le témoigne Theophanes, qui a été inconnu à Baronius. Enſuite dans les années 478. & 483. il éclaircit ce qui regarde cet impie & turbulent Pierre le Foulon.

L'affaire d'Acace a long-tems tenu l'Egliſe Grecque diviſée de l'Egliſe Romaine. Baronius ne reconnoît qu'une condamnation de ce Patriarche de Conſtantinople portée par le Pape Felix III. l'an 484. Le P. Pagi en rapporte une ſeconde en l'année ſuivante.

Baronius rapporte à 499. & le P. Pagi à 496. la victoire de Tolbiac & le Bapteme de Clovis, qui fut celebré à la fête de Noël, & non pas comme l'ont écrit Fredegaire, Hincmar & Flodoard, à celle de Pâques. Le

témoignage d'Avitus, qui félicite Clovis de ſa converſion, eſt manifeſte pour le jour de Noël.

Le P. Pagi remarque aux années 435. & 622. que Baronius retarde d'une année le commencement & toute la ſuite de la guerre de Juſtinien contre les Gots dans l'Italie, & celle d'Heraclius contre les Perſes.

Comme Baronius n'avoit point vû les hiſtoires Arabes d'Elmacin & d'Albupharage, il n'a pas été en état de traiter exactement ce qui concerne les Sarrazins & leurs Califes, comme le P. Pagi l'obſerve en l'année 622. qui eſt la premiere de l'Hegire. Il dit qu'Elmacin étoit Chrétien & de la ſecte des Jacobites, de même qu'Albupharage.

Au reſte cette critique n'eſt pas toute employée à remarquer & à corriger les fautes de Baronius; ſouvent elle confirme les faits qu'il rapporte, & les éclaircit par les nouvelles lumieres qu'on a maintenant: ſouvent auſſi elle entreprend ſa défenſe. Par exemple, le Cardinal Baronius en l'année 431. n. 8. aſſûre que l'inſtruction des Legats de St. Celeſ-

tin portoit, de ne point ſouffrir que ce qu'il avoit décidé touchant Neſtorius fût remis à un nouvel examen, mais d'en preſſer ſeulement l'execution; & le P. Pagi le confirme par l'inſtruction même, inſerée par Mr. Baluze dans ſa nouvelle collection des Conciles.

Baronius dit en l'année 484. n. 13. que quoiqúe le Pape Felix III. & le Concile aſſemblé à Rome, jugeaſſent Acacius digne de condamnation, ils ſe contenterent néanmoins de lui faire ſignifier une ſeconde admonition: ce que le P. Pagi ſoutient auſſi contre Mr. Valois, qui prétend qu'ils porterent la ſentence d'excommunication & de dépoſition. Le Pape n'en vint pourtant à cette extremité que l'année ſuivante, dans un autre Concile tenu encore à Rome.

On n'a pas crû devoir ici s'engager dans les grandes hiſtoires du Pelagianiſme, du Neſtorianiſme, de l'Eutychianiſme & du Monotheliſme, qui ſont compriſes dans ce tome. Chacun peut aiſément conjecturer après tant de pieces originales qui ont été découvertes depuis le

tems de Baronius, combien il y a à reformer & à ajouter à ce qu'il en a écrit.

Mais on ne passera pas ainsi une ou deux choses qui regardent la France. Les Evêques de Vienne & d'Arles se sont long-tems disputé le droit de Métropolitain, avec celui d'ordonner les Evêques de la Province Viennoise. Un Concile convoqué à Turin l'an 401. comme le montre le P. Pagi, pour terminer ce differend, proposa deux expediens. Le premier, en suivant la rigueur du droit, que celui qui prouveroit que sa ville est Métropolitaine, joüiroit selon les Canons de la dignité & du pouvoir de Métropolitain : le second, par voïe d'accommodement, que les deux Evêques en consideration de la paix partageroient entre eux la Province.

Il s'agit de sçavoir ce que le Concile de Turin a entendu par ville Métropolitaine, si c'est Métropole Civile, ou Ecclésiastique ? Mr. de Marca & plusieurs autres le prennent au premier sens ; & que par là l'Evêque d'Arles gagnoit sa cause, sa ville étant alors Métropole des Gaules & le Siege du Préfet du Prétoire. Le

P. Pagi soutient au contraire, 1o. que Vienne étoit encore la Métropole Civile de la Province. 2°. que le Concile ordonne la preuve de la Métropole Ecclésiastique.

Car, en premier lieu, bien qu'Arles eût été amplifiée & honorée de grands privileges, Vienne néanmoins dans la notice de l'Empire retient le nom de Métropole, qui ne commença à être donné à Arles, que lors que Petronius Préfet du Prétoire des Gaules forma le corps des sept Provinces, composé des deux Narbonnoises, des deux Aquitaines, de la Viennoise, de la Novempopulanie & des Alpes maritimes. Or ce n'est qu'en 417. & 418. qu'on entend parler des sept Provinces dans une lettre du Pape Zozime & dans un rescrit de l'Empereur Honorius. D'ailleurs si Arles étoit déja Métropole Civile au tems du Concile de Turin, & s'il ne s'agissoit que de sçavoir si elle l'étoit, il est évident que la décision eût été illusoire, ordonnant de prouver ce qui étoit notoire.

En second lieu, l'unique preuve produite par l'Evêque d'Arles au

Concile de Turin, & dans la suite devant les Papes Zozime & St. Leon, pour s'attribuer le droit de Métropolitain, étoit tirée de la Mission & de l'Apostolat de Saint Trophyme, sans se prévaloir de la dignité de Métropole Civile, à laquelle sa ville étoit élevée. Donc le Concile renvoya les Evêques à la preuve de la Métropole Ecclésiastique, & non de la Civile. Baronius place ce Concile en 397. le P. Pagi en 401.

2°. On est surpris que le P. Pagi en parlant de Theodebert I. dont il marque la mort en 552. qu'Adrien Valois, le P. le Cointe & nos autres Historiens, mettent en 548. ne dise rien de ses medailles, où il y a THEODEBERTVS C. *Comes*, ou, *Consul*, & sur le revers, VICTORIA ROMANORVM. Il a pû en avoir connoissance. Depuis il s'en est trouvé une très-rare, avec la légende THEODEBERTVS AVG. Elle est dans le cabinet du College de Louïs le Grand. On est encore surpris de ce qu'il ne fait presque aucun usage des medailles du bas Empire.

Commes les trois extraits qu'on a donnez des deux premiers volumes

de cet excellent ouvrage du P. Pagi en font suffisamment connoître le merite, peutêtre se dispensera-t'on de continuer sur les deux autres volumes. Peutêtre aussi que le fruit & le plaisir qu'on trouve à les lire pourront engager à en faire de nouveaux extraits.

ARTICLE XXIII.

TRADUCTION EN VERS FRANÇOIS de l'Art Poëtique d'Horace, des satires IV. & X. de son premier livre, de la premiere épitre de son livre second, & de quelques autres endroits qui regardent aussi les Poëtes & les Auteurs anciens, & qui sont tirez, tant du même Horace, que d'Ovide, de Perse, de Petrone, de Juvenal & de Martial, avec des notes à la suite de chaque partie. Une dissertation sur les Auteurs anciens & modernes, & un traité de la versification Françoise. A Paris, chez Guillaume Nicolas Aubert Quai des Augustins, 1711. *in* 12. *pages* 547.

LE Public est sans doute obligé à ceux qui ont déterminé Mr.

Prepetit de Grammont à laisser paroître ses ouvrages. On se souvient de la reputation qu'il a eûë dans la profession de l'éloquence, & on le reconnoîtra sans peine dans ces pieces, que sa modestie a trop long-tems retenuës dans l'obscurité. On juge aisément par la seule lecture du titre, que le dessein de Mr. de Grammont a été de nous donner une Poëtique complette toute tirée des Maîtres de l'Art. Dans cette vûë il présente d'abord à ses Lecteurs l'Art Poëtique d'Horace traduit en vers François, accompagné de notes sçavantes & d'une analise, qui découvre dans cet ouvrage une suite & un ordre que tout le monde n'y voit pas. Il a joint à l'Art Poëtique d'Horace deux satires & une épitre du même Poëte, & plusieurs endroits choisis des autres Maîtres de l'Art, qui, éclaircis par des notes, servent de supplément à la Poëtique d'Horace.

La dissertation sur les Auteurs anciens & modernes est partagée en quatre articles. Dans le premier on découvre l'antiquité de cette dispu-

te. Il y longtems qu'elle divise les Sçavans. Ciceron l'a soutenuë en faveur de ses contemporains. Quintilien, ou l'Auteur du Dialogue des causes de la corruption de l'éloquence, qui vivoit environ un siécle après lui, c'est à dire, il y a plus de seize cens ans, nous apprend que de son tems deux partis étoient fort échauffez sur la question de la préference entre les Anciens & les Modernes. Il paroît que du tems d'Horace, qui vivoit entre ces deux grands Hommes, les partisans de l'antiquité étoient les plus forts, au moins en nombre. Cette dispute s'est reveillée de nos jours, on a multiplié les écrits de part & d'autre, on en est venu aux injures. Mr. de Grammont a laissé refoidir l'ardeur des combattans, & il leur offre sa médiation : il veut désabuser d'un côté ceux qui qui par un défaut de justice refusent aux Anciens les honneurs qui leur sont dûs, & ceux qui par un excès d'estime leur en attribuent qu'ils ne meritent pas. Que ceux, dit-il ingénieusement, qui donnent trop peu aux Anciens, les regardent comme

ces aſtres éloignez dont l'éclat s'augmente à proportion que les inſtrumens les approchent de nôtre vûë ; que ceux qui leur donnent trop, ajoûte-t'il, ſans ſortir de la même comparaiſon, les regardent comme ces flambeaux qui brillent de loin pendant la nuit, dont nous n'appercevons point la fumée, & qui ne ſçauroient percer l'obſcurité pour ſe faire voir aux yeux, ſans paroître plus grands qu'ils ne le ſont en effet ; que les uns & les autres reconnoiſſent que ſi ces hommes excellens ont eû des adorateurs trop faciles, ils ont eû auſſi des Cenſeurs trop rigides. Ici l'Auteur jette adroitement ſur le zele ardent des partiſans de l'antiquité, quelque ſoupçon d'envie contre le Modernes leurs égaux, & après d'autres reflexions judicieuſes, il paſſe au ſecond article, où il tâche de fixer le jugement qu'on doit former ſur les Auteurs anciens, ſur celui qu'en ont porté les anciens Critiques.

Il donne enſuite dans le troiſiéme article quelques avis à ceux qui veulent lire les Auteurs avec fruit.

L'Article quatriéme apprend à juger des Modernes. L'Auteur n'y parle que des Auteurs François, & remarque quelques legers défauts dans nos Ecrivains les plus eſtimez.

Un traité de la verſification Françoiſe finit le recueïl. Lancelot, Auteur de la méthode Latine, & Richelet, ont traité la même matiere avec beaucoup de netteté. Le traité de la Poëſie Françoiſe du Pere de Mourgues Jeſuite a eû pluſieurs éditions. On trouve dans nôtre Auteur des obſervations nouvelles, des exemples choiſis, quelques regles qui ne ſont point dans Lancelot & dans Richelet, d'autres regles contraires à celles qu'ils ont données.

Pour le traité du Pere de Mourgues, il paroît que Mr. de Grammont ne l'a pas connu.

ARTICLE XXIV.

DIFESA DEL GIUDIZIO &c. C'eſt à dire, *Défenſe du jugement rendu par le S. Siege &c.* A Turin, chez Jean Baptiſte Fontana 1709.

RISPOSTA CAVALERESCA à XII. Queſiti &c. C'eſt à dire, *Réponſe d'un Cavalier à douze demandes propoſées aux Cavaliers & aux perſonnes d'honneur, pour décharger l'Egliſe & la Chrétienté de Chio de la calomnie qui leur eſt imputée dans un livre qui a pour tître, Défenſe du Jugement &c.* 1710. *in* 12. *pp.*272.

ON joint ici ces deux écrits enſemble à cauſe du rapport qu'ils ont l'un à l'autre.

Le livre intitulé, *Difeſa del Giudizio &c.* parut en 1709. à l'occaſion d'un decret du St. Siege touchant les ceremonies de la Chine. Il n'eſt plus neceſſaire d'entretenir le Public de cette matiere ; mais on ne peut ſe diſpenſer de lui rendre compte d'un fait conſiderable que l'Auteur

de cette *Défense* avance dans son livre. Voici comme il le raconte.

„ Les Venitiens, dit cet Auteur „ page 76. s'étant rendus maîtres de „ l'Isle de Chio en 1694. ordonne„ rent conformément aux articles de „ la capitulation, que tous les Turcs „ fûssent transportez à Cisme dans la „ Natolie ; mais il y en eut trois cens „ qui se réfugierent dans une Mos„ quée, & qui implorerent la cle„ mence des vainqueurs sous pré„ texte qu'ils étoient Chrétiens. Le „ General de l'Armée en étant aver„ ti y dépêcha le P. Carlini Domini„ cain, avec ordre de s'informer „ au vrai de leur Religion. Ce Pere „ trouva que la plûpart de ces „ personnes étoient des femmes qui „ avoient abandonné la Religion „ Chrétienne, pour avoir la liberté „ de se marier à des Turcs ; que s'é„ tant ensuite repenties de leur chû„ te, elles avoient fait abjuration en„ tre les mains de certains Peres Je„ suites, qui leur avoient permis de „ se servir de l'Alcoran, de fré„ quenter les Mosquées, & de prati„ quer les autres rites sacrileges du

„ Mahometiſme, tandis qu'en ſecret
„ ces Peres leur adminiſtroient les
„ Sacremens : elles nommerent mê-
„ me les Peres qui leur avoient en-
„ ſeigné ces abominables maximes.
„ Le General informé de tout or-
„ donna que l'on confrontât ces fem-
„ mes avec leurs Directeurs, & par-
„ ticuliérement avec le P. Lomaca,
„ ils ne purent diſconvenir qu'elles
„ fûſſent veritablement leurs péni-
„ tentes. Après quoi on les mit en li-
„ berté, en les obligeant néanmoins
„ de faire encore une fois abjura-
„ tion de leurs erreurs, & en les inſ-
„ truiſant qu'il n'étoit jamais permis
„ ſous quelque prétexte que ce pût
„ être, pas même quand il s'agiroit
„ de ſe ſauver la vie, de faire pro-
„ feſſion d'une fauſſe Religion. On
„ fit en même tems une forte repri-
„ mande aux Directeurs qui enten-
„ doient ſi peu la doctrine de l'Evan-
„ gile, & cette ſentence de JESUS-
„ CHRIST, *Si quis me negaverit co-*
„ *ram hominibus & ego negabo eum co-*
„ *ram patre meo.*

Ce narré contient une des accuſa-
tions des plus fortes & des plus

 odieuſes

odieuſes qu'on ait jamais faites contre les Jeſuites. Ces Peres, perſuadez qu'ils étoient qu'elle ſe détruiroit aſſez d'elle-même, n'avoient pas jugé à propos de la relever. Mais un Gentilhomme Italien indigné de la maniere outrageante & emportée dont l'Auteur de la *Défenſe* traite, non ſeulement les Jeſuites, mais toute l'Egliſe & toute la Chrétienté de Chio, entreprit il y a plus d'un an de refuter cette accuſation, & de la convaincre de calomnie. C'eſt uniquement ce qu'il ſe propoſe dans l'écrit intitulé, *Riſpoſta Cavallereſca &c.*

Cet ouvrage eſt diviſé en deux parties. La premiere eſt en forme de manifeſte. L'Auteur y accuſe ſon adverſaire de la plus infame de toutes les calomnies, & il l'en convainc par des témoignages autentiques de perſonnes non ſuſpectes, parfaitement inſtruites des coûtumes du païs, & qui ſe trouverent préſentes à la priſe de Chio. Dans la ſeconde l'Auteur, perſuadé que les preuves qu'il a apportées ſont évidentes & capables de convaincre tous les honnêtes gens, ne s'applique plus qu'à re-

chercher quelle peine merite un homme notoirement convaincu d'être un calomniateur public. Les Lecteurs trouveront dans tout l'ouvrage une expoſition ſimple & nette du fait arrivé à Chio : ils y découvriront en même tems les honteux artifices que l'Auteur *de la Défenſe* a employez pour noircir la réputation des Jeſuites, & en même tems celle de toute l'Egliſe de Chio.

I. En effet, dit le Gentilhomme Italien, l'Auteur du libelle ſcandaleux intitulé, *Défenſe du jugement*, impute aux Jeſuites un crime, lequel, ſuppoſé qu'il fût vrai, ne pourroit être que commun à toute la Chrétienté de Chio. Mr. Balzarini, Vicaire Apoſtolique & Evêque de cette Iſle, étoit un Prélat uniquement appliqué à veiller ſur ſon troupeau. L'on ſçait avec quel ſoin, avec quel zele, ce ſaint homme travailloit à maintenir dans ſon Egliſe la pureté de la Foi. Il avoit ſous lui un grand nombre de ſçavans & pieux Ecléſiaſtiques, des Religieux de differens Ordres, qui ſécondoient les bonnes intentions de leur Paſteur. L'oppreſſion même ſous

laquelle les Chrétiens vivoient à Chio, étoit un motif pour eux de ne rien faire qui pût déshonorer la sainteté de la Religion qu'ils professoient. Or est-il vraisemblable, demande nôtre Auteur, que dans une telle Eglise on ait rencontré des personnes, & en grand nombre, qui passoient à l'exterieur pour Mahometans, qui faisoient profession ouverte de l'Alcoran, qui fréquentoient les Mosquées, &c. & qui cependant participoient à nos saints Mysteres comme Chrétiens? Est-il croyable qu'un fait de cette nature ait pû échaper à la vigilance du saint Evêque, de tant de vertueux Ecclésiastiques, de tant de zelez Missionnaires, de tant de fervens Chrétiens? Que si en étant avertis ils y ont connivé, dès-là même on doit les regarder comme des lâches prévaricateurs, devenus coupables du plus affreux de tous les crimes.

II. On demande à l'Auteur, *de la Défense du jugement*, sur quel fondement il a pû avancer un fait si scandaleux? A-t'il en main des memoires, des certificats, qui autori-

ſent le fait, au moins dans ſes circonſtances eſſentielles ? Il n'en produit aucun. Quoi donc ! Il l'a entendu raconter au Pere Carlini Dominicain, & ſur le rapport de ce Pere il ſe croit en droit de répandre la calomnie du monde la plus atroce. Mais ſuppoſons que le P. Carlini eut en effet été témoin de ce fait & de ſes circonſtances, de la maniere qu'elles ſont énoncées dans *la Défenſe du jugement*, n'auroit-il pas été obligé en conſcience d'en avertir les ſuperieurs Eccléſiaſtiques ? Il a été depuis ce tems-là à Rome, il auroit pû, & il auroit dû, informer ſa Sainteté des abus qui ſe commettoient à Chio. Il a eû l'occaſion d'en écrire, d'en parler même, à la Congregation de la Propagande, c'étoit le moyen de remedier promptement & efficacement à ces déſordres, l'a-t'il fait ? Non. Il s'eſt contenté de raconter la choſe à l'Auteur *de la Défenſe du jugement*, perſuadé ſans doute que cet Ecrivain trouveroit un moyen plus ſûr d'arrêter le ſcandale, en publiant par tout que le fait eſt très-certain,

fatto certißimo, que les Jesuites en sont convaincus, *sono convinti.* Il se peut faire que l'Auteur ait eû ces sentimens : mais nous n'avons garde de les attribuer au P. Carlini, que son merite a depuis élevé à la dignité d'Archevêque de Corinthe.

III. Ce ne sont que les circonstances du fait rapportées par l'Auteur *de la Défense*, qui sont le sujet de l'accusation intentée aux Jesuites, mais ces circonstances sont visiblement fausses. Car l'Auteur y pense-t'il, lorsqu'il assûre que les Jesuites permettoient à plusieurs femmes de Chio l'exercice public de l'Alcoran, qu'ils leur permettoient de fréquenter les Mosquées &c ? Tout le monde sçait que c'est une loi inviolable parmi les Turcs de ne jamais souffrir que les femmes entrent dans les Mosquées. Elles vivent avec leurs maris en communauté de biens, mais par rapport à la Religion, elles peuvent n'avoir rien de commun avec eux; & il arrive souvent que les femmes Chrétiennes, qui par pauvreté ou par

violence épousent des Turcs, n'abandonnent pas pour cela la Foi. Mais quoiqu'elles demeurent Chrétiennes, elles sont néanmoins constamment excluses de l'usage des Sacremens ; & cela pour deux raisons. 1°. Parce qu'elles ont épousé des Infidelles. 2°. Parce qu'elles s'exposent en les fréquentant au danger de perdre la Foi. C'est ainsi qu'on en use à Chio. Les certificats autentiques de plusieurs des plus illustres habitans du païs en font foi.

IV. Pour ce qui est des jeunes filles nées d'une mere Chrétienne & d'un Pere Turc, voici comme on en agit à leur égard. S'il arrive que touchées de l'esprit de verité elles soient résoluës d'embrasser la Foi, ce qu'elles font souvent publiquement à la mort de leurs peres, on les conduit à l'Eglise, & là elles reçoivent les instructions necessaires. Si elles correspondent à la grace en demeurant fermes dans leur vocation, on les admet au Baptême & à la Communion de l'Eglise. Il est vrai que les Pasteurs, pour ne les pas exposer, elles & les autres Chré-

tiens, à la fureur des Infidelles, sont obligez de tenir leur conversion secrette, si ce n'est dans les occasions où la gloire de Dieu demanderoit qu'elles fissent profession ouverte de la Foi. C'est pour cette raison qu'on leur permet de vivre dans la maison paternelle ; & de s'habiller à la maniere du païs ; mais cela n'empêche pas que ces mêmes Pasteurs n'ayent une attention particuliere sur elles, afin qu'elles conservent la Foi dans toute sa pureté, & qu'elles ne donnent pas le moindre soupçon de Mahometisme.

V. On en use tout autrement à l'égard des personnes qui abandonnent la Foi pour embrasser le Mahometisme. Elles sont regardées à Chio & par tout ailleurs comme des membres pourris & infectez, séparez du corps des Fidelles. Ces personnes ne sont jamais admises à la Communion de l'Eglise, ni en public, ni en particulier, sous quelque prétexte que ce puisse être.

VI. Mais n'est-il pas vrai qu'à la prise de Chio on trouva plusieurs personnes enfermées dans une Mos-

quée ? Ce fait n'eſt pas conteſté. Mais c'étoient. 1°. Des Turcs qui demandoient le Baptême. 2°. Des renegats qui vouloient rentrer dans la Communion de l'Egliſe. 3°. Des femmes Chrétiennes mariées à des Turcs. 4°. De jeunes filles nées d'une mere Chrétienne & d'un Pere Turc, & qui profeſſoient en ſecret la Religion Chrétienne. On fit inſtruire les premiers, on fit faire aux ſeconds leur abjuration ; les troiſiémes furent reconciliées à l'Egliſe, & les quatriémes pratiquerent avec toute liberté la Religion qu'elles avoient profeſſée auparavant en ſecret.

C'eſt là l'expoſé ſimple & naturel du fait arrivé à Chio ; expoſé qui a été juridiquement atteſté dans toutes ſes circonſtances par un grand nombre de témoins oculaires, qui atteſtent avec ſerment la verité de leur dépoſition.

Ces témoins ſont. 1°. Des habitans du païs, dont les noms ſont connus & reſpectez en Italie, & dont la bonne foi & la ſincerité ne peuvent être revoquées en doute. Les Lecteurs ſeront bien aiſes de voir ici

leurs noms, nous les mettrons dans le même ordre qu'ils se trouvent dans le livre Italien.

D. François Giustiniani.

Pierre Marcopoli Prêtre.

D. Ignace Pangali.

André Soffietti.

George Domestici.

Jean Dandoria.

Ces témoins sont en second lieu un grand nombre d'Officiers de l'armée Venitienne, & qui eurent le plus de part à la prise de l'Isle de Chio. Ils soutiennent tous & attestent que le fait, tel qu'il est énoncé dans *la Défense du jugement*, est une pure calomnie.

Son E. le General de bataille Grimaldi.

L'Illustrissime Seigneur Sala, Major de bataille, Commandant à Veronne.

L'Illustrissime Seigneur Masperoni, Colonel *delle Cernide Venete.*

Sept autres Officiers subalternes confirment la même chose, sçavoir, Messieurs,

Maroli, Major du Regiment de Venise.

Horace Bogoli, Capitaine du Regiment Royal.

Maraviglia, Capitaine Lieutenant du même Regiment.

Capino, Lieutenant de la Compagnie de Gianſik.

Zorzi, Lieutenant de la Compagnie de Baſſetti.

Budino, Lieutenant de la Compagnie de Maroli.

Guidotti, Lieutenant de la Compagnie de Wrachien.

Tous ces témoignages ſont confirmez par un autre plus conſiderable, & qui ſeul ſuffiroit pour confondre l'Auteur *de la Défenſe*. C'eſt celui de ſon E. M. Adam Henry Comte de Steinau, Comte du S. Empire, Marechal General de la Sereniſſime Republique de Veniſe.

Toutes ces atteſtations autentiquées & legaliſées ſe gardent dans la Chancellerie de Veronne.

Que répond à cela l'Auteur *de la Défenſe*? Il oppoſe à cette nüée de témoins un certificat du Pere Carlini, qui ne doit point entrer en comparaiſon avec la dépoſition des témoins qu'on vient de nommer. Ce Pere

dit d'abord. „ Que les Venitiens, „ après s'être rendu maîtres de „ Chio, firent transporter les Ot-„tomans à Cisme, mais que le Ge-„neral, averti qu'il y avoit plusieurs „ Turcs, hommes & femmes, disper-„sez dans la ville & dans l'Isle, en „ fit enfermer trois cens dans une „ Mosquée appellée *Rossa*, & qui est „ proche de la tour nommée *Bichir* „ *Bassa*; que ce n'étoit pour la plû-„part que des femmes & des en-„fans. Comme plusieurs de ces gens „ se disoient Chrétiens baptisez, le „ General y envoya le Pere Carlini „ avec un Curé, & un Deputé de „ la ville, pour examiner s'ils étoient „ Turcs, ou non; ordonnant qu'on „ mît en liberté ceux & celles qui „ seroient veritablement Chrétiens. „ Etant donc entrez dans cette Mos-„quée, ils commencerent l'interro-„gatoire par une femme, qui dit „ hardiment qu'elle étoit Chrétien-„ne, & après lui avoir fait quelques „ courtes demandes, auxquelles el-„le satisfit; on la mit en liberté. Ce „ que les autres ayant remarqué, „ comme ils désiroient tous de sor-

„ tir de cette prison, ils crierent
„ tumultuairement *Christianos.* Le
„ bruit étant cessé, on les examina
„ legerement l'un après l'autre, &
„ on les laissa tous sortir, à la reser-
„ ve de neuf ou dix jeunes garçons.

C'est là le fait, dont le Pere Carlini assûre avoir été témoin oculaire. C'est sur cela que devoit compter l'Auteur *de la Défense* comme sur un fait incontestable ; mais il n'y a rien jusqu'à présent qui donne lieu à l'accusation.

Il est vrai que le P. Carlini ajoute » Qu'après s'être retiré il deman-
„ da par curiosité comment il se
„ pouvoit faire que ces gens-là fus-
„ sent Chrétiens, puisqu'ils avoient
„ été arrêtez comme Turcs. Des
„ personnes qui connoissent le païs
„ lui dirent que c'étoient des Chré-
„ tiens cachez qui vivoient exterieu-
„ rement en Mahometans, & étoient
„ communément estimez tels ; mais
„ qu'ils recevoient en secret les Sa-
„ cremens, partie des Prêtres Grecs,
„ partie des Jesuites., &c.

Cette derniere partie du certificat du P. Carlini est l'unique preu-

ve ſur laquelle ſoit appuyée l'accuſation faite aux Jeſuites, d'avoir permis à des Chrétiens cachez de l'Iſle de Chio de faire publiquement profeſſion du Mahometiſme.

Mais 1°. Quand on accorderoit à l'Accuſateur qu'il n'y a rien dans le certificat qui ne ſoit exactement vrai, il demeureroit encore convaincu de calomnie par la piece même qu'il produit; puiſqu'il n'y a qu'à comparer ſon accuſation avec le ſeul témoignage ſur lequel il l'appuye, pour voir clairement qu'il y a ajouté les circonſtances les plus odieuſes; & qu'il l'a falſifiée dans preſque toutes ſes parties.

Mais 2°. On n'a garde de convenir que le prétendu certificat du P. Carlini ne contienne rien qui ne ſoit conforme à la verité. Il n'y a perſonne qui ne ſente la difference qu'il y a entre ce que ce Pere atteſte d'abord, & ce qu'il y ajoute enſuite. Dans la premiere partie de ſon récit il ne dit rien dont il n'ait été témoin oculaire, & dont on ne convienne avec lui. Dans la ſeconde, ſur laquelle ſeule l'accuſation eſt

fondée, il ne rapporte que de ſimples diſcours de quelques particuliers ſans nom, diſcours vagues qui ne ſpecifient rien, & qui n'étoient fondez que ſur des bruits populaires.

Mais un témoignage ſi informe peut-il entrer en comparaiſon avec la multitude de ceux qui lui ſont oppoſez, & qui contrediſent expreſſément le fait, tel que l'Auteur *de la Déſenſe* l'a avancé? Cet Auteur ne doit-il pas lui-même ſe regarder comme publiquement convaincu que l'accuſation qu'il avoit intentée eſt une vraye calomnie, & n'eſt-il pas obligé en conſcience & en honneur de ſe retracter publiquement? C'eſt à quoi conclut le Gentilhomme Italien, Auteur de la *Riſpoſta.*

ARTICLE XXV.

HISTOIRE DE SAINT BENEZET *Entrepreneur du pont d'Avignon, contenant celle de l'Ordre des Religieux Pontifes. Par Magne Agricole.* A Aix, chez la veuve de Charle David, & Joſeph David Imprimeur du *Février* 1712.

Roi & marchand Libraire, 1708. *in seize, pages* 168.

QUand un livre apprend quelque chose, & qu'il ne lui manque que la beauté & la pureté du style, il obtient aisément grace du Lecteur, qui pardonne plus volontiers des fautes contre le langage, qu'une ennuyeuse élégance à débiter des inutilitez. Ainsi ce petit ouvrage plaît à raison de ce qu'il contient, & dont on va rendre compte.

Le pont d'Avignon sur la rapide & large riviere du Rhône, a paru une merveille. Il étoit composé de dixhuit arches, & long de treize cens quarante pas. Il fut commencé en 1176. ou l'année suivante, & achevé en 1188. Le schisme de Benoît XIII. & de Boniface IX. lui fut fatal. Car celui-là qui tenoit le Siege à Avignon, fit pour sa sûreté démolir quelques arches du pont en 1385. Les habitans d'Avignon en 1410. pour se délivrer de la garnison Catalane qu'y entretenoit encore Benoît XIII. firent sauter par le moyen

d'une mine la tour qui défendoit la tête du pont.

Le plus grand mal arriva en 1602. que la négligence à reparer une arche tombée causa la chûte de trois autres. Enfin au commencement de l'année 1670. le froid fut si violent, que le Rhône gela jusqu'à porter pendant plusieurs semaines les charroirs les plus pesants; le dégel survenu, des montagnes de glaçons venant à heurter contre les piles, les ébranlerent, & firent tomber quelques arches.

Cependant la troisiéme pile du côté d'Avignon, avec une Chapelle de Saint Nicolas qui est bâtie dessus, s'est toûjours soutenuë contre ces accidens, ayant seulement été endommagée par le choc des glaçons.

L'Entrepreneur de ce pont fut Saint Benezet, c'est à dire, Petit-Benoît. Selon l'opinion commune Benezet étoit un berger de douze ans, à qui le ciel par des revelations réiterées commanda de quitter son troupeau pour une si grande entreprise, & qui s'en étant acquitté, bâ-

tit encore le pont de Lion. Baronius confirme cette hiſtoire par une Bulle d'Innocent I V. par d'autres de Clement IV. de Clement V. de Boniface V I I I. & de Jean X X I I.

L'Auteur de cette hiſtoire décrit la choſe autrement. Il dit que ſur le declin de la ſeconde race de nos Rois & le commencement de la troiſiéme, lorſque l'Etat tomba dans une eſpece d'Anarchie, & que les Grands ſelon l'étenduë de leur pouvoir s'érigerent en Souverains, il n'y eut plus de ſûreté pour les voyageurs, ſur tout au paſſage des rivieres : non ſeulement ce furent des exactions violentes, mais des brigandages. Pour arrêter le déſordre, des perſonnes pieuſes s'aſſocierent, formerent des Confraternitez, qui devinrent un Ordre Religieux ſous le nom des Freres du Pont. La fin de leur Inſtitut étoit de donner main forte aux voyageurs, de bâtir des ponts, ou d'établir des bacs pour leur commodité, & de les recevoir dans des Hôpitaux ſur le bord des rivieres.

Leur premier établiſſement fut

en un endroit des plus dangereux ; & pour cette raiſon nommé Maupas, ou Mauvais-pas, ſur la Durance dans l'Evêché de Cavaillon. L'Evêque les favoriſa, & leur procura la protection de celui d'Avignon ; & dans la ſuite ce ne fut plus Maupas, mais Bonpas.

De là ſortit Saint Benezet pour aller à Avignon, où il arriva le 13. de Septembre 1116. juſtement au tems que l'Evêque prêchoit, & tâchoit de fortifier l'eſprit de ſon peuple contre la crainte d'une éclipſe de ſoleil qui devoit arriver le même jour. Benezet éleva ſa voix dans l'Egliſe & dit qu'il venoit bâtir un pont. Sa propoſition fut acceptée du peuple avec applaudiſſement, & rejettée avec mépris par les Magiſtrats & ceux qui ſe croyoient les plus ſages. Comme c'étoit alors une action de pieté & de dévotion de faire des ponts, & qu'Avignon ſe gouvernoit en Republique populaire, le peuple l'emporta, & chacun contribua à la bonne œuvre, ſoit de ſon argent, ſoit de ſon travail, ſous la direction de Benezet aidé de ſes Fre-

res, & qui par le grand nombre des miracles qu'il faisoit animoit le zele de tout le monde.

Sur la troisiéme pile il fit élever une Chapelle à l'honneur de Saint Nicolas, protecteur de ceux qui navigent sur les rivieres. Il y fut mis après sa mort, qui arriva en 1184. & son tombeau devint un lieu celebre de pelerinage où il s'operoit beaucoup de miracles. Il avoit eû soin d'établir une maison conventuelle & un Hôpital, laissant à ses Freres celui de continuer l'ouvrage du pont.

Dans la suite, & en 1265. ils en entreprirent un autre à Saint Savournin-du-port, maintenant Pont-Saint Esprit, & s'y établirent avec un Hôpital, comme à Bonpas & à Avignon.

L'Ordre des Freres du Pont n'a pas été de durée. Dès l'an 1277. ceux de Bonpas prirent le dessein de s'unir aux Templiers ; & à cet effet, du consentement de l'Evêque de Cavaillon, ils passerent une procuration à un d'eux pour traiter de l'union. Mais pendant la négocia-

tion l'Evêque changea de ſentiment, & obtint du Pape Nicolas III. que Bonpas ſeroit donné aux Hoſpitaliers de S. Jean, qui ſont aujourd'hui les Chevaliers de Malte.

L'Hôpital du pont d'Avignon fut uni en 1321. par le Pape Jean XXII. à l'Egliſe Collegiale de Saint Agricole de la même ville, laiſſant aux Religieux qui reſtoient une honnête ſubſiſtance.

Ceux du Pont-Saint-Eſprit entrerent dans la Cléricature, & enfin furent ſéculariſez avant l'an 1512. Ils ont néanmoins retenu l'habit blanc, afin de conſerver au moins la couleur de leur premier Inſtitut.

Revenons à Saint Benezet. La dévotion envers lui s'étoit beaucoup rallentie, & étoit preſque oubliée à Avignon, lorſque le danger où le dégel de 1670. mit ſon tombeau, la ranima. Il fut réſolu de tranſporter ſes reliques de la Chapelle de Saint Nicolas dans une Egliſe de la ville. A l'ouverture du tombeau, laquelle ſe fit le 18. de Mars & avec toutes les formalitez requiſes, de quelle

admiration & de quels sentimens de pieté ne furent pas pénetrez les assistans, quand ils virent le suaire & la chemise du Saint dans leur entier & sans alteration, conservant même leur blancheur ? Le corps étoit aussi entier, sans s'être attaché aux linges qui l'enveloppoient, sinon en quelques endroits du visage qui étoient plus serrez. Les linges furent déchirez & distribuez, & le corps enveloppé d'un tafetas blanc, mis dans un cercueïl, & porté sur les épaules de quatre Prêtres, fut déposé dans la Chapelle de l'Hôpital du pont.

Tandis que la ville d'Avignon se félicitoit de posseder le corps de St. Benezet, & que diverses Eglises se le disputoient, le Roi, comme Seigneur de tout le cours du Rhône, donna ordre à Mr. de Bezons Intendant de Languedoc, d'informer de l'enlevement d'une si prétieuse relique, comme d'un attentat commis contre les droits de sa Majesté. Il se relâcha ensuite à permettre que le corps du Saint demeurât à Avignon, à condition qu'il seroit placé

dans l'Eglise du Monastere Royal des Celestins. La condition ne plut pas à l'Archevêque, qui, au grand regret de toute la ville, le fit reporter au premier tombeau, & mourut la même année 1672.

Enfin en 1674. le Roi consentit à une nouvelle translation, qui se fit le 26e. de Mars avec une grande pompe que l'Auteur décrit, & le corps de St. Benezet fut porté à l'Eglise des Celestins.

ARTICLE XXVI.

CANDIDATUS RHETORICÆ, olim à P. Francisco Pomey digestus &c. C'est à dire, *Le Candidat de Rhetorique, ouvrage premierement composé par le Pere Francois Pomey de la Compagnie de* JESUS, *retouché & augmenté dans cette derniere édition, par le P. Joseph Jouvency de la même Compagnie.* A Paris, chez Jean Barbou ruë Saint Jacques, 1711. *pages* 360.

C'Est sur un exemplaire envoyé par l'Auteur d'Italie que ce li-

vre est imprimé à Paris. Le Pere Jouvency, à qui toutes les belles Lettres ont tant d'obligation, a cependant donné ses soins principaux à cultiver & à faire fleurir l'éloquence, l'ayant enseignée vingt six années, & nous ayant ensuite laissé dans son recueïl de harangues Latines autant d'excellens modeles de ce noble genre d'écrire. Mais pour y disposer d'abord la jeunesse des Colleges, il falloit des préceptes aisez, des notions de chaque partie de l'éloquence justes & précises, & des éxemples enfin où les préceptes mis en œuvre pûssent rendre l'instruction plus sensible & plus vive. Aphtone, qui avoit déja travaillé sur cette matiere, l'avoit fait d'une maniere trop succinte. Le P. Pomey étoit passé dans une autre extremité, & dans un style trop abondant & trop diffus avoit fait entrer plusieurs détails & plusieurs descriptions minces & inutiles. Le P. Jouvency en ajoutant à Aphtone, & en retranchant du P. Pomey, a donné une juste étenduë à leur ouvrage, & une perfection, que le bon goût & l'éle-

gante Latinité du nouvel Auteur font bien tôt ſentir à ceux qui comparent cette derniere édition avec les précedentes.

L'ordre que le P. Pomey avoit ſuivi dans les commencemens a paru le meilleur au P. Jouvency, & il l'a gardé; parcequ'en effet il n'a pas crû qu'on pût réüſſir dans les ſujets d'amplification, même les plus aiſez & les plus ſimples, ſans quelque connoiſſance des figures & de l'art de la Rhetorique: écrivant d'ailleurs pour la jeuneſſe qui doit étudier l'éloquence, il a commencé par en expliquer les élemens, tels qu'on les enſeigne ordinairement en Rhetorique. On les trouve dans les quatre premieres parties de ce livre, où il eſt traité de *l'Invention*, de la *Diſpoſition*, de *l'Elocution* & de *l'Amplification*. La cinquiéme partie contient les matieres dont Aphtone a traité, à ſçavoir, *la Narration*, *la Fable*, *la Chrie*, &c. Un abregé ou analyſe des principales Oraiſons de Ciceron, & la maniere d'écrire des lettres en Latin ſur les divers ſujets qui peuvent s'en préſenter, font la ſixiéme

& ſeptiéme partie de l'ouvrage. Ces deux dernieres ſont ajoutées par le P. Jouvency, & ſuppléent avantageuſement au grand & long traité du Panegyrique qui eſt ſupprimé dans cette édition, & que le P. Pomey avoit inſeré dans les ſiennes.

Pour gagner à celle-ci l'eſtime publique il n'a fallu que ſçavoir de qui elle venoit, & ſuivre la prévention juſtement formée par l'Auteur en faveur du livre qui ſort de ſes mains. Car c'étoit effectivement chez le P. Jouvency que le nouveau *Candidatus* devoit trouver la perfection qui lui manquoit, tant du côté du choix des matieres, que de la ſolidité des penſées & de la pureté des expreſſions; reforme neceſſaire & ſouhaitée depuis long tems, & d'un travail également aiſé à un Orateur conſommé par un long & continuel exercice, un génie heureux, & une connoiſſance de la langue Latine des plus étenduës & des plus ſûres qui ſe ſoient vûës de nos jours.

ARTICLE XXVII.

RECUEIL DE PLUSIEURS PIECES d'éloquence présentées à l'Academie Françoise pour le prix de l'année 1711. *avec plusieurs discours qui ont été prononcez dans l'Academie, & quelques pieces de Poësies qui y ont été lûës en differentes occasions.* A Paris, chez Jean-Baptiste Coignard ruë Saint Jacques 1711. *in* 12. *pages* 431.

SI l'éloquence est montée en France à un degré de perfection où nulle des autres nations n'est parvenuë, excepté la Grecque & la Romaine, c'est en partie un effet de l'émulation qu'entretient parmi les jeunes Orateurs le prix que l'Academie Françoise propose de deux ans en deux ans. De grands interêts engageoient la Jeunesse d'Athenes & de Rome à cultiver le talent de la parole ; le désir de plaire à l'Academie tient aujourd'hui lieu de ces grands motifs, & anime si puissamment les beaux esprits de France, que plusieurs après avoir obtenu le prix

par le ſuffrage de ces Juges éclairez, ont enſuite obtenu place parmi les Juges; l'Academie ſe faiſant un plaiſir d'élever un merite formé pour elle & par elle. Le recueïl des pieces préſentées pour le prix eſt donc un des plus beaux & des plus utiles recuëils que l'amour des Lettres ait produits; on y trouve des pieces à qui la comparaiſon ſeule a ôté le prix, & qui examinées ſéparément n'offrent point de matiere à la critique. On y cherche ce qui a cauſé leur malheur, on le découvre enfin, & rien n'épure davantage le goût que cet examen & cette découverte.

Le dernier recueïl qui fait le ſujet de cet article contient quatre pieces; la premiere qui a remporté le prix eſt de Mr. Roi Conſeiller au Châtelet, dont l'éloquence a été couronnée il y a peu de mois par l'Academie des Jeux Floraux. L'Academie avoit propoſé ſon ſujet en ces termes: *Dieu eſt la protection de ceux qui mettent leur confiance en lui.*

Mr. Roi a regardé la préſomption & l'abbatement comme les deux vices oppoſez à la confiance en Dieu.

La préſomption nous empêche d'avoir recours à Dieu, & nous fait croire que nous pouvons nous paſſer de ſa protection : l'abbatement nous cache les ſecours que nous recevons de Dieu, lors même qu'il ſemble nous abandonner ; nous nous attribuons les heureux ſuccès, nous regardons les diſgraces comme un délaiſſement. Mr. Roi, pour mettre dans un plein jour la verité qu'il doit prouver, nous apprend que tout nôtre appui, toute nôtre veritable force conſiſte dans la protection de Dieu, & dans une confiance qui retienne les ſaillies de la temerité & qui prévienne les horreurs du déſeſpoir. Pour exciter cette confiance, il en montre 1°. la neceſſité : nul autre moyen, nul autre appui, ne peut ſuppléer à la protection de Dieu. 2°. L'infaillibillité : la confiance en Dieu obtient toujours la protection de Dieu.

Il prouve la premiere propoſition par un détail des perils où nous ſommes expoſez, des contradictions que nous avons à eſſuyer, il montre l'inſuffiſance des ſecours humains &

l'inutilité des mesures les mieux prises & les plus sages pour fixer la fortune. Il prouve la seconde proposition en découvrant les raisons que Dieu a de ne pas nous délivrer des maux qui nous accablent aussitôt que nous le souhaitons, & les avantages qu'il nous fait tirer de nos afflictions, quand il ne juge pas à propos de les finir. On voit que Mr. Roi a embrassé toute l'étenduë de son sujet. Donnons par un seul extrait la juste idée de la maniere dont il l'a traité & du caractere de son éloquence. Il est pris de la seconde partie. „ Le Ciel n'expliquoit sa colere
„ ou sa bonté aux Juifs grossiers, que
„ par des victoires ou des défaites.
„ Rebelles, il les livroit à leurs enne-
„ mis; fidelles, il les chargeoit de
„ dépouïlles, c'est ainsi qu'il a traité
„ ses esclaves. Il en agit autrement
„ avec les enfans d'adoption. Il n'a-
„ voit pour ceux-là que des recom-
„ penses temporelles, il en reserve à
„ ceux-ci d'éternelles, qu'il leur fait
„ acheter par la patience. Disons
„ mieux, il fait toujours vaincre celui
„ qui espere en lui: il recule seulement

„ le tems & change la nature du „ triomphe. Au lieu d'un avantage „ momentanée, il lui prépare par les „ souffrances un triomphe éternel.

„ Aveugles que nous sommes, „ nous aimerions mieux vaincre dès „ à présent : lâches, nous refusons „ d'achever le sacrifice. L'holocaus- „ te parfait exige la consommation „ de la victime. L'Eternel veut, „ aulieu du sang des taureaux, des „ offrandes plus nobles, nos biens, „ nôtre vie, celle de nos proches ; „ les lui dénierons-nous ? Et s'il les „ prend, nous échapperons-nous en „ murmures ?

„ Le Pere des Croyans, celui à qui „ vous soumettiez l'orgueil des Rois, „ vous l'affligeâtes, Seigneur, vous „ le mîtes sur le point de perdre un „ fils unique, mais vous le lui rendî- „ tes, pour recompenser son obéïs- „ sance. Un nouvel Abraham pleure „ un fils aussi cher qu'Isaac, & vous „ n'avez pas détourné le glaive de la „ mort. Quelle consolation reste-t'il „ à ce pere ? Vous, Seigneur, & c'est „ assez ; sans vous le plus grand cœur „ du monde étoit le plus abbatu.

Février 1712.

„ Dieu eſt l'ancre qui tient le vaiſ-
„ ſeau immobile durant l'orage : il
„ habite avec le juſte affligé , il le
„ rend reſpectable, même à des yeux
„ profanes. Je n'admirerai plus tant
„ les ſages ni les Conquerans. Ceux-
„ là ont honoré l'humanité , celui-
„ ci l'a vaincuë. Ceux-là demandent
„ du retour aux hommes , celui-ci
„ ſe tient obligé de leur ingratitude.
„ Il attend ſa recompenſe du maître ,
„ les autres briguent la faveur des
„ eſclaves. L'offence abaiſſe ceux-
„ là , elle releve celui-ci. Il reſpecte
„ ſes ennemis comme les miniſtres
„ de la juſtice celeſte , il les aime
„ comme les canaux par qui la grace
„ découle ſur lui , il n'appelle pas des
„ jugemens du calomniateur , il ne
„ dépend de perſonne , lui ſeul eſt
„ libre dans l'univers.

„ Que Saint Paul étoit libre dans
„ ſes chaînes , dans ces tourmens qui
„ ne pouvoient le ſéparer de ſon
„ Dieu ! Et pour prendre des exem-
„ ples dans nôtre patrie , que Saint
„ Louïs étoit grand au milieu de ces
„ barbares qui le chargeoient de
„ fers ! Les voilà tout d'un coup

„ prosternez aux pieds de leur cap-
„ tif. Ne croiroit-on pas que sur le
„ front du Juste affligé on voit un
„ éclat semblable à celui de Moyse
„ après avoir conversé avec le Dieu
„ d'Israël ? Car la souffrance nous
„ met en commerce avec JESUS-
„ CHRIST, elle retrace en nous son
„ portrait.

Mr. l'Abbé Collin, qui a obtenu une fois le prix de l'Academie, & qui l'a disputé plus d'une fois à ceux qui l'ont remporté, s'est proposé dans son discours d'enseigner les motifs de la confiance que nous devons avoir en la protection de Dieu, & les conditions sous lesquelles Dieu accorde sa protection. Un endroit de la seconde partie va montrer quel est le genre d'éloquence que Mr. Collin a choisi. „ Le premier devoir de la
„ confiance Chrétienne consiste donc
„ à s'abandonner sans reserve & sans
„ partage à la conduite de Dieu, &
„ à ne considerer les créatures que
„ comme des instrumens dont il se
„ sert dans le gouvernement du
„ monde. Ainsi ne comptez plus sur
„ ma confiance, objets séduisans,

„ puiſſances changeantes, honneurs „ frivoles, richeſſes périſſables, „ beautez mortelles. Vos promeſſes „ ne ſont qu'illuſion & que menſon- „ ge. Laiſſez moi repoſer dans le ſein „ du Dieu que j'adore. Lui ſeul peut „ fixer mes inquiétudes, lui ſeul „ peut charmer mes ennuis, lui ſeul „ peut être mon veritable ſoutien.

„ Mais que vois-je ! Quel ſpecta- „ cle vient troubler mon repos & „ ébranler ma foi ! Le vice dans la „ proſperité, & la vertu dans l'op- „ probre ! Quel étrange partage de „ biens & de maux ! Comment ac- „ corder l'idée d'un Dieu juſte, at- „ tentif & vigilant, avec une telle „ diſtribution ? Entrons avec David „ dans le ſanctuaire, & nous y dé- „ couvrirons bientôt les raiſons ſe- „ crettes de ce prétendu déſordre. „ Nous y apprendrons que les tré- „ ſors de Dieu ne ſont pas unique- „ ment compoſez de l'abondance des „ fruits de la terre, de l'amas des ri- „ cheſſes, de l'acquiſition des hon- „ neurs, du ſuccès des batailles, de „ la ſtabilité des trônes. Nous y ap- „ prendrons que tout entre dans le

„ plan de la Providence & dans l'or-
„ dre sa justice ; que pour l'avantage
„ de ses Elûs , il sçait mettre égale-
„ ment à profit les rosées du Ciel &
„ les secheresses de la terre , l'opu-
„ lence & la disette ; la gloire & l'ab-
„ baissement. Nous y apprendrons,
„ que comme un pere tendre & éclai-
„ ré il éprouve ou corrige ses enfans
„ par des afflictions courtes & passa-
„ geres , pour les rendre plus dignes
„ des couronnes immortelles ; que
„ dans le tems même qu'il les afflige,
„ il soutient leur patience par la for-
„ ce & par les douceurs de la Grace,
„ & qu'il se hâte de changer leurs
„ larmes en des sources de joye & de
„ consolation. Nous y apprendrons
„ enfin que l'élevation & la prospe-
„ rité des méchans sont en la main
„ de Dieu , ou des fleaux dont il se
„ sert pour punir d'autres méchans,
„ ou des verges pour châtier les fau-
„ tes des vrais Chrétiens, ou des ré-
„ compenses temporelles accordées
„ à quelques traits de vertus impar-
„ faites.

Mr. Taphignon est l'Auteur du troisiéme discours. Il y a mis son

nom, & la maniere dont ce diſcours eſt reçu dans le Public ne doit pas l'en faire repentir. Il veut prouver que ſans la confiance en Dieu il n'y a, ni de bonheur ſolide dans les biens qu'on peut acquerir, ni de veritables conſolations dans les miſeres qu'on ne ſçauroit éviter. Ce qu'il dit ſur le peu de confiance qu'on doit avoir dans la protection des Grands, nous ſemble propre à faire connoître ce qu'on doit attendre de ce jeune Orateur.

„ On connoît le caractere des
„ Grands. Jaloux des objets qui les
„ rempliſſent de leur grandeur, ils
„ aiment à voir des créatures qui leur
„ doivent en quelque ſorte leur être.
„ On profite d'une diſpoſition d'eſ-
„ prit ſi favorable; on approche d'eux,
„ on flatte leur amour propre en ad-
„ mirant leur fortune; on leur rend
„ des reſpects plus intereſſez qu'ils ne
„ le paroiſſent; on leur témoigne
„ une reconnoiſſance anticipée; on
„ leur fait hommage des moindres
„ ſuccès, une conduite ſi prudente en
„ attire d'autres plus éclatans. L'on
„ s'avance par degrez, & à meſure

„ que l'on s'aggrandit le cœur s'éleve
„ avec la fortune, on s'enorgueil-
„ lit, on commence à se méconnoître;
„ on cherche, pour ainsi dire, à cou-
„ ler loin de sa source & à la faire
„ ignorer. Dès-lors ce Grand, qui
„ n'est plus flatté par le culte que
„ vous lui rendiez, retire sa main;
„ & s'il ne travaille pas lui-même à
„ vous détruire, du moins il vous
„ abandonne. Ce changement im-
„ prévû sert de signal à vos ennemis
„ & à vos rivaux pour éclater. Depuis
„ long-tems ils employoient secret-
„ tement contre vous l'artifice & le
„ mensonge : ils se déclarent aujour-
„ d'hui, ils levent avec assûrance le
„ voile qui couvroit leur noirs des-
„ seins, ils lancent le coup qu'ils vous
„ préparoient, & vous tombez éton-
„ né de vôtre chûte précipitée.

„ Ennivré de vos prosperitez, at-
„ tendiez vous ce revers ? Pensiez-
„ vous que la faveur fût une occa-
„ sion prochaine de ruine ? Eh quoi,
„ vous recherchez cette même fa-
„ veur qui vous a trompé ! Si vous
„ trouvez quelques secours, vos es-
„ perances renaissent, vous renoüez

„ le fil de vos intrigues, vous tâchez
„ de vous relever, mais vos rivaux &
„ vos ennemis vous rabaiſſent; vous
„ avez beau vous lier étroitement à
„ vos nouveaux protecteurs, ce ſont
„ de foibles roſeaux qui ne ſçau-
„ roient vous ſoutenir

L'Auteur du quatriéme diſcours a chaché ſon nom. Son diſcours eſt employé à relever le merite de la confiance par le double ſacrifice qu'elle renferme; ſacrifice de l'eſprit, dans l'aveu que fait l'homme de ſa dépendance & de ſa foibleſſe, ſacrifice du cœur, par un entier abandon à la Providence. Le Lecteur jugera du ſtile par cet endroit de la premiere partie.

» Ce n'eſt donc pas à vous à l'eſpe-
» rer, ô gens du ſiécle, cette protec-
» tion ſi favorable du très-haut, non
» plus que cette veritable terre pro-
» miſe, vous qui ne comptez que ſur
» l'appui des Grands de ce monde
» pour l'établiſſement d'une fortune
» paſſagere, & qui ne faites paroître
» que de l'indifference, ou que du
» mépris pour tous les ſecours celeſ-
» tes. Vous en recevrez un prix con-

» forme à la vanité de vos projets &
» à la fragilité des honneurs mon-
» dains : des emplois pompeux en ap-
» parence aux yeux du vulgaire,
» mais toujours mêlez d'autant de
» dégoûts & d'amertumes qu'ils au-
» ront été pourſuivis par de fatigans
» travaux; leur poſſeſſion même vous
» échappera bientôt par la chûte de
» vos protecteurs, pour ne vous laiſſer
» que l'affreux déſeſpoir de rentrer
» un jour avec plus de honte dans
» vôtre premiere baſſeſſe ; vous ne
» ſerez plus alors qu'une vile pouſ-
» ſiere, que la fureur des vens & de
» l'orage diſſipera dans les airs.

» Le deſtin du juſte ſera bien dif-
» ferent. En ne s'appuyant que ſur le
» Seigneur, il ſe verra tel qu'un
» arbre planté le long du courant des
» eaux dans une terre heureuſe &
» fertile ; il y jettera de profondes
» racines à l'abri de l'injure des ſai-
» ſons ; ſes branches ſeront couver-
» tes de fruits, ſes feuilles ne tombe-
» ront jamais, & ſon bonheur égale-
» ra ſa fécondité.

„ Il n'y a rien toutefois à déſeſpe-
„ rer pour le pecheur qui ne s'en-

„ durcit pas dans le crime, pourvû „ qu'il humilie ſon orgueïl à la vûë „ de ſon impuiſſance, & qu'un „ prompt retour vers ſon Dieu, tou- „ jours prêt à lui tendre les bras, lui „ faſſe reclamer ſon unique ſecours „ dans ſes beſoins. Le Prophete Roi „ crie ſans ceſſe vers le Ciel du pro- „ fond abîme où l'a précipité ſa chû- „ te, & il en eſt exaucé. Dès que Jo- „ ram Roi d'Iſraël ne conſulte plus „ qu'Eliſée pour la délivrance de „ Samarie, les Syriens frapez d'en „ haut d'une terreur ſubite pren- „ nent la fuite avec précipitation, ils „ abandonnent leur camp avec tou- „ tes leurs riches dépouïlles.

Des deux diſcours qui ſuivent, tribut ordinaire que l'Academie de Soiſſons rend à l'Academie Françoiſe, l'un prononcé par Mr. l'Abbé Delfaut dans l'Academie Françoiſe le jour de la diſtribution des prix, eſt ſur un ſujet grand & intereſſant, *ſur le caractere reſpectable & ſublime de l'Ecriture Sainte.* L'autre envoyé par l'Academie de Soiſſons en 1710. eſt *ſur le progrès de la langue Françoiſe*; pour les autres pieces prononcées

dans les receptions de divers Académiciens, nous en avons déja parlé.

On a joint à tant de differens modeles d'éloquence le Panégyrique de Saint Loüis prononcé par Mr. l'Abbé du Buisson, le jour de sa fête, en 1711. en présence de l'Academie. Après avoir exposé délicatement les perils de la Royauté, Mr. du Buisson partage l'éloge du St. Roi en deux propositions. 1. *Saint Loüis a sçû détacher de son état ce que les passions y attachent de dangereux.* 2. *Saint Loüis s'est appliqué à faire valoir dans son état ce que Dieu y a joint d'avantageux*; & il employe tout son discours à loüer la vigilance Chrétienne de St. Loüis pour éviter les dangers du trône, & la pieté éclairée de St. Loüis pour profiter des avantages du trône.

Pour faire connoître l'éloquence de Mr. du Buisson, nous choisissons la peinture des malheurs de Saint Loüis, parce qu'on pourra la comparer avec les extraits que nous avons donnez ailleurs des panégyrique du même Saint prononcez aussi devant l'Academie.

Février 1712.

„ A quels traits, grand Dieu, vou-
„ lez-vous que des hommes charnels
„ reconnoiſſent deſormais vôtre Pro-
„ vidence ? & n'y a-t'il pas tout ſujet
„ de craindre que cette inſulte faite
„ à la Majeſté du plus ſaint des Rois,
„ ne rejalliſſe ſur la ſainteté de vôtre
„ Religion ? C'eſt ici, Chrétiens, que
„ nous devons adorer la conduite
„ impénetrable de Dieu à l'égard
„ des prédeſtinez. Si Louïs ſe mon-
„ tre ſi jaloux de l'interêt du Ciel,
„ le Ciel ne l'eſt pas moins du ſalut
„ de Louïs, juſques-là qu'il paroît
„ ici en oublier ſa propre gloire. Il
„ étoit arrêté que ce Saint Heros de-
„ voit conſommer l'ouvrage de ſa
„ ſanctification dans l'épreuve des
„ ſouffrances, & le Seigneur ne ſon-
„ ge qu'à lui faire chercher dans une
„ terre éloignée, les moyens de ſouf-
„ frir qu'il n'auroit pû trouver plus
„ près. Ce n'étoit pas aſſez qu'il eût
„ fait voir ſur le trône la foi d'Abra-
„ ham, la ſageſſe de Moyſe, la valeur
„ & le zele de Joſué ; il falloit encore
„ qu'il y donnât le ſpectacle édifiant
„ de la fermeté, de la ſoumiſſion &
„ de la patience du St. homme Job,
„ au milieu des plus triſtes revers.

„ Que ces esprits foibles, que les „ moindres adversitez découragent, „ ou revoltent, viennent apprendre „ ici à reconnoître la main de Dieu „ qui les châtie. Louïs est vaincu, „ il est dans les fers, on le traite avec „ toute sorte d'indignitez, & dans „ ce terrible changement de fortune, „ il ne fait que changer de vertus. „ Vit-on jamais une fermeté plus he- „ roïque avec une disgrace si peu „ commune? Il sçait que Dieu est „ Dieu dans l'Egypte comme dans le „ païs de Chanaan, & que le trou- „ vant par tout on ne devient point „ malheureux pour cesser d'être li- „ bre. Il éprouve même qu'il n'est „ jamais plus présent qu'avec ceux „ qui souffrent, & que tandis qu'il „ semble les traiter mal d'une main, „ il les soutient & les caresse d'une „ autre. De là cette douce sérenité „ qui regne sur son auguste visage, „ au milieu même des horreurs de „ sa prison. Peu en peine des injustes „ jugemens des hommes, chez qui le „ malheur tient ordinairement lieu „ de faute, il n'occupe son esprit „ que de ceux de la Providence qui

„ l'humilie : il les loüe, il les benit
„ ſans ceſſe, trop content encore que
„ l'avarice de ſes ennemis en le dé-
„ poüillant de tout, lui ait laiſſé un
„ livre de prieres, pour ſatisfaire au
„ ſaint tribut de loüanges qu'il ren-
„ doit à Dieu tous les jours. Tout
„ captif qu'il eſt, loin de n'exciter
„ que du mépris ou de la compaſ-
„ ſion, il conſerve tant de grandeur,
„ & paroît malheureux avec tant de
„ dignité, qu'il force ſes propres
„ vainqueurs à le reſpecter, & (tel
„ eſt le pouvoir ſecret de la vertu ſur
„ l'eſprit de ceux même qui la con-
„ noiſſent le moins) ces peuples bar-
„ bares le jugent digne dans ſes chaî-
„ nes de dévenir leur maître, à la pla-
„ ce de leur Sultan qu'ils viennent de
„ maſſacrer. Enfin il accorde ſans
„ difficulté tout ce qu'on lui deman-
„ de pour la rançon, non ſeulement
„ des Seigneurs de ſon Royaume,
„ mais encore du dernier de ſes ſol-
„ dats, & ſemble ne donner qu'à re-
„ gret ce qu'il faut pour la ſienne
„ propre, s'eſtimant, comme l'Apô-
„ tre, trop heureux d'être chargé de
„ fers pour la cauſe de JESUS CHRIST.

Février 1712.

ARTICLE XXVIII.

DIVERSES OBSERVATIONS *faites au mois de Juillet* 1711.

Le 15^{e}. *Juillet.*

ON s'étoit préparé à obſerver le commencement de l'éclipſe du ſoleil, qui devoit arriver ce jour là un peu avant le coucher du ſoleil : mais le ciel fut ſi couvert de gros nüages, qu'on ne put le voir, ſeulement on obſerva qu'à 7^{h}. 8'. le ſoleil n'étoit point encore éclipſé ; on le vit un moment à travers quelques ouvertures qui ſe firent dans les nüages, tous les préparatifs furent donc inutiles.

Le 18^{e}. *Juillet.*

Je craignois que dans le voyage du mont-ventoux le quart de cercle n'eut baiſſé, ou hauſſé, quoique cela ne parût pas à l'œil, c'eſt pourquoi j'ai pris diverſes hauteurs du ſoleil à midi pour le verifier.

Hauteur méridienne apparente du bord ſuperieur du ☉.	68°.	7'.	30".
D'où on a la hauteur de l'équinoxial.	46.	41.	9.
Et la latitude de l'Obſervatoire de Marſeille.	43.	18.	51.

La même qu'on a ſouvent trouvée, & à 9". près de celle qu'on a choiſie comme moyenne ; même après les diverſes verifications qu'on a faites du quart de cercle en 1704.

Le 21e. Juillet.

Hauteur méridienne apparente du bord ſuperieur du ☉.	67°.	34'.	45".
Veritable hauteur méridienne du centre du ☉.	67.	18.	24.
Hauteur de l'équinoxial.	46.	41.	24.
Latitude.	43.	18.	36.

Le 23e. Juillet.

Hauteur méridienne apparente du bord ſuperieur du ☉.	67°.	10'.	30".
Veritable hauteur méridienne du centre du ☉.	66.	54.	8.
Hauteur de l'équinoxial.	46.	41.	8.
Latitude.	43.	18.	52.

De ces trois observations il resulte clairement que le quart de cercle de 3 pieds de rayon n'a point varié dans le voyage.

Le 22e. Juillet au soir.

Tems vrai
à $10^h.3'.9''$. Emersion du premier satellite de Jupiter.

Observation de la fin de l'éclipse de la lune le 29e. Juillet.

On observa la fin de cette éclipse avec une lunette de 8 pieds un pouce à deux verres convexes.

L'horloge avoit été reglée avec soin par des observations des hauteurs correspondantes du soleil prises à divers jours.

La lune s'est levée derriere une montagne, qui est à l'est-sud-est de l'Observatoire, la hauteur du bord superieur de la lune, & par consequent du sommet de la montagne, quand la lune parut, fut trouvée de $3°.30'.0''$.

On ne jugea pas à propos d'observer la lune avec le micrometre, parce qu'outre que le vent d'O. étant frais

auroit trop agité la lunette posée sur la machine parallactique, on vit bien que la lune ne pourroit gueres être éclipsée que de deux doigts à son lever, ainsi on jugea plus à propos de s'en tenir à l'émersion de quelques taches & à la fin, pour tirer quelque avantage de cette éclipse.

Tems vrai. Soir.

à 7h. 43'. 53". Cleomedes sort de l'ombre.

44. 41. L'extremité orientale de *Mare-Nectaris* sort de l'ombre, & le premier bord de *Mare-crisium* paroît clairement.

Tems vrai. Soir.

à 7h. 45'. 18". Tout *Mare-crisium* sorti.

46. 38. Emersion de *Petavius.*

47. 18. L'ombre quitte *Langrenus.*

48. 30. L'ombre quitte l'extremité orientale de *Mare-fœcunditatis.*

52. 45. Fin de l'éclipse.

Tems vrai. Soir.

à 7^{h} 53'. 40". Groſſe pénombre.

55. 30. Encore de la pénombre.

à 8^{h}. 4. 0. Pénombre très-legere.

L'ombre, qui étoit d'un gris de fer obſcur, n'empêchoit pas de remarquer le bord éclipſé de la lune, comme un filet de couleur gris blanc, l'ombre étoit aſſez bien tranchée, quoiqu'elle fût précedée à l'ordinaire d'une teinte moins foncée.

On a pris la ſortie des taches du plus épais de l'ombre.

La même nuit on veilla pour obſerver l'émerſion du premier ſatellite de ♃ qui devoit arriver vers la minuit; mais à 11^{h}. 50'. une barre de nüages gris ſe répandit ſur ♃, laquelle l'a couvert bien avant dans la nuit.

ARTICLE XXIX.

NOUVELLES LITERAIRES

D'ALEMAGNE, DE GIESSEN.

LEs Novateurs qui ont fait changer de religion à une grande partie de l'Alemagne, ne réüssirent qu'en inspirant aux Princes qu'ils avoient séduits de se rendre maîtres de la religion de leurs sujets. La foi fut soumise au jugement des laïques incapables d'en juger, & les biens Ecclésiastiques envahis par les Princes devinrent le prix de la religion trahie. Les pacifications de Passau & le traité de Munster ont mis des bornes à cette jurisdiction usurpée : mais les Protestans n'ont déferé à ces traitez qu'autant que la crainte les a retenus. Ils songerent à les faire valoir quand l'Electorat Palatin passa dans la branche de Neubourg Catholique; on vit paroître des écrits où l'on contestoit à l'Electeur Palatin l'exercice public de la religion Catholique qu'il professoit. Ce Prince prit pour regle la conduite des Princes Protestans, & méprisa les plaintes des Docteurs Protestans. Mr. Rithmeier prit cette occasion de traiter à fond du pouvoir des Princes d'Alemagne dans les matieres Ecclésiastiques, il prend pour regle les traitez de paix. Son ouvrage a eû des contradic-

teurs, on en a imprimé ici une critique, où l'on soutient que les Princes ont un plein pouvoir de reformer la religion de leurs sujets. Les preuves de ce nouvel Auteur sont foibles & choisies avec peu de discernement. Il se fonde sur des loix des Empereurs faites pour faire observer celles de l'Eglise, sur des titres qui attribuent aux Princes la jurisdiction sur les Ecclésiastiques; il cite même en preuve la déclaration d'Herman Archevêque de Cologne, qui ordonnoit à son peuple d'embrasser le Lutheranisme, & qui fut déposé pour ce crime. Le livre est un *in folio* de 24 pages écrit en Aleman.

DE LIPSIC.

On imprime ici en Aleman un recueïl complet des loix de l'Empire, on y trouve les recès des Diettes, les capitulations imperiales, les concordats, les traitez faits par l'Empire avec les Rois voisins, les privileges des Electeurs. C'est Mr. Lunig qui a eû soin de l'édition. L'ouvrage contiendra plusieurs tomes *in folio*; deux ont déja paru, & le troisiéme s'imprime: beaucoup de piéces importantes contenuës dans ce recueïl paroissent pour la premiere fois.

La derniere édition *du trésor de la langue Latine commencé par Basile Faber* est sans doute plus parfaite que les précedentes; mais il ne faut pas s'imaginer qu'elle soit parfaite: Augustin Buchner & le fameux Cellarius n'ont rien oublié pour

rendre ce Dictionnaire exact & complet. Le Dernier Editeur a encore profité des additions manuſcrites de Grævius, que peu de Sçavans ont égalé dans la connoiſſance de la langue Latine, & du travail de quelques autres ſçavans Grammairiens. Il a lui même ajoûté ſept mille mots. Malgré tant de ſoins, il a laiſſé un vaſte champ à ceux qui voudront retoucher après lui ce livre. Un Dictionnaire eſt un ouvrage immenſe, la vie & l'application infatigable de pluſieurs Sçavans ne ſuffit pas pour le porter au dernier degré de perfection. Voici quelques obſervations ſur ce qui manque à celui dont je vous parle. On a oublié à la lettre A, *Abax*, mot dont Columelle ſe ſert dans le ſens d'*Abacus*; *Ærummula*, employé par Plaute, à ce que Feſtus nous apprend. A la lettre C, *Cappar* manque, & *cepe*, qui ſignifie dans Apulée une liqueur faite avec du miel. A la lettre D, on n'a pas marqué toutes les ſignifications de *detexere*, Plaute l'a employé pour *exuere*. *Ego hunc hominem detexam pallio.* On a omis *drachmiſſare*, verbe uſité par Plaute. A la lettre F, on ne trouve point que *fons*, pris pour une taſſe, eſt de féminin; Plaute s'en ſert dans le Stichus acte IV. ſcene VI. *Tibi propino decumâ fonte.* Lipſe, ce grand Critique, ſelon la mauvaiſe coûtume de cette eſpece de Sçavans, qui, donnant l'eſſort à leur imagination mettent leurs conjectures à la place du texte dans les

endroits qu'ils n'entendent pas, a corrigé *tibi propino decem affunde*; mais l'ancien Grammairien Scaurus nous a conſervé cet endroit de Plaute dans ſon integrité. Ce qui ſuit dans Plaute paroit obſcur, *tu tibi inde ſi ſapis*. Cependant ſi on prend *inde* pour l'imperatif du verbe *indo*, l'obſcurité ſe diſſipe. *Tibi propino decumâ fonte, tu tibi inde ſi ſapis.* A la lettre G, on devoit ajouter *gauſapa* à *gauſape* & *gauſapum*; *gauſappa* eſt de Varron. A l'I, on a oublié *inebra*, terme propre des Haruſpices, pour ſignifier ce dont ils ne devoient point tirer de préſages, ſelon les regles de leur art chimerique, *aves inebra* eſt de Feſtus. A la lettre L, il falloit remarquer que Plaute a dit *lucrus* au maſculin, Nonnius l'aſſûre. A la lettre M, *mina* adjectif manque, il ſignifie le même que *glabra*; Varron & Plaute l'ont employé dans ce ſens. Sur la lettre O, on n'a point mis *oſſillare*, verbe qui ſe trouve dans l'Amphitrion de Plaute; *qui mi advenienti os oſſillet probè.* A la lettre P, il falloit obſerver que *palpebrum* du tems de Nonnius étoit plus en uſage que *palpebra*. On a auſſi oublié *parapſis*, qui ſignifie dans Petrone une taſſe. Ce n'eſt là qu'un leger eſſai des additions qu'on peut faire à ce Dictionnaire Latin; il y a encore plus d'omiſſions à remarquer dans ce qu'on y lit des differens ſens qu'ont dans les bons Auteurs les mots les plus communs, c'eſt là l'écueïl des faiſeurs de Dictionnaires. Robert Etienne y a échoüé

comme les autres. Je dois remarquer à l'avantage de la derniere édition du Trésor de Basile Faber, & des précedentes, dont Cellarius a eû soin, que les citations y sont plus exactes que dans aucun autre Dictionnaire, même dans la meilleure édition de Robert Etienne.

D'IENA.

On a imprimé les traitez du celebre Ahasverus Fristch sur le droit des jardins, le droit de chasse & le droit de pâturage. Nul Jurisconsulte n'a traité aussi exactement que lui cette matiere ; *Ahasveri Fristch tractatio juridica de jure hortorum, convenatione & compascuis.*

Mr. Dohler a recueïlli ce que les loix ont statué touchant les fontaines & les cloaques ; *Christiani Dohleri dissertatio de jure fontium.*

D'ALTDORF.

La dissertation de Mr. Rindenus sur les pierres qui servent de bornes, est mêlée de ce que le Droit, la Critique & l'Histoire ancienne & moderne, lui ont fourni sur son sujet. *Christophori Adami Rindeni dissertatio de diversitate lapidum finalium, eorumque jure.*

DE KONISBERG.

Le conte que l'on fait du Juif errant porte un caractere évident de fausseté, cependant il est crû dans le Nord, & Mr. Schutzen a jugé qu'il meritoit d'être refuté. *Christophori Schutzen historica dissertatio*

de Judæo non mortali & errante, *editio secunda* 1711.

DE HALL.

Mr. Liebezeit Medecin a donné au Puplic un ouvrage estimé sur les avortemens. Il en explique les causes, & enseigne les précautions qui peuvent l'empêcher. Il ne traite pas son sujet en Medecin seulement; il paroît dans ce livre Historien, Jurisconsulte, Théologien. *Georgii Sigismundi Liebezeit Semproniensis Hungari disputationes Medico-legales de abortûs noxiâ & nefandâ promotione.*

DE VITTEMBERG.

L'histoire de Bardesane écrite par Mr. Struvius n'est que trop ample. On y trouve une longue digression sur les mœurs des Syriens, une description fort étenduë de la ville d'Edesse patrie de Bardesane. Mr. Struve soutient, contre feu Mr. Cotelier & Mr. Cave; que Bardesane qui avoit écrit l'histoire des Gymnosophistes Indiens, est different de Bardesane l'heretique; que ce dernier n'a pas vécu du tems de Caracalla, comme le croyent ceux qui lui attribuent le livre apocriphe intitulé, *les recognitions de Clement*, ni du tems de Severe, comme Theodoret l'a écrit, mais sous Marc-Aurele & Luce-Vere, ou plûtôt, sous Antonin, qui estima Bardesane, le fit venir à Rome, & voulut l'engager à renoncer au Christianisme. L'étude de la Philosophie payenne, & l'envie de la concilier avec la religion Chrétienne, fut la source de ses

erreurs. Il admit deux principes, nia l'Incarnation & la Resurrection, soumit tout à un destin inévitable. Mr. Struve prétend que le fragment cité par Eusebe dans le livre sixiéme de la préparation Evangelique, n'est point de Bardesane. Après sa mort sa secte eut pour Chef Harmonius son fils qui eut pour successeurs Megethius, Valens, Droserius, Marc & Paulin. Elle subsistoit encore au quatriéme siécle.

Friderici Struvii Historia Bardesanis & Bardesanistarum. Vitteberga, *in* 4°. 1710.

Mr. Volfius Jean-Christophle nous a donné l'histoire des Sçavans qui ont composé des livres en prison. Il parle de Bocée, de Jean Veccus, de Jerôme Magius, de Baltazar Alamo, du Marechal de Bassompierre, de Campanella.

Joannnis Christophori Volfii carcer Eruditorum Musæum. Vittaberga, *in* 4°. 1710.

DE STRASBOURG.

Depuis 1701. que le R. P. Charles Plumier Minime a donné au Public son ouvrage de l'Art de tourner, où il semble avoir dit tout ce qu'on peut dire de curieux & de recherché en cet art, je me suis étonné que personne n'ait encore pris la plume pour le détromper sur ce qu'il a avancé dans la préface, où il dit dans la troisiéme partie. „ J'y parle du tour figuré, ou tour „ à faire les figures, où je fais voir que le „ tour ne peut pas former la figure humai„ne, mais seulement certaines figures ré-

„ gulieres. J'y démontre pourtant de quelle „ maniere on pourroit tourner un visage, „ ou une medaille imparfaitement. Et dans la troisiéme partie de son ouvrage il dit, „On entend par ce mot de tour- „ ner en figure, tourner, par exemple, le „ portrait d'un homme, ce que pourtant „ quelques habiles Tourneurs assûrent „ être fort facile, & se vantent même d'en „ sçavoir le secret. J'avouë que de tous les „ traits du tout celui-ci m'a paru très-cu- „ rieux; mais après avoir bien examiné la „ machine qu'on m'a montrée, & voulu „ faire entendre être propre à ce faire, „ j'ai jugé que ce n'étoit qu'une imagina- „ tion, & que tout au plus on ne peut „ qu'ébaucher assez grossierement & avec „ bien du tems les simples linéamens d'un „ visage, sans beaucoup de relief, & sans „ qu'on puisse le rendre bien net de tous les „ traits circulaires que trace l'outil en „ taillant, puisque ce n'est qu'une simple „ pointe un peu plus grosse qu'une éguille.

Il seroit à souhaiter que le R. P. Plumier eut été en cette ville de Strasbourg, où il auroit trouvé un habile Tourneur, nommé Maul, qui a travaillé à Vienne en Autriche, & qui a encore entre les mains plusieurs portraits en yvoire, entre autres celui du Roi. Il travaille pour ceux qui le veulent employer, & a des éleves qui lui font honneur.

Mr. de Ratzenhausen Gentilhomme, qui a un cabinet fort curieux & qui aime

les beaux Arts, se divertit quelquefois à tourner, & s'est rendu maître en cet Art. Il fait des presens de ses ouvrages, & m'a fait l'honneur de me donner une medaille du Sauveur en yvoire, d'un pouce & demi environ de diametre; elle est très-nette, les lineamens du visage sont fort bien marquez avec beaucoup de relief. La chose même n'est pas si difficile que le P. Plumier se l'imagine, & ne demande pas tant de tems; car pour faire une pareille medaille, il ne lui faut que trois ou quatre heures. Il m'a dit qu'il ne faut qu'un peu d'adresse & d'experience, mais beaucoup d'application, pour que rien ne manque par le dérangement des rouës & des vis, la machine dont il se sert est composée d'environ 30 vis & rouës dentées. Il a des modeles en cuivre des portraits qu'il veut tourner, il ne travaille que pour se désennuyer les soirées d'hyver, particuliérement après le souper. Il y a même cela de singulier, qu'avec le même modele, qui d'ordinaire est grand comme la paume de la main, il peut faire des portraits ressemblans de toute grandeur à son gré. Il y en a de si petits, que les traits, quoique bien marquez, ne s'y distinguent qu'avec le microscope.

J'oubliois que Mr. Ratzenhausen travaille aussi au tour sur le verre avec la pointe de diamant; j'ai vû entre autres une medaille de Saint Ignace de sa main.

Je ne sçai si l'on n'admireroit pas autant une petite boëte de buis ovale d'environ un pouce, dans laquelle un jeune homme au service de Mr. d'Youl, Marechal de Camp des armées du Roi, sans avoir appris à dessiner, a sculpté en relief un portrait du Roi de Dannemarc tout à fait ressemblant à la pierre d'une bague qu'on lui avoit donnée, & cela sans autre instrument que la pointe d'un canif rompu. J'ai la boëte, que plusieurs personnes dignes de foi lui ont vû travailler à Saverne chez Monseigneur de Strasbourg, aussi bien que plusieurs autres portraits qu'on lui donnoit à tirer.

D'ITALIE, DE NAPLES.

Le Seigneur Jean Baptiste de Vico, Professeur d'éloquence dans le College Royal de cette ville, est un de ces génies singuliers qui s'ouvrent de nouvelles routes. Les deux ouvrages qu'il vient de donner au Public sont pleins d'idées neuves & originales. Le premier est une critique de la maniere dont on étudie aujourd'hui. *Dissertatio de ratione studiorum.* L'Auteur la compare à la maniere qu'ont suivie les Anciens. Pour tâcher de découvrir par cette comparaison quelle est la meilleure maniere d'étudier, il examine dans ce parallele les fins que les Anciens se proposoient dans leurs études, & celles que nous nous proposons, les sciences instrumentales dont ils se servoient pour apprendre les autres, & celles que nous em-

ployons au même usage, les secours qu'ils avoient pour devenir sçavans, & ceux que nous avons. C'est à la critique que nous nous appliquons d'abord, & comme le but de cet Art est de tendre à la certitude, & d'écarter, non seulement le faux & le douteux, mais encore le vraisemblable; l'étude de la critique préoccupe les jeunes gens contre toutes les Sciences qui ont le vraisemblable pour objet; elle le dégoûte des beaux Arts, de l'Histoire, de la Jurisprudence. Poussée trop loin, elle va jusqu'à compter pour rien la certitude morale, jusqu'à rendre suspectes la Morale & la Religion, dont tous les articles, toutes les maximes, n'ont pas une évidence métaphysique.

Un autre inconvenient de nos premieres études, c'est que nous nous donnons tous à la Critique, nous négligeons la Topique si estimée des Anciens, qui faisoient toujours préceder la Critique par cette Science, qui apprend à chercher les sources des preuves, & à remplir son esprit de principes arrangez & distribuez dans certaines classes, appellez lieux communs. Cette pratique des Anciens est sans doute conforme à la raison. La Topique étend l'esprit, la Critique le resserre. La Topique le rend fécond, la Critique le desseche, la Topique apprend à établir, avec la Critique on ne peut que détruire, & c'est là le grand défaut des Sçavans de nôtre siécle.

On a encore plus nui aux Sciences, quand on a voulu les réduire toutes à la méthode géometrique, propre seulement aux Mathematiques; transportée hors de sa place naturelle, elle ôte à l'éloquence toute sa beauté, elle fait d'un discours un squelette, elle embarrasse la Morale.

L'analise tant vantée paroît à Mr. de Vico plus propre à amuser l'esprit, qu'à le rendre capable de connoissances utiles. Les inventions les plus avantageuses au genre humain ne doivent rien à cette merveilleuse analise, qui, par une espece de quiétisme, fixe tellement l'esprit dans la contemplation de la verité, qu'elle le rend incapable d'en faire usage. Mr. de Vico se plaint encore que ces Medecins modernes ont quitté la sage méthode des Anciens, qui s'appliquoient à perfectionner la Medecine par les observations que la pratique leur fournissoit. Les Modernes épuisent leur esprit à inventer des systemes. Entêtez de ces chimeres, ils ne jugent des maladies que sur des principes qu'ils se sont formez, il en coûte cher aux malades, & chaque systeme a plus d'une victime.

L'examen des secours nouveaux que nous prétendons avoir pour parvenir aux Sciences, n'est pas la partie la moins curieuse de la dissertation. Nous comptons pour un grand avantage que toutes les Sciences soient réduites en Art. Le sçavant Napolitain pense autrement, il désapprouve sur tout qu'on ait fait de la Jurisprudence

un Art difficile, une Science de parade plus que d'usage, qu'on lasse les esprits des jeunes Jurisconsultes par le travail fatigant de concilier les loix, au lieu de former leur jugement par l'étude courte & facile des principes naturels de l'équité. Il découvre par une histoire secrette du Droit Romain l'idée qu'on doit s'en former, il enseigne enfin ce qu'il faudroit faire pour en rendre l'étude plus utile à la jeunesse.

Les grands modeles que l'antiquité nous a laissez, l'invention de l'Imprimerie, les Universitez, paroissent de grands secours pour devenir doctes. Mr. Vico n'en a pas cette idée. Il est impossible que dans la grande multitude de Colleges & de Maîtres, il ne se trouve beaucoup de Maîtres médiocres, plus propres à retarder, qu'à avancer le progrès des Siences. L'Imprimerie en rendant les livres plus communs, nous a tirez de la necessité avantageuse de les copier, necessité bien propre à former l'esprit.

Enfin quelque estime qu'ait Mr. de Vico pour les grands modeles que l'antiquité nous a laissez, estime si grande, qu'il voudroit, comme on vient de le voir, qu'on les copiât de sa propre main, il ose cependant dire qu'il seroit plus utile d'étudier le modele dont l'étude les a formez, c'est à dire, la nature seule. Il pense qu'en voulant les imiter on contraint son génie, qu'on se fait une maniere composée de divers caracteres, qu'enfin on ne voit qu'en éloigne-

ment la nature, cette veritable source du beau & du parfait.

Je vous parlerai une autre fois de l'autre ouvrage de Mr. de Vico intitulé.

De antiquissimâ Italorum sapientiâ ex linguæ Latinæ originibus desumptâ.

Le Docteur Nicolo Amenta a fait imprimer la vie de Leonard de Capouë mort ici l'an 1695. âgé de 77. ans. On imprime *le Ragguugli di Parnasso* du même Auteur, on donnera ensuite *ses comedies*. Elles sont écrites dans le bon goût qui regnoit en Italie dans le commencement du seiziéme siécle.

DE PISE.

Le Pere Grandi, Religieux de l'Ordre de Camaldule, dont vous avez parlé plusieurs fois avec éloge en rendant compte de ses ouvrages au Public, en a depuis peu donné un qui ne cede en rien à ceux que vous avez loüez. Il est sur une matiere à la mode, & dans les principes de la nouvelle Geometrie des infiniment petits. *De infinitis infinitorum & infinitè parvorum ordinibus Disquisitio Geometrica, in quâ variis utrisque gradibus demonstratis, tùm methodi infinitesimalis fundamenta ostenduntur, tùm præcipuè plusquam infinita spatia hyperbolica Vallisii adversùs nuperrimos eorumdem impugnatores vindicantur. In* 4°.

DE ROME.

Le livre du Cavalier Maffei sur la vanité des prétenduës regles du point d'honneur ; & de ce que l'on appelle en Italie la Scien-

ce Cavaliere, *Scientia cavallerefca* ,répond à la grande reputarion de fon Auteur.

Mr. l'Abbé Crefcimbeni , Directeur perpetuel de l'Academie des Arcadiens , continuë fon *commentaire fur l'Hiftoire* qu'il nous à donnée il y a quelques années *de la Poëfie Italienne.* Le premier tome de fon commentaire parut en 1702. Le fecond paroît depuis plus d'un an. Il renferme une hiftoire des Poëtes Provençaux beaucoup plus ample que celle de Noftradamus, & les divers fragmens de leurs Poëfies traduits en vers Italiens par l'Abbé Salvini. Le même Auteur nous a donné en même tems le fecond tome des vies des illuftres Arcadiens, c'eft à dire , des hommes illuftres qui ont été membres de l'Academie dont il eft Chef. *Le vir degli Arcadi illuftri fcritte da diverfi Authori.* Le premier tome parut l'an 1708.

Le Pere Alexis de la Conception , Clerc Régulier de la mere de Dieu , a publié en Italien *la vie du R. P. Jofeph Calafanzio fondateur de fa Congregation* , *in* 4°.

Le Manufcrit du fçavant Michel Mercati , intitulé *Matellotheca* , eft heureufement venu entre les mains du Pape. On en attend l'édition , défirée depuis long-tems par les Sçavans.

D'ANGLETERRE, DE LONDRES.

Voici à quoi fe réduit la difpute de l'Archevêque de Dublin & de fes adverfaires. M. King Archevêque de Dublin , Auteur du livre *de origine mali* , dont vous avez

donné l'extrait, a crû pouvoir lever ses difficultez que l'on a, quand on veut accorder d'une maniere sensible l'unité de la nature divine avec la Trinité des personnes, l'immutabilité de Dieu avec sa liberté, la préscience & la prédestination divine avec la liberté de l'homme. Le tour qu'il prend pour diminuer la difficulté de cet accord, c'est de faire remarquer que l'essence incomprehensible de Dieu ne nous est connuë pendant cette vie que d'une maniere fort imparfaite, que nous nous fabriquons des images des perfections divines, qui n'en sont que des ombres grossieres, que nous jugeons de Dieu par nous-mêmes, & que nous en jugeons mal; que Dieu même condescendant à nôtre foiblesse a parlé dans l'Ecriture de soi même, & de ses perfections, selon nos idées. C'est, dit-il, de cette connoissance imparfaite de Dieu, de ces idées humaines que nous nous sommes formées de ses perfections, que naissent nos doutes sur le Mystere de la Trinité, sur la liberté de Dieu, sur l'accord de la prédestination & du libre arbitre; parceque dans nous l'unité de nature exclut la pluralité des personnes, parceque nôtre liberté suppose la mutabilité, parceque la certitude de nôtre prévoyance ne peut subsister avec la contingence des choses prévûës. Nous ne concevons pas que Dieu soit un en trois personnes, qu'il soit immuable & libre, qu'il prévoye, qu'il prédéfi-

naiſſe des actions libres. Si nous élevant au deſſus de nôtre maniere de concevoir, nous nous perſuadions bien que Dieu ne nous reſſemble pas, les difficultez qui nous embarraſſent ceſſeroient.

Ces penſées de Mr. King expliquées dans un ſermon prononcé à Dublin, ſont conformes à la Foi, & fondées ſur la raiſon. Il les explique très-nettement, & par des comparaiſons juſtes. Ceux qui l'ont refuté aſſez aigrement ne l'ont pas entendu : ils lui font dire que Dieu, à proprement parler, n'eſt ni juſte, ni bon, ni ſaint, ni immuable, ni libre. C'eſt ce qu'il ne dit point ; il dit ſeulement, que la perfection infinie de Dieu renferme tout ce que la juſtice, la bonté, la ſageſſe, la liberté, l'immutabilité, la fécondité, la ſimplicité, telles que nous les concevons, ont de grand ; mais qu'elle les renferme d'une maniere qui nous eſt tout à fait inconnuë, & qui rend compatibles ces perfections, qui, ſelon nôtre maniere imparfaite de les concevoir ſous des images humaines, paroiſſent oppoſées. Le tître du ſermon de l'Archevêque eſt : *Divine predeſtination and fore Knouledge conſiſtent vith the fredom of mans vill. A Dublin*, *premiere édition. A Londres, ſeconde édition, chez Bellet Batzer in* 8°. La principale des critiques de ce ſermon a pour tître. *A vindication of the divine attributes. A Londres, chez Balduin.*

DE HOLLANDE, DE LEIDE.

Mr. Sostman, jeune Auteur, d'un esprit & d'une érudition non commune, s'est fait un nouveau systeme sur les septante semaines de Daniel. Il prétend qu'on doit les partager en dix Jubilez, chacun de cinquante ans, & qu'ainsi elles font cinq cens ans complets. Il prouve d'abord que l'année du Jubilé étoit la cinquantiéme, & non pas la quarante neuviéme année, il s'éforce ensuite de montrer que Daniel fait allusion au Jubilé. Voilà ce qu'il y a d'original dans son livre. Il suit le Pere Petau à l'égard du commencement des semaines. Il suppose avec ce Pere qu'Artaxerxe Longuemain a regné sept ans avec son pere, & que les semaines ont commencé la premiere année aprés la mort de Xerxes. Elles ont fini, selon lui, l'an trente sixiéme de Jesus-Christ.

Commentarius Chronologicus Philologicus & Exegiticus oraculi Dan. ix. v. 24. usque ad 27. editi, de lxx. hebdomadibus, sensum, tempus & circumstantias, è sacris profanisque scriptis eruens, atque terminis suis quam exactissimè includens. Accedit appendix, seu, pars dogmatica, in quâ demonstratur Jesum esse Messiam, & in veràs causas incredulitatis Judæorum inquiritur; adjectis sub finem capitum & sectionum locorum sanctæ Scripturæ, vocabulorum Hebraicorum & Græcorum, ut & rerum, indicibus. Auctore Alexandro Sostmanno Em-

manuelis filio. Lugduni Batavorum, *apud Cornelium Bautestein*, *in* 4°.

DE TOULOUZE.

Jean François Caranove Libraire de cette ville a fait une édition nouvelle de, *Pastor de Beneficiis & censuris Ecclesiasticis & de Bonis temporalibus*, avec des notes du fameux Mr. Solier très-sçavant Canoniste ; à ces traitez on en a ajouté deux du même *Pastor*, lesquels étoient devenus très rares, & n'avoient pas été imprimez dans les éditions précedentes. Ces deux traitez sont 1. *De Jurisdictione Ecclesiastica*. 2. *Sinopsis juris feudalis & emphiteutici*. Dans ce dernier la matiere des fiefs est traitée à fond d'une maniere courte & facile. Ensorte que cette édition, qui est *in folio*, comprend toute la matiere beneficiale & féudale. Ce livre se trouve à Paris chez Etienne Ganeau Libraire ruë St. Jacques.

Le même Caranove a fait encore une nouvelle édition *du Rituel Romain*, *in* 4°. *à l'usage des Dioceses du Languedoc*, il y a ajouté à la fin, l'*Onomasticon sanctum*, très-necessaire pour les Ecclésiastiques qui administrent le Sacrement du Baptême.

DE PARIS.

La sphere mouvante selon l'hypothese de Copernic, que Mr. Pigeon a travaillée, merite toute l'attention des Curieux, quoiqu'elle n'ait que dixhuit pouces de diametre, sur cinq pieds quatre pouces de

hauteur, elle suffit à toutes les démonstrations, qu'on execute très-facilement avec cette sphere. Mr. Pigeon en a fait graver une estampe, avec un petit livre, qui contient la description de cette ingénieuse machine, & en explique l'usage.

Mercier vend *une version du livre de Tobie avec des reflexions morales.*

Vincent a imprimé *une Histoire abregée de l'Eglise en quatre tomes.* Nous en parlerons plus au long.

Les panegyriques du feu Pere Bourdalouë paroissent depuis quelques mois chez Rigaut.

Le Carême de feu Mr. l'Abbé Boileau paroît aussi chez Guerin.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Février 1712.

ART. XVI. THe truth of Chriſtiamty demonſtrated &c. *La verité de la Religion Chrétienne démontrée par Charles Leſlie.* Page 183

ART. XVII. Burcardi Gotthelfii Struvii Introductio ad notitiam rei Litterariæ &c. *Introduction à la connoiſſance des livres & de tout ce qui concerne les belles Lettres &c.* Burcardi Gotthelfii Struvii ſupplementa ad notitiam rei Litterariæ &c. *Supplément de l'Introduction à la connoiſſance des livres &c.* page 202

ART. XVIII. *Hiſtoire des Journaux, tirée du livre précedent, mais rectifiée & augmentée.* page 217

ART. XIX. *Conjectures Phyſiques, par Nicolas Hartſoeker.* p. 236

ART. XX. *Regle pour former un Avocat, tirées des plus fameux Auteurs, tant anciens que modernes.* p. 260

ART. XXI. *Maximes ſur le miniſtere de la Chaire. Par M.** P. D. L. O.* p. 264

ART. XXII. Critica Hiſtorico - Chronologica &c. *Critique des Annales du Cardinal Baronius, par le P. Pagi.* p. 273

TABLE.

ART. XXIII. *Traduction en vers François de l'Art Poëtique d'Horace.* p. 291

ART. XXIV. Difesa del giudizio &c. *Défense du jugement rendu par le saint Siege &c.* Riposta Cavalerefca à XII. quesiti &c. *Réponse d'un Cavalier à douze demandes &c.* p. 296

ART. XXV. *Histoire de Saint Benezet Entrepreneur du pont d'Avignon, contenant celle de l'Ordre des Religieux Pontifes. Par Magne Agricole.* p. 312

ART. XXVI. Candidatus Rhetoricæ olim à P. Francisco Pomey digestus &c. *Le Candidat de Rhetorique du P. Pomey revû & augmenté par le P. Jouvency Jesuite.* p. 320

ART. XXVII. *Recueïl de plusieurs pieces d'éloquence présentées à l'Academie Françoise pour le prix de l'année* 1711. *&c.* p. 324.

ART. XXVIII. *Diverses observations faites au mois de Juillet* 1711. p. 342

ART. XXIX. *Nouvelles Literaires.*

D'Alemagne, de Giessen. p. 347

De Lipsic. p. 348

D'Iena. p. 351

D'Aldorf. ibid.

De Konisberg. ibid.

De Hall. p. 352

De Vittemberg. ibid.

De Strasbourg. p. 353

D'Italie, de Naples. p. 356

De Pise. p. 360

De Rome. ibid.
D'Angleterre, de Londres. p. 361
De Hollande, de Lèide. p. 364
De Toulouze. p. 365
De Paris. ibid.

Fin de la Table.

Errata du mois de Janvier. 1712.

PAge 3. *lisez ainsi les lignes* 20. *&* 21. que Molinos a renouvellées, ni ces erreurs, ni aucune.

p. 14. ligne 2. *lisez* de communion.

p. 20. l. 4. *lisez* Schuvenkſetel.

p. 25. l. 10. *mettez une virgule après* Laos,

p. 46. l. 23. *lisez* Phocéens.

l. 28. *lisez* Euriſes.

l. 29. *lisez* Erycis.

p. 47. l. 9. *lisez* Ogmius.

p. 52. *lisez par tout* Euriſes.

p. 109. ligne penultiéme *lisez* 85.

p. 157. l. 13. *lisez* Abravanel.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mars 1712.

CES MEMOIRES ONT commencé au Mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc & broché 16 s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	3. v.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recueïllis par l'Ordre de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Mars 1712.

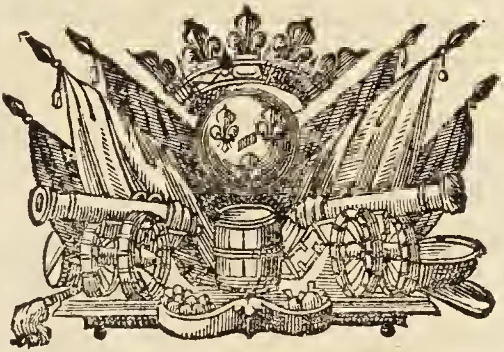

A TREVOUX,
Chez ETIENNE GANEAU, Libraire, & Directeur de l'Imprimerie de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXII.

Avec Privilege & Approbation.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mars 1712.

ARTICLE XXX.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE des Sciences, année 1709. *Avec les memoires de Mathematique & de Physique pour la même année, tirez des Registres de cette Academie.* A Paris, chez Jean Boudot Imprimeur ordinaire du Roi, & de l'Academie Royale des Sciences, ruë Saint Jacques au soleil d'or, 1711. *in* 4°. *pages* 128. *pour l'histoire, &* 461. *pour les memoires.*

C'EST toûjours un nouveau plaisir, d'être instruits par années de l'état & de l'avancement des Sciences dont l'Academie fait profession, de

voir des recherches plus profondes & des découvertes plus étenduës que les précedentes.

Phyſique generale.

Selon les obſervations de Mr. de la Hire, dans les années moyennes qui ne ſont, ni beaucoup ſeches, ni beaucoup pluvieuſes, la quantité d'eau de pluye monte à environ 19 pouces. En l'année 1708. ce fut à 18 pouces & $\frac{1}{4}$, 28 lignes & demie en Janvier, 15 en Février, 15 $\frac{7}{8}$ en Mars, 17 $\frac{2}{8}$ en Avril, 30 $\frac{2}{3}$ en Mai, 23 $\frac{1}{3}$ en Juin, 32 en Juillet, 15 $\frac{1}{8}$ en Août, 12 en Septembre, 15 en Octobre, 6 $\frac{1}{2}$ en Novembre, 9 $\frac{1}{4}$ en Decembre. Le Comte du Pontbriand & le P. Fulchiron, qui font de ſemblables obſervations, celui-là en ſon Château à deux lieuës de Saint Malo à l'Oüeſt, & celui-ci à Lyon, ont trouvé qu'il y tombe plus de pluye qu'à Paris. Le premier donne 24 pouces 6 lignes, & le ſecond 36 pouces 9 lignes.

Le thermometre de Mr. de la

Hire placé dans le fond des carrieres de l'Obſervatoire, & qui dans l'état moyen de l'air marque la quarante-huitiéme partie de ſa diviſion, deſcendit à la vingt-cinquiéme le deuxiéme de Decembre, & s'éleva à la ſoixante-ſixiéme & demie le quinziéme & le ſeiziéme d'Août au lever du ſoleil, & juſqu'à la ſeptante-ſixiéme vers les trois heures après midi. Ce furent les jours du plus grand froid & du plus grand chaud de l'année.

Le barometre placé à la hauteur de la grande ſalle de l'Obſervatoire, & environ à vingt toiſes au deſſus de la riviere, fut au plus bas à 26 pouces 9 lignes & demie le dixiéme de Janvier, le vent étant au Sud-eſt médiocre : & il fut au plus haut à 28 pouces 1 $\frac{5}{6}$ de ligne le dixſeptiéme de Novembre par un vent foible de Nord-Nord-eſt.

L'aiguille aimantée déclina de 10 degrez 15 minutes vers l'Oüeſt le vingtſeptiéme de Decembre.

Mr. de la Hire ayant trouvé par un nivellement exact, qu'à Meudon le haut des reſervoirs eſt élevé au

deſſus de la riviere de 512 pieds 1 pouce, ou de 85 toiſes 2 pieds 1 pouce; & ayant remarqué dans un barometre double de la façon de Mr. Hugens, que la liqueur au bord de la riviere étoit à la vingt-uniéme des parties de ſon tube, & au reſervoir à la trente-huitiéme & demie; & de plus ayant égard à diverſes circonſtances, il jugea que la difference des hauteurs de la liqueur devoit être fixée à 16 $\frac{1}{4}$ parties du tube, celle de mercure à 6 $\frac{3}{4}$ lignes, l'égalité du poids de l'athmoſphere à 27 pouces 11 $\frac{1}{2}$ lignes de mercure. Si l'on diviſe donc les 512 pieds, difference des deux endroits où l'experience a été faite, par 6 $\frac{3}{4}$ lignes, difference des hauteurs du mercure, on aura 75 $\frac{23}{27}$ pieds, ou 12 toiſes, & près de 4 pieds pour le poids de l'athmoſphere répondant au poids d'une ligne de mercure. A la verité les divers étages de l'athmoſphere ne peſent pas également; mais Mr. de la Hire a negligé ce qu'il peut y avoir de difference.

Quand ces obſervations qu'on vient de rapporter ſeroient une pure

curiosité, au moins seroient-elles dignes d'attention : mais l'utilité s'y joint aussi, & il est vrai de dire, *tota Philosophia frugifera & fructuosa est.* Il peut devenir important à la vie humaine de connoître de plus en plus les proprietez & les effets de chaque partie du monde. En voici un exemple, par la comparaison des observations du barometre faites en differens lieux, & rapportées par Mr. Maraldi. Elles sont du Marquis Salvago à Genes pendant les années 1706. 1707. 1708. & de Mr. Scheuchzer à Zuric pendant l'année 1708. Par les premieres on découvre entre Paris & Genes une conformité presque perpétuelle dans le mouvement du barometre, & indépendante de la diversité des vents & de la temperature de l'air : on trouve une difference de trois lignes de hauteur de mercure, qui se tient plus élevé à Genes ; & par conséquent Paris est plus haut d'environ 36 à 37 toises. Dans les secondes c'est la même conformité du mouvement du barometre : mais le mercure se soutient plus élevé à Paris d'un pouce

& de quelques lignes ; d'où il s'ensuit que Zuric est notablement plus haut. Il y pleut un tiers plus qu'à Paris. Le P. de Beze Jesuite, par des experiences faites en divers endroits entre les tropiques & principalement à Malaca, confirme que les variations du barometre y sont moindres, & que l'air s'y dilate moins qu'en ces païs-ici.

Le systeme de Mr. Descartes touchant la pesanteur souffre deux grandes difficultez. La premiere est, qu'il semble que les corps pesans ne devroient pas tomber directement vers le centre de la terre, mais perpendiculairement sur l'axe ; & Mr. Saurin croit pouvoir dire avec confiance, qu'il a été répondu pleinement à cette objection. La seconde proposée par Mr. Hugens est plus recherchée & plus embarrassante. La voici. Si les corps pesans se mouvoient d'une égale vîtesse que la matiere celeste qui les environne, dans cette égalité de force centrifuge la matiere celeste n'auroit aucune action sur eux, & ne pourroit les repousser vers la terre : il faut

donc reconnoître en elle un excès de vîteſſe, que Mr. Hugens détermine en proportion de 17 à 1. Or cela poſé, elle devroit par ſon rapide cours entrainer d'occident en orient les corps qu'elle enveloppe. Mr. Saurin n'oſeroit promettre une réponſe démonſtrative, & il ſe réduit à une vraiſemblable, laquelle conſiſte à diminuer autant qu'il peut l'action de la matiere celeſte. Il dit donc. 1°. Que l'air, s'il recevoit une vîteſſe égale à celle de la matiere celeſte, & hûrtoit un corps d'un demi-pied quarré, pourroit ſoutenir un poids de plus de 200000 liv. d'où il s'enſuit que la matiere celeſte, quand même ſon effort contre le même corps quarré ſeroit deux cens mille fois plus foible que celui de l'air, ſoutiendroit pourtant le poids d'une livre, & l'entraîneroit avec elle d'orient en occident. 2°. Ne ſe peut-il pas trouver quelques raiſons d'affoiblir cette action de la matiere celeſte juſqu'à la rendre inſenſible? Mr. Saurin apporte les ſuivantes.

Les fluides font effort à propor-

tion de leur denſité, ainſi celui de l'eau & de l'air avec une égale vîteſſe eſt comme 900 à 1. Il faut encore conſiderer dans les divers fluides la facilité avec laquelle leurs parties ſe peuvent ſéparer, leur ſubtilité, en tant que paſſant à travers les pores des autres corps ils donnent moins de chocs. Puis donc que rien n'empêche d'attribuer à la matiere celeſte ces qualitez de rareté, de diviſibilité, de ſubtilité, en tel degré qu'il plairra, il eſt auſſi permis de diminuer ſon action, ou ſon effort contre les corps. Comme le ſujet eſt de quelque conſéquence pour la Phyſique, le mémoire de Mr. Saurin merite d'être lû.

Mr. Lemery le fils traite de la nature du feu, qu'il fait conſiſter en je ne ſçai quels petits corps, qui ſont auſſi la matiere de la lumiere, & dont le ſoleil eſt un grand reſervoir.

Anatomie.

Entre pluſieurs obſervations anatomiques, trois ou quatre principalement paroiſſent remarquables. La

premiere, un homme à Dunkerque ayant reçu un coup ſur un œil, d'où s'étoit enſuivi un épanchement de ſang dans l'humeur aqueuſe, Mr. Glandolphe Medecin de la Marine en craignit les ſuites, ſi le ſang épanché y demeuroit plus long-tems; il ſe réſolut donc à faire ouvrir la cornée, & il y fit faire juſqu'à trois inciſions, parceque toute la matiere n'étoit pas ſortie par les deux premieres. Il n'appliqua pour tout appareil que des compreſſes trempées dans un mêlange de quatre onces d'eau de plantin & deux onces d'eau vulneraire. En huit jours l'œil reprit ſa tranſparence ordinaire, & il ne reſta aucune cicatrice des inciſions.

La ſeconde, Mr. Ciron Chirurgien de la Marine à Breſt a écrit à Mr. Dionis, qu'une Blanchiſſeuſe groſſe de ſix à ſept mois tombant ſur une paliſſade du foſſé de la ville, ſe fit au ventre une playe de deux doigts. Dès ce tems-là elle ceſſa de ſentir ſon enfant, & huit ou dix jours après elle ſe déchargea de beaucoup de ſang mêlé de pourriture. La

playe ſe referma ; & la femme remiſe en aſſez bon état, reprit ſon travail ordinaire juſqu'au quinziéme mois de ſa groſſeſſe. Alors à l'endroit où elle avoit été bleſſée, il ſurvint une tumeur qui s'ouvrit d'elle même, & laiſſa couler une matiere aſſez loüable. Deux mois après revint une autre tumeur beaucoup plus conſiderable, & groſſe comme un balon ; il fallut l'ouvrir, & il en ſortit une matiere très-püante. Dans les jours ſuivans tous les os d'un petit ſquelette vinrent les uns après les autres ; & la femme fut parfaitement guerie.

La troiſiéme, on a lû dans l'Academie la lettre d'un Magiſtrat fort conſiderable, qui mandoit que le premier Février 1709. la femme d'un Boucher d'Aix étoit accouchée de quatre filles qui paroiſſoient à differens termes, qu'enſuite il étoit venu une maſſe informe, & puis de deux jours en deux jours de nouveaux enfans bien formez, tant garçons que filles, juſqu'au nombre de cinq ; de ſorte qu'en tout il y en avoit neuf, ſans compter la maſſe.

Mars 1712.

Ils étoient tous vivans, & furent baptisez, ou ondoyez.

La quatriéme, Mr. Plantade de l'Academie de Montpellier étant à Paris a trouvé à ses repas, deux fois de suite en assez peu de tems, deux poulets qui avoient chacun deux cœurs. Il donna ceux du dernier à Mr. Cassini le fils qui les rapporta à l'Academie, & Mr. Litre les examina.

Messieurs Litre & Mery ont fait rapport à l'Academie de deux fœtus monstrueux. Le dernier né en Dannemarc n'étoit monstrueux que par la tête, où il n'y avoit qu'un œil triangulaire, point de bouche, ni de nez, les oreilles étoient en la place du menton, & au dessous paroissoient deux trous qui répondoient à l'œsophage & à la trachée-artere.

Sous le tître d'Anatomie sont des observations sur les yeux d'écrevisses & les coquilles de limaçons. Comme il est établi de ne pas se fier à Van-Helmon, il n'avoit pas été crû, en ce qu'il avoit avancé que ce qui s'appelle yeux d'écrevisses se forme

dans l'estomac de l'animal : cela est pourtant vrai, & Mr. Geoffroy le confirme. Quand aux coquilles des limaçons, Mr. Reaumur dit qu'elles ne s'étendent pas par vegetation, mais par une simple addition de parties que l'animal fournit.

Chymie.

Mr. Lemery a fait un sublimé corrosif avec du mercure & du sel seulement, sans nul mêlange de vitriol; & l'ayant mis à toute épreuve, il y a remarqué tous les effets du sublimé corrosif ordinaire ; à cela près qu'il a moins d'activité.

S'il est possible aux hommes de pénetrer dans les mysteres de la composition des métaux, il ne paroît pas de voïe plus sûre pour y parvenir, que le miroir ardent du Palais Royal. Mr. Geoffroy par le résultat des experiences qu'il y a faites sur le fer, l'étain, le plomb & le mercure, a reconnu que ces métaux sont d'un soufre, ou d'une substance huileuse ; & d'une matiere capable de se vitrifier ; que ce soufre

métallique leur donne l'opacité, le brillant & la malléabilité, & qu'il eſt ſemblable à l'huile des vegetaux ou des animaux, que la matiere capable de vitrification eſt la baſe des métaux, & en fait toute la difference.

Il paroit conſtant par les analyſes que Mr. Boulduc a faites du cachou, que c'eſt le ſuc épaiſſi de quelque plante, ou de quelque arbre. Par la diſtillation il rend un peu de phlegme, un eſprit acide, beaucoup d'huile épaiſſe & brune en couleur, mêlée de quelques gouttes d'eſprit urineux, & un ſel lixiviel. La diſſolution dans l'eau a réduit quatre onces de cachou à 2 onces & 3 dragmes d'un extrait très beau & bien ſec. Une égale quantité de cachou diſſoûte dans l'eſprit de vie, eſt revenuë à 2 onces 6 dragmes d'un très-bel extrait, très-luiſant, plus gras que le premier, & qui ne ſe peut bien deſſecher, d'un goût acre & très-déſagréable.

Il eſt remarquable que les alcalis volatils ne font pas indifferemment des effervefcences avec toute ſorte

d'acides : avec des acides tirez des mineraux l'ébullition eſt ſoudaine, mais non pas avec des acides tirez des vegetaux ; & il ne s'en excite point par un mêlange de parties à peu près égales d'eſprit d'urine & de vinaigre diſtillé. Cependant l'acide des vegetaux, ſelon Mr. Homberg, n'eſt point autre que celui des mineraux ; l'un & l'autre provient de la terre, mais celui des vegetaux eſt plus attenué & plus diviſé, & par conſequent il a moins de force pour s'inſinuer entre les parties des alcalis.

Il ajoûte deux choſes dignes d'attention. 1°. Il dit avoir employé avec ſuccès la préparation ſuivante dans les maux de reins & la gravelle. „Prenez une dragme de cantharides ſans les ailes, & une dragme „de la petite cardamone ſans les „coques. Pulveriſez les, & verſez „deſſus une once d'eſprit de vin rectifié, & demie-once d'eſprit de nitre : laiſſez les en infuſion froide „pendant cinq ou ſix jours, en les „remuant de tems en tems. On en „prend depuis quatre juſqu'à 15 ou „20 gouttes dans un verre d'eau &

„ de vin le matin, une heure après
„ avoir pris un bouïllon, & l'on con-
„ tinuë d'enprendre 3 ou 4 jours de
„ ſuite. Cette liqueur n'a ceſſé de
travailler pendant plus de deux ans,
& ne s'eſt jamais clarifiée, même
après l'avoir ſéparée par inclination
de deſſus ſes féces. 2°. Il montre que
le fiel eſt un veritable ſavon & en a
toute la nature.

Mr. Homberg s'explique ainſi ſur
la nature des métaux parfaits, l'or
& l'argent. „ Je dis que le métal par-
„ fait eſt du mercure (ou du vif ar-
„ gent) très-pur, dont les petites
„ boules ont été percées peu à peu
„ de toutes parts par la matiere de
„ la lumiere; que les trous, ou les
„ pertuis qu'elle y a faits, ſont en-
„ tierement pleins de cette matiere;
„ que ces pertuis ſont ſi menus,
„ que la matiere de la lumiere qui
„ s'y eſt introduite y eſt reſtée at-
„ tachée par ſon gluten naturel; que
„ les extremitez des pertuis d'une
„ petite boule de mercure, touchant
„ les extremitez de pluſieurs autres
„ boules de mercure, les attachent
„ enſemble par la partie de la matiere

„de la lumiete qui ſe trouve aux „extremitez des pertuis qui ſe tou-„chent immédiatement. La matiere de la lumiere eſt, comme il l'appelle, ſoufre principe : dans les métaux, elle eſt ſoufre métallique ; & dans les vegetaux ſoufre vegetal.

Il regarde donc le mercure en trois états differens. »Le premier, » lorſqu'il eſt en la forme de mercu-» re coulant, & compoſé de petites » boules polies ; le ſecond, lorſqu'il „eſt devenu métal : & le troiſiéme, » eſt celui qu'il prend après la deſ-» truction du métal par le miroir ar-» dent du Palais Royal. Ce n'eſt plus qu'une matiere terreuſe : parceque la lumiere concentrée par le miroir ayant forcé & ouvert les trous des boules de mercure, elles ceſſent d'être ſolides & ſont réduites à l'état d'un corps ſpongieux.

Il conclut que l'or & l'argent ne different que par le plus ou le moins des parties de la matiere de la lumiere, qui a pénetré plus ou moins profondément, & en plus grande ou plus petite quantité, les

boules du mercure. D'où il s'ensuit que l'argent à la longueur du tems peut devenir or. Ce qu'il confirme par deux experiences laborieuses sur l'argent, dont il a retiré de l'or, & parceque dans les mines il se trouve quelquefois un or pâle, & qui par quelque fonte se perfectionne & vient en couleur. Une preuve hors d'atteinte, seroit de faire voir une masse moyenne entre l'or & l'argent.

Botanique.

Cet article consiste en quelques observations sur une espece de fleur extraordinaire poussée par une rave; sur les mauvaises qualitez de la jusquiame; sur un orme du jardin des Tuilleries, qui, dépouillé de son écorce, ne laissa pas de pousser des feuilles; sur la maniere d'enter les oliviers en Languedoc; enfin sur la circulation du suc dans les plantes. Un Medecin de Hambourg s'en avisa le premier en 1665. Deux ans après elle fut proposée à l'Academie par Mr. Perraut, & ensuite par Mr. Mariote, qui tous deux croyoient avoir

la gloire de l'invention. Mrs. Duclos & Dodart n'ont jamais pû ſe la perſuader, & Mr. Magnol l'a combattuë.

Algebre.

Mr. Rolle avoit commencé en un memoire de 1708. de montrer que la méthode de Mr. Deſcartes, pour la conſtruction des égalitez, eſt défectueuſe, & ſujette à beaucoup d'inconveniens. Il continuë le même ſujet, & il fait voir par des exemples. 1°. Qu'il n'eſt pas vrai, comme la méthode le promet, que dans l'effection géometrique le nombre des points où les courbes ſe rencontrent, eſt toûjours égal au nombre des differentes racines réelles; & que chacun de ces points donne une de ces racines. Mais il y a des cas, où d'autres racines que celles qu'on cherche ſe préſentent; il y en a auſſi, où le nombre des points de rencontre eſt, tantôt plus grand, tantôt plus petit, que celui des differentes racines. 2°. Qu'il n'eſt pas vrai non plus que les courbes ſe touchent

toûjours dans les constructions, quand elles ont des racines égales, & qu'elles ne se coupent jamais au point où elles ont une même tangente. 3°. Que les premiers lieux les mieux choisis donnent assez souvent de seconds lieux imaginaires, ou des lieux réels qui n'expriment, ni courbe, ni ligne droite; ou des lieux divisibles, qui dans l'usage ordinaire donneroient l'exclusion à des racines réelles de l'égalité proposée.

Comme l'usage est fréquent dans l'Algebre pour la solution des problemes embarrassez de plusieurs inconnuës, de faire évanouïr autant qu'il se peut des inconnuës, & de substituer leur valeur en leur place, Mr. Rolle dans un autre mémoire examine la méthode ordinaire de faire ces sortes d'évanouïssemens & de substitutions; & il y remarque quatre défauts. 1°. Elle fait paroître possibles, & même faciles à résoudre, des questions qui veritablement sont impossibles. 2°. Au contraire elle change des questions possibles en impossibles. 3°. Des questions déterminées possibles, ou

impoſſibles, prennent le caractere d'indéterminées. 4°. Et des indéterminées qui ont une infinité de ſolutions, viennent comme déterminées. On voit le beſoin qu'a l'Algebre de l'habileté de Mr. Rolle; puiſque ce qui a été reçu avec le plus d'applaudiſſement en cette ſubtile Science, eſt encore demeuré ſi éloigné de la perfection.

Geometrie.

Archimede découvrit le premier le rapport de la ſphere au cylindre circonſcrit, tant en ſolidité qu'en ſurface: enſuite il compara avec la ſphere les ſolides formez par les ſections coniques, n'y conſiderant que la ſolidité. Mr. Hugens a donné les rapports des ſurfaces de ces mêmes corps, mais il a ſupprimé la démonſtration que Mr. Parent a démêlée, y ajoutant ce qui regarde la ſurface du cylindroïde formé par l'hyperbole en tournant autour de ſon axe conjugé.

Ici Mr. Parent propoſe & réſout le probleme géometrique, » Trou-

 „ ver

» ver des cylindres , des cones cir-
» culaires éliptiques , paraboliques ,
» entiers ou tronquez , des ſegments
» de ſphere , des paraboloïdes , &c.
» égaux en même tems , en ſurface
» courbe & en ſolidité avec une mê-
» me ſphere. Le cylindre qui a cette double égalité avec la ſphere eſt unique , & tel que le rayon de ſa baſe eſt les deux tiers du rayon de la ſphere,& que ſa hauteur eſt triple de ce même rayon : d'où il s'enſuit, que le rayon de ce cylindre eſt à ſa hauteur comme deux à neuf. Le ſegment ſpherique égal en ſurface courbe & en ſolidité eſt tel, que ſon axe, ou ſa hauteur , ſoit au côté du duodecagone inſcrit dans le grand cercle de la ſphere propoſée,comme le côté du quarré inſcrit dans ce même cercle au rayon de la ſphere. Il a trouvé deux cones droits entiers , & une infinité de tronquez , deux cones paraboliques , qui gardent la même égalité de ſurface & de ſolidité.

Les perſonnes habiles & rompuës dans les nouvelles méthodes de Géometrie pourront lire avec plaiſir les deux memoires de Mr. Reaumur ,

ſur les lignes droites qui coupent une ligne courbe ſous des angles égaux, ſoit droits, ſoit aigus, ou obtus, & deux autres mémoires de Mr. Saurin, ſur la chûte des corps qui tombent par une ligne oblique. Si la Géometrie menée à ſa plus grande ſubtilité ne l'avoit appris, qui auroit penſé que la route d'un corps peſant pour tomber obliquement & le plus vîte, fût une ligne courbe & une cycloïde ?

Aſtronomie.

Mr. Maraldi rapporte diverſes obſervations de l'étoile changeante de l'Hidre. Mr. Caſſini décrit en quatre planches la ligne du mouvement des Planetes par rapport à la terre. Au reſte ces planches ne ſont pas pour la curioſité ſeule, elles ont un avantage réel, en ce que faiſant connoître le tems, où les Planetes s'approchent, ou s'éloignent le plus de la terre, elles font auſſi connoître celui de prendre leur parallaxe plus juſte. Mrs. de la Hire propoſent quelques obſervations des taches du ſoleil.

Quelque avantage que ſemblent

donner les éclipses de lune pour distinguer la difference des meridiens, il est pourtant si difficile de s'assûrer du commencement & de la fin des éclipses, & d'en saisir le moment, que ce seroit imprudence de les prendre pour une regle certaine. En voici un exemple. Selon les observations de l'éclipse de lune du 29e. de Septembre 1708. faites à Nuremberg, à Genes & à Marseille, le commencement marque la difference de méridiens entre Gennes & Nuremberg, de 9 degrez 47″, entre Marseille & Nuremberg de 22d. 51′: la fin marque cette difference entre Genes & Nuremberg de 9d. 13′, entre Marseille & Nuremberg de 25d. 8′.

Acoustique.

Mr. Carré a examiné les accords que rendent des cylindres de bois étant frapez, & il les a fait faire de bois de hêtre. De ses experiences il resulte, 1°. Que les sons de cylindres semblables sont en la raison soûtriplée de leur solidité; pour l'octave, il faut accorder deux cylindres dont les hauteurs & les rayons de leurs basses

ſoient comme 1 à 2 : pour la quinte, les hauteurs & les rayons de leurs baſſes doivent être comme 2 à 3 ; & ainſi des autres accords. 2°. Qu'entre des cylindres diſſemblables ce n'eſt plus la même proportion des ſons, quoique d'ailleurs ils ayent le même rapport en ſolidité. Il entre ſur ces deux points en un grand détail.

Mécanique.

Mr. Varignon décrit avec beaucoup d'habileté les lignes courbes de proportion. 1°. Dans l'hypotheſe que l'air, ou le milieu, ne détruisît rien du mouvement vertical, ou de peſanteur, mais qu'il réſiſtât ſeulement à l'autre mouvement en raiſon des vîteſſes actuelles & reſtantes au corps jetté ; & par occaſion il donne par une ſeule équation la ſolution d'un probleme propoſé dans les Journaux de Trevoux du mois de Janvier 1706. art. 12e. 2o. Dans l'hypotheſe des réſiſtances inſtantanées en raiſon des quarrez des vîteſſes reſtantes. 3o. Dans celle des vîteſſes accelerées en raiſon des tems, ſoit qu'elles ayent com-

mencé par zero, ou que dès le commencement elles ayent été déterminées, supposée la résistance du milieu en raison des quarrez des mêmes vîtesses actuelles, ou restantes.

On doit avertir que le Pere Durranc, Jesuite & Professeur de Mathematique à Cahors, a aussi donné une solution du probleme dont on vient de parler, & elle est inserée dans nos Memoires aux mois de Novembre & Decembre 1710.

Voici un probleme de Statique proposé à Mr. Varignon, & qui ne lui coûta pas beaucoup de tems à résoudre par le moyen d'une ligne courbe. *Deux poids donnez*, P *&* Q, *étant attachez à une corde*, A B C P, *qui retenuë par une de ses extremitez au clou* A, *passe librement sur une poulie* C, *fixe entre ces poids. On demande en quel point* B, *ou en quelle situation* A B C *de la corde, ces deux poids demeureront en équilibre entre eux?*

Pour la solution, d'un point quelconque E de la ligne verticale & perpendiculaire A O, & à un angle quelconque, soit fait E T. A E : : P Q. soit la ligne A V. rencontrée en

une infinité de points *t* par une infinité de droites *e t* paralleles à ET:

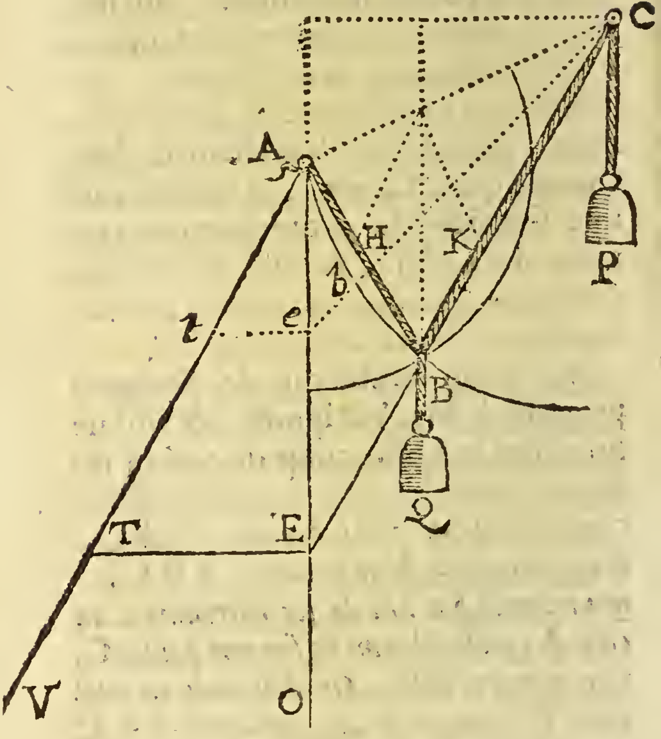

& du point C soient menées les lignes, C *e* CE à tous les points *e* E; si l'on prend sur chacune des C *e* CE les portions *e b* = *e t*, E B = E T; de tous les points *b* B se formera une courbe, dont l'intersection B, avec l'arc DBL décrit du

centre A & du rayon donné A B, déterminera le point auquel le poids Q demeurera en équilibre avec le poids P.

La démonſtration eſt, qu'en conſiderant le parallélogramme H K, on voit la reſſemblance des triangles F K B, A B E; & par conſéquent B K. B F : : P Q. laquelle proportion eſt la marque de l'équilibre.

De là il s'enſuit 1°. Qu'en quelque point que le poids Q eût été attaché, plus près, ou plus loin, de l'extremité A de la corde, il eût toûjours trouvé ſon équilibre dans la même courbe, plus près, ou plus loin, de l'origine A. 2°. Que ſi le poids eût été coulant ſur la corde, ſelon qu'elle eût eû de longueur, il ſe feroit rendu à un point de la courbe, & s'y ſeroit arrêté en équilibre.

L'hiſtoire finit par les éloges de Mr. Tſchirnaus Académicien honoraire, & de Mr. Poupart.

ARTICLE XXXI.

COMMENTAIRE LITTERAL *sur tous les livres de l'ancien & du nouveau Testament. Par le R. P. D. Calmet Religieux Benedictin de la Congregation de Saint Vanne & de Saint Hydulphe. Josué, les Juges & Ruth.* A Paris, chez Pierre Emery. 1711. *in* 4°. *pages pour Josué* 318 *pour les Juges* 402.

CE quatriéme tome du Commentaire litteral sur toute l'Ecriture sainte entrepris par le R.P.D. Calmet, n'est, ni moins travaillé, ni moins curieux que les précedens. En rendant compte au Public de ces trois tomes, nous avons marqué les raisons qui nous déterminent à ne nous pas attacher aux notes dans nôtre extrait, & à nous contenter de représenter fidellement toute l'érudition renfermée dans les dissertations. Le quatriéme volume dont nous parlons en renferme six sur des sujets fort interessans.

Extrait de la premiere Dissertation. Sur le commandement que Josué fit au soleil & à la lune de s'arrêter.

Le prodige du retardement du soleil & de la lune est exprimé dans les livres saints d'une maniere si précise & si claire, qu'on ne conçoit pas l'aveuglement, ou la mauvaise foi, d'un petit nombre d'Ecrivains, qui par des explications forcées tâchent d'écarter tout le merveilleux de cet évenement. Quelques-uns même s'y prennent avec si peu de circonspection, qu'en voulant diminuer la grandeur de ce miracle, & lever les difficultez qu'il renferme, ils en font naître de plus grandes, & qu'au lieu d'un vrai miracle qu'ils veulent nous enlever, ils en supposent malgré eux plusieurs aussi inutiles qu'incomprehensibles.

Levi Bengerson, dans un livre fait exprès pour réduire tous les miracles de l'ancien Testament à des causes naturelles, aussi mauvais Philosophe qu'infidelle Interprete, a osé avancer que le soleil & la lune

ne s'étoient point arrêtez, mais que leur course avoit été moins rapide. Tout le fondement de cette fiction est l'interpretation du mot Hebreu dont Josué se servit, & qui, si l'on en croit le Rabin, signifie, *soleil taisez vous.* Il s'appuye encore d'un endroit du livre des Justes cité dans celui de Josué. On y lit à la verité *que le soleil s'arrêta au milieu du ciel*; *mais* on y lit ensuite *qu'il ne se hâta pas de se coucher.* Bengerson prétend que la premiere partie de la phrase doit s'expliquer par la seconde.

L'idée de deux Rabins, Joseph & David Kimchi, est encore plus contraire au texte. Ils prétendent que la seule lumiere de la lune succedant à celle du soleil éclaira la fin du combat des Israëlites contre les Cananéens.

Maïemonide tranche la difficulté, en disant que Josué ne demanda que d'obtenir une pleine victoire avant le soleil couché, & que Dieu le lui accorda sans aucun miracle: c'est un zele mal entendu pour la gloire de Moïse, qui a jetté ces Rabins dans des égaremens si étran-

ges ; ils ont craint que Josué n'effaçât Moïse si l'on n'affoiblissoit l'éclat du miracle dont nous parlons ; crainte frivole & bien digne des Rabins.

Grotius n'a pas eû le même prétexte pour adopter la vision de Maïemonide, le seul penchant qu'il avoit pour les interpretations singulieres & favorables à l'incrédulité, lui a caché le foible de celle qu'il embrassoit ; il veut s'autoriser du silence de l'Auteur de l'Epître aux Hebreux, qui dans le dénombrement des effets merveilleux de la foi des anciens Patriarches, n'a point mis le miracle du soleil arrêté. Il convient pourtant que Dieu a pû accorder à la priere de Josué une lumiere extraordinaire causée par la reverberation de quelque nüage.

Spinosa ne garde pas tant de mesures, il dit nettement que l'ignorance & la grossiereté des Hebreux a seule donné cours à ce miracle. Les Hebreux, selon lui, peu instruits de l'Astronomie, crûrent que le soleil s'étoit arrêté, parceque la grêle dont l'air se trouvoit chargé faisoit

une refraction des rayons du soleil plus grande qu'à l'ordinaire.

La Peirere, Auteur de la bizarre opinion des Préadamites, attribuë cette lumiere qui éclaira la fin du combat de Josué à la reverberation de cet astre contre les montagnes.

Scemtob Rabin aime mieux feindre que Dieu créa un corps lumineux, que de dire avec les Ecrivains sacrez que le soleil s'arrêta.

Mr. le Clerc a réüni toutes ces explications fantasques d'un texte de l'Ecriture, clair, s'il en fût jamais: c'est dans son Commentaire sur Josué, où il n'oublie rien pour anéantir ce miracle. Il soutient nettement que le soleil ne s'arrêta pas, mais parut simplement s'arrêter. 1°. Si l'on convenoit du miracle, dit-il, & si l'Ecrivain sacré avoit voulu en parler exactement, il auroit dit que la terre s'arrêta, car c'est elle qui se meut autour du soleil immobile. 2°. Il n'auroit pas dit que le soleil s'arrêta sur Gabaon, puisque cette ville n'étoit pas située au dessous de cet astre, mais plus au septentrion & sous le tropique de l'ecrevisse. 3°.

Une affaire d'auſſi petite importance qu'eſt la défaite des Cananéens, un jour plûtôt, ou un jour plus tard, ne meritoit pas que Dieu renversât l'ordre de la nature. 4°. Ce recit eſt tiré d'un ouvrage Poëtique intitulé, *le livre des Juſtes*; l'Auteur de ce Poëme a voulu marquer par des expreſſions hyperboliques, que le ſoleil parut s'être couché plus tard qu'à l'ordinaire, parceque les rayons du ſoleil ayant ſouffert quelques refractions, ſe firent voir ſur l'horiſon même après ſon coucher.

Voilà tout ce que l'incrédulité a pû imaginer pour diminuer d'un miracle les preuves qui l'accablent. Les inventeurs de ces moyens d'éluder l'autorité formelle de l'Ecriture ſe ſont donnez une peine fort inutile. S'ils regardent l'Ecriture ſainte comme un livre fabuleux, pourquoi s'amuſer à expliquer ce qu'on peut nier? S'ils ont de l'Ecriture l'idée qu'ils en doivent avoir, leurs efforts pour en corrompre le ſens ſont encore plus inutiles.

Que l'on examine tout le recit de

Josué, & le passage du livre des Justes cité dans son histoire, qu'on lise le Cantique du Prophete Habacuc, & l'éloge de Josué dans le livre de l'Ecclesiastique, les seuls termes dont se servent les Ecrivains sacrez, feront sur tout esprit non préoccupé l'impression naturelle qu'ils ont faite sur tous les Lecteurs de bonne foi, & ils seront indignez de la temerité insoutenable du petit nombre d'impies qui veulent reformer à leur gré la narration d'un Auteur contemporain; qui prétendent sçavoir mieux que Josué, & toute une armée, ce qui se passa à leurs yeux; qui supposent sans preuve, que le livre des Justes cité dans Josué étoit un livre Poëtique; qui prescrivent à Dieu les regles qu'il doit suivre en faisant des miracles; qui, s'ils reconnoissent sincerement le livre de Josué comme la vraye parole de Dieu, sont contraints d'admettre que Dieu a non seulement permis que Josué prît pour un miracle ce qui n'en étoit pas un, mais que Dieu lui a inspiré de transmettre à la posterité cette fausseté dans

les termes les plus capables d'imposer.

Le P. Calmet fait ſentir la difference de ces termes, & des endroits où les Ecrivains ſacrez ſe ſont ſervis d'un ſtile figuré ; il remarque encore très-judicieuſement que le ſilence de l'Auteur de l'Epitre aux Hebreux ne prouve rien. Il eſt évident que cet Auteur n'a point prétendu faire une énumeration exacte des miracles de l'ancien Teſtament ; il en omet pluſieurs, & des plus conſiderables. Il ne parle, ni des playes d'Egypte, ni des miracles faits dans le deſert, ni du paſſage du Jourdain.

Les Auteurs que le P. Calmet combat conviennent preſque tous, qu'une lueur extraordinaire parut après le ſoleil couché, ils ſe diviſent ſur la cauſe de cette lueur, & chacun en imagine une à ſon gré. Le P. Calmet ne leur conteſte point la poſſibilité de leurs hypotheſes, il lui ſuffit que ces hypotheſes ne puiſſent s'appliquer au recit de l'Ecrivain ſacré. L'Ecriture dit poſitivement, *Que le ſoleil s'arrêta, que Dieu*

obéït à la voix d'un homme, que ce jour fut le plus long jour qu'on eut jamais vû, qu'il fut aussi long que deux autres; que le soleil & la lune demeurerent immobiles. Un parelie, la refraction des rayons du soleil couchant, un nüage brillant, parce qu'il est assez épais pour renvoyer les rayons du soleil couché, peuvent-ils servir à expliquer les expressions de l'Ecriture? C'est se joüer du Public que de lui proposer de pareilles explications. A qui persuaderont-ils, ces Auteurs incrédules, que tout un peuple a crû voir sur l'horizon pendant douze heures le soleil qu'il n'y voyoit pas? Faut-il sçavoir l'Astronomie, pour juger si un jour pendant lequel on a été fort éveillé a duré deux fois autant qu'un autre?

Le P. Calmet fait sagement remarquer que tous les systemes des incrédules sur ce miracle, supposent que le soleil étoit sur son déclin, & prêt à se coucher quand Josué lui commanda de s'arrêter. Nôtre sçavant Benedictin prouve par l'examen de toute la narration, & par la marche de Josué,

que *le soleil étoit alors au milieu de sa course* ; ce qui ruine par le fondement toutes les hypotheses contraires au miracle. C'est proche de Bethoron que Josué commande au soleil de s'arrêter, il poursuit les ennemis jusqu'à Maceda distante de cinq lieuës de Bethoron ; on l'avertit que les Rois ennemis se sont cachez dans une caverne, il en fait boucher l'entrée, & continuë de poursuivre les ennemis assez loin. Il revient à Maceda, fait tirer les cinq Rois de la caverne, on les fait mourir à la vûë de toute l'armée, & on laisse leurs corps attachez à la potence jusqu'au coucher du soleil. Tout cela s'est-il fait à la lueur d'un parelie, à la faveur de quelques refractions de la lumiere du soleil couchant ?

Les incrédules pour derniere ressource opposent le silence des Auteurs profanes ; mais y en a-t'il qui ne soient posterieurs de long tems ? Ils chicanent sur la temerité de Josué, qui tente Dieu, disent-ils ; ils exagerent les inconveniens du miracle. La chaleur dût être extreme,

les Hebreux après avoir paſſé trente-ſix heures ſans manger n'étoient pas en état de pourſuivre les ennemis. Enfin ils cherchent dans les differens ſyſtemes de Phyſique tout ce qui a pû rendre le miracle difficile. Le R. P. Calmet n'étoit pas obligé de s'amuſer à de ſi frivoles objections, le fait étant ſolidement établi, on peut ſe repoſer ſur la toute-puiſſance de Dieu des moyens d'operer le miracle, & d'empêcher qu'il ne devienne contraire à ſon peuple en faveur duquel il l'opere : on doit ſe fier à l'Eſprit ſaint qui dirigeoit Joſué, & bien juger des vûës dans leſquelles il demanda un prodige ſi extraordinaire : ce que les incrédules appellent temerité, les gens ſenſez l'appellent foi, heroïque confiance en Dieu.

Tout cela prouve combien ces objections ſont miſerables. Quelque frivoles qu'elles ſoient, nôtre Auteur les refute en détail, & il en fait ſentir tout le foible ; il ſuit ſes adverſaires, ou plûtôt, ceux de l'Ecriture ſainte, juſque dans les differens ſyſtemes d'Aſtronomie ; enfin il ne

laisse aucun asyle à l'incrédulité.

Extrait de la dissertation sur la pluye de pierres.

Josué vint fondre sur les cinq Rois Cananéens qui assiegeoient Gabaon, il les mit en fuite, & les poursuivit du côté de Bethoron. A la descente de cette ville *Dieu fit pleuvoir sur les Cananéens de grosses pierres, jusqu'à ce qu'ils arrivassent à Azeca, de sorte qu'il en mourut un plus grand nombre par cette grêle de pierres, que par l'épée des Israëlites.* Il faut ici reconnoître un miracle. Cette pluye de pierres tombe sur les ennemis des Israëlites, & elle épargne les Israëlites. Cela n'est point du tout naturel; mais faut-il connoître plus d'un miracle dans cet évenement, & la pluye même étoit-elle miraculeuse? Elle ne l'étoit pas, si, selon la plûpart des Interpretes, c'étoit simplement de la grêle plus grosse que l'ordinaire. Les expressions de l'Ecriture semblent ne dire rien de plus. Cependant de sçavans Commentateurs, Masius, Bonfrerius,

veulent que ç'ait été une pluye de veritables pierres. Le P. Calmet examine ſçavamment la poſſibilité de ce phenomene : il fouïlle dans l'Hiſtoire & dans la Phyſique, & prouve que ces pluyes de pierres ſont rares à la verité, mais qu'elles ont des cauſes naturelles.

Extrait de la diſſertation ſur les païs où les Cananéens chaſſez par Joſué ſe retirerent.

Le Pere Calmet traite le ſujet de cette curieuſe diſſertation avec ſon exactitude ordinaire. Il rapporte toutes les conjectures des Sçavans, & juſqu'aux fables des Rabins : il en fait une cenſure ſcrupuleuſe, peſe les raiſons de part & d'autre.

Le ſçavant Bochart a découvert des Colonies Pheniciennes en tant de contrées, qu'on ne conçoit pas qu'un païs auſſi ſerré que la Phenicie ait pû les produire ſans s'épuiſer. Le Pere Calmet leve cette difficulté: c'eſt de tout le païs de Canaan qu'il fait ſortir ces Colonies. Les verſets 28. & 29. du chapitre vingt-trois lui ont fait connoître le tems auquel ces

Colonies quitterent leur patrie, & la raiſon qui les contraignit d'en ſortir. Dieu promet à ſon peuple *qu'il répandra la frayeur parmi les Cananéens, qu'il en fera mourir un grand nombre, qu'il envoyera des mouches & des guêpes qui chaſſeront les Hevéens, les Cananéens, les Hethéens, avant que les Iſraëlites entrent dans le païs.* On ne peut donc revoquer en doute la tranſmigration d'une grande partie des Cananéens, arrivée un peu auparavant que Joſué conquît la Terre-ſainte. Il eſt probable qu'ils continuerent d'en ſortir à meſure que les Iſraëlites s'y établirent. Voilà l'époque des Colonies Pheniciennes, mais en quel païs ſe retirerent-ils? Dans les Iſles de la Mediterranée, ſur les côtes de l'Aſie mineure, de la Grece, de la Gaule, de l'Eſpagne, & ſur tout en Afrique. Sallufte nous apprend que les Numides & les Maures tiroient leur origine d'une armée de Perſes, de Medes & d'Armeniens, qu'Hercule avoit conduits en Afrique. Sallufte a été trompé par l'affinité des noms, comme Hornius & Kippingus l'ont

montré, le premier dans le ſecond livre *de l'origine des Americains*, le ſecond, dans *ſes antiquitez Romaines.* Le Pere Tournemine a traité le même ſujet plus amplement, & plus exactement que ces deux ſçavans Hollandois, *dans une diſſertation inſerée dans nos Memoires du mois de Juin de l'année mil ſept cens deux.* Dans cette diſſertation le Pere Tournemine rectifie, établit les conjectures d'Hornius & de Kipping, & par de nouvelles conjectures, de nouvelles preuves, il rend la mépriſe de Sallufte évidente. Hornius change le nom de Medes en celui de Maures d'une maniere un peu dure, Kipping veut que les Medes de Sallufte ſoient les Madianites; mais les Madianites n'étoient pas Pheniciens. A ces conjectures forcées le P. Tournemine en a ſubſtitué une fort naturelle. Les Medes de Salluſte ſont, à ce qu'il dit, les *Medabim*, peuple Amorrhéen: le nom de Maures eſt venu facilement de celui d'Amorrhéens, & le nom de Medabim a aſſez de rapport avec celui de Medes, pour avoir trompé Salluſ-

te. Les Armeniens de Sallufte font, difent Hormius & Kipping, les Araméens; mais les Araméens n'a-voient rien à craindre des Hebreux, & n'ont pas dû fuir devant Jofué. Le Pere Tournemine a mieux rencontré, quand il fuppofe que les Armeniens de Sallufte font les *Armoñins*, peuple Hevéen. Pour les Perfes de Sallufte, ce font les Pherefféens, comme Kipping l'a heureufement deviné.

Les Cananéens ont-ils pénetré jufque dans l'Amerique? Hornius a tâché de le prouver. Il n'a pas perfuadé le Pere Calmet, & fes preuves en effet font foibles; cependant il ne nous paroît pas impoffible que le hazard ait conduit des Pheniciens, ou des Carthaginois, des Canaries aux Acores, & des Acores aux côtes de l'Amerique. Les mœurs, la religion, la langue des Mexicains, ont trop de rapport aux mœurs, à la religion, à la langue des Pheniciens, pour que ce rapport foit entierement fortuit.

Difons encore qu'il n'eft pas impoffible que les Pheniciens & les

Carthaginois, habiles navigateurs du consentement de tous les Anciens, n'ayent fait des voyages heureux jusqu'en Amerique. Il est probable que la beauté du païs y attirant beaucoup d'habitans, le Senat de Carthage défendit cette navigation sous les peines les plus severes, dans la juste crainte de voir son païs dépeuplé. Ce systeme de l'origine d'une partie des Americains ne souffre pas de grandes difficultez.

Extrait des remarques sur la Carte Geographique.

Ces remarques sont la plus curieuse partie du livre dont nous parlons. Elles sont originales, & le P. Calmet, qui en merite toute la gloire, y soutient très-bien le caractere que nous lui avons donné d'un Critique judicieux.

Nous n'avons point de carte de la Terre sainte dont les habiles gens soient contens, quoique nous en ayions plusieurs. Le défaut le plus universel de ces cartes, vient

 de

de ce qu'on a voulu fixer la ſituation de tous les lieux dont il eſt parlé dans l'Ecriture & dans Joſephe. On a chargé au hazard les cartes d'une infinité de noms dont la poſition eſt abſolument incertaine, & dont tout ce qu'on peut ſçavoir ſe réduit à dire qu'ils étoient d'une telle Tribu. Cependant le Lecteur qui aime à ſe fixer, croit bonnement que tout ce qu'il voit gravé eſt préciſément dans ſa place naturelle; & enſuite les Geographes ſe copiant l'un l'autre à l'ordinaire, il eſt arrivé que les fautes ſe ſont multipliées à l'infini.

L'ignorance de la langue Hebraïque & des étymologies a été une autre ſource d'erreur. On a confondu pluſieurs villes en une, & d'une ſeule on en a fait pluſieurs, faute de ſçavoir la veritable ſignification des termes, par exemple, Bethſemés & Hirſemés ne ſont qu'une même ville, non plus que Gazer, Gazera, Gazeroth & Gazerothaim, cependant on a multiplié ces villes.

La même ignorance de la langue & des étymologies a fait confondre

plusieurs villes en une seule, par exemple, Thamar & Hazazonthamar. La plûpart des villes de la Terre sainte étoient bâties sur des hauteurs dont elles tiroient leur nom. De là la ressemblance de noms entre Gabaa, Gabbaton, Gabbata, Gabaon; entre Rama, Ramat, Ramata, Ramoth, Ramathaïm.

La crédulité des Voyageurs a beaucoup contribué à broüiller la Geographie sacrée. Ils prétendirent trouver dans la Terre-sainte des villes dont il ne restoit pas le moindre vestige; ils devinerent, ou s'en fierent aux habitans fort ignorans, & peu scrupuleux sur le mensonge. L'Orient est le païs des fables: sur une legere conformité de noms, sur la moindre convenance de situation; en un mot, sur les plus foibles conjectures, on avança, on crut, on fit croire aux autres, que Bethulie, par exemple, étoit dans tel endroit, que là étoit le chêne de Mambre, là le puits de Jacob.

Pour éviter ces mécomptes, le Pere Calmet s'est borné à ne marquer dans sa carte que les lieux dont

la poſition lui a paru moins douteuſe. Par là ſa carte eſt moins chargée, mais elle eſt plus diſtincte & plus utile ; on n'y voit rien dont on ne trouve les preuves dans le commentaire.

Les fauſſes idées qu'on s'eſt faites des limites de la Terre promiſe, ont cauſé bien du dérangement dans la Geographie ſacrée. Ceux qui ont crû, par exemple, que ce païs ſe bornoit au midi par une ligne tirée de la pointe de la Mer-morte juſqu'à Gaza, ou au torrent de Rhinocorure, qu'on a pris pour le fleuve Sichor & pour la riviere d'Egypte, ont reſſerré dans ce qui eſt au nord de cette ligne tous les lieux aſſignez aux Tribus de Juda & de Simeon, quoique les dimenſions marquées par Euſebe & par Saint Jerôme s'étendent bien au delà vers le midi. Pour ne pas s'écarter tout à fait de ces dimenſions, on a reculé Jeruſalem, Eleutheropolis & Hebron vers le nord, ce qui entraîne neceſſairement un changement preſque general des poſitions de la carte. Pour remedier

à cet embarras, le P. Calmet a ſagement étendu la frontiere de la Terre promiſe juſqu'à Peluſe & juſques au Nil. Il eſt perſuadé, & nous le croyons avec lui, que les terres qui ſont aujourd'hui deſertes & abandonnées entre la Mer-morte & l'Egypte, étoient autrefois cultivées & habitées. L'Ecriture le dit nettement dans le chapitre XXVIII. du premier livre des Rois. C'eſt dans cet eſpace qu'étoit la terre de Goſſem, les villes de Gerare, de Berſabée, d'Arad, d'Horma, d'Aſemona, de Siceleg, de Luza, de Geth, de Maon.

Moïſe s'étoit expliqué aſſez clairement ſur la frontiere meridionale de la Terre ſainte, ſi l'on eut fait aſſez d'attention à ce qu'il en dit. Il ſe ſert du mot de *tourner* juſqu'à deux fois, pour montrer que la ligne qu'il tire de la Mer-morte à la Mediterranée, tourne au ſud oüeſt du côté de l'Egypte. Par le torrent d'Egypte dont il parle, on ne peut entendre que le Nil. Les Geographes ſe ſont trompez, parce qu'ils ont conçu l'Idumée comme rem-

pliſſant l'eſpace qui s'étend de la Mer-morte juſqu'à la Mediterranée, & qu'ils ont regardé toute l'Arabie Petrée comme un païs ſterile & inhabité ; ils n'ont pas ſçû diſtinguer les tems. L'Idumée, même ſous les Rois de Juda, étoit reſſerrée au midi de la Mer morte vers le Golfe Elanitique. Pendant la captivité de Babylone les Iduméens, profitant de l'abſence des Hebreux, occuperent toute la partie meridionale de la Tribu de Juda juſqu'à Hebron, & au deſſous, vers l'Egypte & la Mediterranée.

Le Royaume de Juda n'étoit donc pas auſſi borné qu'on le croit : Aſiongaber & Elath, ſur le Golfe Elanitique, obéïſſoient aux Rois de Juda, & depuis la revolte des dix Tribus, ces Rois s'emparerent d'une grande partie de la Tribu de Simeon.

Le terrein qui eſt entre Gare & l'Egypte n'a pas toûjours été deſert. Les Voyageurs y remarquent encore les ruines des villes de Raphia, Anthedon, Rhinocorure, Beſtaphu, Oſtracine, dont l'Hiſtoire parle.

Les frontieres Septentrionales de la Terre promise ont été encore plus inconnuës que celles du midi. L'Ecriture y a donné en quelque sorte occasion. Tantôt elle la borne au Liban, & dans d'autres endroits elle lui donne des limites plus éloignées que cette montagne ; mais la vraye cause des erreurs où l'on est sur cette frontiere, c'est l'ignorance des Interpretes sur la forme & l'étenduë du Liban. Le P. Calmet avouë sincerement qu'il s'est trompé avec eux dans les tomes précedens ; une étude plus exacte de cette matiere l'a convaincu que le Liban & l'anti-Liban sont deux montagnes paralleles, séparées par une longue vallée qui a son ouverture au nord, ou nord-oüest, du côté de la Syrie, étant fermée du côté de la Judée par une chaîne de montagnes qui unit la partie meridionale de ces deux montagnes en fer de cheval, dont la longueur se prend du midi au nord; sçavoir, la longueur du Liban, depuis Sidon jusqu'au delà de Tripoli, & celle de l'anti-Liban, depuis les sources

du Jourdain jusqu'à trois lieuës au dessous de Balbée, & jusqu'à Laodicée Scabieuse.

Ezechiel a marqué plus clairement que Moïse les bornes de la Terre sainte du côté du septentrion. Il dit qu'elles commencent à la Grande mer, c'est la Mediterranée, en venant par Chetalon à Sedad, à Emath, à Beroth, à Sebarim, qui est entre les confins de Damas & ceux d'Emath, à Chazertichon qui est sur la frontiere d'Auran. Chetalon est Cathela ville de Syrie, Emath est Emese, Beroth est Berée, Ennon est Inna de Ptolomée, la haute montagne dont parle Moïse est le mont Casius.

L'Euphrate bornoit la Terre promise à l'orient, & la Mer-morte à l'occident. Moïse entrant dans un plus grand détail sur les bornes orientales, nomme Ennon, dont on vient de parler, Chazer-tichon, nommé autrement Beth-tichon; ce sont les *Bethaceni* de Pline. Auran est le milieu du païs de Galaad.

Ces curieuses recherches sur les limites de la Terre promise étoient

abſolument neceſſaires pour en perfectionner la carte. Le P. Calmet en a fait encore d'autres qui ne contribuent pas peu à la rendre plus exacte.

On partage en deux ruiſſeaux le Jourdain à ſa ſource ; nôtre Auteur n'en reconnoît qu'un, qui vient de la ville de Dan : il s'oppoſe de toutes ſes forces à l'erreur vulgaire, qui confond le lac Semechen, dont Joſephe parle ſi ſouvent, & les eaux de Merom. Il croit avoir prouvé que les eaux de Merom étoient au midi du Mont-Carmel. Il donne une grande étenduë à la Galilée des Gentils ; il l'étend le long des Provinces peuplées par les Gentils, la Phenicie, Damas, l'Iturée, la Trachonite, la Gaulanite. Il n'a point mis dans ſa carte le mont Hermon, qu'on place dans les autres vis à vis du mont Gelboé. Il s'éloigne encore de tous les Geographes ſur le cours du Torrent de Ciſon, ſur la ſituation des deux Bethoron, la haute & la baſſe, ſur la figure de la Mer-morte, ſur la veritable ſituation des quatre villes réduites en cendres. Il

a fort avancé vers le midi Jeruſalem, Geth, Berſabée, Gerare, Maon, Arad.

Enfin il a rétabli la veritable ſituation d'Eleutheropolis au midi de Maſpha, à l'occident de Moraſthi & d'Odollam, au nord de Ceila & d'Hebron, près de la belle campagne nommée Saphala, à vingt mille de Jeruſalem & à vingt-quatre mille d'Aſcalon.

Nous ſommes contraints d'abandonner la riche moiſſon que nous fourniroient deux diſſertations jointes au Commentaire ſur le livre des Juges, l'une *ſur les demeures des Hebreux*, l'autre *ſur le vœu de Jephté*. Nôtre Auteur eſt du ſentiment de ceux qui croyent que Jephté ſacrifia en effet ſa fille.

Le Commentaire ſur les trois premiers livres des Rois paroît depuis quelque tems, nous en donnerons dans peu l'extrait. Si nous tardons quelquefois à ſatisfaire l'impatience du Public, il doit le pardonner au zele de le ſervir exactement, qui nous a imposé la loi de ne donner jamais l'extrait d'aucun livre qu'après l'avoir lû tout entier.

ARTICLE XXXII.

Memoires sur les dernieres revolutions de la Pologne, où l'on justifie le retour du Roi Auguste. Par un Gentilhomme Polonois. In 8°. *pages* 299. A Rotterdam, chez Fritsch & Bohm, 1710.

L'Auteur de cet ouvrage entreprend de justifier le retour du Roi Auguste en Pologne, après que ce Prince eut conclu avec le Roi de Suede le traité d'Alt-Ranstad. Pour bien entendre une affaire qui a coûté tant de sang à la Pologne & à la Suede, il sera necessaire de reprendre les choses de plus haut.

Tout le monde sçait que Frederic Auguste Electeur de Saxe, fut élû Roi par une partie des Polonois en 1697. que quelque tems après il fut reconnu par tous les Etats de la Pologne & de la Lithuanie. Il s'appliqua d'abord à étouffer les guerres intestines qui avoient divisé les Grands du Royaume depuis la mort de Jean III. & l'on commençoit

à goûter la douceur de la paix, lorſque la Nobleſſe de Lithuanie, jalouſe de la fortune des Sapieha, ſe mit en campagne, réſoluë d'abatre cette puiſſante maiſon. Le Roi en ayant eû avis dépêcha ſur le champ le Comte de Fleming en Lithuanie à la tête de quelques Regimens, & ce General eut le bonheur de rendre ſans éfuſion de ſang la tranquillité à cette Province.

Le Roi voyant que tout étoit paiſible audedans du Royaume, réſolut, ſelon les *pacta conventa de reſtituendis avulſis*, d'aller au ſecours des Livoniens & des Courlandois qui ſe plaignoient d'être opprimez par les Suedois : mais il étoit dangereux d'entreprendre cette expedition, & de déclarer la guerre à la Suede, ſans le conſentement de la Republique. Le Roi cependant paſſa par deſſus cette conſideration, entra dans la Livonie, prit Dunemonde, & mit le ſiege devant Toningen. Cependant le Roi de Suede ayant fait la paix avec le Dannemarc marcha d'abord contre les Moſcovites & les défit à Narva, il tourna enſuite ſes ar-

mes contre les Saxons, qui à son approche furent obligez d'abandonner la Livonie.

Le malheureux succès de cette expedition du Roi fit murmurer toute la Pologne, qui se voyoit par là engagée dans une longue & fâcheuse guerre.

L'Auteur, qui paroit fort prévenu contre le Cardinal Primat, & qui le ménage fort peu, assûre que dès ce tems-là ce Prélat, sous prétexte de porter le Roi de Suede à un accommodement, prit avec lui des mesures secrettes pour détrôner le Roi Auguste, & qu'au même tems la Republique obligea ce même Prince à renvoyer en Alemagne ses troupes Saxones.

Cependant de nouveaux troubles commencerent à diviser la Lithuanie. Les Sapieha se mirent en campagne contre Oginski, qui étoit à la tête de la petite Noblesse, les deux armées vinrent aux mains dans la plaine d'Olkiniki; l'armée des Sapieha fut défaite, & le jeune Sapieha fut massacré le lendemain de la bataille. Quelque tems après le Cardi-

nal fit un voyage en Lithuanie, dans le dessein, disoit-il, de reconcilier les Sapieha avec la Noblesse; mais ce voyage ne fut entrepris, continuë toûjours nôtre Auteur, que pour engager les premiers de se jetter dans l'armée du Roi de Suede, à qui ils n'eurent point de peine à persuader d'entrer en Pologne. Il marcha donc droit à Varsovie, & obligea le Roi Auguste de se retirer à Cracovie, pour y attendre les troupes Saxones qu'il y avoit mandées & qui étoient en marche pour le joindre. Ce fut à Varsovie, selon les mémoires dont on donne ici l'extrait, ce fut à Varsovie, dis-je, & en cette occasion, que le Primat & Leszzynski Grand Trésorier de la Couronne formerent le dessein de faire déposer le Roi Auguste, & qu'ils commencerent à le proposer. Il parut en même tems une déclaration du Roi de Suede, qui portoit qu'il ne consentiroit jamais à la paix, à moins que le Roi ne fût détroné.

Sur ces entrefaites le Roi Auguste convoqua les Ordres du Royaume à Sendomir, & en même tems se dis-

poſa à recevoir les Suedois qui marchoient à lui à grandes journées. La bataille ſe donna à Pinczow. Les Saxons y furent mis en déroute, & le Roi de Pologne fut obligé de ſe retirer à Sendomir, où les Palatins de la baſſe Pologne l'attendoient. Il y avoit tant d'union entre les membres de cette aſſemblée, qu'ils proteſterent tous contre la propoſition qu'on avoit faite à Varſovie de détrôner le Roi, & ils s'engagerent, de la maniere du monde la plus ſolemnelle, à ne point ſouffrir que l'on donnât atteinte aux prérogatives de la Couronne. La même choſe s'étoit faite peu auparavant par l'aſſemblée de Mariembourg. Mais le Roi, qui craignoit toûjours que les mal intentionnez ne le trahiſſent ſous main, convoqua une autre aſſemblée generale à Lublin, où tous les Etats de la Republique firent des proteſtations mutuelles, qu'ils ne ſouffriroient jamais que le Roi fût détrôné.

Aprés la Diette de Lublin le Roi étant encore à Sendomir, fit une déclaration dans laquelle il aſſûroit les Polonois de ſes bonnes intentions,

Il faut que les Lecteurs remarquent ici que c'est une coûtume en Pologne, avant que d'assembler une Diette generale, de tenir dans chaque Palatinat des Diettes particulieres, pour élire des Deputez, & pour leur donner des instructions sur ce qu'ils doivent proposer à la Diette generale. S'il arrive que quelques Diettes particulieres viennent à être rompuës, elles n'ont plus droit d'envoyer des Deputez à la Diette generale, dont l'autorité ne diminuë en rien pour cela. Lorsqu'on devoit tenir la Diette generale de Lublin, les Diettes particulieres de Posnanie & de Kalisch furent rompuës; mais cela n'empêcha pas quelques Gentils-hommes de paroitre à Lublin comme Deputez de ces Provinces. L'assemblée generale leur donna ordre de se retirer, & de n'y point prendre leurs places ordinaires. Le Cardinal Primat, dit nôtre Auteur, toûjours attentif à ce qui pouvoit préjudicier aux interêts du Roi, engagea ces deux Palatinats à entrer dans une confederation mutuelle, pour défendre la liberté de la patrie

& celle du Roi. La Nobleſſe de ces Provinces envoya des Deputez à ſa Majeſté, pour l'aſſûrer de ſa fidelité & de ſon attachement pour ſa perſonne, & pour la prier en même tems de confirmer la confederation. La réponſe que le Roi fit aux Deputez le 20. Août 1703. marque combien le projet de cette confederation lui étoit alors agréable.

Cependant les Suedois ſe rendirent maîtres de la ville de Thorn, & firent la garniſon priſonniere de guerre. Ce coup inopiné mit le Roi de Pologne hors d'état d'agir offenſivement contre la Suede, & donna aux mal intentionnez le moyen de venir à bout de leurs deſſeins.

Le Cardinal eut cependant l'adreſſe de publier par tout le Royaume que le Roi de Suede vouloit bien faire la paix, mais que ce Prince ne vouloit traiter avec le Roi que par l'entremiſe de la Republique, & il écrivit des lettres circulaires à tous les Palatinats, les exhortant d'envoyer leurs Deputez à Varſovie pour y conclurre la paix. Ceux de Poſnanie & de Kaliſch envoyerent

leurs Deputez des premiers, & les autres les ſuivirent de près.

Le diſcours que le Sieur Unrick prononça en preſence du Roi, peu de tems avant l'ouverture de l'aſſemblée de Varſovie, montre clairement que le corps de la Republique ne penſoit pas alors à détrôner le Roi. La lettre des Palatins de Sendomir, celle de l'aſſemblée de Varſovie aux autres Palatinats, marquent que l'on n'avoit embraſſé cette confederation que pour la défenſe de la perſonne du Roi, & des loix du Royaume. Cependant l'aſſemblée fut à peine ouverte à Varſovie, que quelques Deputez commencerent à y déclamer contre le Roi, ils furent ſécondez par le Cardinal, & par les creatures du Roi de Suede. Les autres Deputez s'apperçurent alors, mais trop tard, du deſſein du Primat. Quelques uns voulurent quitter l'aſſemblée, mais les troupes Suedoiſes, qui blocquoient la ville, les obligerent d'y retourner. Le General Horn, qui étoit Plenipotentiaire du Roi de Suede, déclara à la confederation que le Roi ſon maître ne vou-

loit, ni ne pouvoit, traiter de la paix, tandis que le Roi seroit sur le trône. Ce General montra aussi quelques lettres aux Deputez, que le Roi de Pologne avoit écrites, comme il l'assûroit, au Roi de Suede & à ses Ministres, pour les engager à faire la paix à l'insçû de la Republique. Ce procedé du Roi, vrai, ou faux, revolta si fort les Deputez, que le Cardinal déclara sur le champ le Roi inhabile à porter plus long-tems la Couronne de Pologne. Il publia en même tems l'interregne, & fixa l'élection au 14. d'Avril. L'acte de la conféderation fut lû en pleine assemblée le 14. Février 1704. Nôtre Auteur a inseré cet acte dans ses mémoires avec une réponse en faveur du Roi de Pologne.

L'assemblée de Sendomir, informée de ce qui s'étoit passé à Varsovie, déclara que la conféderation qui s'y étoit tenuë n'étoit point legitime, puisque les Deputez n'y avoient point agi selon leurs instructions, & par consequent que les actes & les statuts de la conféderation étoient nuls. Mais tout ce que cette

assemblée publia contre celle de Varsovie, ne servit qu'à animer davantage cette derniere contre le Roi.

On sçavoit en Pologne que le Roi de Suede avoit jetté les yeux sur le Prince Jacques pour l'élever sur le Trône. Les partisans du Roi prévinrent ce coup, en faisant enlever le Prince. Les Confederez de Varsovie se voyant par là frustrez de l'esperance de voir bientôt une nouvelle élection, commençoient déja à reflechir sur les fâcheuses conséquences de leur acte, qui déclaroit le Roi déchu de la Couronne. Mais le retour du Palatin de Posnanie changea en peu de tems la face des affaires. Ce Seigneur avoit été envoyé au Roi de Suede par l'assemblée de Varsovie. Durant le séjour qu'il fit à Heilsberg, il s'étoit tellement insinué dans les bonnes graces du Roi de Suede, que sa Majesté résolut de lui faire tomber la Couronne de Pologne. Le General Horn reçut en même tems ordre de le faire élire Roi; mais la chose n'étoit pas facile, la plûpart des Deputez représenterent au General qu'il falloit atten-

dre le jour marqué pour l'élection, qui étoit le 14. Avril, qu'il ne devoit pas ſe borner à un ſeul Candidat, que l'empreſſement avec lequel il épouſoit les interêts du Palatin de Poſnanie, préjudicieroit à la liberté de l'élection ; mais ces remontrances ne firent point d'effet ſur l'eſprit du General. Prévenu d'un côté en faveur de la maiſon de Leſzzynski, & de l'autre réſolu de faire executer les ordres du Roi ſon maître, il indiqua l'élection au 12. L'Evêque de Poſnanie, les Caſtellans d'Inowrlaclaw, de Plotsko, de Sremi, ſe rendirent au champ de l'élection ; mais le Cardinal, le Grand General, & quelques Palatins ne voulurent pas quitter la ville. Le General Horn en étant averti preſſa l'Evêque de Poſnanie de faire les fonctions de Primat, & de nommer un nouveau Roi. Mais l'aſſemblée jugea à propos d'envoyer encore au Cardinal, & aux autres Senateurs, des Deputez pour les ſommer de ſe rendre au champ de l'élection, mais ils refuſerent conſtamment d'y aller avant le quatorze. Cependant les Deputez de Podla-

chie protesterent hautement contre l'élection, prétendant qu'elle n'étoit pas libre, puisque le lieu où elle se devoit faire étoit environné de trois cens Dragons Suedois, de cinq cens Fantassins, & d'un très-grand nombre d'Officiers qui étoient à la suite du General Horn ; mais toutes ces protestations furent inutiles, il fallut bongré malgré proceder à l'élection. On assûre que le General Horn, ennuyé de rester si long-tems dans le champ, déclara nettement qu'il ne se coucheroit point que l'élection ne fût faite. *Omninò*, s'écria-t'il, *debet hodie fieri electio, & ego non dormiam donec finiatur.* Sur ces entrefaites un Gentilhomme nommé Bronskowski, Deputé de Posnanie, après avoir déploré le malheur de la haute Pologne ruinée par les contributions des Suedois & des Saxons, dit que l'unique remede à ces maux étoit une élection libre. Pourquoi donc la differons-nous ? s'écria t'il. Je déclare Roi, au nom du Palatinat dont je suis Envoyé, je déclare Roi de Pologne & Grand Duc de Lithuanie, Stanislas Lefzzynski Palatin de

Posnanie. Les amis & les domestiques de ce Seigneur, qui étoient en grand nombre au lieu de l'élection, firent la même déclaration. Alors l'Evêque de Posnanie demanda trois differentes fois aux Deputez de Podlachie, s'ils percistoient dans la protestation qu'ils avoient faite contre l'élection du Palatin. Ils répondirent qu'oüi, mais cela n'empêcha pas le Prélat de crier de toutes ses forces, *vive Stanislas I. élû Roi de Pologne.* Quelques Gentils-hommes, & quelques Deputez partisans de la Suede, firent en même tems retentir tout le champ de l'élection de cris de *vive Stanislas I.* Mais comme ceux de Podlachie protestoient toujours contre l'élection de Stanislas, les troupes Suedoises, pour leur imposer silence, furent obligées de faire plusieurs décharges. C'est ainsi, dit nôtre Auteur, que Stanislas Leszzynski fut proclamé Roi de Pologne par un petit nombre de Gentils-hommes, contre toutes les loix fondamentales du Royaume.

Quelque tems après cette élection Jerôme Lubomirsky, Castellan de Cracovie & Grand General de la

Couronne ; fit paroître un manifeste, où ce Seigneur se justifie d'avoir adheré à la conféderation de Varsovie ; il y découvre les intrigues du Primat & des autres factieux, & il montre que l'élection de Stanislas s'étoit faite par les seuls partisans de la Suede.

De tout ceci, dit nôtre Auteur, il resulte 1°. Que les Deputez de l'assemblée de Varsovie agirent contre leurs instructions, en détrônant le Roi & en publiant l'interregne. 2°. Que les Actes de cette assemblée furent désapprouvez & annullez par tous les Ordres du Royaume. Il est donc évident, conclut nôtre Auteur, que le Serenissime Prince Auguste étoit encore Roi de Pologne lorsqu'il fit le traité de Ranstad. Mais pouvoit-il faire ce traité ? Non certainement, dit nôtre Auteur, car tout le monde sçait que le Gouvernement Polonois est composé de trois Ordres, du Roi, du Senat & de la Noblesse, & ces trois Ordres dépendent tellement l'un de l'autre, que l'on ne peut rien entreprendre que du consentement de tous les

trois. Comment donc le Roi pouvoit-il faire un traité particulier touchant la Pologne, lui qui s'étoit plus lié que les Rois ses prédecesseurs ? Il déclare dans l'acte qu'il donna à Sendomir, qu'*il ne feroit jamais de traité avec la Suede que du consentement de la Republique*. Il s'engage par le *serment Royal de Sendomir à ne jamais faire une paix particuliere*. Mais quand même le Roi auroit pû entrer en négociation de paix avec la Suede à l'insçû de la Republique, il ne pouvoit pas cependant, ni faire le traité d'Alt-Ranstad, ni abdiquer la Couronne en faveur de son Competiteur, le Roi Stanislas. Car c'est une loi fondamentale en Cologne, depuis l'abdication du Roi Jean Casimir, que les Rois ses successeurs ne pourront plus renoncer à la Royauté. Cette loi a été confirmée par le Roi à son avenement à la Couronne, & il s'est engagé par serment à ne la point violer, quand même la Republique le dispenseroit de l'observer. *A quo juramento nullam dispensationem petam, nec ultrò oblatam suscipiam.* Comme ce traité a été rendu public les Lecteurs le peuvent

 consulter,

consulter, & ils verront 1°. Qu'il étoit impossible au Roi Auguste d'observer les articles qui y sont énoncez. 2°. Que ce sont les Suedois eux mêmes qui l'ont violé les premiers. 3°. Que la conduite irréguliere & violente des Plenipotentiaires Suedois a rendu tous les articles de ce traité nuls & abusifs, & par consequent a dispensé le Roi de les observer.

C'en est assez, continuë l'Auteur, en finissant ces memoires, pour justifier le retour du Roi de Pologne dans ses Etats; cette entreprise de sa Majesté a été approuvée par la confédération de Sendomir, qui représentoit tous les Ordres de la Republique. Le Roi lui même reconnoît dans son manifeste qu'il n'étoit pas en son pouvoir de renoncer à la Couronne. Il déclare nul le prétendu acte de renonciation datté de Petricow le 20. Octobre 1706. Rien donc ne l'empêchoit de rentrer dans la possession d'un bien qui lui appartenoit de droit. Il étoit même obligé de marcher avec toutes ses forces au secours des Polonois, qu'il ne pouvoit regarder que comme ses su-

jets, dès que ſon abdication étoit illégitime.

Juſqu'ici nous n'avons fait qu'abreger ce que l'Auteur des mémoires dit beaucoup plus au long. Au reſte, en donnant l'extrait de ces ſortes de livres, nous n'avons garde de prendre aucun parti. Nous ne prétendons pas non plus, ni garentir les faits que rapporte l'Auteur, ni approuver ce qu'il dit contre le feu Cardinal Primat, ou contre les Plenipotentiaires du Roi de Suede. Si on imprimoit auſſi des mémoires en faveur du Roi Staniſlas, & qu'ils tombaſſent entre nos mains, nous en rendrions également compte au Public.

ARTICLE XXXIII.

ΤΑ ΤΟΥ ΟΣΙΟΥ ΠΑΤΡΟΣ ΕΦΡΑΙΜ &c.

C'eſt à dire, *Oeuvres de St. Ephrem traduites en Grec, & publiées ſur des manuſcrits de la bibliotheque de Bodlei.* A Oxfort, 1709. *in folio, pages* 464.

C'Eſt la pieté même la plus tendre & la plus inſinuante, qui

s'eſt exprimée par la plume de Saint Ephrem. Ses ouvrages ſont diviſez en pluſieurs petits traitez, également remplis d'inſtructions & d'onction : quoiqu'ils ſoient la plûpart compoſez pour des Religieux, ils ſont également utiles à tout Chrétien déſireux de ſa perfection. Ce grand Docteur de la vie ſpirituelle ignoroit toute autre langue que la Syriaque, qui lui étoit naturelle, & dont il poſſedoit toute l'élegance qu'il faiſoit couler dans ſes diſcours, en ſorte néanmoins qu'elle n'en étoit que comme un ornement dont ils pouvoient ſe paſſer, leur veritable prix conſiſtant dans les penſées ; d'où il arrivoit que dans les traductions qui s'en faiſoient, ils ſembloient n'avoir rien perdu de leur beauté originale. Bel éloge pour un Auteur, que Saint Jerôme & Sozomene donnent à St. Ephrem.

On ne ſçait s'il reſte au monde quelque manuſcrit Syriaque de St. Ephrem, mais il ſe trouve dans les bibliotheques pluſieurs de ſes traitez traduits en Grec. Gerard Voſſius, Prévôt de Tongres & Sça-

vant, de la même famille que les Vossius si renommez, & plus heureux qu'eux en ce qu'il étoit Catholique, en ramassa autant qu'il pût. Les Cardinaux Sirlet & Caraffe lui permirent de chercher dans la bibliotheque du Vatican ; le même Cardinal Sirlet lui procura deux manuscrits de celle du Monastere de Grotta Ferrata, & à la fin de l'un étoit marqué qu'il avoit été écrit en 531. Enfin le Pape Sixte V. étant encore Cardinal, lui avoit communiqué un excellent manuscrit de la bibliotheque du Cardinal Sforza. Vossius profita de ces avantages, mit en Latin ce qui n'y avoit pas été mis auparavant, c'est à dire, la plus considerable partie, ajoûta des scholies à tous les traitez, & fit une édition simplement Latine de Saint Ephrem, qu'il dédia au Pape Sixte V. en 1593. Cette premiere édition a été suivie de deux autres, à Cologne en 1603. & à Anvers en 1619.

L'Editeur Anglois, qui ne se nomme point, ne donne ici que le Grec tiré de divers manuscrits : ceux

qu'il cite dans ses notes ; sont deux de Laud , cinq de Baroccius , un d'Arondel , deux de Cromwel , un de Roë. Il marque en quelques endroits, qu'il y a une si grande varieté de leçons, qu'il est impossible de la rapporter : ce qui fait conjecturer assez vraisemblablement que ce sont des traductions differentes.

Comme les traitez de St. Ephrem sont détachez & indépendans les uns des autres, il importe peu comment les placer entre eux : ils sont autrement arrangez dans l'édition Latine & dans la Grecque , mais ce qui fait une plus grande difference, c'est que celle-là est plus ample de plusieurs traitez, & qu'en recompense il y en a cinq nouveaux dans celle-ci ; à sçavoir, sur le second avenement de nôtre Seigneur Jesus-Christ , *page* 347. sur le mal que fait la langue & que font les passions, *page* 398. sur une fille nommée Cyra la folle , *page* 419. sur huit raisonnemens , ou plûtôt sur huit vices , *page* 422. sur ce qu'un Religieux doit être parfait , *page* 423. De plus on a remarqué des dif-

ferences notables dans les traitez des deux éditions : il n'y a que par la comparaison des manuscrits que Vossius a eû entre les mains avec ceux d'Angleterre, qu'on puisse avoir quelque éclaircissement là-dessus.

L'Editeur n'a point voulu prévenir les Lecteurs par une préface : il n'en a point faite, & il leur a laissé le soin de s'informer par eux-mêmes, & la liberté entiere de juger du livre qu'il leur presente. Il a ajouté peu de notes & beaucoup de variantes à la fin.

Comme il y a plusieurs manuscrits de Saint Ephrem répandus dans les bibliotheques, il y a lieu d'esperer que dans un tems où devenir Editeur est chose glorieuse, quelqu'un entreprendra de gratifier le Public d'un Saint Ephrem, plus complet qu'il n'a paru, & en Grec & en Latin.

ARTICLE XXXIV.

HISTORIA ECCLESIASTICA cum parallelismo profanæ &c. C'est à dire, *Histoire Ecclésiastique mise en parallele avec l'Histoire profane, où se trouve le récit fidelle des Conclaves, & l'origine de diverses sectes, depuis l'an* 1600. *jusqu'à* 1700. *En deux tomes. Par Jean-Wolfang Jeger Chancelier de Tubingen. Tome* 1. A Hambourg, aux frais de Samuël Heyl & de Godefroi Liebezeith, imprimé à Lavembourg chez Chrestien Albert Pfeiffer, 1709. *in folio pages* 788.

QUoique les Historiens ayent le privilege au dessus des autres Ecrivains de plaire, ou au moins d'amuser, sans être excellens & sans beaucoup d'art, il faut néanmoins convenir qu'ils sont exposez à l'indignation, au mépris & au dégoût d'un Lecteur, s'il les voit, aux dépens de la verité notoire & de la bienséance, s'abandonner à leur passion; s'il remarque

en eux de la négligence à chercher & à conſulter les bons memoires, & peu de diſcernement en ceux qu'ils copient; enfin s'il leur trouve l'expreſſion mauvaiſe & le ſtile chargé de barbariſmes. Or le Sieur Jeger eſt un Proteſtant outré. Que ne parloit-il au moins de l'Egliſe Romaine avec la même retenuë dont il uſe envers les Calviniſtes, qu'il n'approuve pas, étant Lutherien? Quiconque a eû du zele pour la Religion Catholique, le Sieur Jeger ſe déclare ſon ennemi. Chacun ſçait la quantité de memoires particuliers, de revelations & de lettres, qu'on a ſur les affaires du ſiécle paſſé, le Sieur Jeger s'eſt contenté des hiſtoires generales. Pour ſon ſtile, le tître qu'il a mis à ſon Hiſtoire peut faire juger de toute la ſuite. Son ouvrage ne peut être mieux comparé qu'aux Gazettes de Hollande. Ce tome contient les cinquante premieres années du ſiécle. On ne le ſuivra pas en ce qu'il raconte des affaires civiles & politiques, des guerres & des traitez de paix: il ſuffira de remarquer comment il traite les affaires Ecléſiaſtiques.

Regardant comme le plus bel ornement de ſon Hiſtoire ces relations ſatyriques qui courent des Conclaves, il l'a commencée par celui où le Pape Clement VIII. fut élû en 1592. le 30. de Janvier, c'eſt à dire, que pour ne pas perdre un endroit qui lui eſt prétieux & qu'il enrichit encore de ſes reflexions, il anticipe de huit ou neuf ans le tems dont il s'eſt propoſé d'écrire. Par une ſemblable raiſon, il rapporte la Bulle du même Pape touchant l'édition de la Vulgate, & il l'oppoſe à celle de Sixte V. comme ſi elle lui étoit contraire. La maniere dont il s'exprime dans la ſuite de ſon Hiſtoire ſur la conduite des Souverains Pontifes; doit apprendre aux Jeſuites à ne point murmurer du ſoin qu'il prend à relever la leur.

Il touche aſſez legerement ce qui ſe paſſa dans la celebre Congregation *de auxiliis*, n'ayant à citer qu'Henao, qui ne l'accommodoit pas. Le P. Seri lui auroit fourni de quoi s'étendre davantage.

De Mornay, à en croire le Sieur Jeger, triompha, & eut tout l'a-

vantage sur le Cardinal du Perron en la conference de Fontainebleau le quatriéme de Mai 1600.

Il décrit fort au long avec combien d'instances le Roi Catholique Philippe III. les années 1614. & 1616. demanda au Pape Paul V. une décision sur l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge.

Des gens qui ne connoissent point d'autre regle dans leur créance que leurs propres pensées & leurs caprices, ne sont pas loin de l'égarement & du fanatisme ; ainsi les Protestans le voyent souvent naître parmi eux. Un nommé Jacques Bohm, Cordonnier de Gorlis, s'érigea en Docteur visionnaire en 1600. Il fut suivi par un Marc-Valentin Weigel Prédicant en Misnie en 1612. par un certain Christophe Cotter Corroyeur de Silesie en 1616. qui se donnant pour des hommes inspirez & honorez de revelations, ont, pour ainsi dire, poussé leur extravagance au delà de l'impieté. Il leur faut joindre un Mathieu Wejer, dont les ouvrages écrits en Flaman furent traduits en Aleman, & im-

primez à Francfort en 1633. Selon lui toutes les créatures, & principalement les animaux, se perfectionnent par diverses revolutions, jusqu'à devenir hommes ; & enfin l'homme parfait est tellement absorbé par la Divinité, qu'il cesse d'être créature & devient veritablement Dieu : comme le narré de telles fatuitez n'a nulle utilité, & ne sçauroit faire plaisir à un Lecteur sensé, on les omet. En 1638. Dabrizius Hongrois, en 1624. ou 25. Christine Poniatow de Moravie, commencerent à avoir des extases, & à débiter des propheties, confirmées par l'évenement comme celles de Jurieu.

Il s'étend beaucoup sur le different de Paul V. avec les Venitiens, lequel s'excita en 1606. & fut assoupi l'année suivante par la médiation & les bons offices de Henri IV. & il ne laisse pas échaper l'occasion de donner de grands éloges à Fra-Paolo. Les inconstances de Marc-Antoine de Dominis n'ont pas permis au Sieur Jeger d'en faire un Heros : mais dans la suite des avantu-

res de ce malheureux Archevêque de Spalatro, qu'il raconte aux années 1616. & 1622. il trouve bien des ſujets d'injuſtes reproches à faire à la Cour Romaine. Il traite ſuperficiellement de Cyrille Lucar en 1638. & ſans faire mention que ce Patriarche avoit adopté les ſentimens de Geneve, il le louë autant qu'un Calviniſte auroit pû faire.

Du reſte le Sieur Jeger non ſeulement n'eſt point Calviniſte, mais il ſemble en un endroit improuver toute Tolerance à l'égard des Calviniſtes. Il dit en l'année 1616. que David Paré Profeſſeur à Hidelberg fit paroître un livre intitulé, *Irenicum, ſive de unione & ſynodo Evangelicorum conciliandâ liber votivus*, c'eſt à dire, *Pacification, ou ſouhait de l'union & d'un Synode des Evangeliques.* Là après des plaintes generales de la déſunion des Proteſtans, que tant d'écrits ſur ce ſujet, tant de conferences & de diſputes, n'avoient pû faire ceſſer, Paré propoſe un moyen facile, & c'eſt d'aſſembler un Synode en commun; mais comme diverſes raiſons le peuvent re-

tarder, il souhaite qu'en attendant les Lutheriens & les Calvinistes conviennent d'une Tolerance mutuelle, qu'il appelle *Syncretisme*, se mêlant les uns avec les autres dans une même Eglise. Il prouve que cela se peut faire ainsi. » Car, dit. » il, les deux partis ne different en » nul article fondamental : ils ne » sont divisez que sur l'article de » la Cene, & non sur tout cet arti- » cle, mais sur une partie seulement » qui n'est pas necessaire au salut. Paré faisoit encore considerer quel avantage reviendroit aux Protestans d'un tel Syncretisme, qui non seulement leveroit le scandale que causent leurs dissentions, mais qui les fortifieroit contre l'Eglise Romaine. Il ajoutoit que le Syncretisme avoit été résolu à Marpourg & executé en Boheme. Et enfin, puisque les Princes de l'une & de l'autre créance se liguent ensemble pour leur commune sûreté, pourquoi les Théologiens ne s'uniront-ils pas ?

Ces paroles douces comme le miel, reprend le Sieur Jeger, & qui annonçoient la paix & l'union, pou-

voient séduire plusieurs Lutheriens, si Sigwart Professeur de Théologie à Tubinge ne les eut refutées, en montrant par plusieurs raisons, que tandis que les Calvinistes garderont les mêmes sentimens, il n'y a aucune union, ni aucun Syncretisme à faire avec eux.

On apperçoit bientôt que la proposition d'un Synode est purement illusoire, & une adresse de Paré pour parvenir à son veritable dessein, d'insinuer la Tolerance & le Syncretisme, dont les Calvinistes paroissent autant désireux, que les Lutheriens témoignent ordinairement en avoir d'aversion. Cependant George Calixte, Théologien de reputation parmi eux & Professeur à Helmstad, y étoit assez porté, & s'attira par là l'indignation des Théologiens de Vittemberg, de Lipsic & de Iene. L'occasion où il se déclara le plus ouvertement merite d'être rapportée.

Uladislas Roi de Pologne ordonna une Conference à Torn pour le 28. d'Août 1645. entre les Catholiques, les Calvinistes, & les Luthe-

riens. Les premiers avoient à leur tête George Tyſzkiewicz Evêque de Samogitie; les ſeconds, Zbigné de Gorai Garaiski Caſtelan de Chelm; les troiſiémes, Sigiſmond Geldenſtern Staroſte de Strum. Les Commiſſaires nommez par le Roi furent George de Tenczin, Prince d'Oſſalinski Grand Chancelier de Pologne, & Jean Leſzinſki Caſtelan de Gneſne. Vingt-cinq Théologiens deputez de la part des Catholiques s'y rendirent, dans le même ſentiment, que les Evêques d'Afrique entreprirent la celebre conference de Carthage avec les Donatiſtes, c'eſt à dire, pour diſſiper avec charité les préventions qui entretenoient l'erreur & le ſchiſme. Les Lutheriens appellerent à leur ſecours Hulſemann de Vittemberg; & les Calviniſtes inviterent Calixte à venir les aider de ſes conſeils, pour parvenir à une union avec les Lutheriens. Il y eut 36 ſéances juſqu'au 24. de Novembre, ſans pouvoir arriver à l'examen de la doctrine, le tems s'étant conſumé en préliminaires & en vaines conteſtations; tantôt

les Calviniſtes & les Lutheriens ſe diſputant entre eux la préſéance, tantôt ceux-là, malgré ceux-ci, voulant paſſer ſous le nom de la Confeſſion d'Auſbourg, tantôt les uns & les autres s'arrogeant le tître de Catholiques, & le refuſant aux Catholiques mêmes, imputant aux Catholiques ce qu'ils ne croyent pas, & ce qu'ils ne reçoivent pas comme articles de Foi, les calomniant & les traitant imperieuſement dans leurs écrits. Pendant le cours de cette conference les Calviniſtes tenterent de s'unir aux Lutheriens, & furent conſtamment rejettez, comme errans en des articles fondamentaux.

Le Sr. Jeger dit enſuite qu'une telle union ſeroit à ſouhaiter pour maintenir le parti Proteſtant : il prétend, ſans ſçavoir de quoi il s'agit, que les Dominicains & les Jeſuites ſont plus éloignez de ſentiment, quoiqu'ils demeurent dans la même Egliſe, que les Lutheriens & les Calviniſtes. Enfin il conclut en ces termes : „ J'ai toujours penſé, avec „ Wolflin Prévôt de Stutgard, que

„ si les Reformez vouloient se relâ-
„ cher sur leur horrible Decret abso-
„ lu, & suivre le très-docte Evêque
„ de Salisbury Davenant en la ma-
„ tiere de la satisfaction & du merite
„ de JESUS-CHRIST pour tous les
„ hommes, la Tolerance sur le reste
„ ne seroit pas difficile ; au moins je
„ ne damnerois personne, quoique
„ les autres en pensent. Paré ne trouvoit de la difficulté que sur l'article de la Cene, celui-ci n'en trouve que sur l'article de la Prédestination & des Decrets absolus.

D'autres tentatives pour introduire le Syncretisme n'ont pas mieux réüssi. L'an 1631. des Théologiens des deux partis assemblez à Lipsic, & mettant pour fondement la Confession d'Ausbourg présentée en 1530. à l'Empereur Charles Quint, se trouverent arrêtez sur deux points de la créance Lutherienne, auxquels les Calvinistes refuserent de se conformer, sur l'ubiquité & la communication des autres idiomes en la nature humaine de JESUS-CHRIST, & sur la manducation orale de son corps par les profanes en

la Cene. En 1634. les efforts de Durée Ecossois, qui se vouloit faire médiateur, furent inutiles en Alemagne, & il les renouvella avec aussi peu de succès en Suede l'an 1636.

Le dogme si cher au Lutheranisme de l'ubiquité, ou de la presence de JESUS CHRIST, selon son humanité & son corps, en tous lieux, devint en 1621. un sujet de discorde entre les Théologiens de Tubingen & de Giessen. Menzer soutint à Giessen que Dieu n'est present en tous lieux que par sa seule operation; que la presence de JESUS-CHRIST se doit expliquer de la même maniere, & qu'elle se rapporte uniquement aux fonctions de sa Royauté; que dans le tems de son abaissement & de sa vie mortelle il n'a pas été present en tous lieux; qu'il n'a commencé de l'être que depuis qu'il est dans la gloire assis à la droite de son Pere. Menser fut contredit en tous ces articles par Winkelmann, qui enseignoit avec lui la Théologie, & qui fut soutenu par les Théologiens de Tubingen. Ceux de Lipsic, dont le plus renommé étoit Osiander,

crûrent trouver un temperament, en accordant à Winkelman que JESUS-CHRIST, dès le premier moment de sa vie & dans le tems de son abaissement, est en tous lieux, & à Menser, qu'il n'a commencé d'y exercer sa puissance royale que depuis le tems de sa gloire.

Un autre differend entre les Lutheriens survenu à Coninsberg en Prusse l'an 1636. fit encore plus de bruit. Il s'agissoit de la Prédestination & de la necessité des bonnes œuvres, & de sçavoir si le Mystere de la Trinité avoit été connu sous l'ancien Testament.

Presque dans le même tems il s'éleva en Hollande parmi les Calvinistes une contestation qui a eû de plus grandes suites. Arminius entreprit hautement de combattre les sentimens impies de Calvin touchant la Prédestination & la Grace, & Gomar les défendit. Ce que le Sr. Jeger a de meilleur sur ce sujet, est l'histoire du Synode de Dordrecht en 1619. à laquelle il manque encore beaucoup de choses.

Jansenius peu après tâcha d'intro-

duire dans l'Eglise presque les mêmes erreurs dont Arminius avoit voulu purger la secte Calvinienne, le Sr. Jeger en parle en 1638. mais si legerement, ou plûtôt si négligemment, qu'il semble avoir regardé cette affaire comme peu importante, ou peutêtre a-t'il craint de s'engager, voyant dans la doctrine de Jansenius des Decrets non moins horribles que ceux de Calvin qu'il déteste, & dans ses adversaires une parfaite soumission à l'Eglise Romaine. Il dit, sur la relation d'un Espagnol qui étoit alors à Rome, que dès ces premiers tems le parti Janseniste avoit fait un fonds de deux cens mille écus destiné à l'impression de leurs livres.

En 1645. il traite au long du livre composé pour soutenir la proposition de Mr. Arnauld, *des deux Chefs de l'Eglise Romaine qui n'en font qu'un*, & intitulé, *la grandeur de l'Eglise Romaine établie sur l'autorité de St. Pierre & de St. Paul.* Il n'oublie pas de remarquer que Marc-Antoine de Dominis en a fait le fondement de son pernicieux livre de la Republique Chrétienne.

L'Angleterre vit d'étranges tragedies, où la ſcene fut enſanglantée par le plus déteſtable parricide. Le motif, ou le prétexte de la Religion, commença l'action par l'Ecoſſe. Les Preſbyteriens qui y dominent, refuſant de reconnoître l'autorité des Evêques, ſelon l'intention du Roi Charles I. & de recevoir la Liturgie qu'il leur avoit envoyée, les Preſbyteriens d'Angleterre les imiterent, & la rebellion éclata & prévalut dans les deux Royaumes. L'établiſſement de l'Ordre Epiſcopal, & la forme de la Liturgie, étoient, diſoient-ils, des démarches vers une réünion avec l'Egliſe Romaine, que Guillaume Laud Archevêque de Cantorbery, avec quelques Evêques, méditoit & inſpiroit au Roi. Ils faiſoient un crime à l'Archevêque d'avoir eû des entretiens, & d'avoir été en commerce, avec le Nonce & les Agens du Pape, & de s'être laiſſé dédier un livre par Montaigu ſon Chapelain, où il étoit parlé du Pape avec reſpect. Cromwel s'étoit fait du crédit dans la faction Preſbyterienne, & gardoit ſon reſſentiment

d'avoir autrefois été rébuté par l'Archevêque en la poursuite d'un Benefice. Il resolut donc de le perdre, & il s'essaya en versant le sang du Primat d'Angleterre, à entreprendre un plus horrible attentat. Il fit arrêter Laud, prit la commission de lui faire son procès, & lui fit couper le cou l'an 1645.

En 1650. le Sr. Jeger parle de Mr. Descartes & du Cartésianisme.

Il raconte en l'année 1635. une operation de Chirugie très-mémorable. Un jeune Paysan de Prusse, nommé André Grunheid, étoit sujet à des maux d'estomac, & pour s'exciter au vomissement, il avoit coûtume d'avancer le bout du manche de son couteau vers le fond de sa bouche. Un jour le couteau passa plus avant, & jusque dans l'estomac. Comme il n'étoit pas possible, ni de le faire revenir par la même voïe, ni de le faire sortir par une autre, un Chirurgien de Coninsberg hazarda une incision au côté gauche du jeune homme & au dessous des côtes, ensuite il en fit une seconde dans les membranes de l'estomac, & tira le

couteau. Le jeune homme guerit peu de jours aprés. Le Roi de Pologne Ladiſlas IV. étant alors à Coninſberg envoya ſon Medecin le viſiter, & voulut avoir le couteau, qu'il paya d'un preſent au Chirurgien.

ARTICLE XXXV.

MICROMETRIA, HOC eſt, de micrometrorum tubis Optices &c. C'eſt à dire, *La micrometrie, ou la maniere d'ajouter des micrometres aux lunettes, & leur uſage dans les obſervations Aſtronomiques, & pour prendre des dimenſions. Par Frideric Balthaſaris, Licentié en Medecine & Profeſſeur de Mathematique & de Phyſique à Erlangen.* A Chriſtien-Erlangen, aux frais de Jean-André Lorberi, & de l'imprimerie de Daniel-Michel Schmak, 1710. *in douze, pages* 120.

ON appelle micrometre un inſtrument deſtiné à prendre au juſte la meſure des plus petits corps: ſon uſage eſt preſque réſervé aux

Astronomes, qui s'en servent principalement à déterminer le diametre apparent des étoiles.

Le Sieur Balthasaris prend les choses de plus loin, & supposant que l'angle de refraction, quand la lumiere passe de l'air dans le verre, est le tiers de l'angle d'incidence qui n'excede pas 20 degrez; il détermine la distance du foyer, tant pour les verres convexes d'un côté & plans de l'autre, que pour les convexes des deux côtez. Ses démonstrations sont courtes & nettes. Ensuite il donne la préference aux lunettes qui n'ont qu'un verre objectif avec un oculaire, à celles qui sont chargées de plusieurs verres; & il avertit que le micrometre doit être placé au foyer commun de de l'objectif & de l'oculaire. Ce qu'on vient de dire fait la matiere des deux premiers chapitres.

Il vient dans le troisiéme aux micrometres. Il renvoye aux Transactions Philosophiques d'Angleterre de 1667. pour un micrometre inventé par le Sieur Gascoigne; & il donne la description de celui

 d'Hevelius,

d'Hevelius, telle qu'elle eſt inſerée dans les Journaux de Lipſic du mois de Mai 1708. & dont l'artifice conſiſte en ce que par le moyen d'une vis deux fils en s'approchant, ou ſe reculant, ſerrent entre eux le diametre d'un aſtre, ou quelque autre eſpace que ce ſoit, dont par conſéquent la grandeur apparente peut être déterminée. Comme ces deux micrometres ſont d'une execution difficile, & demandent d'habiles Ouvriers, il dit que Mr. Kirchius ſans tant de façon s'eſt contenté de faire paſſer un anneau ſur ſa lunette; avec deux vis qui la perçoient de part & d'autre, & entre leſquelles il reſſerroit les objets qu'il avoit à obſerver.

Mr. Balthaſaris eſt inventeur d'un nouveau micrometre, où il met des pinnules au lieu de fils ou de ſoyes. Il fait d'abord remarquer, qu'une vis dont les contours ſont exactement égaux & s'ajuſtent exactement à ſon écrouë, par une revolution avancent, ou reculent, préciſément de l'épaiſſeur d'un contour, eſpace d'autant plus petit que les contours

ſont plus ſerrez. Si au bout de la main de la vis, comme l'eſt la main d'une clef à montre, eſt attachée une aiguille, celle-ci par ſa revolution indiquera ſur un cercle quelles parties d'un contour ont avancé, ou reculé. Ce qui donne un avantage très-conſiderable pour reconnoître la diviſion d'un fort petit eſpace en preſque autant de parties qu'on voudra. Si donc l'on s'imagine que l'extremité de la vis regarde une pinnule immobile, il ſera aiſé de reſſerrer entre deux l'objet dont on cherche la grandeur apparente.

Mais ſi l'on aime mieux deux pinnules qui s'avancent & ſe reculent également, il n'y a qu'à ſe ſervir d'une vis, dont la moitié ſoit tournée en un ſens, & l'autre moitié à contre ſens. Car alors les deux pinnules étant mobiles, avanceront également l'une vers l'autre, juſqu'à ſe joindre au milieu de la vis, ou reculeront l'une de l'autre. L'Auteur explique la ſtructure de ſes machines plus au long & par pluſieurs figures, & il répond aux objections qui peuvent lui être faites. L'une des plus

considerables, est qu'en faisant entrer un tel micrometre dans la lunette, c'est s'ôter la vûë d'une grande partie des objets, & il dit que pour obvier à cet inconvenient, il n'y a qu'à arrêter toute la machine au dessus de la lunette, y laissant seulement entrer les pinnules.

Or le diametre d'un astre, ou un espace quelconque, étant ainsi pris par le micrometre, il est aisé d'en déterminer la grandeur apparente en degrez & en minutes. Puisque, comme la distance du foyer de l'oculaire est au diametre, ou à l'espace de l'image, ainsi le sinus total est au sinus de l'angle de l'image, & dans de si petits espaces le sinus même peut être pris pour la grandeur de l'image, les sinus, les arcs, les tangentes, se confondant.

Dans le chapitre huitiéme il décrit la forme & l'usage du micrometre, maintenant ordinaire à tous les Astronomes, & formé par des fils ou des soyes, en la disposition que représente la figure, dont les unes servent à marquer les ascensions droites des astres, & les au-

tres à marquer les déclinaiſons. Il avertit de ce qu'il y a à obſerver

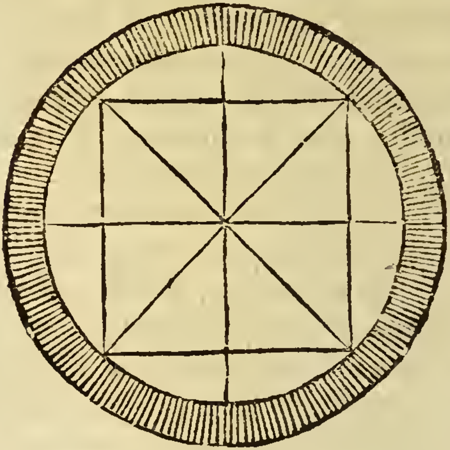

pour l'équation du tems, pour le paſſage des aſtres par les ſoyes.

Le chapitre neuviéme eſt deſtiné au récit de quelques obſervations Aſtronomiques. Il dit qu'il y a deux manieres d'obſerver vers le ſoleil, ou en appliquant l'œil à la lunette, ou par la projection de ſon image ſur un plan blanc. Il y a, pourſuit-il, diverſes manieres d'affoiblir les rayons du ſoleil quand on les veut recevoir dans l'œil; comme ſont de retrecir l'ouverture de l'objectif, de ſe ſervir de verres colorez, d'en-

fumer l'oculaire. Tout cela eſt connu, de même que ce qu'il ajoute de la figure elliptique du ſoleil proche de l'horizon. Par ſes obſervations il a trouvé le diametre apparent du ſoleil dans ſon apogée de 31'. 35". & dans ſon perigée de 32'. 44". ce qui s'accorde aſſez avec ce qu'en détermine Mr. Lieutaud dans la connoiſſance des tems.

Cette grandeur que nos yeux attribuent au ſoleil proche de l'horizon, & les diverſes figures ſous leſquelles les nuées le font quelquefois paroître, ſe diſſipent par le moyen des lunettes. Quant aux taches du ſoleil, Mr. Balthaſaris les croit inhérentes, & que le ſoleil eſt un corps terreſtre qui contient une grande quantité de matiere combuſtible & de ſoufre : quand ce ſoufre eſt conſumé & vient à manquer, c'eſt une tache.

Il propoſe une méthode ingénieuſe pour prendre la diſtance du ſoleil à la terre par le moyen de la lune, ſans attendre qu'elle ſoit éclairée à moitié. Dans la poſition du centre du ſoleil en S, de celui de la terre en

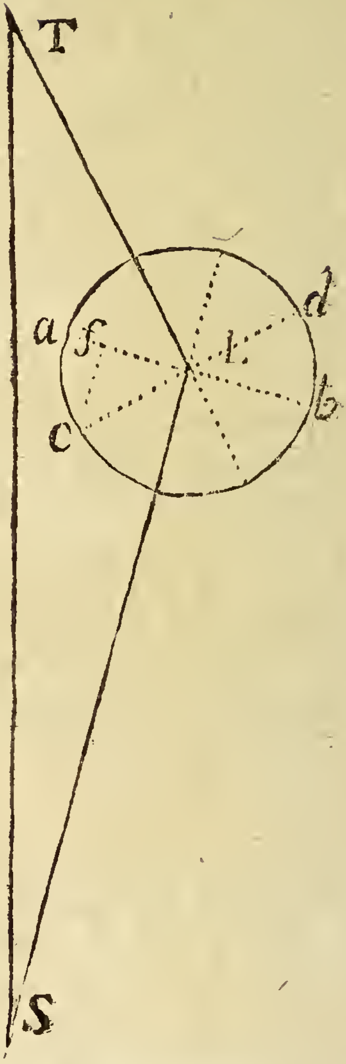
T
a
f
t
d
b
c
S

T, & de celui de la lune en L, ſe forme le triangle T L S, dont le côté L T, ou l'éloignement de la lune eſt connu, l'angle en T eſt auſſi connu; & il ne reſte qu'à chercher l'angle T L S, afin d'avoir le côté T S, qui marque l'éloignement du ſoleil. Soit donc *a b*, *c d* perpendiculaires ſur L S, L T: l'hemiſphere *a c b* de la lune eſt éclairé, & l'hemiſphere *e a d* eſt expoſé pour être vû de la terre; mais la lune qui eſt dans ſon croiſſant, n'a reçû de lumiere que juſqu'au point *f*. L'Obſervateur s'étant aſſûré de *a f*, qui eſt la plus grande largeur du croiſſant, connoit *f* L, ſinus de l'angle *f c* L, auquel l'angle *c* L S eſt égal. Donc l'angle T L S égal à l'angle droit T L *c*, & à l'autre angle *c* L S, eſt trouvé. Cette même méthode peut s'appliquer au décours de la lune. Au reſte on ne la rapporte pas ici, comme ſi l'on pouvoit s'y fier: le calcul en eſt aiſé, mais l'obſervation des limites de la lumiere & de l'ombre eſt difficile & trompeuſe.

Enſuite il propoſe une méthode de meſurer la diſtance de la lune

par la difference de ſon diametre apparent, ſelon qu'elle eſt à l'horizon, ou à une plus haute élevation. Car comme le demi-diametre de la terre eſt une grandeur conſiderable par rapport à l'éloignement de la lune, la lumiere à l'horizon eſt plus loin de nous de tout le demi-diametre de la terre, que lorſqu'elle eſt obſervée au zenit; & il y a toûjours quelque choſe à rabattre de ſon éloignement à meſure qu'elle s'éleve, & par conſéquent il arrive du changement à ſon diametre apparent.

Dans le chapitre dixiéme il montre l'utilité d'un micrometre placé au foyer du microſcope, afin de diſtinguer & de deſſigner avec juſteſſe les parties des petits objets. Ce microſcope doit être une eſpece de treillis fait de deux rangs de ſoyes paralleles, un rang poſé ſur l'autre à angles droits.

ARTICLE XXXVI.

LETTRE DE Mr. RUEL MEDECIN de Valence à un de ſes amis, expliquant la palpitation du cœur.

JE me ſouviens, Monſieur, que dans la conſultation que nous fîmes il y a environ trois mois, pour un homme malade d'une violente palpitation de cœur, nous convinmes aiſément des remedes dont on peut uſer dans cette maladie, ſans nous accorder ſur la cauſe qui a coûtume de la produire. Puiſque par vôtre derniere lettre vous me priez de vous mander comment je crois que cette maladie ſe forme, je vous expoſerai d'autant plus volontiers ce que je penſe là-deſſus, que c'eſt à l'illuſtre Mr. Chirac de Montpellier que j'en dois les premieres idées.

Comme tous les Medecins ſont perſuadez aujourd'hui que le cœur eſt un muſcle, l'opinion commune eſt auſſi que ſon mouvement ordinaire, comme celui de tous les au-

tres muſcles, eſt cauſé par l'influence des eſprits qui lui ſont portez par des rameaux de nerfs de la huitiéme paire, & ſur tout de l'intercoſtal ; mais cette opinion aujourd'hui adoptée de tant de perſonnes ne peut être la mienne, combattuë auſſi fortement qu'elle l'eſt par le raiſonnement & par l'experience. Car nous obſervons en effet tous les jours que dans les convulſions generales, ou autres mouvemens convulſifs, ſans en excepter l'epilepſie, quoique tous les eſprits animaux ſoient alors dans une agitation violente & inégale, nous remarquons, dis-je, qu'au milieu de ce déſordre le cœur conſerve un mouvement uni & reglé, ce qui n'arriveroit pas ſans doute, ſi cette partie devoit ſon mouvement à ces mêmes eſprits animaux ; & il ſeroit impoſſible qu'elle ne ſe ſentît de ce dérangement, qui ſe manifeſteroit au pous ; comme au contraire dans les ſievres violentes le cœur eſt dans une agitation extraordinaire, qui ne peut venir d'un mouvement déreglé des eſprits, puiſqu'aucune au-

tre partie n'eſt agitée de la même maniére.

La choſe devient encore plus ſenſible par l'experience ſuivante. Si on coupe à un chien tous les nerfs qui vont au cœur, ce qu'on peut faire ſous les clavicules, l'animal ne meurt pas dans l'inſtant; puiſqu'il ſurvit à l'operation quelquefois juſques à un jour & demi: & le cœur pendant ce tems-là bien loin de ceſſer ſon mouvement, l'a au contraire beaucoup plus fort & plus fréquent à cauſe de la fievre, qui ne manque pas d'être produite par l'inflammation qui ſe fait dans le poumon.

Quels ſont ici vos préjugez, Monſieur, en voyant ce qui a fait naître les miens par rapport au mouvement que j'entreprends d'expliquer, & dont je crois pouvoir attribuer la cauſe, non aux eſprits animaux; mais à une matiere nitro-aërienne répanduë dans la maſſe du ſang, ſéparée par de petites glandes qui ſont au cœur, & de là portée dans ſes fibres, où étant mêlée avec une legere portion de ſang que l'artere

coronaire y verſe, elle lui communique par la fermentation qu'elle y excite un élancement, ou mouvement explosif? Rien, ſelon ce ſyſteme, dont on ne rende auſſitôt raiſon dans la palpitation du cœur, quelque embarras & quelque peine qu'elle ait donné juſques ici aux plus intelligens & aux plus experts.

Et afin de s'en former d'abord une juſte idée, je la définis un mouvement déreglé du cœur, qui fait que dans ſon ſiſtole il s'éleve, & heurte plus ou moins fortement contre les côtes de devant, avec un pous foible. Dans la ſanté, par la contraction ſubite des fibres du cœur, la pointe étant approchée de la baſe, il devient rond, & ſes deux ventricules, ou cavitez, ſont fort étrecies, enſorte que le ſang qu'elles contiennent en eſt exprimé, & pouſſe avec un peu de violence celui de la cavité gauche dans l'artere aorte, & celui de la droite dans la pulmonaire, qui lui ſont attachées, non dans les veines caves & pulmonaires, à cauſe de la réſiſtance de leurs valvules. Or parceque dans

cette contraction & arrondissement du cœur, il devient plus épais & plus gros, ne pouvant se porter en bas à cause de la résistance de la trachée artere, & des vertebres sur lesquelles il est couché, il le fait du côté où il est moins gêné & s'éleve en devant. Si nous pouvions regarder la palpitation du cœur comme une simple augmentation de son mouvement naturel, ayant découvert le principe de ce mouvement, nous aurions aussi trouvé la cause de cette maladie; mais il est, ce mouvement, tout different, en ce que le cœur s'éleve & fait comme un saut en devant contre les côtes, où il a quelquefois heurté si violemment, qu'il s'est fait entendre d'un peu loin, & y a même fait de la fraction; ce qui nous oblige de recourir à une autre cause. La palpitation ne se fait pas aussi comme on se l'étoit imaginé, dans le mouvement de son diastole, mais dans son sistole. La preuve en est claire, par le saut du cœur & le battement de l'artere qui se sentent en même tems; & comme ce bat-

tement ne se fait que quand l'artere reçoit du sang, & qu'elle n'en reçoit que quand le cœur lui en fournit par son sistole, il est assûré que c'est dans la contraction du cœur que se fait la palpitation.

Après ce que nous venons d'exposer de la maniere dont se fait le mouvement naturel du cœur, nous pouvons aisément concevoir que si le sang vient à rejaillir avec impetuosité dans ses ventricules lorsqu'ils font leur contraction, ce rejaillissement le fera necessairement s'élever avec plus de force vers les côtes, & par suite tout ce qui fera rejaillir le sang sur le cœur causera infailliblement la palpitation. La principale & la plus ordinaire cause de cet évenement est la viscosité du sang ; non pas celle où les principes du sang étant noyez de serosité, les parties branchuës s'accrochent & s'unissent, rien ne les tenant plus écartées & divisées ; mais la viscosité, qui unissant fortement entre eux les principes du sang, les met en état par là de se fermenter à la moindre agitation : car alors le sang à cause de sa viscosité ne pou-

vant entrer que difficilement dans les poumons, & dilatant extraordinairement tous les vaiſſeaux par où il paſſe, il eſt par cette contention dans une fermentation fort grande, & s'étrangle lui-même le paſſage, particulierement à l'extremité des canaux, où il eſt beaucoup plus reſſerré, comme il arrive au doigt d'un gand quand on y en fait entrer deux à la fois. Or le ſang dans cette ſituation ne pouvant paſſer, ſa colonne qui ſe trouve dans l'artere pulmonaire rejaillit ſur les parois du cœur avec d'autant plus de force, que le corps qui l'y oblige a de vertu élaſtique; c'eſt à dire, que plus l'artere ſouffre elle-même de contrainte & de violence, plus fortement auſſi repouſſe-t'elle le ſang qui la ſurcharge du côté du cœur. Ce qui prouve que la choſe ſe fait de la ſorte, c'eſt que ſi on lie l'artere pulmonaire d'un chien, la palpitation ne manquera pas de lui arriver d'abord; dont certainement on ne peut accuſer que le reflux du ſang vers le cœur, à cauſe de l'obſtacle qu'il trouve dans ſon paſſage, ſçavoir la ligature. Le ſkirre, ou

le tubercule qui ſe forme quelquefois au commencement de l'aorte, ou de l'artere pulmonaire, étreciſſant fort leur cavité, produit la palpitation par la même raiſon que la ligature; ſans qu'on puiſſe objecter, que les valvules empêchent le ſang d'agir & de reflechir ſur le cœur, parceque l'artere étant remplie de ſang, dont la colonne eſt fort ſerrée, & preſſée par celui que le cœur fournit toûjours, les valvules ſont alors élevées & colées contre les parois de l'artere.

Parcequ'on trouve ſouvent beaucoup d'eau dans le pericarde de ceux qui meurent de palpitation, Louver & d'autres ont crû que l'hydropiſie de cette membrane pouvoit la produire : mais cette hydropiſie ne peut au plus faire qu'un pous foible, en empêchant la libre dilatation du cœur qui eſt plongé dans cette eau ; laquelle bien loin de faire faire au cœur des ſauts violens, en doit au contraire amortir la vivacité & l'action. Or il eſt vraiſemblable que le cœur en ſe contractant fortement a exprimé quelques particules aqueu-

ſes, qui ont été retenuës par les membranes dures du pericarde, d'où vient l'amas d'eau qui s'y eſt fait, qui pourroit auſſi provenir du vice du ſang trop groſſier des hydropiques.

Ceux qui veulent que la palpitation du cœur ſoit un mouvement convulſif cauſé par l'irritation que peut produire le tubercule de l'aorte, les ulceres, & les vers contenus dans le pericarde, ne réüſſiſſent pas mieux : car il eſt impoſſible de rendre raiſon de la petiteſſe du pous qui ſurvient dans toutes les palpitations, puiſqu'il n'y a point d'obſtacle au paſſage du ſang.

D'autres ont donné pour cauſe de cette maladie un polype formé dans les cavitez du cœur; mais il n'eſt pas probable qu'une pareille concretion ſe faſſe dans ſes ventricules pendant la vie, où le ſang circule librement & fortement, ſans qu'il s'en faſſe de pareilles dans toutes les veines, & que par conſequent il ne perde ſon mouvement circulaire; outre que ces ſortes de concretions peuvent très-bien ne ſe former que dans l'inſtant de la mort, ou peu après.

Je reviens à nôtre hypothese, en faveur de laquelle rien ne conclud plus fortement que les differens simptômes qui accompagnent la palpitation. Le pous est foible, parcequ'il passe très peu de sang du ventricule droit au ventricule gauche, & celui-ci par consequent n'en peut pousser qu'une petite quantité dans les arteres, incapable de les soulever beaucoup; ce qui fera aussi la grande foiblesse & la syncope frequente qui arrive dans cette maladie. On a pour lors de la peine à respirer, parce que le sang ne coulant pas si librement dans les poumons, les vesicules qui doivent recevoir l'air se trouvent comprimées par le gonflement des arteres qui rampent dessus. On sent beaucoup de langueur, parceque peu de sang étant porté au cerveau, il s'y filtre peu d'esprits. On se trouve las & abbatu, parceque le sang visqueux ne se peut fermenter qu'il ne se rarefie beaucoup, & ne distende les parties par où il passe; ce qui cause aussi l'inquietude & l'embarras que l'on sent dans tout le corps.

Mars 1712.

Il paroît difficile d'expliquer comment les passions de l'ame, la joye, la tristesse, l'amour, la colere, & la crainte, peuvent exciter des palpitations de cœur : difficulté legere, & qui sera bientôt levée dans nos principes, après avoir seulement supposé comme une verité certaine, qu'il y a une union toute particuliere de nôtre ame, je ne dis pas avec le sang, dont elle ne peut, ni augmenter, ni arrêter le cours ; mais avec les esprits animaux, qui lui servent à remüer le corps, les déterminant à son gré dans quels organes, & dans quels membres elle juge à propos ; & c'est ce même mouvement que l'ame donne aux esprits animaux, qui dispose & qui modifie le sang, selon qu'il convient aux passions, dont il est le principal & le plus utile instrument. Il s'altere, il se change, il se diversifie en cent manieres, selon le caractere & l'espece de la passion qu'il doit servir. Comment cela ? Parceque les esprits y sont portez, ou en trop grande quantité & en trop grand mouvement, ou trop lentement &

en petite quantité. L'état du ſang ne peut changer que de ces manieres, & il le doit toutes les fois qu'une pareille revolution s'y fait. Si c'eſt par une trop grande quantité d'eſprits animaux qu'elle eſt cauſée, comme il arrive dans la colere, dans l'amour & dans la joye, les parties ſeront fort tenduës, & la fermentation du ſang augmentée le fera mouvoir avec plus de vîteſſe pour produire la palpitation dans ceux qui ont le ſang viſqueux, parce qu'alors il ſe rarefie, diſtend les parties par où il paſſe, & a de la peine à couler dans les poumons, ce qui fait la palpitation. Tout au contraire dans la triſteſſe & dans la crainte, peu de fermentation dans le ſang, parceque les eſprits animaux n'y entrent que lentement & en petite quantité, auſſi-bien que dans les autres parties, qui par là relâchées & débandées en deviennent plus propres à faire perdre le mouvement au ſang qui les heurte, lequel ne pouvant pas circuler librement, ſe coagule & s'épaiſſit, & repouſſé dans cet état des poumons dans le cœur, y cauſe la palpitation.

On a été en peine de dire pourquoi cette maladie eſt plus dangereuſe aux hommes qu'aux femmes. Elles doivent ce bonheur au ferment menſtruel qui leur eſt particulier, qui conſerve & donne la liquidité au ſang ; pendant que le mal ſeul ſe trouvant dans les hommes ſans le remede, ils ne peuvent qu'à peine en éviter les effets par des ſyncopes qui les emportent.

Il eſt inutile de s'étendre ſur quelques autres irregularitez du mouvement du cœur, quelquefois lent, quelquefois précipité, quelquefois extraordinairement fort, quelquefois ſi foible qu'à peine eſt-il ſenſible. Il eſt lent, lorſque la matiere qui fait l'exploſion dans ſes fibres entre lentement dans la ſubſtance du cœur, & ſe diſſipe de même étant plus groſſiere qu'à l'ordinaire ; il eſt prompt & redouble par une raiſon & une diſpoſition de matiere contraire. Il eſt violent, lorſque cette matiere fait une violente exploſion ; il eſt foible & petit, lorſque l'exploſion de la matiere eſt petite & legere. Quelquefois c'eſt un tremouſ-

ſement cauſé dans le cœur par de fréquens ébranlemens ou ſecouſſes. En ce cas, diſons que la matiere de l'exploſion ſe diſtribuë inégalement dans les fibres du cœur, ce qui fait la contraction plus forte dans les unes que dans les autres, d'où s'enſuit le tremouſſement. Ou bien cette même matiere étant fort tenuë elle entre facilement dans les fibres du cœur, & en ſort de même, ce qui fait la petiteſſe & la fréquence du pous.

Il y a enfin une autre eſpece de mouvement dereglé dans le cœur; ſçavoir, l'intermittent, lorſque la matiere propre à faire l'exploſion n'eſt pas répanduë également dans la maſſe du ſang. Suppoſons, par exemple, que le ſang qui coule pendant ſept ou huit battemens a ce qu'il doit avoir de cette matiere exploſive, ſon battement ſera reglé & ordinaire; aulieu que ſi le ſang qui ſuit eſt privé de cette ſorte de matiere, ou qu'il en ait trop, l'intermiſſion arrivera, ou des battemens plus fréquens ſe ſuccederont & ſe ſuivront de plus près.

Mars 1712.

Je permets, Monſieur, de porter le détail & l'induction encore plus loin, on n'en reconnoîtra que mieux la bonté du ſiſteme que je propoſe. Je ſuis. &c.

De Valence le 1er. Juillet 1711.

ARTICLE XXXVII.

NOUVELLE TRADUCTION *en vers des cent cinquante Pſeaumes de David, par Mr. le Noble.* A Paris, chez la veuve de Jean Moreau à l'entrée de la ruë Galande 1710. *in* 8°. *pages* 389.

C'Eſt ici le dernier ouvrage d'un Auteur celebre. Mr. le Noble, après nous avoir donné en proſe une traduction des Pſeaumes dont nous avons rendu compte au Public dans les Memoires du mois d'Août de l'an 1706. s'eſt occupé le dernieres années de ſa vie à nous en donner une en vers. Heureux de les avoir paſſées dans une ſi ſainte méditation, & d'avoir conſacré à un ſi loüable uſage ſon talent pour la Poëſie. Il en avoit ſans doute un ſingulier, qui conſiſtoit dans une facilité & dans une abon-

dance, qui, réduite aux regles de l'Art, auroit produit des chef-d'œuvres. Mr. le Noble content de la fertilité de son imagination a dédaigné de la cultiver, il a crû qu'un stile prompt à prendre sans peine toutes les formes differentes, qu'un esprit propre à tout, ne pouvoit pas être contraint; qu'il devoit au Public un compte de la fécondité de son génie, dont il ne pouvoit s'acquitter que par la multitude & la varieté de ses ouvrages, & que ce seroit sortir de son caractere, que de viser à la perfection.

Il se fit d'abord connoître par un Poëme mêlé de serieux & de comique, sur une querelle qu'il avoit avec un de ses voisins à l'occasion *d'une allée de noyers.* Il fit voir dans son Poëme sur *la destruction du Temple de Charenton*, qu'il pouvoit s'élever jusqu'à l'heroïque. *Son histoire d'Hollande* montre qu'il auroit pû tenir son rang parmi nos Historiens. *Son Ecole du monde* est l'ouvrage d'un Philosophe judicieux & poli. *Sa dissertation sur les années de Jesus-Christ* prouve que les Sciences les plus hautes n'avoient rien d'inac-

cessible pour lui. Dans *sa traduction en vers des satires de Perse accommodées à nôtre tems*, il a dissipé les tenebres dont ce Poëte est enveloppé, sans lui ôter le sel dont il est plein. Si Mr. le Noble se fût attaché à un genre d'écrire, il auroit eû peu d'egaux, mais entraîné par son génie, aussi volage que facile, il n'a pû se fixer à rien, & les ouvrages serieux dont nous venons de parler, ne sont que la moindre partie de ceux qu'il a fait paroître. Il a répandu à pleines mains des Pasquinades, des Comedies, des Nouvelles. Un travail qui auroit rempli les journées d'un autre, ne déroboit à ses plaisirs que quelques momens d'ennui. On voyoit naître en foule les ouvrages sous sa plume, sans le voir jamais pensif, & la peine d'écrire, ou de dicter, est la seule peine que ses livres lui ayent couté: souvent il en écrivoit un, & en dictoit en même tems un autre.

Tel a été Eustache le Noble, dont l'Histoire des belles Lettres doit conserver la mémoire. Il est mort le trente unième de Janvier 1711. âgé de soixante huit ans.

N'oublions pas *que le dégoût du monde* attribué à un fameux pénitent & si bien reçu du Public, est un des fruits de la pénitence de Mr. le Noble.

Les Pseaumes sont la plus ancienne & la plus sublime Poësie que nous ayions. Quoi-qu'ils ayent perdu beaucoup de leur beauté dans les traductions en prose, où l'on n'a songé qu'à l'exactitude, & où l'on a même affecté la simplicité, on y remarque en cent endroits des pensées, des tours sublimes, des traits fermes, nobles ; en un mot, ce vrai, ce grand, où les Poëtes les plus estimez n'atteignent que rarement. Il est certain qu'une traduction en vers en conserveroit mieux les beautez qu'une traduction en prose. Plusieurs Poëtes Chrétiens ont tenté cette traduction en Grec, en Latin, en Italien, en Espagnol, en Anglois, en Aleman, en Flaman, en François.

Pour ne parler ici que des Poëtes François qui se sont essayez sur ce livre sacré, *Marot*, le profane *Marot*, a osé mettre en vers plusieurs Pseaumes. Il ne connoissoit gueres ses for-

ces : ſon eſprit aiſé, naturel, pouvoit badiner agréablement, railler finement, répandre ſur un ſtile naïf des agrémens inimitables ; mais cette naïveté devient platte, cet enjoüement paroît fade, quand on l'applique ſur un fonds auſſi relevé, auſſi magnifique que les Pſeaumes. *Beze*, avec moins de talent encore, acheva la traduction des Pſeaumes à l'uſage des Calviniſtes : on l'a ſouvent retouchée ſans être parvenu à la rendre ſupportable. Gilbert a tenté d'en ſubſtituer une autre : les Calviniſtes n'auroient pas beaucoup gagné dans ce changement. Le zele d'un Eccleſiaſtique de Poitiers, nommé *Jean Poitevin*, ne fut pas plus heureux, & ſa verſion n'a ſur celle de Marot d'autre avantage que celui d'être Catholique. Blaiſe de Vigenere en fit paroître une en proſe meſurée ſans rimes, qui n'a de ſingulier que la bizarrerie de cette nouvelle eſpece de vers. *Des Portes* apporta plus de talent à ſa verſion de tous les Pſeaumes en vers François. Quoiqu'il ait beaucoup vielli, & que dans le tems même qu'il a écrit on l'ait

blâmé d'une grande inégalité, ſa traduction eſt non ſeulement, & orthodoxe, & plus ſçavante que celle de Beze, mais veritablement poëtique : il a rendu pluſieurs endroits fort heureuſement, & fait ſentir quelquefois toute la force de l'original. *Mr. de Marillac* Garde des Seaux de France travailla peu après ſur le même ſujet avec plus de pieté que de genie. *Racan*, dans ſes Odes ſacrées ſur les Pſeaumes, a ſurpaſſé tous ceux qui l'ont précedé & pluſieurs de ceux qui l'ont ſuivi, & s'il avoit autant de feu que de régularité, autant d'élevation que de douceur, David auroit en lui un digne Interprete. La verſion de *Mr. Godeau*, ſi loüée par ſes amis, ſi décriée par de fameux Critiques, ne merite, ni tout le bien, ni tout le mal qu'on en a dit. On a eû raiſon de blâmer dans ce Poëte une abondance faſtidieuſe, une affectation preſque puerile, des inégalitez fréquentes ; mais on ne devoit pas lui conteſter les éloges que meritent un ſtile ordinairement ingénieux, des tours aſſez variez, une verſification douce. *Le Pere le Breton*

Jesuite, dont l'ouvrage a suivi de près celui de Mr. Godeau, ne manque pas de génie, mais il a manqué d'élegance & de force. J'ai quelque soupçon que feu Mr. Ranchin a imprimé une traduction des Pseaumes en vers; mais je n'ai trouvé personne qui ait pû éclaircir ce soupçon. Outre ces Poëtes qui nous ont donné tous les Pseaumes, plusieurs autres d'un grand nom se sont essayez sur quelques Pseaumes. *Bertaut & du Perron* ont plûtôt emprunté des Pseaumes quelques expressions, en traitant des sujets de leur tems, qu'ils n'ont travaillé à rendre exactement ces sacrez hymnes. Le nom de paraphrase ne convient pas à leurs versions, plus libres encore que la paraphrase. *Malherbe* est admirable dans le peu de Pseaumes qu'il a imitez, plûtôt que traduits; il égale presque son original, mais il prend trop peu de soin de l'exprimer fidellement. *Le grand Corneille* a mis en vers François tous les Pseaumes de l'Office de Nôtre Dame, les Sept Pseaumes & ceux des Vespres du Dimanche, & on ne le méconnoît

point dans cet ouvrage. L'Abbé *de Cerisi*, Auteur de la Métamorphose des yeux de Philis en astres, le Marquis de Beuseville, L'Abbé Testu, Maneville, Desmarets, Conrart, Pelisson, Benserade, La Fontaine, ont assez bien rendu les beautez de quelques Pseaumes, mais nous n'avons rien en ce genre de si parfait que ce que feuë Madame le Hay nous donna en 1694. Il est honteux pour tant de grands Poëtes, qu'une femme leur ait enlevé la gloire d'une traduction de Pseaumes en vers exactement fidelle & veritablement sublime : elle en a laissé quelques-uns manuscrits qui ne cedent point à ceux qui ont paru, on ne peut leur comparer que ceux qu'elle engagea Madame Deshoulieres à traduire. Deux hommes sont depuis entrez dans la carriere pour lui disputer le prix. Les Pseaumes que Mr. Rousseau a traduits par l'ordre de Monseigneur le Dauphin sont les chefs-d'œuvres d'un grand Poëte ; peut-être en paroitra-t'il bientôt que le Public pourra leur comparer.

ARTICLE XXXVIII.

DISSERTATION DU REVEREND *Pere Chamillard de la Compagnie de Jesus, sur plusieurs medailles & pierres gravées de son cabinet & autres monumens d'Antiquité.* A Paris, chez Pierre Cot 1711. *in* 4°. *pages* 109. *Planches* 11.

LEs dix-huit dissertations en forme de lettres qui composent ce recueil ont paru dans nos Memoires en differens tems, à l'exception de deux ou trois imprimées avant que nos Memoires parussent. Les remarques faites dans un voyage d'Italie sont la seule piece que l'on donne au Public pour la premiere fois, & la seule dont nous lui devions compte. La premiere de ces remarques est une conjecture sur l'ancienne enceinte de Frejus. Le Pere Chamillard croit avoir trouvé dans cette ville des preuves que les Chrétiens avoient autrefois un quartier séparé dans les villes Romaines, qui en faisoit un Fauxbourg, & qui après la

converſion des Empereurs eſt devenu le quartier principal des villes. Cette conjecture ne peut gueres s'accorder avec ce que nous liſons dans les Auteurs des premiers ſiécles de l'Egliſe. Tertullien, par exemple, nous repréſente en plus d'un endroit les Chrétiens mêlez avec les payens, & ce qui reſte à Rome de monumens Chrétiens de ces tems-là, les maiſons des Chrétiens changées en Egliſe, prouvent qu'ils habitoient les plus beaux quartiers.

La ſeconde remarque contient des obſervations judicieuſes & ſçavantes ſur la forme des Egliſes Chrétiennes. Elles ont toutes la figure, ou d'un navire renverſé, ou d'une Croix, & la figure d'un navire eſt joint dans quelques unes à la figure d'une Croix. Il ſemble que les Chrétiens ayent voulu que l'Architecture de leurs Temples fût une eſpece de profeſſion qu'ils adoroient un Dieu crucifié, & qu'ils vouloient vivre & mourir dans l'Egliſe, figurée par la barque de Saint Pierre. La difference de la ſtructure ne vient que des differentes idées qu'on s'eſt faites en

divers siécles de la Croix du Sauveur. Le Pere Chamillard donne ici le plan de six Eglises, & il croit que l'on peut y réduire toutes les autres.

La troisiéme remarque est sur les Catacombes. Le Pere Chamillard les décrit, & il descend dans un grand détail sur la maniere dont on en tire les corps des Martyrs, & sur les précautions qu'on apporte pour les reconnoître.

Nôtre Auteur compare dans la quatriéme remarque l'Italie & la France, par ce qu'elles ont de plus capable de satisfaire la curiosité des voyageurs. La France l'emporte sur l'Italie pour les bibliotheques, les manuscrits, les cabinets de medailles : l'Italie l'emporte sur la France pour les chef-d'œuvres de Peinture & de Sculpture, assez rares par tout aillieurs ; ils y sont communs. A cette occasion le Pere Chamillard nous apprend quel est le tableau le plus estimé de chaque Peintre fameux, & le lieu où il est. La Transfiguration de Raphaël est à Rome à Saint Pierre *in montorio*. La Nativité du Correge,

plus connuë ſous le nom de la Nuit du Correge, eſt dans le Palais du Duc de Modene. Le Saint Pierre Martyr du Titien eſt à Veniſe dans l'Egliſe de Saint Jean & de Saint Paul. Le Paradis du Tintoret eſt dans la même ville dans la ſalle du grand Conſeil. Le Jugement de Michel-Ange eſt au Vatican dans la Chapelle du Pape. Le Saint Michel du Guide eſt à Rome dans l'Egliſe des Capucins. Le Saint Jerôme mourant du Dominiquin eſt auſſi à Rome dans l'Egliſe de St. Jerôme de la Charité. Les Nôces de Cana de Paul Veroneſe ſont à Paris au Louvre.

La cinquiéme remarque rend public un monument antique inconnu jusqu'à preſent : c'eſt une lettre de l'Empereur Veſpaſien, qui confirme les privileges accordez par Auguſte aux Vanaciniens, peuple qui habitoit la pointe du Cap le plus ſeptentrional de l'iſle de Corſe. Le Pere Chamillard fait diverſes obſervations ſur ce monument qui ne deplairront pas à ceux qui aiment l'antiquité.

ARTICLE XXXIX.

MEDITATIONS TIRÉES DE l'Ecriture ſainte & des Peres pour tous les jours & fêtes de l'année. A Paris, chez Raimond Mazieres ruë St. Jacques 1711. *quatre tomes* in 12. *Tome premier pages* 394. *Tome ſecond pages* 432. *Tome troiſiéme pages* 395. *Tome quatriéme pages* 347.

ON ne peut gueres ſe paſſer dans l'exercice de l'oraiſon, ſi neceſſaire dans la vie Chrétienne, de livres où les ſujets de méditation ſoient propoſez & digerez. Celui-ci remplit ſon titre. Ce n'eſt, à proprement parler, qu'un tiſſu de paſſages de l'Ecriture entremêlez de quelques paſſages choiſis des Peres rapportez tous à un ſeul ſujet, éclaircis, appliquez par de courtes reflexions. On ſent que ce livre eſt plus le fruit de la priere que de l'étude. Les lumieres n'en ſont, ni moins pures, ni moins ſolides, & l'onction y eſt plus abondante : l'on y reconnoît partout la parole de Dieu, le langa-

ge de l'Eglise, les expressions d'une dévotion éclairée.

L'Ecriture sainte est la veritable source des méditations. Dupont, dont l'ouvrage traduit dans toutes les langues de l'Europe passe encore aujourd'hui pour le modele de ces ouvrages de pieté, n'a eû ce grand succès que par la science de l'Ecriture, dont ses méditations sont remplies. Un livre de même espece paroitra bientôt. C'est *la traduction des méditations du fameux Pere Segneri, sur des passages choisis de l'Ecriture, pour tous les jours de l'année.* Ce livre si connu en Italie sous le nom de *Manna de l'anima*, n'a rien perdu de sa force dans une version aussi fidelle que le goût François l'a permis.

ARTICLE XL.

LETTRES DE MONSIEUR *le Baron de Leibnits à Mr. Hartsoeker, avec les réponses de Mr. Hartsoeker.*

Monsieur de Leibnits, prié par Mr. Hartsoeker de lui dire

ſon ſentiment ſur *les conjectures phyſiques* que le dernier a imprimées, envoya d'abord à Mr. Hartſocker quelques objections, auxquelles ce Philoſophe a répondu dans *ſes Eclairciſſemens*, ſans nommer Mr. de Leibnits. La diſpute n'a pas fini par l'impreſſion des Eclairciſſemens, elle eſt même devenuë plus vive. Mr. de Leibnits s'eſt trouvé inſenſiblement engagé à combattre les principes du ſyſteme de ſon adverſaire, c'eſt à dire, la parfaite liquidité d'un de ſes élemens, & l'indiviſibilité de l'autre. En lui ſoutenant que les atomes ſont auſſi impoſſibles qu'un liquide parfait, il lui a ſoutenu que la *cohesion* des parties d'un corps, qui en fait la dureté, avoit pour veritable cauſe la conformité des mouvemens qui pouſſent ces parties: ſelon lui, lorſque ces *mouvemens conſpirans* ſont troublez par quelque accident, les parties perdent leur union, & le corps devient liquide. Mr. Hartſocker ne comprit pas d'abord ce que Mr. de Leibnits vouloit dire. La diſpute en étoit là, quand Mr. de Leibnits envoya la

premiere des lettres suivantes au Pere Desbosses Jesuite demeurant à Cologne, pour la faire tenir à Monsieur Hartsoeker. Le Pere Desbosses, aujourd'hui Regent de Theologie à Paderborn, est depuis longtems ami intime du celebre Mr. de Leibnits. Beaucoup de sçavoir & de pénetration, jointes à toutes les vertus d'un ami Chrétien, qualitez que Mr. de Leibnits a reconnuës dans le Jesuite, ont lié entre eux cette étroite amitié, malgré la difference de Religion. Le Pere Desbosses a proposé à son illustre ami de rendre publique sa dispute avec Mr. Hartsocker; nous en avons obtenu la permission de ce dernier, & c'est assûrément avoir rendu un grand service à ceux qui aiment à approfondir les principes de la Physique.

Lettre de Monsieur de Leibnits à Monsieur Hartsoeker.

MONSIEUR,

Vous parlez comme si vous n'entendiez pas ce que c'est que mouve-

mens conſpirans, & vous demandez ſi ce que j'appelle de ce nom, ne ſeroit peut être pas la même choſe que le repos. Mais je répons que non. Car le repos ne tend point à faire, ni à conſerver, la liaiſon des parties qui repoſent ; & deux corps qui demeurent l'un auprès de l'autre, n'ont pour cela aucun effort à continuer de demeurer enſemble, ſoit qu'ils ſe touchent, ou qu'ils ne ſe touchent pas : mais lorſqu'il y a un mouvement conſpirant dans leurs parties qui eſt troublé par la ſeparation, il faut de la force pour ſurmonter cet obſtacle. Il n'eſt pas neceſſaire auſſi que dans les mouvemens conſpirans les parties ne changent point de diſtance : elles peuvent fort bien la changer, pourvû que ce changement ſpontané ſoit tout autre que le changement violent, qui feroit la ſéparation & qui troubleroit ces mouvemens ; & les parties des corps réſiſtent à la ſéparation, non pas parce qu'elles ont peu de tendance à ſe ſéparer, car en ce cas elles réſiſteroient encore, ſi elles étoient en repos abſolument,

contre ce que je ſoutiens ; mais parce qu'elles ont un mouvement conſiderable qui doit être troublé par la ſéparation. Si ces parties tendent à la ſéparation d'elles mêmes, elles aident celui qui voudroit les ſéparer ; mais quand elles n'aident point, il ne s'enſuit point qu'elles s'oppoſent, & il faut quelque raiſon poſitive pour cela.

J'avouë qu'il faut de la force pour chaſſer un corps de ſa place, ou pour le faire aller plus vîte qu'il ne feroit de lui-même ; mais ſi le corps D, tend à chaſſer de ſa place le

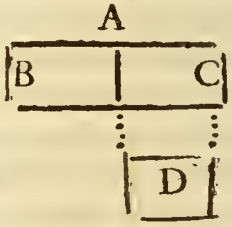

corps C, la réſiſtance du corps C, qui diminuë la vîteſſe du corps D, ne contient rien dont on puiſſe inferer que le corps B, quoique rien ne tende à le chaſſer auſſi, doit accompagner le corps C ; ſoit que

l'intervalle entre B & C, ſoit grand ou petit, ou tout à fait nul. Il faut donc pour produire cette liaiſon entre B & C, ou cet accompagnement, quelqu'autre raiſon que le repos, ou la ſituation de l'un auprès de l'autre, & comme cela doit venir du mécaniſme, je ne le ſçaurois trouver que dans le mouvement conſpirant, commun à des parties des corps B & C, qui fait paſſer des parties de l'un dans l'autre par un eſpece de circulation, & doit être troublé par la ſéparation des corps.

Dire que les mouvemens conſpirans ſont des fictions, c'eſt dire en effet que tout mouvement eſt une fiction. Car comment voulez vous faire un mouvement, Monſieur, ſans qu'il y ait quelque convenance entre les mouvemens des parties ? Et la nature même des fluides agitez les porte aux mouvemens les plus accommodans. Vous dites, Monſieur, que vos atomes ſont ſans parties, & vous trouvez étrange que je ſuppoſe qu'on peut concevoir qu'un atome A, a deux

parties B & C. Mais n'êtes vous pas obligé d'avouër qu'on peut concevoir qu'un atome D, va contre l'atome A, ſans aller directement contre la partie B, & cela en telle ſorte qu'il emporteroit C avec lui, & laiſſeroit B là, ſi par bonheur A n'étoit pas un atome, ou autrement un corps ferme? Il y a donc du fondement pour aſſigner des parties dans l'atome prétendu, & il faut maintenant aſſigner des cauſes de ſon atomité, pour ainſi dire, c'eſt à dire, pourquoi D ne peut pas emporter C avec lui, ſans emporter B en même tems, & il faut que vous trouviez une bonne colle pour faire tenir une de ces parties à l'autre, ſi vous ne voulez recourir avec moi au mouvement conſpirant.

Si vous n'alleguez que la volonté de Dieu pour cela, vous recourez à un miracle, & même à un miracle perpetuel : car la volonté de Dieu opere par miracle, toutes les fois qu'on ne ſçauroit rendre raiſon de cette volonté & de ſon effet par la nature des objets. Par exemple, ſi quelqu'un diſoit que c'eſt une

volonté de Dieu qu'une planete aille circulairement dans son orbe, sans que rien cause & conserve son mouvement, je dis que ce sera un miracle perpetuel; car par la nature des choses, la planete en circulant, tend à s'éloigner de son orbe par la tangente, si rien ne l'empêche, & il faut que Dieu l'empêche perpetuellement, si quelque cause naturelle ne le fait. Il en est de même dans la supposition de vos atomes, car naturellement la masse C sera emportée par la masse D, sans que la masse B suive, s'il n'y a aucune raison qui s'oppose à cette séparation; & si vous ne cherchez cette raison que dans la volonté de Dieu, vous ne la trouverez que dans le miracle.

On peut dire dans un très-bon sens que tout est un miracle perpetuel, c'est à dire, digne d'admiration: mais il me semble que l'exemple de la planete, qui en circulant se conserve dans son orbe sans autre aide que celle de Dieu, comparée avec la planete retenuë dans son orbe par la matiere qui la pousse toûjours vers le soleil, fait bien sentir

la difference qu'il y a entre les miracles naturels raiſonnables, & entre les miracles proprement dits, ou ſurnaturels, ou plûtôt (quand ils n'ont point de lieu) entre une explication raiſonnable, & entre les fictions où l'on a recours pour ſoutenir des opinions mal fondées. C'eſt ainſi que font ceux qui diſent, après l'Ariſtarque de feu Mr. de Roberval, que c'eſt une loi de la nature que Dieu a donnée en créant les choſes, que tous les corps doivent s'attirer les uns les autres. Car n'alleguant rien que cela pour obtenir un tel effet, & n'admettant rien que Dieu ait fait qui puiſſe montrer comment il obtient ce but, ils recourent au miracle, c'eſt à dire, au ſurnaturel, & à un ſurnaturel toûjours continué, quand il s'agit de trouver une cauſe naturelle.

Vous avez raiſon, Monſieur, de dire qu'on doit ſouvent reconnoître nôtre ignorance, & que cela vaut mieux que de ſe jetter dans le galimatias, pour vouloir rendre raiſon des choſes qu'on n'entend point. Mais autre choſe eſt avouër qu'on

n'entend point la raiſon de quelque effet, & autre choſe eſt aſſûrer qu'il y a quelque choſe dont on ne peut rendre aucune raiſon; & c'eſt juſtement en cela qu'on peche contre les premiers principes du raiſonnement, & c'eſt comme ſi quelqu'un avoit nié à Archimede l'axiome qu'il a employé dans ſon livre des Equiponderans, qu'une balance où tout eſt égal de part & d'autre demeure en équilibre, ſous pretexte qu'on n'entend pas aſſez les choſes, & que peutêtre la balance ſe change d'elle même ſans en avoir aucun ſujet.

Ainſi les Anciens & les Modernes, qui avoüent que la peſanteur eſt une *qualité occulte*, ont raiſon, s'ils entendent par là qu'il y a un certain mécaniſme qui leur eſt inconnu, par lequel les corps ſont pouſſez vers le centre de la terre. Mais ſi leur ſentiment eſt que la choſe ſe fait ſans aucun mécaniſme, par une ſimple *qualité primitive*, ou par une loi de Dieu, qui fait cet effet ſans employer aucuns moyens intelligibles, c'eſt une qualité occulte déraiſonnable, qui eſt tellement oc-

culte, qu'il eſt impoſſible qu'elle puiſſe jamais devenir claire, quand même un Ange, pour ne pas dire Dieu même, la voudroit expliquer.

Il en eſt de même de la *dureté*. Si quelqu'un avouë que le mécaniſme qui fait le fondement de la dureté lui eſt inconnu, il a raiſon; mais s'il veut que la dureté vienne de quelque autre choſe que du mécaniſme, & s'il a recours à une dureté primitive, comme font les défenſeurs des atomes, il recourt à une qualité qui eſt tellement occulte, qu'elle ne ſçauroit être renduë claire, c'eſt à dire, à quelque choſe de déraiſonnable, & qui peche contre les premiers principes du raiſonnement par l'aveu qu'il renferme, qu'il arrive quelque choſe de naturel dont il n'y a aucune raiſon naturelle.

C'eſt auſſi en cela que pechent ceux qui introduiſent une indifference d'équilibre, comme ſi jamais la volonté ſe déterminoit lorſque tout eſt égal de part & d'autre interieurement & exterieurement: ce cas n'arrive jamais, & il y a toû-

jours plus d'inclination d'un côté que de l'autre, & la volonté eſt toûjours inclinée par quelque raiſon, ou diſpoſition, quoi qu'elle ne ſoit jamais neceſſitée par ces raiſons; & j'oſe dire qu'une grande partie des fautes qu'on fait dans le raiſonnement, vient de ce qu'on n'obſerve pas bien ce grand principe, *que rien n'arrive dont il n'y ait une raiſon ſuffiſante*: principe dont Mr. Deſcartes même, & quantité d'autres habiles gens, n'ont pas aſſez enviſagé la force & les ſuites. Ce principe ſuffit lui ſeul pour détruire le vuide, les atomes, les qualitez occultes, & même le premier élement de Mr. Deſcartes, avec ſes globes & quantité d'autres fictions.

Ainſi vous voyez bien, Monſieur, pourquoi Dieu ne pourroit point créer des atomes, c'eſt à dire, des corps durs par eux mêmes, des corps d'une dureté naturelle primitive, des corps d'une dureté invincible, & dont il n'y eut aucune raiſon, comme il ne ſçauroit créer des planetes circulatives d'elles mêmes dans leurs orbes, ſans qu'il y eut aucune

raiſon qui les empêchât de s'éloigner par la tangente : car il faudra du moins que quelque miracle retienne la planete, ou empêche les parties du corps dur de ſe ſéparer; ſi quelque raiſon mécanique, ou intelligible, ne le fait pas. Quand on accorderoit les atomes, & quand on ſeroit éloigné d'admettre le vuide, on ne ſeroit point forcé pour cela de recourir à un premier élement, c'eſt à dire, à une matiere parfaitement fluide. Car pourquoi ne pourroit-on pas remplir l'eſpace d'une matiere qui eut des differens degrez de fluidité & de tenacité, comme je crois que c'eſt la nature de toute la matiere.

Je ne vois point auſſi pourquoi il eſt neceſſaire que les corps durs reçoivent tout leur mouvement des corps fluides, & ſur tout d'une maſſe parfaitement fluide, ou de vôtre premier élement. Car toute la matiere étant également ſuſceptible de mouvement, & également incapable de le tirer d'elle même, rien n'empêche la cauſe de ſon mouvement de le donner au plus ferme,

 auſſi

auſſi bien qu'au plus fluide. On pourroit même dire que le mouvement donné à peu de corps fermes, peut rendre raiſon du mouvement de beaucoup de corps fluides, & par conſéquent qu'il eſt anterieur dans l'ordre. Car un corps ferme mis dans un fluide plein le met en mouvement tout entier, & produit une eſpece de circulation neceſſaire pour remplir le lieu, qui ſans cela demeureroit vuide derriere le corps ferme; & cette circulation forme une eſpece de tourbillon, qui a quelque rapport à celui qu'on conçoit à l'entour de l'aimant. Il n'eſt pas permis de dire que l'univers eſt comme un animal plein de vie & d'intelligence: car on ſeroit porté à croire après cela que Dieu eſt l'ame de cet animal; au lieu que Dieu eſt *Intelligentia ſupramundana*, qui eſt la cauſe du monde, & ſi l'univers étoit ſans bornes, il ſeroit un amas d'animaux & d'autres êtres; mais il ne pourroit être un animal.

Vôtre premier élement auſſi n'eſt pas plus capable de vie & d'intelli-

gence que toute autre masse, & ce corps n'étant point organique, il n'est point convenable qu'il ait de la perception, qui doit toûjours répondre aux actions des organes, si vous voulez que la nature agisse avec ordre & liaison.

Vous dites, Monsieur, qu'il est impossible que l'esprit humain pénetre comment il arrive qu'une substance ait de la vie & de la perception, & vous avez raison lorsqu'il s'agit du détail & du commencement des choses. Mais vous m'avoüerez peutêtre aussi qu'on s'explique plus intelligiblement dans mon systeme de l'Harmonie préétablie, en concevant que nos substances sont naturellement représentatives de ce qui se fait dans la portion de matiere à laquelle elles sont unies.

J'ai assez satisfait à ceux qui ont objecté, qu'après cela il n'y auroit plus de *liberté*; car Dieu sçachant ce que les esprits choisiront librement dans les tems, y a accommodé les corps par avance. Mr. Jaquelot, qui me fit une pareille objec-

tion de vive voix, fut satisfait de ma réponse, comme il a avoüé dans son livre contre Mr. Bayle; il l'a même éclaircie par une comparaison élegante. J'ai répondu aussi de la même maniere à l'objection de Dom Lami, & ma réponse est dans le Journal des Sçavans. Mr. Bernoulli, quand il étoit Professeur à Groningue, a soutenu des Theses où il a fort bien défendu mon sentiment de l'Harmonie préétablie.

Au reste les imperfections qui sont dans l'univers sont comme les dissonances dans une excellente piece de Musique, qui contribuent à la rendre plus parfaite, au jugement de ceux qui en sentent bien la liaison. Ainsi on ne peut point dire que Dieu en créant le monde en ait fait une machine imparfaite, & qui se developpe mal. Il est vrai qu'il y a des machines dans ce monde qui n'ont pas toûjours & d'abord toute la perfection dont elles sont capables.

Je vous rens graces, Monsieur, de vos bons souhaits sur le commen-

cement de l'année, & je ſouhaite que vous puiſſiez encore contribuer long-tems à l'accroiſſement des Sciences, étant avec paſſion,

MONSIEUR,

Vôtre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur.
LEIBNITS.

Hannover ce 10. Février.

LETTRE DE Mr. HARTSOEKER, *à Mr. Leibnits.*

MONSIEUR,

Je ne ſçai ſi j'ai l'eſprit trop borné, ou bien ſi je l'ai trop préoccupé en faveur de mes atomes, pour comprendre les argumens par leſquels vous tâchez de prouver & d'établir vos mouvemens conſpirans. La matiere eſt éternelle, ſelon quelques Payens, ou créée de Dieu, ſelon les Modernes. Si le premier étoit vrai, rien n'empêcheroit de croire qu'elle ne fût partagée en des corps

d'une dureté parfaite, & d'être telle par elle même & de sa nature. Mais si elle a été créée de Dieu, je vous demande, Monsieur, s'il ne l'auroit pas pû créer comme il auroit souhaité qu'elle fût, ou pendant un instant, ou pendant quelque espace de tems limité, ou pour toûjours, sans employer que sa seule volonté? S'il faut quelque mécanique pour cela, je vous avouë franchement, Monsieur, que je l'ignore, car pour ce qui est de vos mouvemens conspirans, je n'y comprens encore rien, un corps peut être en repos ou en mouvement, & comme la quantité de son mouvement se mesure par le produit de sa grandeur avec sa vîtesse, il a très-peu de mouvement s'il est très-petit, & s'il a très-peu de vîtesse; mais comme un corps qui a très-peu de mouvement se laisse très facilement détourner, & qu'il peut recevoir sans peine tel mouvement qu'on lui donne, d'où vient-il donc, Mr. que les parties d'un diamant qui ont sans doute très-peu de mouvement, si est-ce qu'elles en ayent un, ont une telle liaison en-

semble, qu'elles font un corps de la dureté que nous le voyons. Pour moi, je dis qu'il a cette dureté, parcequ'il est composé de corps d'une dureté parfaite & invincible, comme tous ceux de ce monde visible, sans excepter l'eau, l'air, l'ether, & ce qui pourroit être le plus fluide : l'eau n'est fluide que parceque les petits corps parfaitement durs dont elle est composée, ne sont que des boules creuses que la pesanteur de l'athmosphere ne sçauroit lier ensemble, si ce n'est que lorsqu'elles se touchent de trop près, par leur ouverture, elles peuvent faire alors l'effet des petits plans, & elles forment ainsi ce qu'on appelle glace. Et le diamant n'est dur, & ne subsiste pendant plusieurs siécles dans le même état sans aucun changement, que parceque les petits corps parfaitement durs, ou les petites masses solides dont il est composé, sont très-fortement liées ensemble par l'athmosphere de la terre qui pese dessus.

Si vous n'admettez pas ainsi avec moi de petites masses étenduës, so-

lides, & d'une dureté invincible, pour principe de tous les corps sensibles, je vous défie, Monsieur, d'expliquer d'une maniere intelligible la dureté constante des uns; la fluidité des autres &c. Donnez moi des materiaux, si vous voulez que je vous fasse un bâtiment; car sans cela je pourrois être le meilleur Architecte du monde, & cependant ne pouvoir construire aucun édifice. *Dire que les mouvemens conspirans sont des fictions*, dites vous, Monsieur, *c'est dire en effet que tout mouvement est une fiction.* Mais je nie cette conséquence. Je sçai bien, Monsieur, qu'il y a une infinité de corps qui ont quelque convenance entre leurs mouvemens, mais je dis qu'il n'y a point de mouvement qui seul puisse causer la dureté des corps; & certes, Monsieur, quand vous dites dans vôtre lettre, *les parties des corps résistent à la séparation, non parcequ'elles ont peu de tendence à se séparer; car en ce cas elles résisteroient encore si elles étoient en repos absolument, contre ceque je soûtiens, mais parcequ'elles ont un mouvement considerable qui doit être troublé par la*

séparation. Je dois vous avouër, Mr. que j'ai trop peu d'esprit pour en comprendre quelque chose, & encore moins de ce qui suit, *si les parties tendent à la séparation d'elles mêmes, elles aident celui qui voudroit les séparer; mais quand elles n'aident point, il ne s'ensuit point qu'elles s'opposent, & il faut quelque raison positive pour cela.* Où est le mouvement considerable que peuvent avoir les parties d'un diamant, qui subsiste pendant plusieurs siécles sans aucun changement? Si vous n'appellez pas mouvement, quelque chose tout à fait different de ce que tout le monde connoît sous ce nom, qu'est ce que vous appellez la tendence des parties d'un corps à se séparer, ou à s'unir & se lier ensemble? Enfin qu'est-ce que vous voulez dire, Mr. par ces mots, *si les parties tendent à la séparation d'elles mêmes &c.*? Il me paroît, à vous dire la verité, Monsieur, que vous employez les mots de *tendence* & de *tendant*, sans y attacher aucune idée. *Si vous n'alleguez*, dites vous, Monsieur, *que la volonté de* Dieu *pour la dureté de vos atomes, vous recourez à un*

miracle, & même à un miracle perpetuel. Soit, Monsieur, & j'y aurois recours, comme vous serez obligé d'y avoir recours pour l'existence continuelle de vos mouvemens conspirans; s'il y en avoit, & si sa volonté premiere suffisoit pour cela, il me semble qu'elle suffit aussi pour l'existence de mes atomes.

Si quelqu'un disoit, continuez-vous, Mr. *que c'est une volonté de Dieu qu'une planete aille circulairement dans son orbe, sans que rien ne l'y aide, ou conserve, je dis que ce sera un miracle perpetuel* &c. mais je pourrois avec raison me mocquer d'un tel Philosophe, comme je me mocquerois d'un homme qui voudroit passer pour Architecte, & qui cependant ne pourroit faire aucun bâtiment, quoiqu'il eût toutes sortes de bons materiaux propres pour cela. Mais le meilleur Architecte ne fera rien sans materiaux, comme le meilleur Philosophe n'expliquera pas la constance perpetuelle de la nature sans atomes; qui doivent être ses materiaux qu'il faut lui accorder. *Par la nature des choses*, dites-vous, Mon-

ſieur, *la planete en circulant tend à s'éloigner de ſon orbe par la tangente, ſi rien ne l'empêche, & il faut que Dieu l'empêche perpetuellement par un miracle, ſi quelque choſe naturellement ne le fait.* Pour moi, Monſieur, je crois que les planetes pourroient demeurer à une certaine diſtance du ſoleil ſans aucun mouvement circulaire, parcequ'elles s'y ſoutiendroient par leurs athmoſpheres, comme je l'ai expliqué aſſez amplement dans les éclairciſſemens ſur mes conjectures Phyſiques, & je ſuis dans l'opinion que Mr. Newton, & tous ceux qui ont été avant & après lui de ſon ſentiment, ſe ſont trompez, lorſqu'ils ont avancé que les planetes demeurent dans leurs orbes parcequ'elles tendent à s'éloigner par la tangente; car certes il n'y a point de force centrifuge à conſiderer dans des corps qui ſont en équilibre avec la matiere où ils nagent, & qui les tranſporte en rond. Si les planetes étoient des corps qui allaſſent uniquement par leur mouvement propre, ce ſeroit autre choſe. *N'êtes vous pas obligé*, dites vous, Monſieur, *d'avoüer qu'on*

peut concevois qu'un atome D *va contre l'atome* A , *enſorte qu'il aille directe-*

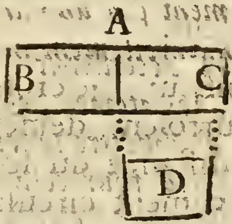

ment contre la partie B &c. Oüi, ſans doute, Mr. mais je ſoutiens que l'atome D auroit beau donner contre la partie C de l'atome A ſans pouvoir la détacher de la partie B, eut-il cent mille millions de fois plus de vîteſſe qu'un boulet de canon, parce qu'il ſe feroit quelque choſe contre la volonté de Dieu, qui a voulu que les corps qu'on appelle atomes fuſſent d'une dureté parfaite & invincible. Ainſi je ſoutiens avec raiſon qu'un atome eſt une maſſe ſolide, & un petit tout ſans parties, c'eſt à dire, ſans parties qui puiſſent être détachées l'une de l'autre. Si le corps A n'étoit pas un atome, mais composé de deux atomes B & C, l'atome C pourroit ſans aucune diffi-

culté être détaché de l'atome B, s'ils n'étoient pas liez ensemble par la pesanteur de l'athmosphere de la terre, ou autrement.

Quand on accorderoit, dites-vous, Monsieur, *les atomes, & quand on seroit éloigné d'admettre le vuide, l'on ne seroit point forcé pour cela de recourir à un premier élement, c'est à dire, à une matiere parfaitement fluide; car pourquoi ne pourroit on pas remplir l'espace d'une matiere qui eût de differens degrez de fluidité & de tenacité, comme je crois que c'est la nature de toute la matiere.* Mais si on accordoit les atomes, il faudroit de necessité admettre, ou le vuide, ou le premier élement; afin qu'il leur pût tenir lieu de vuide: si l'on vouloit sauver le mouvement des atomes sans vuide, ou sans mon premier élement, & former une matiere avec differens degrez de fluidité & de tenacité, on tomberoit dans une contradiction manifeste; & je ne comprens pas, Monsieur, comment cela a pû entrer dans vôtre pensée. Quand vous appellez mon premier élement une matiere parfaitement fluide, vous vous trom-

pez, Monſieur, puiſqu'il eſt plus éloigné de la matiere, que le ciel n'eſt éloigné de la terre, & qu'il en differe plus, que le jour ne differe de la nuit. Vous me demanderez ſans doute, Monſieur, ce que c'eſt donc que mon premier élement; mais je vous répondrai que je n'en ſçai rien, & que c'eſt peutêtre une ſubſtance, ou quelque choſe d'où ſont pris les êtres qu'on appelle eſprits; & qui par la volonté de Dieu demeurent tels; c'eſt à dire, qu'ils continuent d'avoir de la vie & de l'intelligence durant un tems limité, ou toujours. Et certes, Monſieur, par quelle démonſtration pourroit-on me faire voir que tout ce qui eſt étendu doit être neceſſairement matiere incapable par elle même d'aucune choſe, & qu'un être étendu ne peut devenir eſprit, avoir de l'intelligence &c? Comme la matiere eſt incapable par elle même d'aucune choſe, & d'aucun mouvement, & que je conſidere mon premier élement comme l'agent, & comme une étenduë immaterielle, je ſoutiens que la matiere a tout ſon mou-

vement du premier élement, comme cet élement a tout le sien de Dieu. J'ai dit que l'univers est comme un animal plein de vie & d'intelligence, parceque je conçois que le premier élement peut être doüé de vie & d'intelligence sous la direction de Dieu, dont il est un être subalterne, & mouvoir les corps qui sont incapables de se mouvoir eux mêmes; & je ne vois pas qu'on fût après cela sujet à croire que Dieu est l'ame de l'univers, ou plûtôt, l'univers lui même, selon les plus anciens Philosophes. Je ne sçai si mon premier élement est organique, ou non, ni comment il doit être pour avoir de la vie, ou de l'intelligence; s'il doit être uni pour cela à un corps organisé, ou non, &c. Mais il me semble que Dieu peut accorder de l'intelligence à une portion de mon premier élement, ou pour un tems limité, ou pour toujours, & lui accorder la liberté & le pouvoir de mouvoir les corps, &c. comme nous sentons en nous mêmes cette liberté & ce pouvoir. J'ai dit qu'il y a bien des pieces dans

l'univers qui ſe développent mal, parceque je crois qu'il y a des êtres ſubalternes à Dieu qui y travaillent continuellement avec une entiere liberté; mais qui manquent bien ſouvent, parceque leur pouvoir n'eſt pas infini, & que l'irrégularité de la matiere les empêche ſouvent de réüſſir.

J'ai aſſez ſatisfait, dites-vous, Monſieur, *à ceux qui m'ont objecté qu'après cela il n'y avoit plus de liberté, car Dieu ſçachant ce que les eſprits choiſiront dans le tems, y a accommodé les corps par avance.* Mais il me paroît qu'auſſitôt que nous admettons que Dieu ſçait ce que les eſprits choiſiront, nous devons admettre en même tems qu'ils ne ſont pas libres, & qu'auſſitôt que nous ſoutenons qu'ils ſont libres, & que Dieu leur a accordé une certaine liberté pour être maîtres abſolus de leurs actions, il s'eſt privé en cela de ſa préſcience, & ne ſçait plus s'ils feront, ou s'ils ne feront pas, des actions qu'il leur a laiſſées à leur diſpoſition. Mais je vous avoüe, Monſieur, que cette matiere eſt trop au-deſſus de ma por-

tée pour en décider quelque chose. Je suis avec tout le zele & tout le respect imaginable plus que personne au monde.

MONSIEUR,

Vôtre tres-humble &c.
NICOLAS HARTSOEKER.

D'Usseldorff ce 13. Mars 1711.

Nous donnerons la suite de cette dispute le mois prochain. Nous déclarons cependant que nous condamnons ce que Mr. Hartsoeker avance, & ce qu'il insinuë; que nous le condamnons, dis-je, autant qu'un systeme faux, & tendant à l'Athéïsme, merite d'être condamné. C'est à lui de détruire les mauvaises impressions que donnent naturellement ses expressions sur l'éternité de la matiere, sur son premier élement, sur la divinité de l'univers, sur l'impossibilité d'accorder la préscience & la liberté. Nous esperons qu'il le fera. Nous n'avons pas craint au reste que ces conjectures impies hasardées dans une dispute pûssent nuire;

elles sont foibles par elles-mêmes, & Mr. de Leibnits les refute aisément.

ARTICLE XLI.

THE LIVES AND characters of the most Eminent Writers of the Scots nation &c. C'est à dire. *La vie & le caractere des plus illustres Ecrivains Ecossois. Par George Mackenzie.* A Edimbourg, chez Jacques Watson. 1708. *Vol.* I. *in folio, pages* 488.

IL est assez étonnant, dit le Sçavant Evêque de Carlile, que parmi tant de grands Hommes que l'Ecosse a fournis à la Republique des Lettres, il ne s'en soit pas trouvé qui ayent laissé à la posterité la vie des Ecrivains Ecossois. Les Anglois ont eû soin de composer des volumes entiers, où ils traitent au long des Sçavans de leur païs. Un Pitsœus, un Baleus, un Wood, un Nicholson, ont rendu ce service important au Public en lui donnant une liste des Ecrivains de leur Nation. Les Irlandois même n'ont pas manqué de personnes de

merite & de capacité qui ont travaillé ſur un pareil ſujet ; par rapport à l'Irlande. Uſſerius & Varœus ſont les ſeuls qui meritent d'être nommez; car nous ne parlons pas de celui qui a compilé la vie des Saints, ſon ouvrage eſt aſſez informe, & n'eſt appuyé le plus ſouvent que ſur l'autorité des anciennes traditions du païs.

Il eſt vrai néanmoins que l'Ecoſſe a eû auſſi un Dempſter, un Camerarius, qui ont traité des Sçavans de leur Nation, mais les Critiques ont tellement décrié le premier de ces Auteurs, qu'il ſemble qu'il ſeroit dangereux d'ajouter foi à tout ce qu'il a écrit ſur ce ſujet ; & le ſecond eſt ſi ſuccinct, qu'il n'y a que peu de choſes à apprendre dans ſon livre.

Mr. Mackenzie, pour ne pas tomber dans les défauts que l'on reproche à ces deux Ecrivains, a réſolu 1°. De ne rien avancer dans ſon livre qui ne ſoit ſoutenu de bonnes preuves. 2°. De donner une juſte étenduë à ſon ouvrage, qu'il diviſe en deux volumes. Le premier traite des Auteurs qui ont fleuri depuis l'an 500. juſqu'à l'an 1500. Le ſecond comprendra ceux qui ont vécu depuis ce

tems-là jusqu'à l'an 1700. Comme il seroit difficile de donner un fidelle extrait de cet ouvrage, nous nous contenterons de tracer ici une idée generale de l'entreprise de Mr. Mackenzie.

Il prévoit d'abord que les Jrlandois s'inscriront en faux contre les raisons qu'il apporte dans son livre; pour prouver que quelques Auteurs qu'ils s'attribuent sont veritablement Ecossois. Ils se fonderont principalement, dit nôtre Auteur, sur un passage d'Usserius, qui *ne croit pas qu' aucun Ancien ait donné à la partie septentrionale de la Grande Bretagne le nom d'Ecosse avant l'onziéme siécle.* Il semble même que Mrs. Stillingfleet & Loyd soient de ce sentiment. Mais Mr. Mackenzie soutient qu'il ne faut pas toujours ajouter foi aux Ecrivains Anglois, principalement quand il s'agit de l'Ecosse. D'ailleurs les Chevaliers Mackenzie, Sibbald & Dalrymple, ont fait voir que le sentiment d'Usserius est contraire, non seulement aux Auteurs qui ont écrit depuis trois ou quatre cens ans; ils montrent encore par des preuves évidentes

qu'il eſt opposé aux Ecrivains anciens, aux chartres,& aux autres monumens,dont la verité & la certitude ne peuvent être revoquées en doute. Ajoutez à cela que le Comte de Cromartie, un des plus ſçavans Antiquaires de la Grande Bretagne, prouve par des mémoires autentiques tirez des meilleurs & des plus anciens Ecrivains d'Irlande, que les Ecoſſois étoient certainement établis dans la Grande Bretagne long tems avant la naiſſance de JESUS-CHRIST.

Il eſt vrai, dit nôtre Auteur, que la plûpart de nos Hiſtoriens ſont perſuadez que les Ecoſſois ſont venus d'Irlande ; mais ne pourroit on pas dire, continuë-t'il, que ce ſont les Irlandois qui ſont ſortis d'Ecoſſe ? L'origine des nations eſt ſouvent ſi incertaine & ſi fabuleuſe ; ſouvent, ſi embrouïllée, qu'il eſt preſque impoſſible aux Hiſtoriens d'en démêler ce qui eſt vrai, d'avec ce qui eſt faux & ſuppoſé. Une heureuſe conjecture, dit un ſçavant Homme de nôtre ſiécle, tient lieu de preuve, lors qu'il s'agit de la premiere origine d'un peuple. En voici une que nô-

tre Auteur hazarde touchant l'origine des Ecossois & des Irlandois.

Tous les Historiens, dit-il, conviennent que les habitans de l'Asie majeure située au-dessus de la Medie portoient autrefois le nom de Scythes, ce nom marquoit leur adresse à tirer des fleches, à lancer des javelots &c. C'est de là qu'est venu le mot de *Scheten*, ou *Schuten*, qui est encore en usage parmi plusieurs peuples du Nord, & qui signifie *tirer*. Ces Scythes étoient très anciens; c'est pourquoi Justin les appelle, *Gens antiquissima.* Quoi qu'il en soit, il est certain que quelques Colonies de ces Scythes pénetrerent en Europe, s'étendant au-delà du *Palus Meotide*, dans des païs, dit Scymnus de Chio, tout à fait inconnus aux Grecs. Ces peuples changerent selon les differentes contrées où ils s'établirent, mais ceux qui vinrent habiter dans le Nord de l'Europe furent appellez *Cimbres*, qui se diviserent ensuite en plusieurs autres peuples de differens noms.

Mrs. Stillingfleet & Rudbekius croyent que les Cimbres bornez

d'un côté par d'épaiſſes forêts, & de l'autre par la mer, enfin obligez de quitter la Scandinavie & le Jutland où ils s'étoient établis, pour aller chercher des nouvelles habitations, une de leurs Colonies paſſa dans les Iſles Britanniques & s'y établit. Tout ce que Mr. Mackenzie a avancé juſqu'ici eſt ſoutenu de bonnes preuves tirées des meilleurs Ecrivains; de Strabon, de Poſſidonius, de Diodore de Sicile, de Plutarque, d'Holſtenius, de Rudbekius, de Dom Pezron &c. Voici maintenant quelle eſt ſa conjecture. Il croit qu'il eſt beaucoup plus probable que les Cimbres ſe ſoient établis d'abord dans la partie ſeptentrionale de la Grande Bretagne, que de dire, avec Mr. Stillingfleet, que le vent les eût portez en Irlande. Une legere connoiſſance de la ſituation de ces païs montre l'impoſſibilité de cette derniere ſuppoſition: car il eſt bien difficile que les Cimbres fûſſent ſortis du Jutland, eûſſent côtoyé l'Ecoſſe & les Iſles qui lui ſont voiſines, ſans y faire une deſcente.

Quoiqu'il en ſoit, Mr. Mackenzie

croit que les Cimbres établis dans la Grande Bretagne y furent connus d'abord sous le nom de *Caledoniens*; que ces peuples ne pouvant demeurer longtems dans un païs si resserré, envoyerent une de leurs Colonies en Irlande.

Voici maintenant comment nôtre Auteur montre la vraisemblance de cette conjecture. 1o. Il assûre que plusieurs anciens Ecrivains sont persuadez que les Ecossois tirent leur origine des Scythes. Nennius, Gildas, Alfred, Radulphe, de *Diceto*, sont de ce sentiment. Camden dit que les Pictes tirent leur origine des Bretons; mais il soutient que les Ecossois viennent des Scythes. Ajoutez à cela que les Alemans donnent également le nom de *Scuten*, & aux Ecossois, & aux Scythes.

2o. Les Irlandois eux-mêmes avoüent qu'ils tirent aussi leur origine des Scythes. Nos anciens monumens, dit un de leurs Ecrivains, assûrent que les Irlandois viennent originairement des Scythes : mais comment le prouve t'il ? Le voici. On parle, dit-il, dans nos Histoires

de deux Colonies; l'une des Belges, qui avoient pour Chef un nommé Slangius ou Slanius; l'autre de Germains, que les Historiens Latins nomment *Dannanæ*, qui arriverent en Irlande sous la conduite de Necadus. Or il est fort probable, dit nôtre Auteur, que ces *Dannanæ* sont les mêmes que les *Dabæ*, ou *Daæ*, dont parle Ptolomée, qui étoient voisins des Teutons, & qui, selon D. Pezron, tiroient leur origine commune des Scythes. Ces *Dannanæ* étoient certainement établis, selon les Auteurs Irlandois, dans la Grande Bretagne. Ils tiroient leur origine, selon D. Pezron, des Scythes. Il faut donc necessairement conclurre que les Irlandois tirent, du moins en partie, leur origine des Scythes de la Grande Bretagne.

3°. La conformité qui se trouve encore aujourd'hui entre les mœurs des montagnards Ecossois & des Scythes, est une autre preuve de la vraisemblance de cette conjecture. Que les Lecteurs jettent les yeux sur ce que D. Pezron a écrit des Scythes, & sur ce que les Ecrivains Ecossois

& d'autres Ecrivains [a] rapportent des montagnards d'Ecoſſe, & ils verront que les coûtumes, les habits, les armes, le langage [b] &c. des premiers, étoient les mêmes dont ſe ſervent encore aujourd'hui les ſeconds.

4°. Tacite aſſûre dans la vie d'Agricola que les Caledoniens étoient venus de la Germanie, c'eſt à dire, de cette partie de ce païs où habitoient les anciens *Suecons*, les *Gothons* &c. qui ne peut être autre que la Scandinavie & le Jutland.

Après cette longue digreſſion, nôtre Auteur parle de ſon courage. Il avoüe avec raiſon qu'il a beaucoup d'obligation à Mr. Dupin, qui ſeul lui a fourni de quoi remplir ce premier volume : car comme la plûpart des Sçavans dont il parle ſont, dit-il, Théologiens, il a trouvé dans la *Bibliotheque Ecclésiaſtique* tout ce qu'il falloit pour parler de ces Auteurs avec connoiſſance de cauſe. Mais il ne dit pas qu'il a trouvé dans cette même Bibliotheque

[a] V. Sid. Apoll. Epiſt. [b] V. Lhuynd Archæologia Brit.

une infinité de choſes étrangeres à ſon ſujet, dont il a groſſi ſon premier volume: car à quel propos nous y donner l'hiſtoire des Pelagiens, des Arriens, des Iconoclaſtes, des Prédeſtinatiens &c ? Quelle connexion entre la vie des Sçavans Ecoſſois & l'hiſtoire d'Abaillard & d'Heloïſe &c ?

Nôtre Auteur s'eſt auſſi ſervi de Dempter, mais en s'en ſervant il a pris, dit-il, toutes les précautions neceſſaires pour ne ſe pas tromper. Les Lecteurs ne ſeront pas apparemment de ſon avis.

Après avoir parlé aſſez au long des Auteurs Ecoſſois qui ont fleuri depuis l'an 500. juſqu'à l'an 1500. Mr. Mackenzie parle de quelques chartres, & d'autres manuſcrits anonymes qui ſe trouvent en Ecoſſe, & dont la plûpart ſont aſſez anciens & d'une autenticité reconnuë.

ARTICLE XLII.

NOUVELLES LITERAIRES.

DE POLOGNE.

LA peste qui a desolé ce païs ne peut être mieux décrite qu'en adoptant l'admirable description qu'Ovide a faite, de celle qui ravagea l'Isle d'Egine, au septiéme livre des Metamorphoses, & qui a donné au fameux Mignard l'idée d'un des plus beaux tableaux qui soit au monde. Elle commençoit à se faire sentir par un cruel mal de tête, un déchirement de poitrine suivi de vomissemens de bile, le visage devenoit terrible, les malades entroient en fureur & couroient tout nuds par les ruës, ils urinoient du sang, leurs jambes trembloient, la plûpart sentoit une soif insatiable, les forces leur manquoient quand la fureur cessoit, & ils expiroient. Les chaleurs extraordinaires de l'Eté, la mauvaise nourriture, pûrent être les premieres causes du mal; la mal-propreté, le défaut de police l'augmenterent; l'extreme disette le rendit incurable. La seule populace en a été infectée. Le meilleur préservatif qu'on ait éprouvé, a été l'elixir du Sieur Schombery, *Tinct. Besoar s. a. elixir propr. s. a. tinct. gentian. essenti. camphor. an part. aequ.* mêlé ensemble dont on mettoit 40

jusqu'à 60 gouttes dans de l'eau de vie, ou dans de la bierre chaude.

D'IENA.

Mr. Buddeus a publié l'ouvrage de feu Mr. Olearius sur les Auteurs Ecclésiastiques, qui passera plûtôt pour un nouvel ouvrage, que pour une nouvelle édition de l'*Abacus Patrologicus*; c'est un Catalogue des Auteurs Ecclésiastiques rangé selon l'ordre Alphaberique, où l'Auteur a fait entrer tout ce qu'il y a d'essentiel dans les autres Catalogues de Bellarmin, du Pere Labbe, d'Oudin, de Mrs. Dupin & Cave. On y a joint un indice chronologique. L'Editeur promet un Catalogue des Ecrivains sacrez, & un Catalogue des écrits anonymes & supposez travaillez sur le même plan par feu Mr. Olearius.

DE GIESSEN.

L'Alemagne fait gloire d'avoir produit les François, & les doctes Alemans croyent travailler pour leur patrie, quand ils éclaircissent l'Histoire de France. Feu M. Hertius s'est appliqué à la partie la plus obscure de cette belle histoire, à ses commencemens, & il nous a donné de sçavantes recherches sur l'ancien gouvernement de France.

Nicolai Hertii notitia veteris Franco-

rum Regni usque ad excessum Ludovici Pii. In 4°.

On trouve d'abord un Catalogue des Ecrivains anciens & modernes qui ont traité le même sujet. Vopiscus est le premier Historien qui ait parlé des François. Mr. Hertius refute ceux qui les font venir de Pannonie : ils viennent, selon lui, d'une ligue formée par quelques nations Alemandes pour soutenir leur liberté contre les Romains. Ces nations occupoient les païs situez entre l'Elbe & le Rhin.

Nôtre Auteur traite exactement des loix, des mœurs, des coûtumes, de la Religion de ce peuple; & il prouve exactement que leur Royaume n'a jamais été électif, mais toûjours hereditaire.

DE STEINVORD.

Mr. Eberhard Othonis, qui nous donnera bientôt une histoire des Ediles Romains, *Historia Ædilium Curulium ex inscriptionibus & nummis*, a fait imprimer un commentaire sur un passage difficile du Digeste; d'où il prend occasion de débiter tout ce qu'une vaste lecture lui a appris des Eunuques.

Eberhardi Otthonis dissertatio Philologico-Juridica ad L. si servus 27. 28. D. ad Aquiliam. Steinvordæ, in 4°.

DE LIPSIC.

La Nation Hongroise a établi sa reputation de valeur sur des preuves certaines, on ne lui croit pas un talent égal pour les belles Lettres, Mr. Czvittinger n'a pû souffrir qu'on fît cette injure à ses compattriotes, & il a tâché de dissiper ce faux préjugé par un Catalogue des Ecrivains Hongrois, auquel il a joint un Catalogue des Auteurs qui ont écrit sur la Hongrie.

Davidis Czvittingeri specimen Hungariæ litteratæ, accedit bibliotheca Scriptorum qui extant de rebus Hungaricis 1711. *in* 4°. *Franc. & Lipf.*

Mr. Gryphius a rendu un service important à ceux qui entreprendront l'histoire du dernier siécle, par un Catalogue des Auteurs qui leur peuvent fournir des materiaux.

Christiani Gryphii Rectoris olim Vratislaviensis Magdalenæi Apparatus, seu dissertatio Isagogica de Scriptoribus historiam sæculi decimi septimi illustrantibus. Lipsiæ, in 8°.

D'ITALIE, DE PALERME.

L'ouvrage posthume du P. Jean André Massa Jesuite a paru, dans le même tems que le Pere Michel Giudice Prieur des Benedictins de cette ville a fait paroître le

Traité préliminaire, que feu Mr. Augustin Inveges vouloit publier avant *les Annales Latines de la Sicile*, qu'il étoit prêt de donner. Ce traité préliminaire est une critique judicieuse de tous les Auteurs qui peuvent servir à l'histoire de la Sicile.

L'ouvrage du P. Massa est une Geographie historique du même Royaume. Les deux premiers tomes qui paroissent contiennent, l'un la description des montagnes, cavernes &c. l'autre la description des villes. Ce sçavant Auteur mourut à Palerme le trentiéme Decembre 1708. Les deux tomes seront suivis par d'autres.

Sicilia in prospettiva cioe il mongibello e gli altri monti, caverne, promontorii, liti porti, seni, golfi, fiumine, torrenti della Sicilia esposti in reduta da un Religioso della Compagnia di Giesu. In 4°.

La Sicilia in prospettiva cioe le citta, castella, terre, e luoghi, esistenti e non esistenti in Sicilia, la Topografia litorala, li scogli, isole, penisole, interno adessa.

DE VENISE.

Monsieur l'Abbé Camille Contarini a écrit avec beaucoup d'élegance & de jugement la guerre soutenuë contre les Turcs, par l'Empereur, le Roi de Pologne, le Czar de Moscovie & la Republique.

Istoria della guerra di Leopoldo primo Imperatore, e de Principi collegati contro il

Turco dal anno 1683. sino alla paci in 4°.

Mr. Bataglini Evêque de Nocera a achevé l'histoire du siécle passé, dont le premier tome parut en mil sept cens un sous le titre d'*Annali del Sacerdozio e dell' Imperio*. Le second parut en 1704. Le troisiéme en 1709. Le quatriéme & dernier tome paroît depuis quelque tems.

Monseigneur Farnelli Evêque de Bisceglia, Auteur de plus de vingt ouvrages imprimez, a fait des notes sur le livre apocriphe attribué à Enoch.

Annotazioni sopra il libro de gli e gregori del santo Propheta Henoch apocrifo per la troppa antichita.

Le Rabbi Moïse Chepets de Trieste vient de donner un *commentaire Hebreu sur le Pentateuque*, intitulé, *Melechet Machasciaveth, Ouvrage d'invention.* Les deux mots qui composent le titre sont pris du v. 33 du c. 35. de l'Ex. Le second par une espece de cabale contient le nom de l'Auteur, *Moïse Chepets habitant de la ville de Trieste.* Il est composé de cinq lettres Hebraïques. Si on les prend pour initiales, *Mem* signifie Moïse; *Cheth*, Chepets; *Scin*, *Sciochen*, habitant; *Beth*, *Benghir*, de la ville; *Thau*, Trieste. Le commentaire est plus philosophique que critique.

Un autre Sçavant Juif, nommé Sabbat Ambron, veut publier un nouveau systeme du monde. Il refute Ptolomée, Ticho, Copernic: il fait les cieux solides, & don-

ne à chaque planete une lumiere propre. Son ouvrage est intitulé, *Pancosmosophia.* Il sera au moins propre à montrer que la Republique des Lettres a ses revolutions, qui ramenent après quelque tems les opinions anciennes les plus décriées.

DE BOLOGNE.

Mr. Andrucci Professeur de la langue Grecque, a écrit sur deux monumens anciens qui sont dans la galerie du Comte Marsigli. L'une est la statuë d'un vieillard avec deux inscriptions Grecques fort bizarres, l'autre est un vœu rendu à Esculape.

De incerto quodam simulachro ac de voto Melanthi, deque Asclepio cui nuncupatum est votum, in 4°.

DE TURIN.

Le Docteur Lorenzo Terraneo Medecin de cette ville a découvert de nouvelles glandes dans l'uretere des hommes; glandes qui font le siege de certaines maladies qu'on a souvent traitées sans succès, parce qu'on ne connoissoit pas ces glandes.

Laurentii Terranei de glandulis universim & speciatim ad uretram virilem novis, Taurini, in 8°.

D'ANGLETERRE, DE LONDRES.

Il paroît ici un prodigieux nombre de petits livres, dont quelques-uns sont fort bien écrits ; ils pourront un jour servir de memoires pour l'histoire. Voici une liste de ceux qui ont été imprimez depuis Janvier 1712.

Une lettre d'un Wigh de la Campagne à un ami, touchant le memoire imprimé ici sous le nom de son Excellence, le Baron de Bothmar Envoyé d'Hanovre, chez J. Baker. Ce memoire continuë à faire beaucoup de bruit.

La conduite des Alliez & du dernier ministere en commençant & en continuant la guerre presente. Cinquiéme édition chez J. Morphew. Ce petit écrit revele des mysteres qu'on avoit eû grand soin de cacher au Public. Le Libraire y a certainement trouvé son compte ; car il est incroyable combien il en a vendu depuis la fin de Decembre 1711.

Le caractere des Wighs d'aujourd'hui est une brochure qui ne regarde que les seuls Anglois, on assûre que cet écrit est fort curieux.

Quelques observations sur le memoire composé par le Baron de Bothmar au nom de son Altesse Electorale d'Hanovre.

L'Apologie du Duc de Marleborough, servant de réponse à un libelle intitulé, Bou-

Mars 1712.

chain, *ou Dialogue entre M. & N.* Cette Apologie, ou plûtôt, cette satyre, est parfaitement bien écrite.

Commentaire sur un Sermon du Docteur Hare prêché en presence du Duc de Marleborough à l'occasion de la prise de Bouchain. C'est un écrit très-mordant. *Le quatriéme volume de l'ATLANTIS, ou des memoires de l'Europe*, vient d'être imprimé chez Jean Morphew.

Geographia Classica paroît depuis quelques jours. C'est une Geographie necessaire pour l'intelligence des anciens Auteurs, Grecs & Latins : elle contient en tout vingt deux ou vingt trois cartes. Les cartes & les dissertations qui les accompagnent sont du goût des Sçavans. Ce livre est imprimé chez Browne.

DE HOLLANDE, D'AMSTERDAM.

Mr. Jean Doutrein Professeur de Philosophie, & Ministre, vient de faire paroître *un Commentaire sur les cinq premiers chapitres de l'Epître aux Hebreux*. C'est un *in* 4°.

Il paroît ici une nouvelle édition de Terence, avec une table des mots & des phrases très-exacte, & des paralléles de Plaute & de Terence comparez par les endroits que le dernier a imitez du premier.

Publii Terentii comœdiæ sex, accedunt Martini Hugenii index vocabulorum &

phraſium abſolutiſſimus, *&* *Terentii imitatio Plautina.*

DE GRONINGUE.

Mr. Pagenſtecher Profeſſeur de Droit a donné au Public trois *diſſertations Latines* dans un ſeul volume *in* 8°. La premiere, *ſur les Moineaux*; la ſeconde, *ſur l'excellence des raves*; la troiſiéme, *ſur l'autorité du Droit Canonique.* On devine aiſément que dans la premiere il a copié Tertullien & Saumaiſe. Le ſujet de la ſeconde paroîtra un peu étranger à la profeſſion de l'Auteur. Il aſſûre que c'eſt ſon goût qui l'a déterminé, & il juſtifie ſon goût par l'exemple de *Jupiter*, qui, ſelon Mr. Pagenſtecher, *ne dine jamais ſans raves.*

DE GENEVE.

Je vous envoye un avis de nos Libraires *ſur leur derniere édition du Dictionnaire de Richelet.* Il importe au Public qu'il lui ſoit communiqué, il empêchera qu'on ne ſoit la dupe de l'édition de Lyon.

Avis des Libraires de Geneve ſur leur derniere édition du Dictionnaire de Richelet.

Nous ſommes les premiers qui avons donné ce Dictionnaire au Public, ſur l'o-

riginal que nous avions eû de Mr. Richelet, & nous l'avons fait réimprimer plusieurs fois avec des additions de cet Auteur pour ne le pas laisser manquer ; cependant des Imprimeurs, ou des Libraires d'une ville de France, nous l'ont souvent contrefait : mais comme nos éditions ont toûjours été préferées aux leurs, pour plûsieurs raisons, & sur tout pour l'exactitude de la correction, ces Messieurs ayant appris que nous faisions travailler à une autre qui est augmentée de nouveau, ont crû mieux cacher leur usurpation, si non seulement ils empruntoient le nom de la ville & d'un Libraire d'Amsterdam ; mais aussi s'ils faisoient un plus gros volume, & dans cette vûë ils ont inferé, premierement dans le corps, & ensuite à la fin de leur livre, plusieurs choses dont la plûpart sont superfluës & inutiles, & d'autres peu convenables à un Dictionnaire, & même indignes d'y paroître ; car à l'exception d'un petit nombre de mots François, ils l'ont non seulement rempli de termes d'Arts, tout à fait particuliers, qui sont inutiles pour une infinité de personnes qui se trouvent dans les Dictionnaires faits exprès, & qui sont même en partie mal expliquez, comme nous le faisons remarquer, entre autres sur ceux d'*Antisciens* & d'*Aphelie*. Ils l'ont de plus farci de mots qui ne sont pas plus François, qu'Alemans, Italiens, ou Espagnols ; comme, par

exemple, *Jabuticaba, Jebucami, Vvacava, Waouvassoura , Vvapyrup , Vvamcabec*, & une infinité d'autres semblables qui ne sont d'aucun usage pour apprendre la langue Françoise.

Mais outre ces inutilitez, qu'on peut appeller, *charta inutile pondus*, il y en a d'une autre sorte, c'est un ramas de vers presque sur chaque mot du Dictionnaire. Il est vrai que l'Auteur en avoit rapporté quelques-uns, mais c'étoit seulement pour servir à faire voir la construction des termes, au lieu qu'on en trouve là qui ne servent à rien. Avons nous besoin de vers, par exemple, pour sçavoir la signification, ou la construction des mots, *cent*, *cinq*, *combien*, *plus*, &c? Qui ne voit que ce grand nombre qu'on en trouve coup sur coup, n'est que pour faire un gros volume, contre la premiere intention de l'Auteur de ce Dictionnaire, qui étoit de le rendre commode aux étrangers pour le porter dans leurs voyages? Mais ce qui est de pis dans ces vers, c'est que la plûpart sont des invectives; & c'est ce que nous appellons, des choses peu convenables, & même indignes. Si dans l'Histoire, on ne doit point connoître en la lisant de quel païs, ou de quel parti, est son Auteur, on s'en doit beaucoup moins appercevoir dans un Dictionnaire, qui est fait pour toutes sortes de nations, & où l'on est en liberté de passer certains faits & certaines circons-

cès : mais on reconnoît d'abord quels sont les Editeurs de ces additions. Les puissances n'y sont pas épargnées dans les vers d'un Poëte qui se distingue des autres par le mot d'anonyme.

Nous pourrions faire remarquer que ce Versificateur s'est oublié, non seulement sur la matiere, mais aussi sur la forme de ses vers, puisqu'une regle constante des bons vers est que la cesure, ou le repos, qui doit se rencontrer dans ceux de 10 ou de 12 syllabes, ne doit pas être un monosyllabe ; c'est pourtant contre cette regle des bons vers qu'il peche, & en ceux qu'il donne sur *pomme*, comme on le peut voir sur ce mot, & en ceux qui se trouvent sur *Janseniste*, que voici.

Puisqu'autrefois on a fait Arnaud Janseniste,
On pourra faire encore Augustin Moliniste.
Aut. Anon.

Il étoit à portée de voir l'Art de la Poësie Françoise de Mr. de la Croix, qui a été imprimé à Lion où l'on trouve aux pages 34. & 35. „ Que ce repos ne doit „ tomber sur aucun de ces monosyllabes, „ *pour*, *sans*, *me*, *te*, parceque l'oreille „ ne sçauroit s'y arrêter, desorte que la „ cesure ne doit point finir par aucun de „ ces mots *je*, *qui*, *a*, *que*, ni par aucu- „ ne autre préposition. Il semble qu'il a

voulu fournir aux Auteurs de la nouvelle méthode pour apprendre la langue Latine, de nouveaux exemples de vers défectueux ; pour joindre à celui qu'ils rapportent à la page 874. de l'édition de 1656. dans les regles de la Poësie Françoise, qui a été fait exprès pour connoître & remarquer ce défaut.

Et souvent je-fais faute à la cesure.

Mais laissons le Poëte de nos plagiaires faire des fautes contre les regles de la Poësie. Qui ne sera surpris de voir que de fameux Libraires ne sçachent, ni le nom des Auteurs de ce siécle, ni les livres qu'ils ont produits sous leurs noms, ou qu'ils les confondent les uns avec les autres ? C'est pourtant cette ignorance que nos plagiaires ont fait paroître, dans la liste qu'ils ont donnée des Auteurs citez dans le corps de l'ouvrage, comme, entr'autres, en attribuant à un seul Mr. Jacques Basnage, les ouvrages de Mr. Samuël Basnage, & de Mr. Henri Basnage de Beauval, qui sont trois personnes differentes, comme le sçavent tous ceux qui ont la moindre connoissance de ce qui se passe dans la Republique des Lettres ; où ces trois Auteurs sont une très-belle figure. Nous avons distingué ces Messieurs & rendu à chacun d'eux, & à plusieurs autres, leurs ouvrages dans nôtre liste ; mais nous

avons ramaſſé les additions de nos nouveaux Compilateurs de Dictionnaire, & les avons données à la fin de chaque tome, telles que nous les avons trouvées, pour contenter certains eſprits qui veulent avoir tout, ſoit bon, ſoit mauvais. Celles dont nôtre édition eſt augmentée ſe trouvent dans le corps de l'ouvrage, marquées par un paragraphes §. comme on le peut voir d'abord en ouvrant le livre, quoique l'Imprimeur ait oublié de mettre cette note à une grande partie.

Outre ces nouvelles remarques, nous avons mis la ſignification Latine de tous les mots, en faveur des étrangers, qui la plûpart n'entendent pas mieux l'explication Françoiſe qu'on en donnoit, que le mot même que l'on vouloit expliquer; ce qui ſans doute leur fera plaiſir, comme auſſi de voir dans les phraſes les mots dont il s'agit, indiquez par un caractere different.

Enfin pour ne pas groſſir cet avis, ou préface, nous avons ſuivi de point en point le deſſein de l'Auteur, nous avons donné à ce livre la forme qu'il nous a preſcrite, & nous avons obſervé tout ce qu'il a dit dans ſon Avertiſſement que nous avons mis en ſuite de celui-ci. Nous nous ſommes attachez à faciliter, autant qu'il eſt poſſible de l'exprimer par écrit, la prononciation des mots, qui ne ſe peut pourtant jamais bien apprendre, qu'on

ne les entende prononcer de vive voix. Et parceque l'une des principales difficultez consiste dans la differente prononciation de la lettre E, nous avons pris soin de la faire remarquer dans les endroits les plus considerables, par la difference des accens qu'on a mis sur cette lettre. Sur quoi nous prions le Lecteur de consulter d'abord la remarque qu'on a mise sur la lettre E dans la page 388. de la premiere partie de ce Dictionnaire, que l'on a suivie dans tout le cours du livre; que s'il se rencontre quelques mots où cela n'ait pas été observé, il aura l'équité de les regarder comme des fautes d'impression, qu'on n'a pû éviter, quelque soin qu'on ait pris de les bien corriger.

DE DIJON.

Le plaidoyé que je vous envoye, prononcé dans nôtre Parlement *par Mr. Chartraire de Saint Agnan*, aujourd'hui Conseiller; pour le Sieur de Martines de Cressier, & l'Arrêt qui l'a suivi, meritent que vous en informiez le Public, & par l'éloquence de l'illustre Avocat, & par la grandeur de la cause. Il s'agissoit des privileges singuliers accordez aux Suisses & aux Grisons, comme aux alliez de la Couronne toûjours fidelles. Le Sieur de Martines, issu d'une famille dont la noblesse n'est pas douteuse, imposé mal à

propos à la taille dans le païs de Gex, avoit negligé le moyen de sa noblesse pour s'en exemter, & s'étoit réduit au privilege de sa nation. Il est du païs de Vaud dans le Canton de Berne. Ses parties alleguoient que le païs de Vaud ne faisoit pas partie des Cantons, dans le tems de la premiere concession du privilege par Louïs onze. Le Parlement a maintenu le Sieur de Martines & ses compatriotes, dans un privilege que tant de genereux Suisses, & deux fils du Sieur de Martines entre autres, ont payé de leur sang. On a imprimé *à Geneve chez Barillot le playdoyé & l'Arrêt.*

DE PARIS.

Coignard va mettre en vente un ouvrage du R. P. Dom Anselme Bandouri Benedictin Ragusien. C'est un état de l'ancien Empire de Constantinople sous les Grecs, divisé en quatre parties.

La premiere contient deux descriptions de cet Empire, l'une dont l'Empereur Constantin Porphirogenete est l'Auteur, l'autre est du Grammairien Hierocle. La premiere a été corrigée sur un ancien manuscrit & traduite par l'Editeur, qui a joint à sa traduction de sçavantes notes.

La seconde partie, qui traite du gouvernement de cet Empire, renferme l'instruction donnée par Constantin Porphyroge-

nete à ſon fils le Prince Romain ; celle d'Agapet à l'Empereur Juſtinien ; celle de Baſile le Macedonien à ſon fils le Prince Leon ; celle de Theophilacte Archevêque de Bulgarie au Prince Conſtantin, revûës ſur les manuſcrits, traduites & éclaircies par des notes.

La troiſiéme partie a pour objet les antiquitez de Conſtantinople, & comprend huit livres d'Auteurs, qui la plûpart n'ont point encore vû le jour. Les quatre premiers livres ſont d'un Auteur anonyme qui a dédié ſon ouvrage à l'Empereur Alexis Comnene. Il décrit exactement cette ville Imperiale, & plus ancien que Codin de trois cens cinquante ans, il eſt plus ample que lui. Le P. Bandouri a traduit & commenté cette curieuſe deſcription. Le cinquiéme livre de cette troiſiéme partie eſt occupé par la chronologie d'un Auteur anonyme traduite auſſi & commentée par le ſçavant Editeur.

Il donne dans le livre ſixiéme le traité des ſtatuës que les Latins fondirent après la priſe de Conſtantinople, écrit par Nicetas Choniate, une deſcription des ſepulcres Imperiaux differente de celle que Mr. du Cange a donnée ſeulement en Grec ; la deſcription du Palais Imperial par George Pachymere, celle de l'Egliſe de la mere de Dieu bâtie par l'Empereur Baſile le Macedonien, dont Photius eſt Auteur ; enfin un ſupplément tiré de Codin & des manuſcrits de la bibliotheque Royale.

Les Inscriptions qui étoient à Constantinople remplissent le septiéme livre.

Plusieurs Catalogues des Empereurs, des Patriarches de Constantinople, & des Eglises soumises à ce Patriarchat, forment le huitiéme livre, & finissent le premier tome. Nous ne repeterons pas que toutes ces pieces sont traduites par l'Editeur, excepté quelques epigrammes du septiéme livre.

Le second tome renferme huit livres de Commentaires sur les ouvrages contenus dans le premier, un grand nombre de planches, de cartes. L'Editeur a inseré dans ses commentaires plusieurs fragmens, & quelques opuscules entiers d'Auteurs Grecs qui n'avoient point encore été imprimez.

Imperium Orientale, sive Antiquitates Constantinopolitanæ, in quatuor partes distributæ, quæ ex variis scriptorum Græcorum operibus & præsertim ineditis adornatæ commentariis, ac geographicis, topographicis, aliisque quam plurimis monumentorum ac numismatum tabellis illustrantur, & ad intelligentiam cùm sacræ, tùm profanæ historiæ, apprimè conducunt. Operâ & studio Domni Anselmi Banduri, Ragusini Presbyteri, ac Monachi Benedictini è Congregatione Melitensi. Parisiis, Typis & sumptibus Joannis-Baptistæ Coignard.

Le Sieur Mauny a fait imprimer chez Daniel Jollet *un Dialogue enjoüé entre Mr. du Petit & Mr. au Grand*, intitulé, *le chemin des gens d'esprit.* Le titre est mysterieux,

& l'Auteur en le choisissant a voulu faire entendre que la maniere d'instruire suivie par les gens d'esprit, c'est de s'élever du petit au grand. L'Auteur la suit peut être trop exactement, & l'on est surpris de trouver de nouveaux systemes du monde après un début qui sent le conte Arabe.

La querelle sur *la préference du vin de Bourgogne au vin de Champagne*, traitée il y a quelques années entre des Medecins avec trop de chaleur, & d'une maniere trop grave pour le sujet, s'est renouvellée depuis peu, mais de la maniere qui lui convient. Deux Poëtes sont les tenans. Mr. Grenan, défenseur du vin de Bourgogne, a été l'aggresseur par une Ode. Mr. Coffin, défenseur du vin de Champagne, a répondu par une autre Ode. Mr. Grenan a présenté une requête à Mr. Fagon en vers hendecassyllabes, Mr. Coffin y a opposé un decret de la Faculté de Medecine de l'Isle de Cos en vers Iambes Comiques. Mr. Duhamel Normand est entré en lice en faveur du Cidre. Ces pieces sont fort goûtées par tous ceux qui se connoissent en Poësie Latine. Mrs. Grenan & Coffin ont donné, même depuis peu, d'autres preuves de leur génie Poëtique. Il a paru des hymnes de Mr. Coffin sur St. Germain d'Auxerre, & une Elegie de Mr. Grenan sur la mort de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Mars. 1712.

ART. XXX. *Hiſtoire de l'Academie des Sciences.* page 367

ART. XXXI. *Commentaire litteral ſur tous les livres de l'ancien & du nouveau Teſtament. Par le R. P. D. Calmet Benedictin.* p. 394

ART. XXXII. *Memoires ſur les dernieres revolutions de la Pologne, où l'on juſtifie le retour du Roi Auguſte. Par un Gentilhomme Polonois.* p. 420

ART. XXXIII. ΤΑ ΤΟΥ ΟΣΙΟΥ ΠΑΤΡΟΣ ΕΦΡΑΙΜ &c. *Oeuvres de Saint Ephrem traduites en Grec.* p. 436

ART. XXXIV. Hiſtoria Eccleſiaſtica cum parallelismo profanæ &c. *Hiſtoire Ecléſiaſtique miſe en parallele avec l'Hiſtoire profane.* p. 441

ART. XXXV. Micrometria, hoc eſt, de micrometrorum tubis Optices &c. *La Micrometrie, ou la maniere d'ajoûter des micrometres aux lunettes. Par Fideric Balthaſaris Licentié en Medecine & Profeſſeur de Mathematique & de Phyſique à Erlangen.* p. 457

ART. XXXVI. *Lettre de Mr. Ruel Medecin de Valence à un de ſes amis expliquant la palpitation du cœur.* p. 467

ART. XXXVII. *Nouvelle traduction en*

vers de cinquante Pseaumes de David, par Mr. le Noble. p.481.

ART. XXXVIII. *Dissertation du R. P. Chamillard de la Compagnie de Jesus, sur plusieurs medailles & pierres gravées de son cabinet & autres monumens d'antiquité.* p.489.

ART. XXXIX. *Meditations tirées de l'Ecriture sainte & des Peres pour tous les jours & fêtes de l'année.* p.493.

ART. XL. *Lettres de Monsieur le Baron de Leibnits à Mr. Hartsoeker, avec les réponses de Mr. Hartsoeker.* p.494

ART. XLI. The Lives and characters of the most Eminent Writers of the Scots nation &c. *La vie & le caractere des plus illustres Ecrivains Ecossois, par George Mackensie.* p.523.

ART. XLII. *Nouvelles Litteraires* p.533

D'Iena. p.534

De Giessen. ibid.

De Steinvord. p.535

De Lipsic. p.536

D'Italie, de Palerme. ibid.

De Venise. p.537

De Bologne. p.539

De Turin. ibid.

D'Angleterre, de Londres. p.540

De Hollande, d'Amsterdam. p.541

De Groningue. p.542

De Geneve. ibid.

De Dijon. p.548

De Paris. p.549

Fin de la Table.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00672 0631